هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11419 — VENDREDI 16 OCTOBRE 1981

La succession du président du C.N.P.F.

PLUSIEURS ORGANISATIONS SOUHAITENT QUE M. CEYRAC CONSERVE SON POSTE

LIRE PAGE 37



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

L'évolution des crises africaines

Une relance de la guerre au Sahara ?

Bien qu'on n'en connaisse pas encore exactement l'ampleur et surtout l'issue, tout indique que l'attaque lancée par le Polisario après quelques semaines d'accalmie contre la garnison marocaine de Guelta-Zemmour est une action importante.

La « profonde inquiétude » que viennent d'exprimer le département d'Etat, mais aussi M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, n'est certainement pas de pure forme. Les décisions adoptées en août dernier à Nairobi par le « comité des sages » de l'Organisation de l'unité africaine avaient, pour la première fois depuis le début de la guerre à l'automne 1975, défini les voies susceptibles de ramener la paix. Or, le déroulement des choses risque d'être mis en cause. Menace supplémentaire : compte tenu de la situation qui prévaut au Maroc, le rebondissement du conflit pourrait mettre directement aux prises Alger et Rabat, comme l'a rappelé à Ottawa M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères.

Au cours des dernières semaines, le Front Polisario a réclamé avec insistance l'ouverture de négociations avec le Maroc pour l'instauration du cessez-le-feu, première étape obligée avant l'organisation du référendum par des représentants de l'ONU et de l'O.U.A. Or, jusqu'à présent, Rabat s'est obstinément refusé à tout contact avec le Front, craignant que cela ne soit interprété comme une reconnaissance, fût-elle officieuse, et affirmant que ses véritables adversaires sont l'Algérie et, accessoirement, la Libye, principal pourvoyeur d'armes des Sahraouis.

Le Polisario, qui avait déjà attaqué en avril 1981 la localité stratégique de Guelta-Zemmour, semble, cette fois, décidé à s'en emparer.

En acceptant les résolutions de l'O.U.A. qui offrent au « peuple sahraoui » le choix entre l'indépendance et le rattachement au Maroc, Hassan II a donné une preuve de bonne volonté à la communauté internationale et contribué à débloquer la situation. En revanche, il a dû faire face, sur le plan intérieur, aux surenchères de l'Union socialiste des forces populaires, qui reproche au texte de l'Organisation africaine de mettre en cause la souveraineté affirmée par Rabat sur les provinces sahraouies. Non sans habileté, le monarque a donc profité de la rupture de la trêve pour menacer de « reprendre sa liberté », faisant ainsi pression sur l'O.U.A. et sur l'ONU.

Le Polisario cherche-t-il simplement à se faire reconnaître par Rabat ou, renonçant à un référendum dont les Marocains affirment qu'il ne peut qu'être défavorable au Front, entend-il, s'il s'empare de Guelta-Zemmour, utiliser son avantage pour couper la ville de Dakhla, reconquérir le Sud et repartir à l'assaut du « mur » protégeant le triangle utile El-Aïoun - Smara - Bou-Craa ? De son côté, Hassan II entend-il obtenir une négociation secrète avec l'Algérie pour déterminer l'avenir de la région et préparer le résultat du référendum, ou bien, compte tenu des difficultés que connaît le Maroc, a-t-il choisi la fuite en avant en espérant tirer profit de la prolongation de la guerre ? C'est de ces deux questions que dépend l'avenir du nord-ouest de l'Afrique et du règlement ébauché pour mettre fin au conflit.

(Lire nos informations page 6.)

• ANGOLA : M. Dos Santos invite la France à « user de son influence » en Afrique australe
• COMORES : M. Ahmed Abdallah s'entretient avec M. Mitterrand de la réinsertion de Mayotte

Le président Mitterrand consacre, ce jeudi 15 octobre, une large part de ses activités aux problèmes africains. Il devait recevoir, en fin de matinée, le président comorien, M. Ahmed Abdallah, avec lequel il s'était déjà entretenu le 5 octobre, puis le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos. Premier chef d'Etat de ce pays à se rendre en France depuis l'indépendance, M. Dos Santos devait être l'hôte à déjeuner du président de la République après leur entretien.

Dans l'interview que nous publions ci-dessous, le président angolais se félicite « des positions très positives de la France sur le problème de la libération des peuples », *et l'invite à* « user de son influence dans la grave crise de l'Afrique australe ». *Il n'exclut pas qu'un règlement en Namibie ait un effet sur la présence de forces cubaines dans son pays.*

Pour sa part, le président Abdallah, dans un entretien avec Philippe Decraene (voir page 42), *dit s'attendre à la réinsertion de Mayotte dans l'ensemble comorien, et n'être nullement opposé, dans ce cas, à la location d'une base militaire à la France.*

« *Quels problèmes comptez-vous aborder dans vos discussions avec les autorités françaises ?*

— Tout d'abord, nous comptons parler des relations bilatérales. Du développement de la coopération économique, commerciale, technique et scientifique. Nous pensons que les conditions politiques sont favorables pour améliorer notre coopération dans le respect de nos principes : non-ingérence, respect de la souveraineté, coopération mutuellement avantageuse. Et cela malgré l'hostilité que nous manifeste une certaine presse française qui fait la propagande de groupes contre-révolutionnaires, de traîtres, liés au régime sud-africain.

— *Dans quels domaines pensez-vous possible de développer la coopération ?*

— Le secteur pétrolier, celui de la construction. Nous coopérons aussi dans le domaine du traitement des eaux, et il y a de bonnes perspectives en ce qui concerne l'agriculture. L'Angola est un pays jeune, avec de grandes possibilités.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

K. contre K.

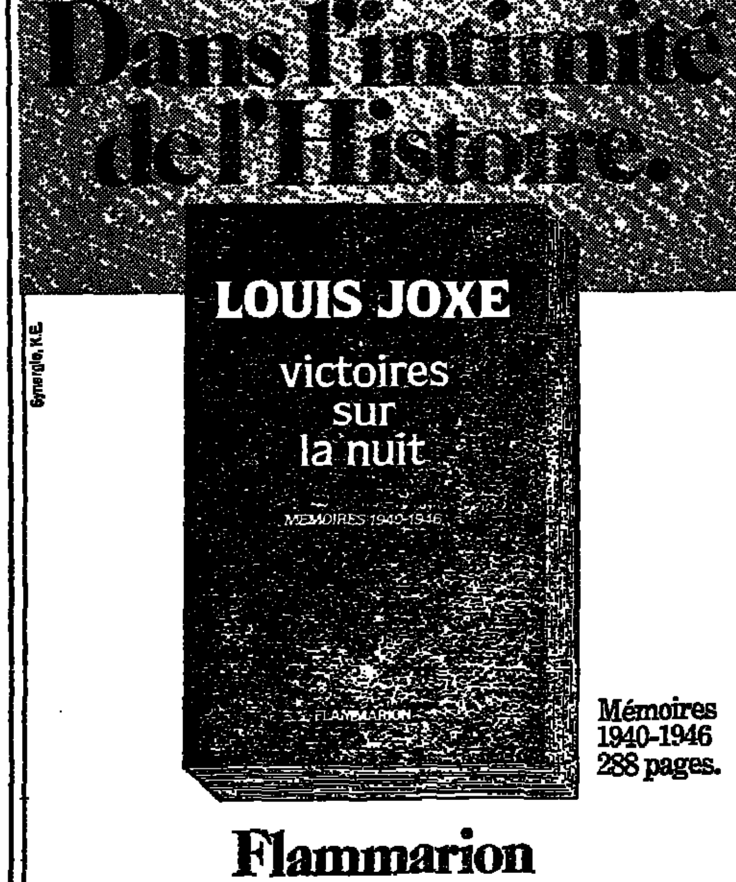
Karpov et Kortchnoï trouveraient, dit-on, l'échiquier sur lequel ils disputent le championnat du monde quelque peu désuet.

L'un et l'autre réclament deux batteries de D.C.A. à la place des tours, deux chars blindés en guise de chevaux, un couple présidentiel pour roi et reine.

Pour ce qui est des fous, Kortchnoï souhaiterait deux dissidents apatrides et Karpov deux agents du K.G.B.

Quant aux pions, qui vont au casse-pipe, chacun les voudrait à l'effigie de l'autre.

JEAN MARTIN.



Les centrales syndicales et le changement

• M. Moynot et Mme Gilles quittent le bureau confédéral de la C.G.T.
• M. Mauroy répond à M. Maire

« Je pousse un cri de colère ; attention, ça commence à aller vraiment mal, il est temps qu'on parle ! », s'est écrié M. Edmond Maire, mercredi 14 octobre, au micro de France-Inter. Cette sortie du secrétaire général de la C.F.D.T. donne le ton de ce qu'on pourrait appeler la naissance d'une contestation au sein des forces de la majorité.

Répondant à ces critiques, M. Pierre Mauroy a déclaré, ce jeudi : *« Je redoute qu'Edmond Maire comprenne mal la réalité de la démarche gouvernementale. »*

Une autre illustration de ce « malaise » est donnée par ce qui vient de se produire à la C.G.T. : M. Jean-Louis Moynot et Mme Christiane Gilles, secrétaires du bureau confédéral, ont démissionné de leurs postes, mercredi 14 octobre, à l'issue d'une réunion du bureau de la centrale.

Dans une déclaration commune, les deux syndicalistes, qui sont membres du P.C., exposent les raisons de leurs désaccords avec le comité confédéral national, réuni les 6 et 7 octobre. Les dirigeants de la centrale, estiment-ils, n'ont pas suivi l'orientation du quarantième congrès, qui visait l'unité, la démocratie, l'indépendance. De plus, ils jugent impossible d'assurer la responsabilité collective du bureau, étant donné les conditions de la préparation du quarante et unième congrès et les conditions de travail de ce bureau.

Ils continueront de s'exprimer, en tant que membres de la commission exécutive, jusqu'aux prochaines assises, en juin 1982.

D'autres militants, à divers niveaux, envisagent de manifester leur désaccord.

La crise qui secoue la C.G.T. depuis deux ans, et qui a rebondi malgré le succès remporté par la gauche, le 10 mai, aboutit donc à un éclat spectaculaire. Il n'y avait jamais eu de démission de cet ordre, au bureau confédéral, si ce n'est, en 1966, celle de M. Pierre Le Brun qui, s'étant rallié au gaullisme avait été accusé de collaboration de classe. Son départ n'avait suscité aucun remous.

Il n'en sera certainement pas de même avec le départ de Mme Gilles et de M. Moynot. En effet, plusieurs autres membres du bureau sont en désaccord avec les positions majoritaires. Il en est également ainsi pour un certain nombre de responsables à des échelons intermédiaires et aussi, de façon déclarée, pour plusieurs dizaines de milliers de militants qui l'ont montré durant la dernière campagne électorale. C'est le cas, par exemple, de ceux qui ont signé la pétition pour l'« union dans les luttes », et de ceux qui ont repris l'appel lancé en février dernier par des militants marseillais.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 37.)

« Gardez-vous à gauche ! »

Dans son discours de Longwy, M. Mitterrand demandait une mobilisation de toutes les énergies pour rendre l'espoir au pays. Implicitement, la requête s'adressait surtout aux forces patronales. « Père, gardez-vous à droite. » Or c'est de la gauche qu'arrive la contestation. M. Maire, qui n'a jamais eu la langue dans sa poche, a choisi cette fois une tribune radiophonique pour lancer une banderille contre le gouvernement après avoir reconnu tout de même les points d'accord. La « base » avait déjà frémi, sans complexe, chez Renault. Voici qu'à la tête de la C.F.D.T., considérée comme la plus proche de Matignon, un langage inattendu dans sa dureté se fait entendre.

M. Maire estime avoir été floué par les décisions prises sur l'énergie nucléaire. Ce n'est pas sans doute qu'il craigne plus qu'un autre l'« accident » grave, mais il voyait sûrement dans une sérieuse remise en cause du programme, l'amorce d'une société plus tournée vers l'épanouissement de l'homme. De même, cherchait-il dans les nationalisations une ouverture sur des droits nouveaux pour les travailleurs. Or il ne voit qu'étatisation.

Un autre responsable de la C.F.D.T., M. Bessay, s'en prend aujourd'hui dans nos colonnes à M. Fiterman.

A la C.G.T., grand remue-ménage également : Mme Gilles et M. Moynot démissionnent du bureau confédéral, en désaccord avec M. Krasucki, tandis que la centrale — comme le P.C. — s'apprête, à l'exemple des Allemands de l'Ouest, à soutenir le mouvement « pacifiste » déploré par M. Mitterrand.

Tout ce tohu-bohu ne doit tout de même pas être interprété comme la page définitivement tournée sur « l'état de grâce ». On l'a déjà tué tellement de fois !...

Ce qui est vrai, c'est que l'on ne passe pas brusquement d'un style de gouvernement à un autre sans bavures, qu'il y a toujours une marge entre promesses et réalisation. Changer de société, c'est autre chose que changer de gouvernement. Il faut compter avec la pesanteur des mentalités et des comportements.

La Grèce face aux changements

Quelque six millions huit cent mille électeurs grecs doivent désigner, dimanche 18 octobre, leur nouvelle Chambre des députés, ainsi que les trente-quatre représentants à l'Assemblée européenne.

La campagne électorale a été l'occasion de vifs débats entre les deux plus grandes formations : la Nouvelle démocratie, conduite par M. Rallis, premier ministre sortant, et le parti socialiste panhellénique (PASOK) de M. Andréas Papandréou, auquel les derniers sondages accordent des chances de l'emporter.

(Nous commençons en page 5 la publication d'une enquête de notre envoyé spécial Bernard Brigouleix.)

LE BICENTENAIRE DE YORKTOWN ET LA RENCONTRE MITTERRAND-REAGAN

Affinités à rebours

M. Mitterrand s'envolera, samedi après-midi 17 octobre, pour les Etats-Unis où il coprésidera les cérémonies marquant le bicentenaire de la bataille de Yorktown.

Dimanche, M. Mitterrand recevra M. Reagan à déjeuner sur la frégate « De Grasse ». Le soir, il sera l'hôte à dîner du président américain, avec lequel il aura eu des entretiens au cours de la journée.

Lundi prochain, M. Mitterrand se rendra en visite officielle à Mexico, d'où il gagnera Cancun pour participer à la conférence sur les rapports Nord-Sud qui s'ouvrira le jeudi 22 octobre.

par ALAIN CLÉMENT

Entre les Etats-Unis et la France, le courant ne passe que par intervalles heureux. Les court-circuits sont fréquents et souvent durables. Comment expliquer que, depuis deux siècles qu'ils se connaissent et s'entraident aux moments les plus périlleux de leur histoire, une relation suivie et sans à-coups n'a pu s'établir ? D'où vient, de part et d'autre, cette disposition au procès d'intention, à la crispation sur le quant-à-soi, à l'escalade polémique ? « *Aucun autre pays que la France n'entretient avec les Etats-Unis un discours aussi chargé d'éclats en puissance* (1) ». En un sens, il y a bien « relations privilégiées ». Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Italie, entre autres, n'ont à ce point le don de provoquer la susceptibilité américaine. Pour ceux-là, les désaccords, quand ils surgissent, restent des désaccords, alors qu'avec la France la moindre controverse risque de dégénérer en confrontation métaphysique.

Le nœud de ces affinités à rebours est sans doute à chercher du côté de l'événement, qui, sur les deux rives de l'Atlantique, a constitué le phénomène fondateur de la conscience moderne, à savoir la révolution. Dans les livres d'histoire américains, les mots « révolution » et « guerre d'Indépendance » sont pratiquement interchangeables.

L'indépendance une fois acquise, le mouvement qu'elle avait inspiré se dissipe comme par enchantement. Chacun rentre dans ses foyers et s'y consacre à ses intérêts particuliers. La Révolution française, qui succède dans le temps à l'américaine (la paix est signée en 1783), est davantage un coup d'envoi engendrant, de rebondissements en répercussions, d'autres révolutions, en France et au-dehors, repoussant sans fin ses objectifs jusqu'à se retrouver patronner la « révolution permanente ». Entre ces deux grands tournants de l'histoire occidentale, il y a non pas incompatibilité absolue, mais tension et compétition. Aucun des deux n'accepte l'autre pour ce qu'elle veut se donner : un nouveau départ du genre humain.

(Lire la suite page 2.)

(1) Alain Clément, « Révolution contre révolution », revue *le Débat*, mai 1980.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION MOINOT

Indépendance et service public

En nombre encore limité, mais la photocopie est aussi devenue un média, le rapport de la commission présidée par M. Pierre Moinot a été remis aux premiers « intéressés » de l'audio-visuel : présidents de chaînes, représentants syndicaux, parlementaires, etc. (*le Monde* du 15 octobre). Chacun s'est plongé dans les cent vingt-neuf pages de cet incunable y cherchant, qui des motifs d'étonnement, des solutions-miracles, qui des motifs de frayeur. A peine lu, sinon bien lu, le rapport Moinot ne fait plus l'unanimité.

Mais, prenons-le pour ce qu'il est. Si l'enjeu dont il est porteur lui a acquis une célébrité certaine, ce rapport n'est qu'un rapport, comme il en a existé maints et maints sous l'ancien gouvernement, comme on en trouve déjà plusieurs sous les auspices du nouveau. Le rapport Moinot, dont le premier destinataire est le premier ministre — son commanditaire — sera discuté. Tenant ou ne tenant pas compte de ses recommandations, les services du premier ministre élaboreront, et élaborent déjà, un projet de loi qui sera soumis au Parlement. Le Parlement (en fait l'Assemblée nationale) en fera ce qu'il souhaite avec la liberté qu'on sait.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 24 et le rapport de la commission Moinot en pages 24 et 25.)

Un « Pléiade », un essai une biographie

VOYAGE AU BOUT DE CÉLINE

Lire pages 20 et 21 dans « le Monde des livres » les articles de Jacqueline PIATIER et Raphaël SORIN.

Le Monde

idées

FRANCE, EUROPE, ÉTATS-UNIS

M. François Mitterrand se rend vendredi et pour trois jours aux États-Unis. Alain Clément expose les curieux rapports, plus souvent difficiles qu'harmonieux, qui existent entre Paris et Washington. Il faut remonter à la guerre d'Indépendance et à la Révolution française pour expliquer ce phénomène. Klaus Harpprecht note à propos des pèlerinages à Washington que bien des « états d'âme » américains ont été enregistrés sur le chapitre de l'Europe. Il faudrait, selon lui, que les États-Unis se persuadent définitivement qu'ils ont intérêt à ce que l'Europe reprenne confiance en elle-même. Quant à Vladimir Caller, il regrette, non sans véhémence, qu'un gouvernement de gauche aligne ses positions sur celles de l'atlantisme orthodoxe.

Affinités à rebours

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui les historiens américains se penchent gravement sur le contenu révolutionnaire d'une guerre qui, sans le savoir, par défaut plus que par dessein, inventa la guerre de partisans, avec son cortège d'improvisations et d'arbitraire. Mais cette « résistance » fut en même temps une restauration. Il s'agissait de recouvrer par les armes les libertés contestées par le gouvernement de sa Majesté, sans savoir très bien ce qu'on en ferait. A vrai dire, la Constitution élaborée durant l'été de 1787, ratifiée en 1789 par le suffrage des Etats, mettait fin à une sorte d'anarchie. La révolution n'accoucha pas d'un régime politique. Il fallut la volonté de quelques hommes pour redresser à froid la situation et concevoir un schéma directeur pour la jeune République en mal de gouvernement.

La Constitution rédigée à Philadelphie ne fut pas adoptée dans l'enthousiasme. Ce n'est que peu à peu qu'elle recueillit la ferveur des citoyens, qui n'avaient pas d'autre objet sur lequel se porter. Elle s'imposa comme instrument de conservation d'une nation en quête de symboles. Elle a rempli sa mission puisqu'elle est de nos jours célébrée comme « la plus vieille Constitution écrite du monde ». Ses principes la devancent même de quelques siècles, puisque les commentateurs en font remonter certains à la *Magna Carta* obtenue en Angleterre du roi John en 1215 par ses barons révoltés (2). Le culte des institutions est aux Etats-Unis inséparable du culte des ancêtres.

Une bonne conscience agressive

A l'inverse, la Révolution française vient juste d'être « terminée », si l'on en croit le titre de l'essai de François Furet (3). La prise de la Bastille, premier maillon d'une chaîne d'événements considérables, coïncide avec la ratification de la Constitution américaine, et donc la liquidation de toute tentation aventuriste. Depuis ce point d'origine, les deux révolutions se disputent tacitement la suprématie intellectuelle et morale, les descendants de chacune d'elles rivalisant d'une bonne conscience agressive, tantôt dynamique, tantôt frileuse et jalouse.

Pour la majorité des Français « éclairés », le contraste est patent entre la richesse fabuleuse des Etats-Unis et la relative « pauvreté » de leur système de gouvernement. Pour la majorité des Américains « *enlightened* », les charmes de la France sont obscurcis par une vie politique discontinue et prétentieuse.

L'héritage des deux révolutions pèse lourdement sur le présent, même lorsqu'il est voilé par l'euphorie éphémère des rapports entre Washington et Paris. C'est lui qui anime la sourde concurrence que se font les Etats-Unis et la France pour un leadership d'autant plus allégorique que la prépondérance économique et politique des Etats-Unis règle le problème sur le plan de la pure puissance. Reste... tout le reste, c'est-à-dire l'abstraction passionnelle, l'acharnement de la différence, le choc des « messages ».

L'influence de chaque révolution sur le pays qui lui a donné le jour se manifeste par l'unité qu'elle réalise. Là aussi, la disparité entre les deux révolutions est confondante. Aux Etats-Unis, malgré les variétés ethniques et les divisions de classes, le peuple est un.

On peut certes imaginer des retouches et des améliorations à l'édifice social, mais, foncièrement, l'Amérique est bien comme elle est. C'est dans ce sentiment d'immutabilité qu'il faut sans doute chercher la raison de l'échec du socialisme aux Etats-Unis. On en a avancé bien d'autres, mais aucune ne peut être aussi forte que celle-ci : la satisfaction de l'environnement immédiat, le « sans réplique » du fait brut d'une collectivité concordant avec elle-même en dépit de toutes les violences et de toutes les crises.

L'Amérique célèbre sa cohésion par tout un rituel civique alors qu'elle a brutalement chassé les Indiens, persécuté durant la guerre d'indépendance des « loyalistes » fidèles à la mère-patrie (plus nombreux en proportion que nos émigrés) et qu'elle s'est elle-même coupée en deux par la guerre de Sécession. Ces drames et ces déchirements ne l'ont pas empêchée de se considérer comme « d'un seul tenant », de même que les voyantes inégalités qu'elle connaît ne la retiennent pas d'exalter silencieusement un « consensus » social qui ne rencontre guère, il est vrai, d'opposition articulée.

C'est que, derrière l'unité, comme ferment et ciment du pacte social, il y a l'idée d'être une nation d'exception (ce qui ne signifie pas forcément exemplaire), non seulement puissante et remarquable mais encore, en vertu d'une élection secrète, incomparable. La religion de l'Amérique, c'est l'Amérique elle-même, avec tout ce qu'elle traîne derrière elle d'inachevé et d'incongru, d'empêtré et de dissolu, d'étriqué et de débridé, d'irrésistible et de désolant. Elle est à son aise dans le fatras qu'elle compose et sur lequel elle projette le « rêve » de ses accomplissements à venir.

La Révolution française, elle, a partagé la France, et si elle est enfin « entrée dans les mœurs », ce n'est pas au point d'avoir sécrété une « idéologie française » qui fasse l'unanimité, ainsi qu'en témoignent les réactions au livre de B.-H. Lévy.

On peut se demander ce qu'il advient du « défi français » à la révolution américaine une fois la française absorbée dans la continuité de devenir national.

On a déjà constaté que, depuis la guerre, la tendance à l'antiaméricanisme était passée de droite à gauche. Une critique radicale de l'« impérialisme » américain a pris la relève d'une aversion de style conservateur pour le « matérialisme » d'outre-Atlantique, dont les champions d'hier sont aujourd'hui les piliers d'un « atlantisme » conséquent. La gauche ne regrette peut-être qu'à moitié l'affection qu'elle avait investie dans la « patrie du progrès ». Celle-ci, entre temps, a profité de la consommation de masses pour infiltrer la planète. C'est devenu un lieu commun d'observer que « jean » et rock ont conquis le marché de la jeunesse même là où l'économie de marché a été bannie. Ils deviennent les accessoires d'une libération personnelle, les signes d'une réappropriation des moyens d'épanouissement. L'Amérique n'a plus besoin de conquérir ou de convaincre : elle déteint.

Dans l'ensemble, les Etats-Unis sont sans doute mieux compris aujourd'hui qu'il y a vingt ans (4). Sont-ils mieux connus pour autant ? Le voyageur le plus attentif ne découvre jamais qu'un petit pan de la réalité. Lui échappe presque totalement — sauf s'il a sur place l'expérience du travail — ce qui donne souffle et structure à la communauté américaine : cette immense confiance, non dans l'avenir mais dans le présent — en dépit de la menace constante d'agression criminelle, — qui dérive d'une récapitulation harmonisante du passé.

Sous cet aspect, il se pourrait bien que la révolution américaine, si peu révolutionnaire qu'elle ait été, si « domestique » dans son absence de programme extérieur, se révèle à l'épreuve plus durable, plus irréversible dans sa modestie même, que la Révolution française, usée par ses relances perpétuelles, fatiguée par deux cents ans d'effort pour s'intégrer au patrimoine national. L'horizon occidental reculera-t-il un jour jusqu'à la ligne bleue des Rocheuses ?

ALAIN CLÉMENT.

(2) Cf. A. E. Dick Howard, *The Road from Runnymede*, The University Press of Virginia, Charlottesville, 1968.

(3) François Furet, *La Révolution française est terminée*, in *Penser la Révolution française*, Gallimard, 1978.

(4) Sur ce chapitre, et sur beaucoup d'autres, on se reportera à l'œuvre de J.-B. Duroselle, *la France et les Etats-Unis des origines à nos jours*, Le Seuil, 1976.

RECTIFICATIF. — Dans l'article de Paul Balta « Conquérants et visionnaires », publié dans la page « Idées » sur le thème Islam - Occident (*le Monde* du 14 octobre), il fallait lire : « *Les Arabes anté-islamiques* » et non « *anti-islamiques* ». De même, Bonaparte et les saint-simoniens « *ont donné un coup d'aiguillon à l'Egypte moderne* » et non « *un coup vigoureux* ».

L'indispensable « division du travail »

par KLAUS HARPPRECHT (*)

LA tradition le voulait ainsi. A peine un nouveau président américain avait-il pris ses fonctions que les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères des Etats d'Europe occidentale se mettaient en route pour Washington afin de sonder l'opinion de la nouvelle équipe au pouvoir sur le cours des affaires mondiales. Les protestations d'harmonie, d'identité de vues et de bonne volonté mutuelle dont ces pèlerinages fournissent l'occasion ont un caractère rituel, en même temps qu'elles reflètent la pieuse disposition des pèlerins à recevoir la bénédiction de la plus haute autorité séculière de la chrétienté.

En réalité, cette course aux faveurs du grand frère s'est un peu ralentie ces dernières années, à mesure que s'accroissait la coordination entre les capitales européennes et, spécialement, entre Paris et Bonn. Cependant, les plus petites divergences entre elles sont soigneusement relevées et commentées de temps à autre par la presse américaine avec un mélange de satisfaction et d'inquiétude.

Tous les dirigeants américains louent l'œuvre d'intégration européenne et se félicitent de la réconciliation franco-allemande. Leur sincérité n'est pas en doute. Pourtant, il y a lieu de faire la différence entre les sympathies de principe et les intérêts réels de certains cercles américains. Plus d'un ami transatlantique de l'unité européenne note avec surprise que l'unification politique du Vieux Continent encourage une certaine indépendance d'esprit. L'entente franco-allemande n'est pas toujours condidérée sans méfiance.

Il est probable que le président Reagan n'a pas conscience de ces problèmes. Son ministre des affaires étrangères, le général Haig, s'intéresse au « renforcement de l'Occident ». Il n'a pas tellement réfléchi, en public du moins, à ce qu'impliquait l'interpénétration politique croissante de l'union européenne. Ce qui lui importe avant tout, c'est que ses plans stratégiques tiennent debout. On ferait bien toutefois de regarder de très près pour voir si dans son entourage ne se manifeste pas à nouveau l'influence de cette tendance qu'incarna superbement Henry Kissinger. Le professeur et ses disciples montrèrent, face à l'unité européenne, une réserve qu'on ne pourrait pas toujours dire positive ; et cela en dépit de cette Année de l'Europe qui fut proclamée pour la galerie et sans consulter les intéressés.

Devenir le second pilier de l'alliance

Sa conception de l'Europe est, pour l'essentiel, celle du dix-neuvième siècle : elle s'inspire plus du « concert européen » cher à Bismarck que des idées de Metternich. C'est contre ce cynisme pubertaire dans les relations des Etats-Unis avec leurs alliés, indigne du niveau intellectuel de Kissinger, que des Américains avisés comme George Ball n'ont cessé de mettre en garde.

Ils savent très bien, en effet, ce que les Européens ne saisissent eux-mêmes que timidement, à savoir qu'une Europe *autonome et unie*, ancrée dans l'entente franco-allemande, serait, peut-être, pour les *Etats-Unis un partenaire difficile* mais sûrement, *à long terme, un* meilleur partenaire de l'alliance atlantique. Ball, qui dirigea en fait le département d'Etat à l'époque Kennedy-Johnson, écrit dans la dernière livraison de *Foreign Affairs* que « *l'impuissance des nations européennes à s'organiser elles-mêmes à l'échelle du monde moderne est le facteur dominant de la faiblesse de l'alliance, car il en résulte un déséquilibre malsain* [entre les Etats-Unis et leurs alliés], *qui ronge les relations de respect mutuel* ».

A l'opposé de Kissinger et de ses émules, ce témoin perspicace de l'histoire de l'après-guerre ne voit pas, dans le rapprochement étroit des Européens, le danger d'une neutralisation presque automatique ou, comme on dit si souvent, et bien à tort, d'une « finlandisation ».

Ball n'est pas non plus hanté hystériquement par la peur d'une initiative européenne au Proche-Orient, peur qui est devenue ici et là en Amérique la source d'une attitude de plus en plus négative envers l'union européenne. Peut-être sait-il mieux que d'autres que ce sont justement des hommes politiques européens qui, bien avant les accords de Camp David, encouragèrent le président Sadate mais aussi les dirigeants israéliens à leur audacieux pari sur la paix.

Ainsi l'action européenne et l'action américaine ne se sont-elles pas contrariées : elles se sont bien plutôt complétées fructueusement. Ce qui pourrait s'appliquer également à l'alliance atlantique si l'Europe occidentale, par l'organisation de ses forces militaires, devenait enfin le *second pilier porteur de cette* alliance. L'intérêt qu'a l'Amérique dans la stabilité et la solidité de l'Europe recommande de toute évidence que son partenaire européen prenne de plus en plus confiance en lui-même, afin d'alléger le poids pesant sur la « superpuissance » et de promouvoir une division du travail qui s'avère impérieusement nécessaire, ainsi qu'en témoignent, entre autres, l'Amérique latine et l'Afrique.

De leur côté, les Européens ont toutes les raisons de garantir par leur unification un maximum de continuité dans l'alliance : les zigzags politiques américains de Nixon à Ford et à Carter, le brusque changement de cap incarné par Reagan, devraient leur conseiller d'assurer leurs fondements aussi vite que possible. Quand le géant américain se retourne sur sa couche, l'effroi fait tomber du lit les Européens. Ce qui trahit une sorte de solidarité ou plutôt de faiblesse, qui n'a que trop duré.

(*) Ecrivain allemand.

La quadrilatérale ?

par VLADIMIR CALLER (*)

L'EUPHORIE consécutive à la victoire électorale de la gauche et aux mesures réformistes du pouvoir risque de laisser inaperçue la mise en œuvre d'un projet gouvernemental de politique étrangère particulièrement réactionnaire et dont les conséquences pèseront lourdement sur le devenir des luttes politiques partout dans le monde.

La gauche, s'apprête à cautionner par son prestige et ses audiences la stratégie la plus agressive que l'impérialisme américain ait imaginée dans l'après-guerre.

L'Europe à l'heure de Mitterrand nous montre, en effet, une situation bien particulière. On peut même dire que la vague de mobilisation populaire qui se refuse au diktat de la politique de chantage et de *big business* du militarisme reaganien constitue un fait politique sans précédent par sa spontanéité et son ampleur. Pour une fois la résistance à l'arrogance américaine échappe aux manipulations des partis ou des administrations. De l'Allemagne aux pays nordiques et de l'Angleterre à l'Espagne, les jeunes, les travailleurs, les femmes font de la lutte pour la paix une sorte d'autogestion inédite. Jamais, jusqu'ici, une stratégie impérialiste fut si impopulaire en Europe.

La victoire de la gauche en France est ressentie comme la réponse populaire et internationale à une autre élection précédente : celle de Reagan.

Pourtant, très vite, au sommet de l' « état de grâce », l'escalade atlantiste commence. Le président français manifeste son appui à l'installation des fusées atomiques américaines en Europe. Il intervient ensuite auprès de l'Internationale socialiste à Bonn pour mettre son poids dans la balance contre la gauche du P.S.D. et les tendances sociodémocrates qui résistent aux pressions du général Haig. A Bonn, M. Genscher utilise, avec succès, les positions françaises pour attaquer Willy Brandt.

Le rapprochement en politique militaire est si grand que, à la fin du sommet d'Ottawa, un journal (1) écrit, à juste titre, qu'il faut remonter loin dans l'histoire pour trouver tant d'harmonie entre Washington, Paris et Londres. Ce n'est pas Reagan qui va le démentir puisqu'il déclare au *New York Times* : « *M. Mitterrand a parlé comme moi.* » Quant à Mme Thatcher, elle ne perd pas l'occasion de dénoncer violemment l'opposition des travaillistes à sa politique extérieure et regrette qu'ils n'aient pas l'ardeur d'engagement atlantiste du dirigeant français.

Ardeur atlantiste qui, selon M. Cheysson, n'est pas seulement compatible avec l'ardeur socialiste, mais, au contraire, découle d'elle, parce que « *autant les idéaux socialistes que ceux de l'alliance atlantique défendent les valeurs essentielles de l'homme* ». Pour ceux qui, du Vietnam jusqu'à la Namibie, ont expérimenté les « valeurs essentielles » de l'atlantisme, les déclarations du ministre français doivent avoir une connotation étrange.

Un objet de croisade

Ce qui nous frappe le plus dans la nouvelle diplomatie française, c'est que cet atlantisme retrouvé devient même un objet de croisade. On ne peut comprendre autrement les efforts de M. Mitterrand pour contrecarrer les initiatives de M. Brandt ou les reproches de M. Cheysson aux accords unanimes du congrès des travaillistes britanniques rejetant les orientations militaristes des partisans de la guerre froide.

Il serait enfantin de nier que sur le tiers-monde existent des différences importantes avec l'orientation de Washington. De même qu'il serait illusoire de chercher dans l'idéologie officielle française — et surtout dans sa pratique — une quelconque position en faveur de la libération réelle des populations périphériques. « Aider le tiers-monde c'est s'aider soi-même » est une formulation dont la teinte philanthropique cache difficilement l'objectif de faire du monde sous-développé une réserve de débouchés pour les pays industriels. Afin d'y parvenir, il faudra évidemment favoriser une certaine croissance, bref, moderniser ces pays. Le contraste entre Paris et Washington est dans la manière : ici, on écrase le tiers-monde, là, on le domestique. Le dénominateur commun reste : attacher son destin aux mêmes « valeurs » que celles que M. Cheysson attribue à l'alliance atlantique.

Loin de nous l'intention de diminuer la signification positive du geste franco-mexicain envers le Salvador. Mais les choses ne sont pas si simples, et la modération de la réaction américaine ne trompe personne. Derrière le geste spectaculaire il y a des motivations bien moins innocentes. La grande bourgeoisie mexicaine pense qu'il est urgent de favoriser un accord politique qui puisse la protéger d'une contagion prévisible chez ses populations paysannes misérables.

Les rêves de la trilatérale restent toujours actuels. La politique internationale de la diplomatie française peut même leur offrir ce qu'ils n'ont jamais eu : une composante prestigieuse et populaire. Voilà qui justifie que la gauche, en France et ailleurs, passe de l'état de grâce à l'état d'alerte.

(*) Journaliste péruvien.

(1) *Le Monde* du 28 juillet 1981.

isa
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

Jeunes cadres, jeunes diplômés,
vous désirez accéder rapidement à des postes de dirigeants nécessitant la maîtrise de l'ensemble des disciplines touchant à la gestion des entreprises,

L'I.S.A. peut vous aider
• par un programme de formation approfondie à la gestion, comparable à celui des meilleurs MBA internationaux, et par un entraînement intensif de 18 mois à la prise de décision,
• par son corps professoral permanent hautement qualifié,
• par de larges possibilités d'échanges avec plusieurs business schools étrangères parmi les meilleures.

Date limite
de dépôt des candidatures pour la première session d'admission en vue de la rentrée de septembre 1982 : lundi 30 novembre 1981.

Réunions d'information avec d'anciens I.S.A. à :
JOUY-EN-JOSAS - samedi 24 oct. - 10h - sur le campus ISA
PARIS - jeudi 29 oct. - 18h30 - Sofitel Bourbon - 32, rue St-Dominique (7e)
MARSEILLE - jeudi 22 oct. - 18h30 - Frantel - rue Neuve St-Martin
STRASBOURG - jeudi 22 oct. - 18h30 - Holiday Inn - 20, pl. de Bordeaux
LYON - mardi 27 oct. - 18h30 - Sofitel - 20, quai Gailleton
BORDEAUX - mardi 27 oct. - 18h30 - Frantel - rue Georges Bonnac

INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS - TÉL. LIGNE DIRECTE (3) 956.43.61 OU (3) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476, 482.
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES (HEC-ISA-CFC).
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour recevoir, sans engagement, une documentation retournez-nous ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessus.
Nom
Rue N°
Code postal Ville
Diplômes
Expérience professionnelle

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE QUAI D'ORSAY ET LE « CHANGEMENT »

Le plus vaste mouvement diplomatique depuis la libération

Le conseil des ministres du mercredi 14 octobre a arrêté un mouvement diplomatique d'une grande ampleur. Portant sur une cinquantaine de postes, il est le plus étendu depuis la Libération. Il est surtout marqué par la nomination à plusieurs postes importants de personnalités n'appartenant pas à la carrière diplomatique. « Notre remaniement se caractérise *par une volonté d'ouverture du ministère* des relations extérieures. Il a été fait appel à des hommes de grande expérience provenant d'autres secteurs », a déclaré M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, à l'issue du conseil.

Selon l'usage, la plupart de ces nominations ne seront officiellement annoncées qu'une fois que les gouvernements étrangers, auprès desquels les nouveaux ambassadeurs seront accrédités, auront donné leur agrément. Seules ont été annoncées mercredi certaines des nominations qui n'exigent aucun agrément.

M. Francis Gutmann, directeur général de la Croix-Rouge, est nommé secrétaire général du Quai d'Orsay. Il succède à M. Bruno de Leusse, atteint en août par la limite d'âge. M. Gutmann aura comme secrétaire général adjoint M. Jacques Martin, ancien ambassadeur à Belgrade, *conseiller* diplomatique du gouvernement. M. Jacques Viot, qui fut directeur du cabinet du précédent ministre, M. François-Poncet, est nommé inspecteur *général des postes diplomatiques* et consulaires. M. Jean-Pierre Cabouat, jusqu'à présent chef du service de presse et d'information du Quai d'Orsay, est nommé *directeur du* personnel, en remplacement de M. Dominique Charpy. Au nombre de ses successeurs possibles figure M. Alain Delammet, premier conseiller au Caire, mais la décision n'est pas prise.

Le conseil des ministres a enfin décidé d'élever à la dignité d'ambassadeur de France M. Jean-Daniel Jurgensen, ambassadeur aux Pays-Bas.

Parmi les nominations non annoncées mais certaines, citons celle de M. Gilles Martinet, journaliste, député européen, membre du comité directeur du P.S., comme ambassadeur à Rome, en remplacement de M. Jacques Senard, qui n'occupe ce poste que depuis sept mois.

M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D. G. de la régie Renault, succédera à M. de Laboulaye comme ambassadeur à Washington. Celui-ci atteindra l'âge de la retraite l'an prochain (*le Monde* du 22 août). Il est probable que la nomination officielle de M. Vernier-Palliez n'interviendra qu'après le 24 décembre, date de la fin de son mandat à *la tête de la* Régie. Il est prévu que (comme M. Gutmann), il aura pour adjoint un diplomate de haut rang, mais une des personnalités pressenties s'est *récusée*.

Rappelons que M. Guy Georgy, ancien ambassadeur à Téhéran, sera nommé ambassadeur à Alger, à la place de M. Jean-Marie Merillon, après la prochaine visite en Algérie du président Mitterrand.

M. Henri Froment-Meurice, *actuellement* ambassadeur à Moscou, sera nommé à Bonn. Son poste a été proposé à M. Jean-rait refusé et il se peut que Pierre Brunet, mais celui-ci au-M. Claude Arnaud, représentant permanent à l'OTAN, soit nommé à Moscou. M. Paul-Marc Henry, détaché depuis vingt ans à l'ONU, puis à l'O.C.D.E., succèdera, à Beyrouth, à Louis Delamare, *victime d'un attentat*, le 4 septembre. M. Luc de la Barre de Nanteuil, représentera la France à l'O.N.U. et il est probable que M. Jacques Leprette, *qui occupe, actuellement, ce poste*, le *remplacera* à Bruxelles comme représentant permanent auprès des communautés.

M. Philippe Richer, ancien ambassadeur à Hanoï, *rappelé*, semble-t-il, après un différend avec son ministre sur la politique à suivre au Vietnam, et en poste depuis cinq ans, sera nommé ambassadeur à l'OTAN, où il succèdera à M. Claude Arnaud. Enfin, il reste possible que M. René Rémond, universitaire, soit nommé ambassadeur auprès du Vatican, en remplacement de M. Louis Dauge.

Grincements de dents

Parmi les rumeurs qui circulent dans les couloirs du Quai d'Orsay citons aussi la nomination de M. Emile Cazimajou, ambassadeur à Ankara, comme ambassadeur à Abidjan en remplacement de M. Michel Dupuch, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; celle de M. Paul Depis, actuellement chargé du conflit israélo-arabe à l'administratio ncentrale, comme ambassadeur en Irak. M. Stéphane Hessel, récemment élevé à la dignité d'ambassadeur de France, représentant de la France auprès des organisations internationales à *Genève, se verrait* confier d'importantes responsabilités à Paris.

L'annonce de ce mouvement a provoqué quelques grincements de *dents* au Quai d'Orsay où le personnel de carrière déplore la part trop belle faite aux non-diplomates. Dès son arrivée au Quai d'Orsay, M. Cheysson indiqua qu'il ferait appel aux concours extérieurs, notamment pour le secrétariat général (*le Monde* du 22 août). Quant le bruit courut que M. Martinet serait nommé à Rome, l'association des anciens de l'ENA, le « gratin » du ministère, fit savoir au ministre que si elle jugeait tout à fait normal que la « carrière » soit plus ouverte encore faudrait-il qu'une certaine mesure soit observée et surtout que les « bons postes » ne soient pas systématiquement pourvus au « tour extérieur ».

Une dizaine de postes seraient attribués à des non-diplomates. Quatre ou cinq au moins sont des postes importants ou agréables, ou l'un et l'autre à la fois : celui de Washington (la plus importante de toutes les ambassades) et les deux ambassades de Rome, à quoi il faut ajouter l'ambassade auprès de l'UNESCO donnée à *Mme Jacqueline Baudrier pour* la convaincre d'abandonner le fauteuil de P.-D.G. de Radio-France.

Enfin, le poste de secrétaire général est le plus élevé dans la hiérarchie des fonctionnaires du ministère. Il est d'ailleurs possible que le « tour extérieur » ne touche pas que les sommets. Le bruit court qu'un non-diplomate *serait nommé directeur d'Amérique*, poste vacant depuis la nomination de M. Cuvillier au Caire.

Le poste de secrétaire général, créé en 1915 et dont le titulaire « *exerce la haute direction de tous les services* », a toujours été occupé par un diplomate de carrière ou un haut fonctionnaire intégré aux affaires étrangères et ayant l'expérience des *fonctions* d'ambassadeur. Même si M. Gutmann a été chargé de mission au Quai d'Orsay il y a vingt-quatre ans, il avait perdu le contact. *Aussi il a été jugé utile* de créer de toutes pièces un poste de secrétaire général adjoint et de le confier à un vieux routier de la diplomatie, M. Jacques Martin.

De cette nouvelle *hiérarchie*, on peut conclure que le nouveau secrétaire général, ami de M. Cheysson de longue date, jouera auprès de lui un rôle d'*assistant plus politique* que diplomatique et administratif.

Remarquons d'ailleurs que dans la précédente organisation du gouvernement les relations extérieures *étaient assurées par deux* ministres (affaires étrangères et corporation), et deux secrétaires d'Etat (un pour l'Europe, l'autre pour tout ce que le ministre ne *pouvait faire*), alors que dans le gouvernement Mauroy, trois personnes seulement, MM. Cheysson, Chandernagor (Europe) et J.-P. Cot (coopération et développement) couvraient jusqu'ici le même champ d'activité.

La nomination d'un secrétaire général politique comble donc un vide et M. Gutmann sera sans doute chargé de faire tout ce que M. Cheysson ne peut faire.

MAURICE DELARUE.

M. FRANCIS GUTMANN : une double carrière

M. Francis Gutmann a surtout fait carrière dans le secteur privé, mais a cependant une connaissance du quai d'Orsay « de l'intérieur ». Né à Paris en 1930, il a fait des études d'économie et de droit avant de devenir chargé de mission au quai d'Orsay de 1951 à 1957. Il fut à cette époque membre de la délégation française au Conseil économique et social des Nations unies et à la délégation française qui négocia le traité du Marché commun.

En 1957, il quitte l'administration pour le groupe Pechiney. Il est notamment secrétaire général de la Société Pechiney, secrtaire général de FRIA (qui exploite la bauxite de Guinée), président d'ALUCAM, directeur de la branche chimie de P.U.K., P.-D.G. de la Société des produits chimiques Ugine-Kuhlmann, membre du comité directeur de P.U.K chargé des affaires sociales, président de FRIALCO et cive-président de FRAIGUIA. Pendant toute cette période il voyage beaucoup en Afrique et il aurait été fréquemment en contact avec M. Cheysson, chargé du tiers-monde à la Commission de Bruxelles. En 1978, il fut candidat « jobertiste » en Seine-Maritime contre M. Colombier (U.D.F., adjoint au maire de Rouen, M. Lecanuet), qui fut élu.

En avril 1980, M. Gutmann est nommé directeur général de la Croix-Rouge française que préside M. Jean-Marie Soutou, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay. Il est très vraisemblable que cette relation explique aussi la nouvelle orientation de sa carrière.

M. François Gutmann est neveu par alliance du général de Gaulle. . Il a épousé en 1964 Chantal de Gaulle, fille de Pierre de Gaulle, qui fut président du Conseil municipal de Paris.

M. JACQUES MARTIN
secrétaire général adjoint

M. Jacques Martin, né en 1922, ancien élève de l'ENA, a été en poste à Varsovie, Washington et Belgrade, où il a été ambassadeur, de 1977 à 1979. Il a aussi occupé diverses fonctions à l'administration centrale, où il a été notamment chargé des affaires scientifiques. De 1970 à 1977, il a été secrétaire général adjoint de la défense nationale. Conseiller diplomatique du gouvernement depuis 1980, il était chargé de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

M. JACQUES VIOT
inspecteur des postes diplomatiques

M. Jacques Viot, né en 1921, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA, a été notamment en poste à Londres et Rabat et conseiller technique au cabinet de M. Couve de Murville. Directeur du personnel, puis ambassadeur à Ottawa en 1972, il fut ensuite inspecteur général des postes, fonction qu'il retrouve aujourd'hui après avoir dirigé pendant trois ans le cabinet du ministre, M. François-Poncet.

M. J.-P. CABOUAT
directeur du personnel

M. Jean-Pierre Cabouat, né en 1921 a été notamment en poste à Gênes, Prague, Bruxelles, à la représentation auprès des Communautés, à Washington ainsi qu'à l'administration centrale. Il a été ambassadeur à Tripoli, de 1975 à 1979 et dirigeait le service d'information et de presse depuis mai 1979. Dans cette dernière fonction son affabilité, ses connaissances, la clarté de ses exposés, lui valurent de nombreux amis parmi les journalistes.

M. J.D. JURGENSEN
ambassadeur de France

M. Jean-Daniel Jurgensen, né en 1917, passa le concours d'entrée aux affaires étrangères en juillet 1943, mais sa nomination fut aussitôt annulée par Vichy. Député en 1944 et 1945, il rentra ensuite aux affaires étrangères, où il occupa de nombreux postes à l'administration centrale ainsi qu'à New-York (ONU). Représentant permanent adjoint à l'OTAN (1959), directeur d'Amérique (1964), directeur adjoint des affaires politiques (1969), il fut ensuite ambassadeur à New-Delhi (1972) puis à La Haye (1980).

● *M. Evan Galbraith ambassadeur en France.* — Le président Reagan a annoncé, mercredi 14 octobre, la nomination de M. Evan Galbraith, un banquier âgé de cinquante-trois ans, comme ambassadeur à Paris. M. Galbraith remplace M. Arthur Hartman, récemment nommé à Moscou. Une biographie de M. Galbraith (qui n'est qu'un homonyme de l'économiste américain) a été publiée dans *le Monde* du 18 août.

● *M. Hernu et la Turquie.* — A la suite des déclarations du ministre français de la défense sur la Turquie et le problème arménien (*le Monde* des 13 et 15 octobre), le bureau de presse de l'ambassade de Turquie à Paris déclare dans une « mise au point » : « *L'appartenance de la Turquie à l'Europe n'est point un fait qui traduit uniquement la volonté unilatérale du peuple turc. Elle est une réalité unanimement reconnue par ses partenaires de l'Europe occidentale et se manifeste par sa participation active dans diverses institutions européennes (...). Depuis 1975, en France seulement, six diplomates turcs, dont un ambassadeur, furent victimes d'attentats (...).*

» *Ne pas qualifier d'agresseurs les auteurs de ces crimes, et, ce qui est plus déplorable encore, accuser les victimes d'être les véritables agresseurs ne ferait qu'encourager les terroristes dans la poursuite de leurs actes intolérables (...). Les Turcs (...) ne s'inclineront jamais devant les assertions d'une propagande répandue à dessein par des forces hostiles à l'existence d'une Turquie puissante et stable* »

Un entretien avec M. Dos Santos

(Suite de la première page.)

— *Qu'attendez-vous de la France à propos de la Namibie ?*

— La France est membre du groupe de contact des pays occidentaux. Après les changements qui viennent d'intervenir, elle a des positions très positives sur le problème de la libération des peuples. Nous voudrions qu'elle utilise son influence pour favoriser la solution de la grave situation qui règne en Afrique australe du fait de l'apartheid et du conflit namibien. Cette situation nous contraint à la confrontation armée, mais cette confrontation est désastreuse non seulement pour les pays africains en cause, mais aussi pour les pays investisseurs. S'il y a lutte armée, ce n'est pas par notre faute. Nous sommes favorables à toutes les interventions qui permettront une solution pacifique.

— *Etes-vous favorables au maintien de la France dans le groupe de contact ?*

— Oui, car le groupe n'a pas encore terminé sa mission, n'a pas matérialisé son plan. C'est pour cela que la France doit continuer à en faire partie. A moins, bien sûr, que ce plan soit impraticable. Mais tel n'est pas le cas actuellement, à notre avis.

L'UNITA, n'a pas d'avenir sans l'appui de Pretoria

— *Pensez-vous qu'un règlement du problème de la Namibie entraînerait l'asphyxie des forces de l'Unita ?* (1)

— Oui, sans doute ; la fin de la guerre permettrait enfin de consacrer nos forces à la reconstruction économique et sociale du pays. Naturellement, sans l'appui logistique de l'Afrique du Sud, sans la possibilité d'utiliser le territoire de la Namibie, l'Unita n'a pas d'avenir.

— *Pour vous, l'Unita n'est qu'un groupe réactionnaire manipulé par l'étranger, ou bien est-ce aussi l'expression d'un phénomène ethnique ?*

— Vous savez, nous sommes encore un pays jeune, une nation jeune et nous sommes toujours dans une phase de consolidation de l'unité nationale. Il nous reste à vaincre certains obstacles, qui ont été habilement utilisés par les colonialistes portugais, comme le racisme, le tribalisme, le niveau différent de scolarisation. Pensez à la politique d'assimilation qu'ont menée chez nous les Portugais envers une minorité. A tout ce contexte, il faut ajouter que, pendant longtemps, les richesses n'ont pas été réparties équitablement.

Tout cela a créé des difficultés pour la majorité de la population angolaise, et ces problèmes ne peuvent pas être résolus en cinq ans d'indépendance. C'est un fait que les complices des impérialistes peuvent tromper les masses, amener certaines couches à commettre des actions qui vont contre les intérêts du peuple et leurs propres intérêts. Mais ces facteurs internes ne sont pas déterminants, et ils vont disparaître au fur et à mesure de la consolidation nationale. Mais les armes, les *munitions*, les *moyens* de transport, le combustible qui sont donnés à des traîtres permettent à certaines organisations, y compris au banditisme, de subsister.

— *Avez-vous beaucoup de conseillers soviétiques ?*

— Nous sommes un Etat indépendant, donc nous avons des accords de coopération aussi bien avec les pays socialistes que capitalistes ou que non alignés. C'est vrai que nous avons des accords militaires avec l'U.R.S.S. et avec Cuba. Du fait des menaces que fait peser l'Afrique du Sud sur nous, nous achetons des armes à l'Union soviétique et nous avons besoin de techniciens pour s'occuper de cette technologie militaire de plus en plus sophistiquée. Mais nous avons aussi des techniciens du pétrole, de la Gulf Oil par exemple. Ce qui est curieux, c'est que personne ne parle de *ces conseillers-là !*

Le refus des accords de Lomé

— *Combien avez-vous de citoyens soviétiques, américains, cubains, français sur votre territoire ?*

— *Je ne peux pas le préciser* Mais nous avons une coopération préférentielle avec le camp socialiste, qui nous a toujours donné non seulement des armes, mais aussi des médicaments, des vivres Ils ne nous ont jamais trahis. Ce sont nos amis. Nous n'avons oublié ni l'histoire ni ceux qui apportaient leur aide aux colonialistes portugais, même si le passé est le passé, et si nous avons établi des relations diplomatiques et même une coopération avec les Etats occidentaux.

— *Bien que vous refusiez à lier la solution du problème namibien au départ des troupes cubaines, qui se trouvent dans votre pays, ne pensez-vous pas que l'indépendance de la Namibie pourrait avoir une influence sur la présence militaire cubaine ?*

— Oui, nous le pensons. L'Afrique australe a besoin de paix.

— *Comment appréciez-vous le changement politique qui vient d'intervenir en France ?*

— C'est un changement très encourageant, un événement important pour l'Afrique compte tenu des relations d'amitié et de coopération que la France entretient historiquement avec plusieurs pays africains.

Reste maintenant à tenir compte des objectifs, des aspirations politiques des peuples africains favorables à la paix et à l'indépendance, résolument hostiles au racisme. Nous considérons que ce n'est pas la faute de l'actuel gouvernement si des avions Mirage sont utilisés pour nous bombarder, si des réacteurs nucléaires, à des fins militaires ou civiles, ont été construits avec l'aide française. Nous pensons qu'il n'est pas dans l'intention du nouveau gouvernement de suivre ce *chemin* mais qu'il est au contraire de son devoir moral d'aider les peuples soumis à l'agression sud-africaine.

— *Chercherez-vous à obtenir des assurances sur ce point dans vos discussions avec M. Mitterrand ?*

— Nous voulons seulement que la politique française appuie nos aspirations légitimes à la paix et à la coopération.

— *Que pensez-vous de la politique actuelle de la France à l'égard des pays africains francophones ?*

— Nous n'avons pas encore d'opinion. Nous manquons d'éléments et nous ne voulons pas nous livrer à des suppositions. Il nous faut des éléments concrets.

— *Que dire de l'incident franco-angolais qui a eu lieu au début du mois d'août, lorsque MM. Guy Penne et Régis Debray se sont rendus à Luanda, et qu'il a été fait état du côté angolais d'un communiqué commun qui n'existait pas ?*

— C'était un problème de mise au point. Aucun communiqué commun n'a été *publié* et nous avons fait cette mise au point. Toute l'affaire est due à l'indiscipline d'un journaliste angolais, qui a d'ailleurs été sanctionné, mais il ne s'agissait que d'un malentendu.

— *Pourquoi n'avez-vous pas signé les accords de Lomé ?*

— Pour nous, ce n'est pas une priorité. Nous devons d'abord développer des relations bilatérales, créer des liens sur la base d'avantages réciproques. Ce n'est qu'après que nous nous préoccuperons de relations *multilatérales* sur des bases justes.

— *Pour vous, les accords de Lomé ne reposent pas sur une base juste ?*

— Non. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC.

(1) Union pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement d'opposition armée dirigé par M. Jonas Sawimbi.

L'héritier discret d'Agostinho Neto

Grand, calme, volontiers souriant, doué d'une forte capacité de travail, M. José Eduardo Dos *Santos a été porté* à la présidence de la République populaire d'Angola le 20 septembre 1979, onze jours après le décès, des suites d'une maladie, d'Agostinho Netto, « père » de la jeune nation d'Afrique australe.

Bien que jeune — il est né le 28 août 1942, — le président angolais a déjà une longue carrière de militant derrière lui. Il a rejoint le M.P.L.A. (Mouvement populaire de libération *de l'Angola) dès sa fondation, en* 1961. Né dans une famille modeste de Luanda — son père était maçon, — il mène la guérilla à partir de 1962 sur le « deuxième front militaire » du M.P.L.A -- dans l'enclave de Cabinda, — puis représente le mouvement de libération à Brazzaville, *avant* de faire des études d'ingénieur à Moscou, où il épouse une Soviétique.

Economiste spécialisé dans les *questions pétrolières*, M. Dos Santos représente le M.P.L.A. dans plusieurs forums internationaux. En 1974, il est élu membre du comité exécutif et du bureau du parti. Après la proclamation de l'indépendance, le 11 *novembre* 1975, il est nommé ministre des affaires étrangères et, à ce titre, participe à l'élaboration du traité d'amitié et de coopération signé avec l'Union soviétique le 8 octobre 1976. Il est nommé ministre du plan en 1978, fonctions qu'il occupera jusqu'à la mort de Neto.

Très proche de l'ancien président, M. Dos Santos a été confirmé, en décembre 1980, dans ses fonctions à la tête de l'Etat et des forces armées par *un* congrès extraordinaire du parti, rebaptisé en 1977 M.P.L.A.-Parti du travail, dont il est *le président*. Sur la scène politique luandaise, il fait figure d'homme du juste milieu, à la fois attaché à l'amitié avec les « pays frères » — l'Union soviétique et Cuba — et partisan d'*une ouverture sur l'Occident*, notamment dans les domaines du commerce et de la coopération économique. Cette ligne avait été ébauchée par Agostinho Neto dans la dernière année de sa vie.

J.-C. POMONTI.

● *Cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité* sont élus ce jeudi 15 octobre par l'Assemblée générale de l'ONU. A partir du 1er janvier 1982, et pour deux ans, la Pologne, *le Togo, le Zaïre*, la Jordanie et la Guyane, siégeront au Conseil, remplaçant respectivement l'Allemagne de l'Est, le Niger, la Tunisie, es Philippines et le Mexique. *Il est d'autre part* prévu que l'Assemblée générale tiedra sa seconde session spéciale sur el désarmement du 17 juin au 9 juillet, à New-York. La première avait eu lieu en mai et juin 1978. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

L'attribution du prix Nobel de la paix au Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés

M. John Sannes, président du comité Nobel norvégien, a annoncé, mercredi 14 octobre, à Oslo, que le prix Nobel de la paix était décerné, cette année, au Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés pour « avoir accompli une œuvre d'importance majeure pour aider les réfugiés, en dépit des nombreuses difficultés politiques auxquelles il a dû faire *face* ». C'est la deuxième fois que le prix, d'une valeur d'un *million* de couronnes, ou 900 000 francs environ, va au H.C.R. (celui-ci avait déjà été récompensé, en 1954, trois ans après sa création), et la *treizième* fois qu'il est décerné à une organisation internationale : la Croix-Rouge internationale, notamment, l'a reçu en 1917 et en 1944, et Amnesty International en 1977. La remise du prix aura lieu, à Oslo, le jeudi 10 décembre.

Une organisation « provisoire » au service de plus de dix millions de personnes

De notre correspondante

Genève. — En principe, le H.C.R. ne devait être qu'un organisme destiné à durer le temps nécessaire pour que les réfugiés de l'Est européen soient intégrés dans les pays d'accueil. Le CIM (Comité intergouvernemental pour les migrations) poursuit tencore cette activité. Quant aux réfugiés palestiniens, ils ne dépendent ni du H.C.R., ni du CIM, mais d'une autre agence, l'UNWRA (1), spécialement fondée à leur intention.

Avec l'espoir insensé que le problème des réfugiés dans le monde disparaîtrait en quelque trois ans, le H.C.R. était donc voué à disparaître. Au jourd'hui, le nombre des réfugiés dont il a la charge dépasse de loin dix millions et ne cesse d'augmenter, du fait notamment que les conflits armés, déclarés ou larvés, les coups d'Etat militaires ou autres, les agressions de toutes sortes et l'instauration de régimes oppresseurs ensanglantent une grande partie du tiers-monde.

La décision d'Oslo n'est pas seulement considérée à Genève comme une nouvelle récompense conférée au H.C.R. en raison de l'ampleur gigantesque de sa tâche, mais bien plutôt comme une reconnaissance du « réfugié ». Celui-ci n'est plus désormais considéré sous l'angle politique comme « *l'homme qui a choisi la liberté* », ni sous l'angle purement humanitaire comme « *l'homme qui a tout perdu* », mais comme la preuve tangible d'un phénomène à l'échelle planétaire qui nous concerne tous.

M. Poul Hartling, l'actuel haut commissaire pour les réfugiés, ancien aumônier protestant devenu ministre des affaires étrangères, puis premier ministre du Danemark, préfère sans aucun doute aux honneurs la diplomatie discrète adaptée aux problèmes si divers des réfugiés. Sa première réaction a été de déclarer à la presse : « *Je suis surpris.* » Il a immédiatement ajouté : « *Ce prix est un grand honneur poru le H.C.R., mais aussi pour les réfugiés à qui nous pouvons dire aujourd'hui : « Le « monde ne vous a pas oubliés.* »

Le mérite de la dépolitisation du problème des réfugiés revient en grande partie à Saddrudin Aga Khan, qui dirigea le H.C.R. de 1965 à 1977, avant la nomination de M. Hartling. Son objectif était clair : il fallait trouver des solutions durables soit par une intégration dans les pays d'asile, soit grâce à un rapatriement volontaire, personne ne devant moisir sous une tente et devenir un « réfugié professionnel ».

Le statut juridique des réfugiés a été défini par la Convention de 1951, renforcée par le protocole de 1967. A ce jour, quatre-vingt-trois gouvernements ont adhéré à ces instruments internatioaux, mais nombre d'entre eux les violent sans vergogne. Les réfugiés de la mer, dont personne ne peut plus ignorer le calvaire constituent une des plus terribles illustrations de cette situation.

Cinq millions d'enfants

On compte parmi les réfugiés, dont la moitié sont africains, cinq millions d'enfants. Deux millions d'Afghans forment, dans les montagnes arides du Pakistan, la plus vaste concentration de personnes déracinées du monde. En Amérique latine, peu de gouvernements respectent les données élémentaires du droit d'asile ; le H.C.R. sait que les extraditions y sont nombreuses (de même que pour les Salvadoriens aux Etats-Unis) mais il n'est pas en mesure d'en chiffrer l'importance, non plus que celle des internements arbitraires de réfugiés politiques.

Malgré l'énormité de sa tâche, le H.C.R. n'a pas de budget fixe et ne peut agir que grâce à des contributions volontaires des gouvernements : les Etats-Unis couvrent 30 % de ses dépenses, tandis que les pays de l'Est persistent à l'ignorer. En 1951, il disposait de 1 million de dollars, en 1978 de 125 millions, en 1979 de 250 millions, et en 1980 de 500 millions, somme toujours nettement insuffisante pour faire face au nombre croissant des réfugiés et venir en aide aux gouvernements des pays d'accueil, pauvres le plus souvent.

A ses débuts, le H.C.R. comprenait une cinquantaine de fonctionnaires. Aujourd'hui, ils sont mille cinq cents, dont les deux tiers sur le terrain. Il reste à espérer que l'attribution du Prix Nobel fera mieux comprendre à la communauté internationale les proportions et la diversité d'une tragédie à l'échelle du globe. — I.V.

(1) United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, ou Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Jusqu'à fin octobre remise de caisse* de
30 %
TAPIS D'ORIENT
Atighetchi
DEPUIS 1884, SPÉCIALISTE DU TAPIS PERSAN
4, RUE DE PENTHIEVRE
Paris-8e - Métro : Miromesnil - 265.90.43 +
du lundi au samedi inclus, de 10 à 19 heures
* sauf ceux marqués d'un carré rouge
Ouvert dimanche 18 octobre

Demain chez votre marchand journaux

■ Les métiers qui montent
Bio-chimiste, informaticien, réparateur, juriste, bûcheron, animateur... Les métiers de demain répondront aux nouveaux besoins de l'économie : technologie de pointe, compression des coûts et montée du « qualitatif ».

■ Immobilier : les propriétaires sous tutelle
Un projet de loi fort attendu : celui qui définira les nouveaux rapports entre propriétaires et locataires. Déjà les propriétaires s'inquiètent. Un émoi qui — s'il se trouve justifié — risque de décourager l'investissement et d'aggraver un marché déjà en pleine déprime.

■ Agriculture : 100.000 francs par exploitant et par an

■ Entreprise : l'innovation manque de bras



Nous informons - Vous décidez

EUROPE

EN VISITE A PARIS

M. Lech Walesa évoque la « dette » de Solidarité « à l'égard des syndicalistes français »

Tandis que M. Lech Walesa entame son séjour à Paris, le gouvernement polonais a accepté d'ouvrir des négociations bilatérales avec Solidarité sur les questions concernant les conditions de vie de la population.

A la veille de la réunion du plénum du comité central, le harcèlement du bureau politique se poursuit. Le comité de Varsovie demande le remaniement de la direction et une purge parmi les membres du parti. D'autres comités régionaux doivent se réunir pour des débats sur le même thème.

Pour sa première journée à Paris, M. Lech Walesa a eu droit au grand jeu : accueil à Orly par MM. Georges Séguy et Edmond Maire, devant lesquels il a évoqué sa « *dette à l'égard des syndicalistes français* » pour leur aide « *aux moments difficiles lors des grèves d'août 1980* » (1), déjeuner au siège de la C.F.D.T., conférence de presse. Pour cette dernière, le dirigeant de Solidarité, qui avait été choqué lors de son voyage en Italie par les bousculades des photographes, s'était fait, semble-t-il, une raison. Il a posé avec bonne grâce pour les caméras, fumant placidement sa pipe légendaire au milieu d'une effroyable pagaille, et a répondu en souriant à des questions parfois brutales.

Quelques-uns de nos confrères semblaient acharnés à lui faire avouer un penchant secret pour le *capitalisme*, invoquant la prise de position de Solidarité en faveur de l'adhésion de la Pologne au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. M. Lech Walesa ne se laissait pas démonter, se contentant d'affirmer : « *Nous accepterons tout ce qui peut nous être utile.* » Un de ses adjoints précisait qu'il n'était pas question d'un retour quelconque à la propriété privée de la grande industrie, mais que le terme « socialisme » avait été tellement galvaudé par le passé en Pologne que les responsables de Solidarité hésitaient à l'employer.

A la question : comment exister en tant qu'organisation démocratique dans un environnement qui ne l'est pas ? M. Lech Walesa répondit avec une égale franchise : « *Nous avons pris un retard de trente-six ans pour l'établissement d'une véritable démocratie. Mais nous rattraperons très vite le temps perdu.* » Solidarité est-il encore un syndicat ? « *Nous ne sommes pas un parti politique. Mais si nous étions seulement un syndicat, nous devrions attendre qu'on nous accorde ce que nous demandons. Cela n'est pas possible. En fait, nous sommes un mouvement social. Nos bureaux techniques préparent un programme qui ne concerne pas seulement les syndiqués mais tous les citoyens polonais.* »

Solidarité lancera-t-il un appel aux peuples occidentaux comme il l'a fait pour ceux de l'Est ? « *Nous avons le cœur chaud et nous voulons aider tout le monde.* » Que se passerait-il si l'U.R.S.S. avait recours à l'arme économique pour asphyxier la Pologne ? « *L'homme est un être très résistant, capable de sacrifices. Il ne serait pas facile de vivre sans voiture par exemple, mais nous pourrions toujours aller à bicyclette ou à cheval. Et peut-être même notre forme physique en serait-elle améliorée...* »

Déjouant les questions piégées ou répondant par une boutade (« *L'U.R.S.S. se dit notre plus grande amie. Que peut-on craindre de sa plus grande amie ?* »), M. Lech Walesa a paru à l'aise. Parlant avec conviction, les bras croisés, une miniature de la Vierge noire accrochée à la boutonnière de sa veste de velours côtelé, il laissa entrevoir quelques traits de sa personnalité : optimisme, foi chrétienne, espoir d'une fraternité universelle.

La naïveté apparente du propos n'allait pas sans malice. Ainsi, à tel qui s'inquiétait du contrôle des autorités sur les moyens d'information : « *On nous a appris qui il fallait aimer. Nous avons pourtant aimé quelqu'un d'autre.* » L'idéal proclamé (« *Nous voulons construire un système où l'homme sera heureux. Nous ne voulons pas détruire, mais régénérer.* ») peut faire sourire. Mais ce ton vrai, à mille lieues de la langue de bois des apparatchiks, est celui qui, comme la foi, soulève les montagnes.

« *Nous venons en France à un moment singulier, alors que la Pologne se trouve dans une situation économique et sociale très difficile. Il y a des gens qui disent que c'est Solidarité qui est coupable, qu'il aurait suffi que les ouvriers polonais se mettent au travail. Les ouvriers polonais savent travailler, et travailler durement, mais ils ne peuvent pas permettre que les résultats de leur travail soient gaspillés...* »

En disant cela, M. Walesa s'adressait certainement aux membres du comité central du parti polonais qui doivent se réunir vendredi en plénum, mais aussi sans doute à certains hommes politiques occidentaux, toujours prompts à prêcher la résignation à la classe ouvrière polonaise.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) M. Lech Walesa est invité en France par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C et la FEN. MM. Rouzier, Bornard et Pommatau représentaient respectivement ces trois dernières à Orly.

République fédérale d'Allemagne

BIEN QUE SA SANTÉ S'AMÉLIORE

Le chancelier Schmidt renonce à se rendre au sommet de Cancun

De notre correspondant

Bonn. — Après le choc du premier jour, lorsqu'on a appris que le chancelier Schmidt avait dû se faire implanter un régulateur cardiaque, les spéculations se multiplient, à présent, dans les milieux politiques de Bonn.

Bien des gens se demandent dans quelle mesure les nombreuses déceptions et irritations que la vie politique lui a imposées ces temps-ci ne sont pas à l'origine de la défaillance physique du chancelier. L'alliance entre sociaux-démocrates et libéraux a failli éclater lors de la discussion du projet de budget pour 1982. Le S.P.D., en outre, est de plus en plus divisé sur le problème de l'énergie nucléaire et sur la politique de paix. Est-ce une simple coïncidence si M. Schmidt a dû être transporté d'urgence à l'hôpital quarante-huit heures après la grande manifestation pacifiste de Bonn ?

Pour l'instant, cependant, les porte-parole officiels affirment que tout va bien. M. Schmidt devrait quitter la clinique de Coblence à la fin de la semaine et reprendre son travail peu après. Mais il a renoncé à se rendre à la conférence Nord-Sud de Cancun.

Journalistes et hommes politiques savent que les porte-parole officiels ont pour tâche de minimiser la crise. Ainsi s'expliquent des rumeurs comme celle qui est lancée par le grand organe populaire *Bild Zeitung* : avant l'opération de lundi, le cœur du chancelier se serait arrêté à quatre reprises, et sa vie aurait été en danger. Cette « information », reprise également par une chaîne de radio, ne trouve cependant aucune confirmation autorisée.

Au quartier général du S.P.D., on s'est empressé de faire savoir qu'un débat portant sur les successeurs possibles de M. Schmidt serait à l'heure actuelle un « *manque de tact* ». Cela n'empêche pas que l'on discute publiquement les mérites respectifs de ceux qui peuvent être considérés comme des « princes héritiers ». Le ministre des finances, M. Matthöfer, qui passe pour être favori, est cependant lui-même dans un assez mauvais état de santé. Son collègue de la défense, M. Apel, a beaucoup perdu de son prestige depuis que l'on connaît les désordres financiers affectant son ministère. Reste l'ancien ministre de la justice, M. Hans-Jochen Vogel, qui a tenté — en vain — de sauver le S.P.D. à Berlin-Ouest, où il est actuellement le chef de l'opposition.

A vrai dire, aucun héritier éventuel de M. Schmidt ne s'impose aujourd'hui. Si le chancelier devait se retirer dans un avenir plus ou moins proche, les sociaux-démocrates ne seraient d'ailleurs pas seuls à trancher le problème politique qui se poserait alors. Les libéraux de M. Genscher n'ont jamais caché qu'ils sont entrés dans une coalition avec la personne du chancelier beaucoup plus qu'avec le S.P.D. Jamais, en tout cas, le rôle-clé joué par M. Schmidt n'était apparu aussi clairement.

JEAN WETZ.

Norvège

Premier chef de gouvernement conservateur depuis 1928

M. KAARE WILLOCH A PRÉSENTÉ SON CABINET AU PARLEMENT

Oslo (*A.F.P.*). — M. Kaare Willoch, nouveau premier ministre norvégien, a présenté mercredi 14 octobre au Storting (Parlement) le gouvernement minoritaire conservateur qu'il avait constitué le 1er octobre dernier. Il n'y avait pas eu en Norvège de premier ministre de cette tendance depuis janvier 1928.

La composition du cabinet est la suivante :

Premier ministre : M. Kaare Willoch.
Affaires étrangères : M. Svenn Stray.
Finances : M. Rolf Presthus.
Défense : M. Anders Sjaastad.
Pétrole et énergie : M. Vidkunn Hveding (1).
Justice : Mme Mona Rökke.
Commerce et marine marchande : M. Arne Skauge.
Industrie : M. Jens Halvard Bratz (1).
Eglise et éducation : M. Tore Austad.
Culture : M. Lars Roar Langsleth (2).
Consommation et administration : Mme Astrid Gjertsen.
Intérieur et travail : M. Arne Rettedal, maire de Stavanger (1).
Agriculture : M. Johan C. Löken (1).
Pêcheries : M. Thor Listau.
Environnement : Mme Wenche Frogn Sellaeg (1).
Santé et affaires sociales : M. Leif Arne Heloe (1).
Communications : Mme Inger Koppernaes (1).

(1) N'est pas député.
(2) Il s'agit d'un nouveau portefeuille. Mais, pour ne pas augmenter le nombre total des ministères, celui de la planification a été supprimé.

Espagne

Le responsable de la lutte antiterroriste accuse les autorités françaises de laxisme à l'égard de l'ETA

De notre correspondant

Madrid. — « *Tous les dirigeants de l'ETA se trouvent en France. Les autorités françaises savent parfaitement où ils habitent et où ils se réunissent, mais elles laissent faire. La police espagnole et la police française ont la même vision du problème terroriste, mais elles sont soumises à des injonctions politiques différentes.* » Lors d'une réunion avec la presse étrangère, le 14 octobre à Madrid, le commissaire Ballesteros, directeur du « commandement unifié » mis en place en mars dernier pour coordonner la lutte antiterroriste dans tout le pays, a exposé ses vues sur le problème basque et ses causes.

« *Les dix-neuf membres du comité exécutif de l'ETA sont en France ainsi que trente-cinq à quarante activistes formant les commandos qui opèrent en Espagne, auxquels il faut ajouter environ deux cents hommes de réserve* », a-t-il précisé. Poursuivant son tour d'horizon des responsabilités internationales, il a affirmé que les membres de l'ETA s'étaient entraînés « *en Algérie, en Libye, au Liban, au Yémen-du-Sud au Nicaragua et au Salvador* ».

Les accusations de mauvais traitements, portées contre la police espagnole, en particulier dans un rapport d'Amnesty International en novembre 1980, ne préoccupent guère M. Ballesteros. « *Je n'ai aucune confiance dans les gens d'Amnesty car je sais très bien quel genre d'organisation se trouve derrière eux*, a-t-il dit.

Impitoyable face au terrorisme d'extrême gauche, le commissaire Ballesteros, qui dirigeait la police de Saint-Sébastien à la fin du régime franquiste, ne croit pas beaucoup au terrorisme d'extrême droite, et en particulier au « bataillon basque espagnol », une organisation qui a revendiqué plusieurs assassinats de militants basques des deux côtés de la frontière. « *Le bataillon basque espagnol n'existe pas*, affirme-t-il. *Il y a tout au plus quelques individus qui réalisent des actions ponctuelles en se réclamant d'une fausse dénomination.* »

Considéré comme un expert dans la lutte contre l'ETA (il a fait au Pays basque toute sa carrière, tant sous l'ancien régime que sous l'actuel), M. Ballesteros a précisé que les interrogatoires de membres de cette organisation lui ont permis de déterminer qu'ils agissaient « *pour des motifs psychologiques plutôt que politiques. Ce sont des ratés, des frustrés, qui ont subi des échecs dans leur vie sociale ou personnelle, et qui se livrent au terrorisme pour compenser leur frustration* ». — Th. M.

LA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA GRÈCE FACE AUX CHANGEMENTS

I. — De toute façon, la fin d'une époque

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Athènes. — Démocratie, oligarchie, aristocratie... Pour avoir donné à une bonne partie du monde son vocabulaire politique, sinon la politique elle-même, la Grèce laisse souvent l'impression que, en dehors de quelques périodes dramatiques, la vie publique y est principalement consacrée à l'exercice d'une éloquence multimillénaire. Comme s'il n'y avait décidément rien de nouveau à Athènes.

Pourtant, quelle que doive être l'issue du scrutin législatif du 18 octobre, ces élections marquent la fin d'une époque, ou du moins le commencement de sa fin. Le changement sera naturellement encore plus net si elles permettent à la gauche d'arriver au pouvoir. Mais, même si *la droite sauve sa mise, nul* ne pourra durablement méconnaître la lassitude populaire, pour ne pas dire le véritable « ras-le-bol », qui se manifeste vis-à-vis des conditions dans lesquelles y fonctionne la démocratie et des traditions sur lesquelles elle s'appuie.

A commencer par la gérontocratie. *« Quand j'ai été pressenti pour entrer au gouvernement*, raconte un membre du cabinet sortant, *le premier ministre a répondu à un ami qui avançait mon nom : « Il ne serait pas mal sans doute, mais il est terriblement jeune. » J'avais quarante ans... Et nombre de mes futurs collègues étaient entrés en politique, eux, quand ils n'en avaient guère plus de trente — mais ils l'avaient oublié depuis longtemps. »*

Cette tendance à ne confier de hautes responsabilités qu'à des hommes âgés permet à M. Andréas Papandréou — chef de file de l'opposition socialiste et qui deviendrait premier ministre en cas de victoire de son parti, le PASOK — de faire figure de benjamin. Ce dynamique jeune homme a tout de même soixante-deux ans... Le chef du gouvernement, M. Rallis, est largement son aîné, de même que nombre d'autres dirigeants, chez les centristes en particulier.

Les responsabilités politiques sont monopolisées par une génération qui n'a pas su, ni probablement voulu, préparer et accompagner sa propre relève.

Elle en avait pourtant largement bénéficié en son temps, comme le montre le second grief adressé par l'opinion à l'ensemble de la classe politique traditionnelle, et plus particulièrement à la droite : celui d'avoir cédé aux tentations et aux facilités de l'oligarchie, voire du népotisme. Sur les trois cents membres de l'Assemblée sortante, près d'un tiers ont « hérité » leur siège d'un père, d'un grand-père ou d'un oncle. De nombreux autres, sans avoir directement succédé à un proche parent au Parlement, appartiennent à ces grandes familles de l'industrie, de la banque, de la presse, qui contribuent à façonner l'opinion.

Celle-ci réagit de plus en plus sévèrement à l'égard de ce mode de transmission et de conservation du pouvoir, estimant qu'il tend à dénaturer l'esprit de l'exercice du suffrage universel, même s'il ne contrevient pas à sa lettre. Ce reproche s'adresse d'ailleurs autant à M. Papandréou qu'à M. Rallis. Mais, plus encore que les grands dirigeants, il vise le personnel politique de moindre envergure soupçonné de carriérisme systématique.

En outre, le système est affligé d'un effroyable clientélisme. *« Supprimer la corruption, le règne du passe-droit obtenu pour les électeurs influents, la manie des « interventions » en faveur de tel ou tel — assorties naturellement d'une recommandation de bien voter au prochain scrutin. — voilà ce qu'il faudrait faire... Mais c'est le treizième travail d'Hercule ! »*, estime avec amertume l'un des rares dirigeants dont l'intégrité ne fait l'objet d'aucune attaque, M. Ioannis Zigdis, chef (et désormais unique élu, ce qui n'est probablement pas un hasard, *même si d'autres facteurs y ont* concouru) de l'Union démocratique du centre.

La multiplication de ces interventions, en particulier pour favoriser la carrière de fonctionnaires, suppose à la fois des relations étendues et l'assistance de collaborateurs nombreux — sans parler des opérations de corruption « pure », si l'on ose dire. Opérations sur lesquelles se racontent, à Athènes, y compris parfois dans une certaine presse qui n'est pas elle-même à l'abri de tout soupçon, *les histoires les plus mirobolantes*. Etre élu, et réélu plus encore, coûte donc cher et doit, d'une façon ou d'une autre, rapporter. Sans doute, là comme ailleurs, l'attitude de quelques-uns jette-t-elle une suspicion abusive sur le comportement de tous. Mais le fait est là : beaucoup d'électeurs sont bien placés pour savoir que le fonctionnement du système appellerait, au minimum, bien des réserves sur le plan moral et que le rétablissement de la République en 1975 n'a pas suscité, de ce point de vue, l'assainissement escompté, tant s'en faut.

Slogans et chansons

Du moins a-t-il apporté une certaine forme de démocratie, appréciée au sortir de sept années d'un régime à poigne dont le souvenir continue de fournir à la droite modérée comme à la gauche socialiste ou communiste un épouvantail providentiel. A ceux qui s'inquiètent du « grand cirque » électoral et des rumeurs les plus accablantes pour l'honorabilité du personnel politique, on peut toujours répliquer que celui-là (et même celles-ci) valent mieux, à tout prendre, que le silence auquel on avait tenté de réduire le pays sous le règne des colonels.

Bien que cette campagne ne soit certes pas la première depuis la chute de ces derniers, les Grecs s'y sont lancés, dans tous les camps, avec cette soif de parler, cette hâte de défendre ou d'accuser, qui caractérisent d'ordinaire les peuples accédant sur le tard à la liberté politique. Ce qui n'exclut pas, curieusement, un respect de la faculté de l'adversaire de s'exprimer, qui appartient plutôt, d'habitude, aux régimes où cette liberté fait de très longue date partie du décor. La violence de certaines proclamations, cette passion si ancienne que l'on éprouve ici pour le verbe, ne doivent pas faire oublier qu'à ce jour la campagne n'a connu aucun incident sérieux, et que le cortège des manifestants d'un parti peut défiler devant le siège local de ses principaux adversaires sans qu'un geste hostile soit même esquissé.

Mais pour le reste, quel tumulte ! Des premières heures de la matinée aux dernières de la soirée, il n'est guère de grande artère ou de place publique de la capitale qui ne résonne, à grand renfort de haut-parleurs manifestement épuisés, des slogans, chansons et discours des principaux partis. Les tracts jetés à la volée des fenêtres ou des voitures tapissent trottoirs et chaussées.

Tout le monde, dans la classe politique, paraît avoir pris conscience du changement qui se prépare, qui a déjà commencé même, indépendamment du scrutin, les élections donnant à chacun des deux grands camps en présence l'occasion de se « placer » pour l'avenir, quel que soit le verdict des urnes. On y insiste à gauche comme à droite : la Grèce est en train de changer profondément, et qui ne prendrait pas la *vraie mesure de cette mutation* s'exposerait à de sévères déconvenues.

Cette mutation est à la fois économique et sociale. La Grèce pauvre, rurale, « homme malade de l'Europe » au moins autant que la Turquie, qui avait largement survécu à l'après-guerre et même à l'après-guerre civile, a beaucoup évolué. Sans doute n'a-t-elle pas atteint le niveau de vie et d'industrialisation de ses nouveaux partenaires de la Communauté européenne. Mais certains clichés ont vécu. Pour une population de neuf millions et demi d'habitants, le pays s'achemine vers le million de voitures (ce qui pose à Athènes d'effroyables problèmes de circulation et de pollution), les deux millions de récepteurs de télévision, dont la moitié en couleurs, et un revenu annuel par tête de l'ordre de 25 000 francs. La productivité industrielle a enregistré depuis vingt ans des progrès très spectaculaires, de même que les salaires (environ 20 % par an depuis la chute du régime des colonels)... et bien entendu les prix. *Mais l'inflation, jusqu'à l'an* dernier, demeurait assez nettement inférieure à l'augmentation des rémunérations. La situation semble se dégrader cette année, mais le mécontentement que ce dérapage provoque ne peut faire oublier à quel point, en deux décennies, la Grèce a modernisé son économie. Elle couvre même aujourd'hui une part appréciable de ses besoins énergétiques, notamment grâce aux gisements pétrolifères de Primos et de Notio-Cavala.

Pays légal et pays réel

Cette évolution a provoqué de profonds changements dans la structure sociale. On compte près de 85 000 étudiants — beaucoup, il est *vrai, doivent aller à l'étranger* poursuivre des études pour lesquelles ils ne trouvent pas sur place les infrastructures suffisantes. La population des villes en général, et de la capitale en particulier — trois millions d'habitants peuplent aujourd'hui l'ensemble Athènes-Le Pirée — a considérablement augmenté. Les nouveaux citadins, fuyant des campagnes où pour 30 % la population active ne fournit plus que 18 % du *revenu national, ne se sont pas en*core défaits, dans bien des cas, d'une mentalité de déracinés. Celle-ci pèse d'autant plus sur la vie collective des villes qu'elle n'est guère compensée *par une tradition ouvrière urbaine*, à l'inverse de ce qui s'est produit dans les grands pays d'Europe au moment de la première et surtout de la seconde révolution industrielle.

C'est cette nouvelle Grèce-là qui ira aux urnes dimanche. Elle ne se satisfait plus d'une tradition politique qui n'avait guère changé depuis la fin de la guerre civile, exception faite de la dictature de 1967 à 1974. Ni, d'ailleurs, de l'organisation des rapports sociaux, en particulier du syndicalisme gouvernemental tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui. Le décalage entre le pays légal et le *pays réel n'est certes pas un phénomène* spécifiquement grec ; mais il prend ici une importance que la campagne pour le scrutin législatif aura contribué à révéler, et que chacun *se déclare le mieux à même de* combler. La gauche, parce qu'elle incarne le changement ; la droite, parce qu'elle s'estime seule en mesure de prendre sans risque de dérapage révolutionnaire ou anti-occidental le virage nécessaire.

En toute hypothèse, ce changement ne sera pas facile à accomplir. *De nombreux Grecs, parmi les plus* entreprenants, sont allés s'établir à l'étranger : ils sont quelque 2 millions et demi aux Etats-Unis, sept cent mille en Australie, près d'un demi-million en *Allemagne fédérale*, dont l'absence, à l'heure du renouveau, se fera lourdement sentir. Beaucoup d'autres éléments dynamiques ont préféré le secteur privé à l'administration ou à la politique, et ne paraissent guère, pour l'instant, *tentés d'entreprendre une carrière* publique. Restaurer le respect envers les dirigeants sera, dans ces conditions, fort délicat. Or c'est la condition première du succès de tout effort de rénovation, qu'il soit conduit par une gauche victorieuse ou par une droite à qui la minceur de sa victoire donnerait enfin à réfléchir.

*En outre, si ce sentiment d'inadé*quation des structures et de la classe politique traditionnelle aux réalités est fort dans la population, le désir de changement peut trouver ses limites — c'est même une des inconnues majeures du scrutin. L'accès, au moins relatif, à la « société de consommation », a créé autant d'insatisfactions qu'il a assouvi de besoins ; mais l'endettement populaire assez généralisé auquel il a donné lieu, par exemple, peut avoir des conséquences contradictoires, de même que les disparités sociales qui demeurent considérables. En particulier dans un pays où l'histoire contemporaine a ancré, dans une bonne partie de la population, y compris la plus modeste, la peur du désordre, la méfiance à l'égard de tout esprit d'aventure.

L'opposition, en fait, a probablement moins à espérer des plus défavorisés que d'une nouvelle classe urbaine, volontiers cultivée et relativement aisée, qui a fait ou refait son apparition depuis quelques années à la faveur des transforma*tions économiques, sociales et démo*graphiques. Ce qui ne signifie pas — l'ardeur de l'offensive du PASOK en témoigne — qu'elle se résigne à tenir un langage « bourgeois ».

Prochain article :

LE PASOK MONTE EN LIGNE

SI
VOUS MESUREZ
1 m 80 OU PLUS
(jusqu'à 2 m 10)
MINCE OU FORT
JOHN RAPAL
Grandes tailles
prêt-à-porter
40, AVENUE
DE LA REPUBLIQUE
PARIS 11e
PARKING GRATUIT
COSTUMES, PARDESSUS, VESTES, PANTALONS, CHEMISES (4 long. manches).

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien.

Numéro spécimen sur demande.





Prix normal		Bénéficiaires des réductions couple, famille, vermeil	
1re	2e	1re	2e
247 F**	167 F**	128 F**	88 F**

PROCHE-ORIENT

Égypte

DANS SON DISCOURS D'INVESTITURE

Le président Moubarak « tend la main de la réconciliation » aux opposants laïcs

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Continuité ou immobilisme ? La brutale disparition d'Anouar El Sadate a, semble-t-il, figé l'Egypte. Ses héritiers, au nom de la fidélité, proclament leur détermination de conserver pieusement le régime qu'il leur a légué. Son successeur à la présidence de la République a reconduit, ce jeudi 15 octobre, le gouvernement qui avait remis sa démission, comme l'exige la Constitution. M. Hosni Moubarak l'a chargé de poursuivre la tâche que lui avait confiée le raïs disparu.

La voie tracée par celui-ci, tant dans le domaine des affaires étrangères que dans le domaine de la politique intérieure, demeurera inchangée, assure avec insistance le nouveau président. M. Moubarak concentrera entre ses mains les vastes pouvoirs de son prédécesseur. S'étant abstenu aussi de nommer un premier ministre, il exercera simultanément les fonctions de chef de l'Etat et du gouvernement, de commandant suprême des forces armées et de secrétaire général du parti national démocratique, largement majoritaire au Parlement. Le contrôle absolu qu'il exerce désormais sur les pouvoirs législatif et exécutif, sur l'ensemble de l'appareil de l'Etat, et par conséquent sur les mass media, l'ascendant que lui confère encore sa désignation à la magistrature suprême avec plus de 98 % des voix exprimées, réels ou non, auraient dû normalement le conduire à donner un nouveau visage à la République égyptienne.

Camp David appliqué à la lettre

M. Hosni Moubarak en a décidé autrement. C'est du moins ce qui ressort du discours qu'il a prononcé mercredi devant le Parlement à l'occasion de son investiture. Tout autant que le système économique, les institutions selon lui fonctionnent à merveille. « *La dignité du citoyen, la liberté d'opinion et d'expression, le règne de la loi, égale pour tous, seront comme auparavant garantis* », a-t-il déclaré en guise d'illustration de la « démocratie » instaurée par Anouar El Sadate. Il n'aurait donc l'intention d'abolir aucune des lois répressives, et elles sont légion, qui ont été édictées au fil des années. De même, il revendique hautement le libéralisme économique, l'« *infitah* », instauré après la disparition de Nasser. Mieux, il « *élargira et consolidera* » un système qui « *libère les capacités créatrices de l'individu* » et qui « *encouragera davantage les capitaux arabes et étrangers à participer au développement du pays dans les projets jugés prioritaires* ». La bourgeoisie égyptienne n'a donc rien à craindre du successeur de Sadate qui l'avait « libérée » du dirigisme économique qui prévalait sous Nasser.

Les puissances étrangères, Israël et les Etats-Unis en tête, n'ont aucune raison de s'inquiéter de la disparition du « champion de la paix ». L'Egypte, a déclaré le nouveau président sur un ton catégorique, respectera scrupuleusement ses engagements internationaux. Elle appliquera à la lettre les accords de Camp David et son traité de paix avec Israël, fondements de la paix conclue avec l'Etat juif, et cela « *avant comme après l'évacuation totale du Sinaï* ». Les Etats-Unis, a ajouté M. Moubarak, continueront à « *assumer pleinement leur rôle de partenaire à part entière* » dans le processus de paix. Celui-ci se poursuivra harmonieusement, puisque, a-t-il déclaré « *nous avons reçu des assurances formelles que le retrait des forces israéliennes du Sinaï s'accomplira comme prévu au plus tard le 25 avril 1982* ».

Quant aux Palestiniens, le nouveau président a réitéré les propos de son prédécesseur : l'Egypte n'a nullement la prétention de parler en leur nom et encore moins de régler leur conflit avec Israël. Elle poursuivra les négociations sur l'autonomie des populations de Cisjordanie et de Gaza, afin de « *créer le climat propice à l'autodétermination des Palestiniens* », seuls habilités à se prononcer sur leur avenir.

M. Moubarak, contrairement à Sadate, s'est gardé de toute polémique sur ce chapitre. Il s'est abstenu de s'en prendre à l'O.L.P., à l'U.R.S.S. ou aux autres pays arabes, la Lybie comprise, qui accusent l'Egypte d'avoir « trahi » la cause palestinienne. Il n'a pas, pour autant, esquissé la volonté de se rapprocher des pays « frères ».

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, s'en est expliqué en ces termes : « *Nous ne ferons aucun geste à l'égard du monde arabe. C'est celui-ci qui a besoin de nous et non le contraire. Trois millions de nos citoyens, émigrés, ouvriers, techniciens, cadres, contribuent, actuellement, à animer l'économie et l'administration de nos voisins. Nos revenus, notamment du pétrole, nous dispensent de leur aide. S'ils veulent rompre leur isolement, ils n'ont qu'à venir vers nous et accepter la politique que nous avons définie souverainement. Nous les accueilleront en enfants prodigues. Quant à l'O.L.P., elle n'a qu'à assumer ses propres responsabilités.* » M. Boutros-Ghali a refusé de commenter les dernières déclarations de M. Yasser Arafat selon lesquelles son organisation se ralliat au plan de paix saoudien et à une « coexistence pacifique » avec l'Etat d'Israël.

Le discours du président Moubarak a fait dans l'ensemble une bonne impression. Certaines « petites phrases » prononcées avec une évidente sincérité ont suscité l'enthousiasme des députés. Ceux-ci l'ont applaudi vigoureusement quand il a affirmé qu'il mettrait un terme à la corruption, au népotisme et à l'affairisme qui n'ont pas peu contribué au mécontentement populaire sous le règne de feu le président Sadate. L'accent qu'il a mis sur le caractère « productif » qu'il comptait imprimer à l'« *infitah* » autorise à penser qu'il ne confond pas le libéralisme économique avec le « capitalisme sauvage » que son prédécesseur avait favorisé.

L'un des passages les plus marquants de son allocution concernait les opposants laïcs auxquels il a « *tendu la main de la réconciliation* ». « *Nous sommes tous les fils d'une même nation, héritière d'une histoire prestigieuse, unis pour le meilleur et pour le pire* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « *Tout Egyptien devrait s'élever au-dessus des divergences et des aversions, des haines et des rancunes, pour contribuer au bonheur de l'ensemble de la communauté nationale.* » Pour sa part, a-t-il précisé, il ne fera aucune distinction entre partisans et adversaires, tous les Egyptiens de bonne volonté étant égaux à ses yeux.

Cet appel à l'union nationale n'est-il qu'une forme de rhétorique visant à l'apaisement, ou constitue-t-il une ouverture devant conduire à un compromis ? M. Moubarak va-t-il engager un véritable dialogue avec les censeurs du régime ? Si tel est le cas, il devrait libérer les dirigeants de l'opposition arrêtés le 3 septembre dernier et éventuellement corriger la politique qu'il vient d'exposer. Ce serait alors la « continuité dynamique », autre formule utilisée dans son allocution.

M. Moubarak a adopté, en revanche, un ton d'une extrême fermeté à l'égard des activistes islamiques responsables du terrorisme qui a coûté la vie à l'ex-président Sadate. Sans les désigner nommément, il s'est engagé à « *frapper impitoyablement ceux qui jouent avec le feu* », selon les lois en vigueur et la législation de l'état d'urgence que le Parlement s'apprête à adopter. « *Aucun de ceux qui se sont engagés sur la voie du crime et de la trahison n'échappera au châtiment* », s'est-il exclamé. Un décret promulgué quelques heures plus tôt prévoit de lourdes peines de travaux forcés pour ceux qui abriteraient des terroristes, qui les aideraient de quelque manière que ce soit, qui s'abstiendraient de dénoncer à la police toute personne suspectée non seulement de « *menacer la sécurité* », mais aussi de « *porter atteinte à l'unité nationale* ». Cette dernière disposition pourrait s'appliquer aux opposants laïcs innocents de tout acte de terrorisme.

La gauche égyptienne — notamment les nassériens — a mal réagi à la décision du gouvernement d'accueillir les deux avions américains AWACS qui, à ses yeux, aggrave la dépendance du pays à l'égard des Etats-Unis tout en renforçant la présence militaire de « l'impérialisme américain » dans la région. Cette mesure, disent les progressistes, ne se justifie nullement, puisqu'il serait insensé de penser que la minuscule armée libyenne puisse envahir l'Egypte ou le Soudan. Le ministre d'Etat, M. Boutros-Ghali, en convient mais justifie la présence des AWACS dans l'espace aérien égyptien en murmurant : « *Les symboles, vous savez, ne sont pas inutiles... Dans le cas d'espèce, celui-ci aura au moins le mérite de décourager toute velléité de subversion.* »

ERIC ROULEAU.

M. CHEYSSON : il faut établir un pont entre l'Égypte et ses frères arabes.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a été interrogé, mercredi 14 octobre, à l'Assemblée nationale, sur les déclarations qu'il avait faites à propos de la mort du président Sadate (1). Ces propos ont paru « *choquants* », « *maladroits* » et « *inopportuns* » à M. Jacques Baumel (R.P.R., Hauts-de-Seine), qui s'est exclamé : « *Laissez donc au colonel Kadhafi le soin de cracher sur les tombes !* »

« *La mort du président Sadate*, a déclaré M. Cheysson, *fait peser une menace très grande sur l'évolution de la paix, car il n'y aura pas de paix sans l'Egypte. C'est seulement le jour où l'Egypte se retrouvera au milieu des pays arabes que le processus de Camp David pourra aboutir à un règlement global. Cela sera-t-il possible ? Tout dépend de ce qui va se passer en Egypte. Nous assurons, en tout cas, le président Moubarak de notre soutien total.*

» *Il faut, en effet, établir un pont entre l'Egypte et ses frères arabes avant que puisse s'ouvrir une négociation qui inclura les représentants de tous les peuples de la région, y compris l'O.L.P. qui représente une force combattante. Si, comme nous l'espérons — et nous sommes prêts à y contribuer — le processus de Camp David se poursuit et si l'Egypte se consolide, le rapprochement entre tous les Arabes sera possible. Voilà tout ce que j'ai dit.*

» *Depuis quarante-huit heures*, a poursuivi le ministre, *de nombreux indices sont venus confirmer l'amélioration des rapports entre les Arabes et l'Egypte. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à ce champion de la paix qui était le président Sadate est de souhaiter qu'ils se retrouvent tous à la table de négociation alors que lui-même y a été seul trop longtemps et que vous l'avez critiqué.* »

(1) Le 11 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Cheysson avait notamment déclaré : « *Si on veut être optimiste, on peut dire que la disparition de Sadate, horrible en elle-même, avec toutes les conséquences qu'elle peut avoir pour l'Egypte, fait disparaître un obstacle au rapprochement interarabe.* » (*Le Monde* du 13 octobre.)

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

M. Arafat qualifie le plan Fahd de « très bonne et très importante plate-forme en vue de l'instauration d'une paix durable et totale »

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a déclaré, mercredi soir 14 octobre, qu'il considère le plan de paix proposé en août dernier par l'Arabie Saoudite (plan Fahd) comme « une très bonne et très importante plateforme en vue de l'instauration d'une paix durable et totale au Proche-Orient ».

M. Arafat, qui s'exprimait devant les représentants de la presse étrangère à Tokyo, a toutefois systématiquement éludé les nombreuses questions qui lui ont été posées sur une éventuelle reconnaissance par l'O.L.P. du droit à l'existence d'Israël. A chaque journaliste qui soulevait la question, il répondait : « Vous considérez le problème uniquement du point de vue d'Israël » et demandait : « Quelle est votre position vis-à-vis de l'agression quotidienne dont mon peuple est la victime ? »

Il n'a pas non plus accepté de préciser sa pensée concernant la clause de la proposition de paix saoudienne prévoyant que tous les Etats de la région doivent vivre en paix. Il s'est contenté d'affirmer que la position de l'O.L.P. sur cette proposition sera précisée lors du prochain sommet arabe de Fès.

UN PLAN EN HUIT POINTS

1) Retrait d'Israël de la totalité des territoires arabes occupés en 1967, y compris la ville arabe de Jérusalem ;

2) Démantèlement de toutes les colonies de peuplement établies par Israël dans les territoires arabes occupés depuis 1967 ;

3) Garantie de la liberté d'accomplir les rites de toutes les religions dans les Lieux saints ;

4) Reconnaissance du droit du peuple palestinien au retour (dans sa patrie) et dédommagement de tout Palestinien ne désirant pas y retourner ;

5) Mise de la Cisjordanie et de la bande de Gaza sous la tutelle des Nations unies pour une période transitoire ne dépassant pas quelques mois ;

6) Création d'un Etat palestinien ayant Jérusalem pour capitale ;

7) Reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix ;

8) Il revient aux Nations unies, ou à plusieurs Etats membres, de garantir l'exécution de ces principes.

M. Begin accepterait le projet Linowitz

A Washington, l'ancien président Carter a déclaré jeudi 15 octobre que M. Begin lui avait annoncé il y a un mois, en lui rendant visite à Plains (Géorgie), qu'il était prêt à accepter les propositions avancées en 1980 par M. Sol Linowitz, alors émissaire spécial de M. Carter au Proche-Orient, concernant l'autonomie palestinienne. Les propos de l'ancien président américain ont été indirectement confirmés par le « New York Times », qui rapporte que M. Begin a fait part de son acceptation du projet à au moins deux membres de la délégation américaine présents aux funérailles du président Sadate.

Le projet Linowitz, dont la teneur exacte n'a jamais été révélée, portait notamment sur les rapports entre Israéliens et Palestiniens après l'autonomie, rendait les Israéliens responsables de la protection du territoire palestinien contre une attaque extérieure et recommandait la coopération dans les affaires de sécurité intérieure. En revanche, il ne proposait aucune solution au problème très controversé de Jérusalem-Est.

En août 1980, M. Linowitz avait été accusé par les Egyptiens de « partialité délibérée en faveur d'Israël ».

A une écrasante majorité

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINE S'OPPOSE A LA VENTE D'AVIONS AWACS A L'ARABIE SAOUDITE.

Washington (A.F.P.). — La Chambre des représentants s'est opposée, mercredi 14 octobre, à une écrasante majorité à la vente de 8,5 milliards de dollars d'armements dont cinq avions-radar AWACS, à l'Arabie Saoudite. 301 représentants sur les 435 ont voté contre le projet. La Maison Blanche, qui s'attendait à cette défaite, reporte désormais tous ses espoirs sur le Sénat. Il suffit, en effet, qu'une des deux Chambres ne s'oppose pas à cette vente pour que celle-ci puisse avoir lieu.

Selon un décompte de l'agence Associated Press, 55 sénateurs sont actuellement opposés à la vente ou enclins à s'y opposer, 31 y sont favorables et 12 n'ont pas encore pris position. La commission des affaires étrangères du Sénat devait voter ce jeudi sur le projet. Le débat devant l'ensemble des sénateurs commencera le 20 octobre et le vote pourrait intervenir dès le 21 octobre.

Le président Reagan, qui poursuit ses efforts pour convaincre les hésitants en recevant individuellement à la Maison Blanche les sénateurs susceptibles de se rallier à son projet, n'a eu jusqu'ici qu'un succès mitigé. Les adversaires de la vente estiment notamment que la livraison de cinq AWACS à l'Arabie Saoudite constitue un danger pour la sécurité d'Israël et, d'autre part, que des équipements très perfectionnés pourraient tomber dans des mains ennemies si le régime saoudien venait à être renversé.

Le portrait le plus émouvant du Président Sadate



Hachette

AFRIQUE

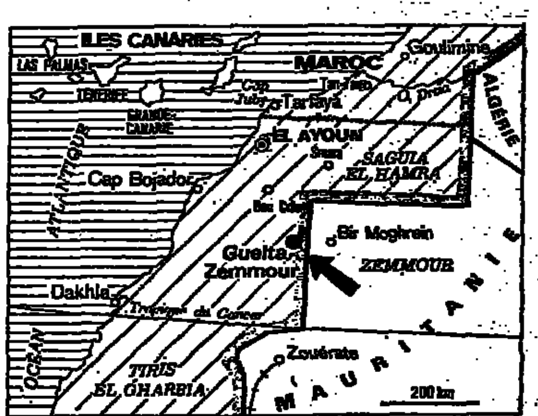
LE CONFLIT SAHARIEN

La situation à Guelta-Zemmour demeure confuse

De notre correspondant

Rabat. — Quarante-huit heures après la publication du message du roi Hassan II annonçant l'attaque du Polisario contre la position marocaine de Guelta-Zemmour, au Sahara occidental, l'armée marocaine n'a toujours diffusé aucun communiqué sur la situation dans le sud (*le Monde* du 15 octobre).

Si le fait que les guérilleros soient parvenus à abattre deux avions marocains (un avion de transport C-130 de fabrication américaines et un Mirage F-1) apparaît certain, les observateurs à Rabat en sont en revanche réduits aux conjectures sur l'ampleur des engagements au sol et sur la situation dans la localité même de Guelta-Zemmour. Le général Dlimi, commandant le Sud, et le général Kabbaj, chef d'état-major de l'armée de l'air marocaine, auraient quitté Rabat mercredi matin pour le Sahara.



Sur le plan intérieur la situation est aussi confuse. La manifestation de réconciliation nationale à laquelle les quatorze députés socialistes avaient paru se prêter, en assistant à la séance exceptionnelle du Parlement, le mardi 13 octobre, au soir, alors qu'ils avaient annoncé le vendredi précédent leur retrait de l'Assemblée, n'aura pas duré longtemps. Dans la nuit de mardi à mercredi, à leur retour chez eux, les quatorze députés ont été mis en résidence surveillée et dans l'impossibilité de quitter leur domicile. On attribue dans les milieux socialistes cette mesure à l'irritation des autorités en raison du refus des députés de prendre part au vote, dans la nuit de mardi à mercredi, de la motion de la Chambre des représentants condamnant « l'agression de Guelta-Zemmour », et en attribuant la responsabilité aux gouvernements algériens et libyen.

De leur côté les familles des détenus transférés la semaine dernière à Missour, à 400 kilomètres de Rabat, MM. Bouabid, premier secrétaire du parti socialiste, Yazghi, directeur de la presse socialiste et Lahbabi, écrivain, viennent d'annoncer qu'elles étaient sans nouvelles d'eux. Les avocats des trois dirigeants socialistes ont demandé au procureur de la cour d'appel de Rabat de les ramener dans un lieu de détention relevant de sa compétence, en prévision de leur procès en appel prévu à Rabat. La date de ce procès n'a toujours pas été fixée. — R. D.

Alger accuse Rabat de vouloir « remettre en cause le processus de paix »

De notre correspondant

Alger. — Les autorités ont indirectement confirmé, mercredi soir 14 octobre, qu'une grande bataille s'était déroulée la veille entre maquisards du Front Polisario et troupes marocaines pour le contrôle de la localité de Guelta-Zemmour au Sahara occidental. Mais, rejetant « *les accusations sans fondement* » du roi Hassan II, elles ont nié une quelconque implication de l'Algérie dans ces combats. Il s'agit là, estime le bureau politique du F.L.N., d'une « *manœuvre visant à masquer la lutte opposant Rabat au seul peuple sarhaoui* ». « *Le Maroc*, affirme encore cette instance, *tente une nouvelle fois de remettre en cause le processus de paix engagé à Nairobi par le dix-huitième sommet de l'Organisation de l'unité africaine en juin.* » « *L'Algérie*, conclut-elle, *réitère avec force son engagement et sa disponibilité à l'égard des décisions de la communauté africaine pour la solution pacifique et négociée de la question du Sahara occidental.* »

« *Le souverain chérifien tente de se dérober à ses obligations au moment où le comité de mise en œuvre du référendum d'autodétermination au Sahara occidental s'apprête à exécuter sa mission* », a déclaré de son côté M. Baba Ali, porte-parole du ministère des affaires étrangères. « *L'Algérie*, a-t-il dit, *rejette sur le Maroc l'entière responsabilité d'une éventuelle dégradation de la situation dans la région.* »

Les propos du roi Hassan II visant une puissance extra-africaine qui aurait fourni au Polisario des armements sophistiqués et des techniciens pour les servir ont été relevés par M. Baba Ali. « *Il est dérisoire*, a-t-il affirmé, *de vouloir placer un conflit strictement régional dans le contexte de la confrontation Est-Ouest.* »

Le Polisario garde, quant à lui, le silence et son bureau d'Alger se refuse à tout commentaire. Il ne donne traditionnellement aucune information tant qu'une opération n'est pas terminée. Or, les combats se seraient prolongés avec violence durant la journée de mercredi. Les troupes du Front avaient déjà engagé, en avril 1981, de très importants moyens dans une attaque contre Guelta-Zemmour. Il avait alors affirmé s'être emparé de la localité, mais avait dû se retirer rapidement à la suite d'une contre-offensive. Avec Dakhla et Bir-Anzaran, Guelta est l'une des rares positions conservées par le Maroc en dehors du « triangle utile » autour d'El-Aïoun. C'est une position-clé, située à une quarantaine de kilomètres de la frontière mauritanienne, face à Bir-Moghrein, dans une région montagneuse, et qui permet de contrôler l'ancienne « *route impériale numéro un* » tracée jadis par les Français de Nouakchott à Tindouf via Zouérate. — D. J.

ACTUALITÉ ARABE
Revue hebdomadaire de la presse arabe & internationale
130 titres, 25 pays arabes et musulmans
au sommaire du n° 14
Editorial de Philippe Rondot
Dossier : L'après Sadate
Chaque lundi toute l'actualité politique, économique, énergétique, culturelle, etc.
Des rubriques régulières : Confidences, chronologie, armements, marchés arabes...
Abonnement annuel : 2 750 F
édité par le
CENTRE ARABE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CADI)
Directeur : Dr Georges El Rassi
34, Champs-Elysées, 75008 PARIS
Tél. : 225-41-00
Télex : CADI 642634 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

Face à une situation politiquement et économiquement malsaine, le gouvernement déclare « l'urgence »

La déclaration d'urgence du projet de nationalisations, décidée mercredi 14 octobre par le premier ministre, témoigne *d'une double inquiétude* du gouvernement. Compte tenu de la détermination de l'opposition de s'opposer aux dispositions du projet « article par article, amendement par amendement, séance après séance », comme l'a affirmé l'un des experts du R.P.R. pour les nationalisations, M. Noir : compte tenu aussi de l'hostilité manifeste de la majorité politique du Sénat à l'égard de ce texte, il apparaissait peu probable que le projet soit adopté dans les délais que s'est fixés le gouvernement, c'est-à-dire avant la fin de la session ordinaire d'automne. Or ce retard prévisible ne peut que détériorer le climat déjà passablement délétère qui prévaut actuellement au sein des entreprises nationalisables.

Même *si* le champ des nationalisations est connu depuis plusieurs semaines, les incertitudes restent nombreuses. Pour une part, l'activité économique des groupes industriels concernés est gelée dans l'attente des décisions du Parlement. Les *chefs d'entreprise, inquiets de leur propre avenir, temporisent* et nombre de décisions sont reportées à plus tard, parce que, en effet, les amendements qui seront adoptés au cours de la *discussion législative* peuvent, demain, remettre en cause une stratégie industrielle et une politique bancaire. En outre, l'« affaire de Paribas » démontre qu'il est urgent d'accélérer le processus de nationalisation.

La « fuite » de la filiale suisse de ce groupe, au travers de l'offre publique d'échange lancée par un « groupe d'investisseurs étrangers », risque de ne pas être isolée. D'autres filiales peuvent échapper au secteur nationalisable. A Paribas comme ailleurs. Il est vrai aussi, comme l'a souligné M. Le Garrec, secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, que la « campagne d'intoxication » et le « climat de catastrophe » qu'entretient l'opposition s'amplifient à mesure que la discussion parlementaire se prolonge.

Pour la première fois depuis les débuts de la septième législature, le gouvernement a donc choisi de déclarer « l'urgence » sur un projet de loi. Ce faisant, il a pris le risque de se voir retourner les critiques que la gauche adressait aux précédents gouvernements lorsqu'elle était dans l'opposition, quant au respect des droits du Parlement. La procédure d'urgence — aujourd'hui comme hier, — en limitant à une seule lecture dans chaque Assemblée l'examen d'un texte, est une procédure contraignante, autoritaire. Ce n'est sans doute pas sans hésitations que le gouvernement a conclu que, s'agissant d'un enjeu aussi important, « la fin justifie les moyens ».

Cette décision, les députés de la majorité l'ont implicitement admise. M. Bêche (P.S.) s'est déclaré indigné devant « la préparation en sous-main du démantèlement de Paribas par sa direction générale » et a affirmé que le Parlement ne peut admettre de subir des « pressions extérieures ». M. Joxe a dénoncé, pour sa part, l'ampleur et le « cynisme de l'offensive réactionnaire » contre les nationalisations. Le président du groupe socialiste a apporté des preuves à l'appui de sa thèse en faisant part des démarches de M. Cousté (apparenté R.P.R.) qui, à Bruxelles, a demandé à la Commission européenne de condamner à la fois « les aides nationales à travers l'extension du *secteur public* français » et la politique nationale française. Et ce au nom de « l'intérêt de la Communauté ».

A l'Assemblée nationale, le débat a atteint, mercredi, un certain *paroxysme... les porte-parole* de l'opposition, notamment MM. D'Aubert (U.D.F.) et Bas (R.P.R.), ont décrit, avec un luxe de détails, la France apocalyptique d'après les natio*nalisations que prépare le gouvernement socialiste*. Le député U.D.F. s'est indigné de nationalisations qui ne sont que « bassement punitives » et qui risquent de mettre la France « au *ban de la collectivité internationale* ». *Pythie inspirée, M. Bas* a prédit une période « de chagrin et de malheurs » pour les Français. Les députés en ont frémi, ainsi que l'a avoué M. Le Garrec.

« Mais dans quels pays allez-vous vivre pour échapper à ce goulag économique que vous décrivez ? », s'est inquiété M. Hautecœur (P.S.). « J'aurai le choix entre l'Autriche et le Liechtenstein », a répondu M. D'Aubert.

Bref, la fuite des cerveaux !

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi *matin*, 14 *octobre*, l'Assemblée nationale commence la discussion générale du projet de loi de nationalisation.

M. Planchou (P.S., Paris) souligne que ce débat révèle *« un choix politique de classe »*. Selon lui, la nationalisation constitue seulement un « pas », qui doit être prolongé par *« un processus de restructuration réaliste et évolutif du crédit, tenant compte de la personnalité de chacun des réseaux existants »*.

« C'est contre un changement économique que nous allons livrer bataille, prévient M. Noir (R.P.R., Rhône), *pour éveiller l'esprit de nos concitoyens sur vos arrière-pensées, loyalement, mais sans merci, article par article, amendement par amendement, séance après séance. »*

Il ajoute : *« Après l'étoile jaune pour les chefs d'entreprise en juillet, voici l'étoile jaune pour les banquiers ! »*

Mme Goeuriot (P.C., Meurthe-et-Moselle) estime que les entreprises nationalisées doivent *« en finir avec l'emploi d'intérimaires et conclure avec chaque travailleur un contrat de travail à durée indéterminée »*.

M. Richard (app. R.P.R., Loire-Atlantique) estime qu'il ne fallait pas aller au-delà de la prise de contrôle par l'État des secteurs stratégiques que *sont la sidérurgie* et l'armement. M. Asensi (P.C., Seine-Saint-Denis) déclare que permettre aux banques de rétro*céder au secteur privé* leurs participations dans les secteurs industriels *« riquerait de nuire à l'exercice de tout contrôle démocratique »*.

M. Pinard (P.S., Doubs) évoque le cas de Rhône-Poulenc Besançon et souhaite que le gouvernement fasse vite, afin de ne *« pas nationaliser des coquilles vides »*.

Après l'intervention de M. Kœhl (U.D.F., Bas-Rhin) qui ne voit pas quelle *« nécessité publique »* justifie la nationalisation de groupes *« dynamiques »*, M. Gantier (U.D.F., Paris) ironise sur les *« gracieuses courbettes »* que, selon lui, M. Mauroy a faites à M. Marcel Dassault.

Mercredi après-midi, après la séance de questions au gouvernement, les porte-parole des quatre groupes politiques interviennent. M. Bêche (P.S., Doubs) fait part notamment de son « indignation » devant la *« préparation en sous-main du démantèlement de Paribas par sa direction générale, qui ose regretter l'O.P.É. (offre publique d'échange) lancée par ses associés Becker, Frère et Power Corp. sur Paribas Suisse, principal actif de Paribas à l'étranger, et qui aboutira à la dilution de son contrôle sur cette société, alors que depuis la fin de 1980 la direction de Paribas a déjà cédé une partie substantielle de ses actions »*.

Faisant ensuite l'historique du capitalisme, il assure que les groupes industriels privés *« dominent la nation, lui dictent son avenir, sa place dans la division internationale du travail selon leurs décisions d'investissement ». « Au gré de leurs alliances*, poursuit-il, *ils pèsent sur les choix diplomatiques. Leurs décisions d'implantation ou de fermeture d'unités de production décident de la ruine ou de la prospérité de régions entières. Ils deviennent les maîtres de l'aménagement ou du déménagement du territoire. »* Le député socialiste souligne, d'autre part, que l'extension du secteur public s'intègre *« dans une stratégie sociale globale que viendra préciser un nouveau projet de loi portant organisation et démocratisation du secteur public »*. La transformation des conditions de travail fait partie de la démarche de nationalisation, indique-t-il. *« Nous irons au bout du chemin*, assure-t-il, *bousculant les difficultés et les faux-semblants. »*

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.) : l'étatisation de l'ensemble de l'économie

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) demande au gouvernement de donner l'assurance formelle que les *contrats conclus avec* Dassault et Matra seront soumis à l'Assemblée pour *« approbation explicite »*. L'ancien premier ministre déclare ensuite : *« On nous ressasse à toute occasion que nationalisation n'est pas étatisation. Donc, les entreprises nationalisées fonctionnent comme les entreprises privées dans cette économie de marché qui n'est pas non plus contestée. Alors quelle sera la différence et pourquoi ce gigantesque bouleversement ? »* Le député de Paris insiste ensuite sur les entreprises déjà nationalisées présentées comme des *« merveilles qui font l'admiration du monde »*. Ironique, il observe : *« Nul ne conteste que le T.G.V. est, miraculeusement, la plus belle réussite du septennat qui vient de commencer... »* Après avoir rappelé que les entreprises, telles que les Charbonnages, la *S.N.C.F.* et la *R.A.T.P.* accusent *« d'énormes déficits payés par les contribuables »*, M. Couve de Murville assure : *« Le gouvernement entend modifier profondément la politique du crédit et pour cela devenir le maître absolu de toute la profession bancaire. Derrière la nationalisation du reliquat des banques à l'exception choquante des banques étrangères, on trouve la nationalisation du crédit. »*

Sous le couvert des mots, affirme le député R.P.R., *« c'est en réalité de l'étatisation de l'ensemble de l'économie française qu'il s'agit »*. Il conclut en indiquant : *« Nous ne nous trouvons pas seulement en présence d'un exercice intellectuel de nature à satisfaire théoriciens et dogmatiques : toutes les expériences tentées à ce jour à l'étranger, et pas seulement dans les pays socialistes, démontrent qu'il résulte fatalement d'un tel système étouffement de l'activité et baisse du niveau de vie... »*

M. LAJOINIE (P.C.) : une étape primordiale dans un processus

M. Lajoinie (P.C., Allier), président du groupe communiste, rappelle que le P.C.F. souhaitait un champ de nationalisations plus large et indique : *« Nous continuons de penser que les nationalisations que nous avions proposées conservent toute leur valeur et qu'elles seraient nécessaires à la France de notre temps. »* Il ajoute : *« La nationalisation laisse place à un secteur privé très important. Ce n'est donc pas la collectivisation, cet épouvantail agité par la droite. »* Evoquant ensuite l'ampleur des nationalisations prévues, M. Lajoinie déclare que les filiales dites stratégiques, *« y compris lorsque l'État n'y est pas encore majoritaire, devront être rapidement intégrées au secteur public »*. Le député de l'Allier estime, d'autre part, qu'il serait nécessaire *« d'inclure dans le secteur public certaines participations industrielles vitales pour la nation, par exemple dans l'électronucléaire, le bâtiment et les travaux publics, l'alimentation en eau, la machine-outil, etc. »* Il ajoute : *« Les travailleurs se sentiraient spoliés si les anciens dirigeants se retrouvaient à la direction des sociétés nationales, alors qu'ils ont été les hommes de l'austérité, des licenciements et des gâchis. »* M. Lajoinie insiste enfin sur la nécessité d'informer et de consulter les comités d'entreprise et indique que le projet constitue *« une étape primordiale dans un processus »*.

M. D'AUBERT (U.D.F.) : au ban de la collectivité internationale

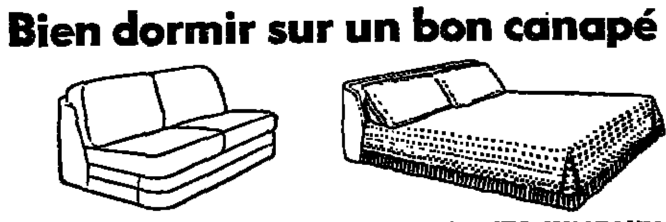
M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) affirme que les nationalisations constituent *« la plus grave tentative de déstabilisation jamais entreprise contre l'économie française »*. Rappelant le *« spectacle lamentable »* des entreprises nationalisées anglaises ou italiennes, il ajoute : *« Elles ont conduit partout ailleurs à des Sedan industriels suivis de capitulation et d'une occupation irréversible du territoire économique »*. Selon lui, les nationalisations seront l'équivalent du *« troisième choc pétrolier »* pour nos structures industrielles. *« La France se calfeutre pour prendre ses quartiers d'hiver »*, observe-t-il. M d'Aubert évoque également *« la fuite des cerveaux »* et estime que, avec *« la nationalisation du crédit »*, nous ne sommes plus *« dans une République de liberté »*.

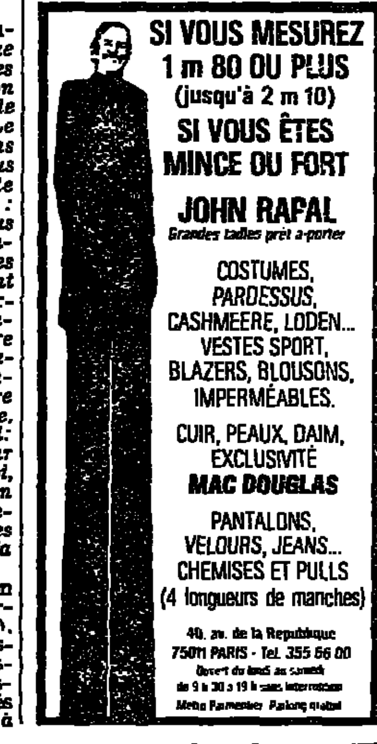
M. d'Aubert déclare en conclusion : *« Nous avons compris que cette étape en préparait d'autres sur le chemin d'une radicalisation croissante, d'autant plus probable que vos échecs seront patents. Le signal est clair, quand certains osent vous résister, vous vous rebiffez et désignez à la vindicte populaire des boucs émissaires : c'est une méthode indigne. Nous avons compris que vos nationalisations n'étaient ni offensives ni défensives, mais bassement punitives. » « Hors du temps*, poursuit-il, *d'une ampleur extravagante, risquant de nous mettre au ban de la collectivité internationale, vos nationalisations symbolisent la pauvreté de votre projet politique et économique, mais aussi votre immense orgueil : vous vous croyez infaillibles. Pour l'instant, vous êtes encore le roi, je veux dire Ubu roi, qui, dès son intronisation, exigeait deux mesures : la nationalisation des biens privés et un impôt sur la fortune... »*

Dans la suite de la discussion *générale (dans laquelle* interviendront encore vingt orateurs), Mme Fraysse-Cazalis (P.C., Hauts-de-Seine) déclare qu'il est indispensable que les groupes Dassault et Matra soient considérés comme *« des nationalisables à part entière »*. Les protocoles d'accord, indique-t-elle, *« ne constituent qu'une première étape »*. Le député communiste déclare qu'il est nécessaire de préciser *« le calendrier de l'extension des prises de participation jusqu'au contrôle total de ces groupes »*, ainsi que le montant de l'augmentation du capital de Matra. M. Brocard (U.D.F., Haute-Vienne) déclare que les trente-six banques nationalisables ont été *« condamnées sans avoir même été entendues »* et assure que le gouevrnement ne pourra pas imposer *« ses règles de monopole étatique »* à la Communauté européenne.

(Lire la suite page 8.)

ROSNY SOUS BOIS
R.E.R. VAL DE FONTENAY
Résidence des 10.000 Rosiers
Du studio au 5 pièces.
Pierre de taille en façades.
A partir de 6.100 F le m²*
Bureau de vente, 85 rue Lavoisier de 14 h à 19 h sauf mardi.
Tél. 875.56.54.
Pour recevoir une documentation, envoyez votre carte de visite à :
FRANK ARTHUR
134, Bd Haussmann, 75008 Paris
562.01.69
*Prix valeur sept. 81.
PUBLISCOPE

Bien dormir sur un bon canapé

CHAUFFEUSES LITS - FAUTEUILS LITS - LITS JUMEAUX
LIGNES ACTUELLES
FABRICATION ARTISANALE ET SUR MESURE
LITS DE SECOURS ET LITS PERMANENTS
La Guerande modernise et recouvre vos anciens canapés
LA GUERANDE La Boutique du canapé-lit
13 bis, rue de Grenelle
PARIS (7e) - 548-33-52







POLITIQUE

Le débat sur les nationalisations

(Suite de la page 7.)

M. Nucci (P.S., Isère) souligne l'intérêt des nationalisations pour le milieu rural. Il prend l'exemple de la régie Renault qui, précise-t-il, a créé des emplois dans certaines régions agricoles touchées par la crise, en implantant des usines.

M. Goux (P.S., Var) traite de l'indemnisation des actionnaires des groupes nationalisables. Rappelant que le gouvernement propose une indemnisation « *multicritères* » afin d'échapper aux contestations, il souligne que le président de la Commission des opérations de Bourse (COB) a donné son « *aval* » à l'indemnisation proposée, et dénie que l'on puisse parler de « *spoliation* ».

Après M. Hamel (U.D.F., Rhône) qui s'inquiète du climat de « *lutte de classe* » que, selon lui, la majorité impose dans ce débat, et qui dénonce l'opprobre jeté sur les chefs d'entreprise, plusieurs députés de la majorité, telle Mme Nevoux (P.S., Val-de-Marne), insistent sur « *la démocratisation du secteur public* ».

M. Bas (R.P.R., Paris) estime qu'à travers les nationalisations « *se profile la volonté pour l'Etat socialo-communiste de soumettre le pays à son contrôle implacable en mettant au pas les agents économiques dans le secteur industriel et en dirigeant sans partage le secteur bancaire* ». Le projet, affirme-t-il, « *tire toute sa cohérence du « centralisme démocratique » tel que Marx l'exposait* ». Le député de Paris déclare qu'il est inquiétant de constater que la nationalisation totale du crédit n'a été mise en place que dans les pays communistes, et affirme que le socialisme français « *est techniquement, sinon politiquement, communisant* ». La nationalisation, ajoute-t-il, conduit « *à la suppression pure et simple de la liberté d'entreprendre, base fondamentale de la société libérale* ».

Répondant aux orateurs, M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, après avoir dénoncé une « *campagne d'intoxication* », affirme : « *On n'a pas le droit de nous parler d'un débat bâclé alors que depuis neuf ans nous débattons publiquement des nationalisations.* » Il souligne que le gouvernement souhaite que cette « *réforme de structures* » se mette en place rapidement, et se déclare d'autre part scandalisé par les déclarations de M. d'Aubert et celles de M. Noir sur « l'étoile jaune ». Il précise que le projet sur la « démocratie économique » sera présenté au Parlement au printemps 1982 et ajoute qu'au cours de la discussion des articles il répondra « *seulement aux questions essentielles* ».

M. JOXE (P.S.) : le cynisme de l'offensive réactionnaire

Défendant une motion de renvoi en commission, M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) qualifie le projet de « *ruineux, inutile et dangereux* » et indique qu'il est « *le fruit d'un marchandage politique et idéologique* » avec le parti communiste. S'exprimant contre la motion de renvoi, M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire) dénonce « *une campagne effrénée contre les nationalisations* ». Il indique, d'autre part : « *Ce que nous faisons, c'est un programme minimum* ». Le président du groupe socialiste fait état, ensuite, de « *manœuvres sans précédent* » témoignant, selon lui, de « *l'ampleur et du cynisme de l'offensive réactionnaire contre les nationalisations approuvées par le peuple français.* » « *Au moment même*, explique-t-il, *où — par la procédure du renvoi en commission — les défenseurs du grand capital et des monopoles cherchent à enterrer le projet, ils cherchent aussi à le faire condamner par avance, sur le plan international* ».

Le président du groupe socialiste ajoute : « *Ici, on fait la loi de la République. Ils sont en minorité, alors ils se tournent vers l'Assemblée parlementaire européenne, où la droite est majoritaire, dans l'espoir d'obtenir que la loi de la République soit condamnée au plan européen avant même d'avoir été votée par notre Assemblée* ». M. Joxe évoque une question orale de M. Cousté (app. R.P.R., Rhône) dans laquelle celui-ci demande à la Commission des communautés « *la condamnation des aides nationales directes ou indirectes à travers l'extension du secteur public français* ». « *Car ici*, poursuit le député de la Saône-et-Loire, *M. Cousté et ses amis mènent la danse au nom de l'intérêt national, contre les nationalisations. Mais, là-bas, c'est au nom, je cite : de « l'intérêt de la Communauté » qu'il demande « la condamnation de notre politique nationale par la Commission européenne* ». « *Mais il y a plus grave*, poursuit M. Joxe, *M. Cousté, au nom de ses collègues, ne se borne pas à exprimer un avis, il ne se contente pas de condamner, il demande à la commission d'adresser un rappel à l'ordre, de « rappeler au gouvernement français l'obligation de respecter ses engagements internationaux et l'intérêt de la Communauté.* » « *La vérité*, conclut M. Joxe, *c'est qu'ici, comme là-bas, ils ne défendent que les intérêts du capitalisme international.* »

Mise aux voix, la motion de renvoi en commission est repoussée par 336 voix contre 147, sur 487 votants et 483 suffrages exprimés.

La séance est levée jeudi 15 octobre à 1 h 45.

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

La politique de nationalisation n'a pas été contestée par les partenaires de la France

Strasbourg. — *Les représentants de l'ancienne majorité au sein de l'Assemblée européenne n'ont pas réussi à susciter, au niveau communautaire, une contestation de la politique des nationalisations mise en œuvre par le gouvernement français.*

De notre envoyé spécial

Interpellé par MM. Cousté (groupe des Démocrates européens de progrès, où siègent les parlementaires R.P.R.), Galland, Rossi (groupe libéral) et d'Ormesson (parti populaire européen), pour lesquels les nationalisations sont contraires à l'esprit du traité de Rome, M. Andriessen, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, a répondu qu'il ne partageait d'aucune manière leurs préoccupations. Certes, a admis le commissaire devant l'Assemblée, les nationalisations françaises, même si elles ne constituent pas vraiment un nouveau problème, méritent un intérêt particulier en raison de leur importance. « *Mais*, a-t-il immédiatement ajouté, *la Commission n'a pas à réagir aux nationalisations en tant que telles.* »

« *Le fait d'appartenir à la Communauté n'empêche nullement les gouvernements membres d'accroître, s'ils le souhaitent, le secteur public*, a-t-il précisé. *Le traité de Rome affirme sa neutralité en matière de droit de propriété de l'entreprise. Par contre, s'agissant du comportement du secteur nationalisé, il convient que les entreprises respectent toutes les règles du traité, en particulier les règles de concurrence, et la Commission a le droit d'y veiller de façon précise.* »

M. Andriessen a reconnu qu'il peut être plus malaisé de contrôler les aides accordées aux entreprises publiques compte tenu d'un manque relatif de transparence. Il a rappelé que, pour cette raison, la Commission a voulu, en juin 1981, faire appliquer une directive sur la transparence des relations entre les Etats et les entreprises publiques ; mais la France, le Royaume-Uni et l'Italie ont introduit un recours contre cette directive devant la Cour de justice de Luxembourg, et on attend maintenant que celle-ci se prononce. La Commission ne croit pas en tout cas pouvoir conclure, a souligné M. Andriessen, que les nationalisations françaises peuvent constituer des distorsions de concurrence.

« Un mauvais procès d'intention »

Ainsi, tout était dit, et la tâche des intervenants socialistes et communistes grandement facilitée par la prise de position sans ambiguïté de la Commission européenne. Mme Vayssade (socialiste) a estimé que la question orale posée par M. Cousté à la Commission, laquelle servait de base au débat, « *se ramenait à un mauvais procès d'intention pour l'avenir...* » « *Je crois*, a-t-elle ajouté, *que les craintes de M. Cousté viennent du fait qu'il ne peut imaginer que la nationalisation des déficits et non celle des bénéfices.* »

« *Nous jugeons inconvenant*, a estimé pour sa part M. Fernandez (qui parlait au nom des communistes français), *le souci qui consiste à triturer l'esprit et la lettre des traités pour essayer de mettre en cause le contenu d'une politique pour laquelle les travailleurs de notre pays luttent depuis de nombreuses années et qu'ils ont démocratiquement choisie.* »

Dans les couloirs, Mme Charzat (socialiste) dénonçait « *la double traîtrise à l'égard de l'Europe et à l'égard de son pays* » de M. Cousté et s'indignait de constater que ce « *soi-disant partisan de l'indépendance nationale n'ait pas hésité à faire appel à l'extérieur pour contrer une œuvre de redressement* ».

Le débat qui a eu lieu devant l'Assemblée européenne est resté pour l'essentiel franco-français. Les parlementaires des autres Etats membres se sont montrés très discrets, récusant ainsi implicitement la thèse selon laquelle les nationalisations décrétées par Paris constituaient un problème pour l'ensemble de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'UNION DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DEMANDE UN DÉLAI POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION

L'Union des conseillers généraux de France, dont l'assemblée générale s'est réunie à Paris sous la présidence de M. André Nicolas (U.D.F.-rad.), conseiller général des Deux-Sèvres, a souhaité, mercredi 14 octobre, que le projet de loi sur la décentralisation, « *s'il est adopté, ne soit appliqué que dans la mesure où les lois complémentaires de compétences et de ressources seront également votées, ainsi que celle concernant le statut du conseiller général* ». Sur ce point, les participants ont demandé que l'on donne aux conseillers généraux « *les moyens en temps, en documentation, en formation, en protection sociale et en indemnités* ».

M. Michel Giraud (R.P.R.), rapporteur du projet de loi sur la décentralisation au Sénat, a estimé que « *les risques du texte devront être dénoncés, critiqués, corrigés* ».

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT DÉFEND SON ASSEMBLÉE CONTRE LES CRITIQUES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Alain Poher, accompagné de M. Jozeau-Marigné, président de la commission du Loir, s'est entretenu, mercredi 14 octobre, avec M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, de la préparation du débat sur la décentralisation, qui s'engagera le 21 octobre, au palais du Luxembourg.

Le président du Sénat, qu'assistait également M. Michel Giraud, (R.P.R., Val-de-Marne), rapporteur du projet, a souligné l'importance de cette réforme aux yeux des sénateurs, et défendu son assemblée contre les critiques formulées, dimanche dernier, à Marseille, par le ministre de l'intérieur. M. Defferre avait alors reproché au Sénat de s'opposer à « *l'ordre du jour* » que lui proposait le gouvernement, précisément à propos de ce projet de décentralisation (*le Monde* du 13 octobre).

L'IMPOT - CHOMAGE

Le relèvement du seuil d'imposition a provoqué des remous parmi les députés socialistes

La commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé, mercredi 14 octobre, l'examen des articles de la première partie du projet de loi de finances, pour 1982, consacrée aux recettes. Les remous provoqués au sein du groupe socialiste par l'annonce d'une exonération pour les bas revenus et d'un relèvement du plancher de l'impôt-chômage se sont apaisés.

Le mécontentement de nombreux députés socialistes était justifié par le fait qu'ils n'ont pu se prononcer qu'après coup sur le relèvement de 15 000 F à 25 000 F du seuil d'imposition de l'impôt-chômage (*le Monde* du 15 octobre). Cet aménagement, dont l'initiative revient à M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur de la commission des finances, n'avait été discuté, en concertation avec le gouvernement, que par les membres socialistes de cette commission. Il avait été rendu public lundi 12 octobre par M. Christian Goux (P.S., Var), président de la commission, pendant le débat sur la motion de censure (*le Monde* du 14 octobre).

L'ensemble du groupe socialiste en a été informé le lendemain par M. Laurent Fabius, ministre du budget. Plusieurs députés ont alors protesté contre l'absence de concertation au sein de leur groupe. D'autres ont également émis des réserves sur le fond. Ceux-là estiment que le relèvement du plancher de l'impôt-chômage ne répond pas au souci de solidarité nationale exprimé par le gouvernement. M. Fabius a fait valoir que la majoration de 10 % appliquée aux contribuables qui paieront entre 15 000 F et 25 000 F n'aurait rapporté à l'Etat que 370 millions de francs. Il n'est pas utile, à son avis, de mécontenter un million de personnes pour un si faible rapport. Les députés socialistes qui partagent son point de vue font valoir qu'ils souhaitent éviter de pénaliser les classes moyennes, d'autant que ces dernières, lors des élections présidentielle et législatives, ont fait la décision en leur faveur.

Les réserves du P.C.F.

Mercredi 14 octobre, au cours de la première réunion de la commission consacrée à l'examen, article par article, du projet de budget, les commissaires communistes ont émis de nombreuses réserves. M. Parfait Jans (P.C., Hauts-de-Seine) a regretté que le gouvernement n'ait pas suffisamment remis en cause les avantages fiscaux consentis aux entreprises par l'ancienne majorité et qu'il ait en revanche taxé la consommation populaire. Pour sa part, M. Dominique Frelaut (P.C., Hauts-de-Seine) s'est demandé si le seul maintien du pouvoir d'achat des ménages permettra la relance économique souhaitée et a jugé insuffisant le soutien aux actions de relance que pourraient entreprendre les collectivités locales.

M. ROCARD DÉMENT LES RUMEURS SUR SON ÉVENTUELLE DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

M. Michel Rocard a démenti mercredi soir à TF 1 qu'il ait eu l'intention de démissionner du gouvernement. « Je ne suis pas, a-t-il dit, un homme à états d'âme, et si j'avais des difficultés, cela se saurait. » Il a ajouté : « J'ai présenté un plan qui est le plan du gouvernement. Il y a toujours des ministres mécontents des arbitrages. Pour ma part, je n'ai pas gagné tous mes arbitrages. Mais le plan que je présente exprime une cohérence interministérielle et la cohésion gouvernementale. »

Evoquant les difficultés du courant qu'il anime au sein du P.S., il a déploré que « certains au parti socialiste se soient érigés en juges et qu'ils aient « lancé des oukases ».

« Tout cela, a-t-il dit, est un mauvais moment à passer. Je pense que le parti va se souvenir à son congrès de Valence qu'il est au gouvernement et qu'il n'y a pas autre chose de plus sérieux à faire en ce moment pour tous les socialistes que de se serrer les coudes, de se rassembler autour du président de la République et de se rendre capables d'interpréter intelligemment, et de répondre de manière novatrice à une situation difficile. »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, lundi 12 octobre, devant l'association de la presse étrangère, à propos du P.S. parti d'opposition devenu parti de gouvernement : « *Nous sommes en charge des réalités gouvernementales, les pieds dans la réalité. Il faut en tenir compte (...). Il nous faut faire preuve d'une plus grande prudence dans l'expression. Mais nous ne devons pas modifier nos principes.* »

LA CONDITION DES ÉTRANGERS EN FRANCE

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, mercredi 14 octobre, le texte de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Par rapport au projet approuvé par les députés en deuxième lecture (*le Monde* daté 11-12 octobre), les modifications suivantes sont intervenues :

● Dans tous les cas où un prévenu alléguera l'existence d'une relation de travail, la juridiction devra consulter l'inspection du travail avant de statuer. « *A l'audience de renvoi, la juridiction peut, soit dispenser le salarié de peine, soit prononcer la sanction prévue par la loi, soit ajourner une nouvelle fois le prononcé de la peine.* »

● La justification de la résidence en France incombera à l'étranger. Celle-ci pourra être apportée « *par tous moyens* », ce qui veut dire que l'étranger pourra non seulement fournir des preuves écrites ou des témoignages, mais également demander à la juridiction pénale ou à la commission d'expulsion, selon le cas, de faire procéder elle-même à toutes investigations utiles à l'établissement de cette justification.

● Parmi les catégories d'étrangers ne pouvant faire l'objet d'un arrêté d'expulsion, figure notamment « *l'étranger qui est père ou mère d'un ou plusieurs enfants français, dont l'un au moins réside en France, à moins qu'il n'ait été définitivement déchu de l'autorité parentale* ».

LE MYSTERE

● Les Nouvelles littéraires ne sont pas imprimées sur papier glacé.
● Elles n'ont pas de couvertures en couleurs.
● Elles ne publient pas de petites annonces réservées aux cadres.
● Elles ne vous disent pas ce que vous devez faire de votre argent.
● Elles ne révèlent pas la façon de guérir vos rhumatismes.
● Elles n'affirment pas être mieux placées que les autres pour savoir.
● Elles ne prétendent pas monopoliser les plus prestigieuses signatures de Paris.
● Et, en plus, elles sont, dit-on, affublées d'un titre impossible...
● Et cependant, en deux ans, leurs ventes ont augmenté de 900 % : un record.

Si vous voulez connaître les raisons de ce mystère..
DECOUVREZ A VOTRE TOUR
les nouvelles LITTERAIRES
Dès cette semaine, un numéro plus riche, plus fort, plus dense



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. Bernard Attali est nommé délégué à l'aménagement du territoire

Retour par la grande porte

Le conseil des ministres du 14 octobre a nommé M. Bernard Attali conseiller référendaire à la Cour des comptes, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Un revenant. C'est un peu sous ces traits que M. Bernard Attali (qui est le frère jumeau du conseiller de M. Mitterrand, à l'Elysée), regagne la DATAR qu'il avait quittée, en juillet 1980, répondant à l'offre que lui avait adressée M. Gilbert Trigano, pour prendre la direction financière du Club Méditerranée. L'homme qui revient, par la grande porte, dans des lieux qui lui sont familiers et qui, après Olivier Guichard, Jérôme Monod, François Essig et André Chadeau, va prendre possession de cet élégant bureau arrondi ouvrant sur la tour Eiffel — y-a-t-il symbole plus parisien ? — joue une sorte de revanche. Au cours des dernières années combien de fois n'a-t-il pas attendu, sûr de ses talents et poussé par une ambition non dissimulé, d'être nommé à l'aménagement du territoire ou, au moins, directeur, depuis que ce poste fut créé, en *1976*.

Il avait acquis une maniement impeccable des négociations ardues, notamment avec les Finances et Matignon, puisque ses fonctions à la DATAR consistaient, pour l'essentiel, à préparer l'ordre du jour et les dossiers des comités interministériels. De fait, numéro trois de la DATAR durant plusieurs années, responsable, aussi, de la gestion financière de la délégation, il a conquis autant d'appuis qu'il y suscita — *dans l'ensemble* des catégories de fonctionnaires — des inimitiés, tenaces aujourd'hui encore.

Brillant mais méfiant, mais pas insensible aux flatteries d'une intelligence charmeuse, M. Bernard Attali doit redonner un souffle à la DATAR et aussi des raisons de croire qu'ils ne sont pas des hauts fonctionnaires tout à fait comme les autres aux quelque cinquante chargés de mission qui travaillent avenue Charles-Floquet.

Tâche considérable, matérielle et psychologique, puisque la DATAR — en dépit des efforts et de la loyauté avec lesquels M. Bernard Cuny (1) a assuré l'intérim depuis cinq mois, après le départ de M. Chadeau, — accomplit une petite traversée du désert et souffre d'une crise profonde d'identité.

Si M. Chadeau pouvait, en cas de décision importante ou d'arbitrage difficile entre les ministres, solliciter directement l'avis du chef du gouvernement, les choses, aujourd'hui, ont bien changé parce que les structures gouvernementales elles mêmes ont gagné... en opacité.

Une succession d'écrans

Demain, M. Attali devra compter avec l'avis du directeur du cabinet de M. Rocard, M. Jean-Paul Huchon, dont l'étoile monte, tandis que M. Rocard lui-même, sur les dossiers délicats, devra *« aller à l'arbitrage »* — selon l'expression consacrée — auprès de M. Mauroy. Echelons, écrans, instances d'appel se sont multipliées depuis cinq mois, ce qui risque, sous couvert de concertation et de coordination, d'être préjudiciable aux méthodes d'« action directe », court-circuitant les sentiers administratifs classiques, dont la DATAR s'était fait une spécialité et dont les régions n'avaient pas eu à se plaindre.

L'environnement économique n'est pas lui non plus très favorable. Les entreprises supportent de moins en moins les contraintes administratives et financières, tandis que les départements, les commune et les régions, encouragés par la réforme sur la décentralisation que défend M. Defferre, attendent un allégement de la tutelle de l'Etat. Le délégué à l'aménagement du territoire devra parcourir la province pour faire comprendre aux responsables économiques ces exigences parfois contradictoires. Il lui faudra une robuste santé. Or M. Attali doit garder la chambre depuis quelques jours, atteint d'une forte fièvre et d'une laryngite...

M. Attali va trouver sur son bureau une série de très délicats *dossiers industriels et régionaux.* La vallée de la Meuse, de Sedan à Givet, est touchée dans ses usines textiles et métallurgiques. Les régions d'Abbeville (usine de jute d'Agache-Willot), de Saint-Quentin et de Hirson donnent des signes d'inquiétude. Dieppe et Fécamp (usine Allis Chalmers) sont dans une *mauvaise* passe. Vallourec à Valenciennes, Courtaulds à Calais, Rhône-Poulenc à Roanne, des papeteries et une chemiserie à Arles, deux entreprises importantes à Bastia (dont Job Bastos), les bassins de Decazeville, de Redon, de Béziers, de La Rochelle (Talbot voudrait procéder à des licenciements), de Fougères, d'Aurillac (parapluies Sauvagnat), de Montluçon, inquiètent les responsables parisiens et locaux. La tâche qui attend M. Attali est lourde.

Frère jumeau de Jacques — le conseiller spécial auprès du président *de la République*, — il a « fait », comme lui, l'ENA, mais en est sorti deux ans plus tôt. L'ancien major de l'X choisissait le Conseil d'Etat, son aîné dans l'énarchie un autre grand corps, la Cour des comptes. Ceux qu'intriguent les tendances actuelles au népotisme politique mais qui s'intéressent aussi aux détails des biographies remarquèrent au *Who's Who* que Jacques a publié de nombreuses œuvres économiques et littéraires et que Bernard a fait mentionner qu'il était membre du Racing-Club de France.

Le nouveau patron de la DATAR, pour être un technicien de l'économie, n'en a pas moins des lettres. Il n'est certainement pas sans connaître cette phrase de Roger Martin du Gard : « *Nous ne sommes pas seulement deux individus, Antoine et Jacques : nous sommes deux Thibault, nous sommes les Thibault.* »

Les Thibault ? Les Attali...

A l'Elysée, l'un dessine pour le président les grandes orientations souhaitables de l'économie ; au Champ-de-Mars, l'autre va s'appliquer à les diffuser partout, des gueulards rougeoyants de Thionville aux hameaux les plus reculés des monts d'Arrée.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) M. Cuny, ingénieur en chef de l'armement, quittera la DATAR, dont il était directeur, incessamment. Il est adjoint au maire de Saint-Cloud, M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.). Il était entré à la DATAR en 1968.

[Né le 1er novembre 1943 à Alger, M. Bernard Attali est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en 1968, il est nommé auditeur à la Cour des comptes, puis devient conseiller référendaire en 1974. De 1972 à 1974, il est chargé de mission au commissariat au Plan, puis entre à la délégation à l'aménagement du territoire. Il était directeur financier du Club Méditerranée depuis juillet 1980.]

PROTESTATION CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DE L'ENA

Le collectif grandes écoles de l'Union nationale inter-universitaire (8, rue de Musset, 75016 Paris) proteste contre le projet de réforme de l'Ecole nationale d'administration préparé par M. Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique. Le collectif estime : « *La volonté du ministre de réduire le caractère « élitiste » de l'ENA est expliquée par le souci de substituer, au recrutement par la valeur et par les aptitudes, la cooptation politico-syndicale.*

» *Après avoir épuré la haute-administration, « réorganisée » la police, assaini l'audiovisuel et « nettoyé » l'éducation nationale, le gouvernement socialiste tente de réorganiser à son profit le recrutement des hauts fonctionnaires. Ce n'est qu'un premier pas pour écarter de l'appareil de l'Etat tous les éléments républicains et les remplacer par des militants du P.S.-P.C. ou des hommes de paille.* »

CHUTE DRAMATIQUE

S'il est une chute qui est souvent mal acceptée, c'est bien la chute... des cheveux ! Et pourtant, il existe des moyens, des techniques, même si le remède miracle n'existe pas.
24 h. sur 24, au 633.49.20, un disque NORGIL vous informe sur ce problème et ses solutions.
10, rue Toullier 75005 PARIS.

La Chine et son économie
PIERRE TROLLIET

Le livre le plus à jour sur la Chine d'après Mao, riche d'une information abondante et *jusque là inaccessible*. Sinologue averti, P. Trolliet s'efforce de débusquer les innombrables mythes véhiculés couramment sur les Chinois.

L'U.R.S.S. et sa politique internationale de 1917 à nos jours
Jacques Levesque

Le Moyen-Orient au XXe siècle
Jean-Pierre Derriennic

L'économie et la société française depuis 1945
Maurice Parodi

ARL

ARMAND COLIN
Catalogue universitaire chez votre libraire ou 103, bd St-Michel - 75005 Paris

Petite histoire de la France au XXe siècle
Antoine Prost

L'information aujourd'hui
Bernard Voyenne

Les Allemagnes RFA et RDA
François Reitel

Pratiques de l'Oral
Fr. Vanoye, J. Mouchon et J.-P. Sarrazac

La France
T. 1. MILIEUX NATURELS, POPULATIONS, POLITIQUES
T. 2. ACTIVITES, MILIEUX RURAUX ET URBAINS
PHILIPPE PINCHEMEL

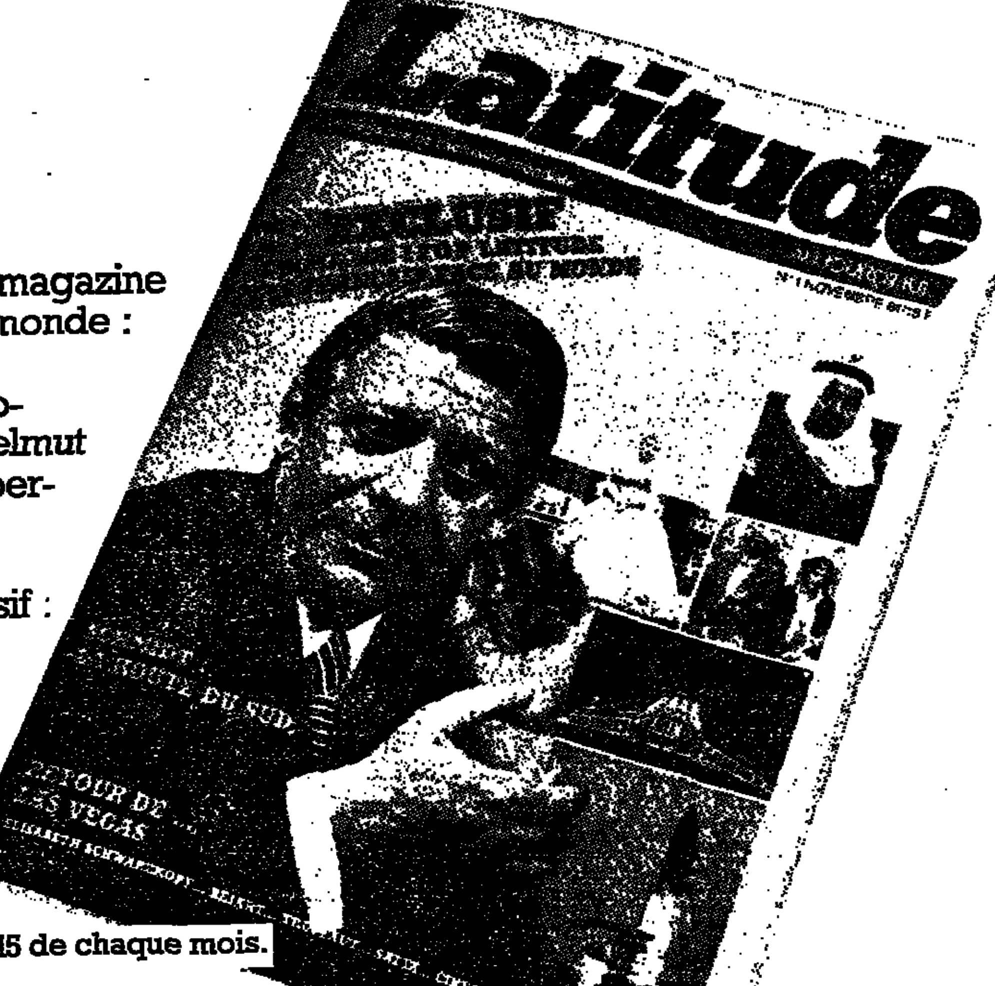


Précise et cohérente cette mise au point sur l'organisation de l'espace français souligne l'importance des relations entre les populations et leurs environnements.

Dictez vos télex 24 heures sur 24
TÉLEX ET TÉLÉCOPIE ASSOCIÉS
IBOS - 15, Avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS
Tél. : 502.18.00 Télex : 620893 F

Latitude

Le monde est sous vos yeux.



AUJOURD'HUI paraît le numéro 1 de Latitude, le magazine mensuel de l'actualité mondiale. Pour mieux comprendre le monde : les vérités, les idées, les faits.

Au sommaire de ce 1er numéro, un sondage exclusif Ifop-Latitude : "Les Français face au monde", – L'après-Sadate – Helmut Schmidt a-t-il pris la route du Sud ? – "Toute Latitude à," des personnalités s'expriment en toute liberté : Michel Jobert, Pierre Salinger, Alois Mertes, Ali el Saman, Aldo Ciccolini...

Le point sur l'Iran, l'Irak, l'Espagne... – Un dossier explosif : "La guerre nucléaire est possible" – Retour de Las Vegas – Voyage au Yémen...

Dans chaque numéro, Latitude vous offre son supplément : un panorama culturel du monde. Ce mois-ci : un entretien avec Elisabeth Schwarzkopf ; et puis, Satta, Lessing, Scola, Truffaut, Boulez, Béjart, Cinecitta...

Latitude, le 15 de chaque mois.

LE MAGAZINE DE L'ACTUALITE MONDIALE

POLITIQUE

AU SÉNAT

• Oui au recrutement élargi du Conseil d'État
• Non au pouvoir juridictionnel de la COB

Le Sénat a adopté mercredi 14 octobre, en première lecture avant l'Assemblée nationale, un projet de loi tendant à instituer un recrutement temporaire « au tour extérieur » d'une nouvelle catégorie de membres du Conseil d'Etat, qui prennent le nom de référendaires. Ce projet élaboré à la demande du Conseil d'Etat lui-même doit renforcer l'effectif des rapporteurs de la section du contentieux, qui est l'organe par lequel le Conseil exerce sa fonction de juridiction suprême de l'ordre administratif.

« *Le Conseil d'Etat*, a souligné le garde des sceaux, M. Robert Badinter, *est en quelque sorte victime de la confiance qu'il inspire à nos concitoyens.* » Le nombre des recours est, en effet, passé de 1 900 en 1950 à plus de 10 000 en 1981.

Le texte prévoit la création de vingt emplois de référendaires, ce qui permettra au Conseil de traiter environ deux mille affaires supplémentaires par an. Dans sa rédaction gouvernementale, le projet précisait que les référendaires, nommés pour cinq ans sur proposition d'une commission présidée par le vice-président du Conseil d'Etat, devraient être issus de l'ENA.

Les sénateurs, sur initiative de leur rapporteur, M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Terr. de Berfort), ont élargi le recrutement. Auront accès à ces postes, outre les énarques, « les *magistrats et les administrateurs des Assemblées parlementaires, après accord du bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat.* »

M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) fait allusion aux projets du ministre M. Le Pors, ajoutant : « *Pour l'instant, il nous paraît opportun d'améliorer le profil de carrière des magistrats des tribunaux administratifs et d'élargir leur accès au Conseil d'Etat. Nous demanderons aussi l'inamovibilité des juges administratifs et une gestion différente du corps.* »

En réponse à une demande de M. Pierre Salvi, sénateur centriste)Val-d'Oise), le garde des sceaux précise : « *Les référendaires seront rémunérés selon l'indice atteint dans le corps d'origine mais bénéficieront du régime indemnitaire du Conseil d'Etat. L'indice de détachement comptera pour la retraite.* »

Droit des sociétés commerciales

Après avoir voté ce projet à main levée, le Sénat adopte un texte tendant à harmoniser le droit français des sociétés commerciales avec les directives du Conseil des communautés européennes. « *Ce projet*, a indiqué M. Badinter, *tend aussi à adapter notre législation à l'évolution des sociétés commerciales. Il améliore les règles de fonctionnement et renforce les droits des tiers et des associés en reprenant, avec quelques additions, le texte déposé le 20 décembre 1980 par le gouvernement précédent et devenu caduc avec la dissolution de l'Assemblée nationale.* »

Sur proposition du rapporteur, M. Dailly, les sénateurs adoptent plusieurs amendements acceptés par le ministre de la justice.

Ils fixent notamment que les actions d'une société ne pourront être représentées par des apports en industrie. D'autre part, l'assemblée générale des actionnaires ne pourra plus procéder à un amortissement du capital si les réserves statutaires n'ont pas été entièrement dotées.

Le Sénat a aussi précisé, sur initiative de M. Dailly et avec l'accord du ministre, les conditions dans lesquelles une filiale peut être considérée comme prête-nom de la société mère. Il a, en revanche, repoussé une disposition du projet de loi qui, selon le rapporteur, conférait à la Commission des opérations de Bourse (COB) un pouvoir juridictionnel (suspensif) en cas de rachat délictuel de ses propres actions par une société. — A. G.

LA PRÉPARATION DU VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

« Rencontres communistes » juge insuffisant le projet de résolution

Après la publication du projet de résolution adopté par le comité central du P.C.F., et qui sera proposé au 24e congrès (*le Monde* du 14 octobre), le collectif Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin, constate, dans un communiqué publié le 15 octobre, que le projet ne répond pas valablement aux propositions qu'il avait faites (*le Monde* du 7 octobre).

Rencontre communistes déclare :

« *Nous avions demandé au comité central de faire en sorte que le projet de résolution permette aux communistes de clairement poser, clairement débattre, clairement trancher les questions qui, depuis des mois, agitent le parti. Il fallait, en effet, éviter qu'un texte flou et ambigu ne permette de justifier, comme ce fut le cas pour celui du 23e congrès, des interprétations et des politiques différentes, et même contradictoires.*

» *A cet égard, il faut confronter le texte du projet avec ce qui nous interpelle tous : les causes du recul du parti, les perspectives qu'ouvrent les changements intervenus, les tâches concrètes du parti, l'état réel de celui-ci. Or, dès l'abord, il apparaît que, lorsque le texte en vient aux problèmes brûlants qui requièrent une prise de position nette, il se réfugie dans le silence ou les généralités. La longueur démesurée du projet permet d'ailleurs de noyer les questions plutôt que de les mettre en lumière et rend extrêmement difficile un examen complet par les cellules.* »

» *Tout est construit pour éviter que ne soit mise en débat la politique menée depuis le vingt-troisième congrès, ce qui devrait pourtant être la première tâche du vingt-quatrième.*

» *Nous avions aussi demandé que des dispositions concrètes soient prises, faisant preuve que le parti changeait et s'engageait dans une préparation réellement démocratique du congrès. Or le comité central n'a rendu publique aucune mesure allant dans ce sens.*

» *Il appartient aux communistes de faire en sorte que le débat ne reste pas enfermé dans les limites qu'on veut lui assigner.* »

M. FISZBIN EST EXCLU DU GROUPE COMMUNISTE DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Le groupe communiste du conseil de Paris, que préside M. Henri Meillat et qui comptait vingt-deux membres, vient d'exclure MM. Henri Fiszbin, Michel Ferignac, Jean-Jacques Rosat et Mme Françoise Durand, tous membres de Rencontres communistes qui ont été considérés par le dernier comité central du P.C.F. comme s'étant placés eux-mêmes hors du parti.

Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville fait état dans un communiqué du « *refus* » de M. Fiszbin et de ses amis « *de respecter les règles démocratiques du P.C.F.* » et de leur non-réponse à la demande de remettre leur mandat à leurs suppléants. M. Fiszbin et ses trois collègues figureront désormais parmi les conseillers non-inscrits ».

STAGES d'ANGLAIS à OXFORD
Formation continue toute l'année, tous niveaux
OISE
Oxford Intensive School of English
21, rue Théophraste Renaudot 75015 Paris - Tél. (1) 533.13.02
PROMO J

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 14 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● STATUT DES FONCTIONNAIRES

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires.

Le projet vise à interdire des recrutements exclusifs d'hommes ou de femmes dans quelque corps que ce soit et à limiter la possibilité d'organiser des recrutements distincts d'hommes et de femmes aux seuls corps de fonctionnaires dans lesquels l'appartenance à l'un ou l'autre sexe constitue une condition déterminante pour l'exercice des fonctions assurées par les membres de ces corps. Il en résultera une diminution très importante du nombre des corps de fonctionnaires dérogeant à la stricte égalité des sexes et qui sont actuellement au nombre de vingt-six.

La modification du décret du 25 mars 1977 qui fixe la liste de ces corps « dérogatoires » sera soumise en décembre au Conseil supérieur de la fonction publique.

● CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la durée du mandat des membres de chambres d'agriculture.

Ce texte a pour objet de reporter d'un an les élections des membres du collège des chefs d'exploitation et assimilés issus des circonscriptions dont le renouvellement était prévu en février 1982.

Ainsi le renouvellement de l'ensemble des membres des chambres d'agriculture aura lieu en février 1983. Dans le délai ainsi consenti, le gouvernement se propose — en concertation avec les représentants du monde agricole — de modifier la composition et le mode d'élection des chambres d'agriculture de manière à y assurer une représentation plus large et plus équitable de tous les agriculteurs.

● COOPÉRATION POLITIQUE EUROPÉENNE

Les dix ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont examiné à Londres, dans le cadre de leur colloque trimestriel, les principaux sujets actuels de coopération politique. Ils ont évoqué la tragique disparition du président Sadate et les conséquences de cet événement sur l'évolution au Proche-Orient.

Les ministres ont discuté des problèmes de la préparation de la reprise des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qu'ils espèrent voir se conclure avant la fin de l'année par un accord global sur les droits de l'homme et sur la première phase de la conférence sur le désarmement en Europe.

Ils ont pris connaissance avec satisfaction des premières réactions en Afrique au plan qui vient d'être déposé par trois d'entre eux avec le Canada et les Etats-Unis pour l'accession de la Namibie à l'indépendance en 1982 selon les dispositions de la résolution des Nations unies.

Au cours de cette réunion, ils ont reçu les cinq ministres des affaires étrangères de l'Association du Sud-Est asiatique, confirmant la volonté de ce groupe régional de maintenir une étroite coopération avec l'Europe.

● POLOGNE

Au cours de sa visite officielle à Varsovie, les 8 et 9 octobre, le ministre des relations extérieures s'est entretenu avec les plus hautes autorités de l'Etat, ainsi qu'avec des représentants de l'Eglise et du syndicat Solidarité. Le caractère ouvert et franc des discussions illustre le climat de liberté qui prévaut dans la capitale polonaise et témoigne de l'amitié particulière qui lie Polonais et Français. Le message de sympathie qu'apportait le ministre a donc été accueilli avec faveur ainsi que l'assurance du gouvernement de poursuivre l'aide en crédits et en vivres actuellement consentie à la Pologne. Les relations bilatérales franco-polonaises continueront à se développer par des rencontres entre plusieurs membres des deux gouvernements, la plus importante aura lieu à l'occasion de la visite du premier ministre français à Varsovie, à la mi-décembre.

● PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Le conseil des ministres a adopté un décret relatif à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.

Un commissaire, placé auprès du premier ministre, aura pour mission d'apprécier les risques de survenance des cataclysmes naturels et d'évaluer les moyens de les prévenir ou de lutter contre leurs effets. Il veillera à la coordination des activités administratives en ce domaine et assurera les liaisons nécessaires avec les autorités régionales et départementales. Il informera les citoyens et les élus de ses analyses et de ses recommandations. Il sera assisté par un comité consultatif composé de représentants des ministres et des organismes publics intéressés.

● PLAN INTÉRIMAIRE 1982-1983

Le ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a présenté au conseil des ministres une communication sur le plan intérimaire 1982-1983, portant stratégie économique, sociale et culturelle pour les deux années qui viennent.

Ce plan définit les orientations de l'action de l'Etat. Il constitue un cadre de référence pour les partenaires sociaux jusqu'à la mise en œuvre du plan quinquennal 1984-1988.

L'objectif prioritaire du plan intérimaire est le renversement de la tendance à l'augmentation du chômage héritée de l'échec de la politique conservatrice du gouvernement précédent.

Pour sortir le pays durablement de la crise, le plan souligne et précise la cohérence des actions engagées par le gouvernement. Il repose sur une relance de l'activité par la reprise de la consommation populaire, une intervention plus active des finances publiques, la réduction des inégalités sociales et le développement de l'investissement. Elle a pour but d'assurer la modernisation en profondeur de notre appareil de production dans tous les secteurs. Elle s'appuie, en outre, sur un partage différent du travail et des revenus comportant notamment une réduction négociée de la durée du travail.

Le gouvernement entend assurer une croissance durable grâce à l'extension du secteur public industriel et bancaire, à la rénovation de l'appareil productif appuyée sur une politique industrielle ambitieuse et à un effort majeur de recherche et d'innovation. Cette croissance permettra de maintenir les emplois existants et d'en créer de nouveaux, en particulier dans les industries de base et de haute technologie.

Soucieux de restaurer les marges d'autonomie de l'économie française, le gouvernement engagera un important effort sur les économies d'énergie et vers la reconquête du marché intérieur.

Un partage différent du travail comportant une réduction négociée de la durée du travail, la résorption des inégalités en matière de revenus et une attention toute particulière portée au développement de l'équipement productif constituent les axes du plan, qui demandera l'effort de tous.

Parallèlement, le gouvernement luttera contre l'inflation par une politique monétaire adaptée et un meilleur fonctionnement des marchés. Il demandera aux partenaires sociaux et il s'engagera à favoriser une modération conjointe de l'évolution des prix et des revenus nominaux.

Le gouvernement a inscrit dans ce plan une série d'actions exemplaires dans le domaine de l'emploi, des activités productives, du développement régional, de la solidarité et de la protection sociale, de la vie quotidienne, de la culture, de la recherche et de la technologie, et de la coopération au développement. Parmi ces actions figurent la réalisation des engagements présidentiels concernant notamment le développement culturel, l'effort de recherche et le niveau d'aide aux pays en voie de développement.

Cadre de cohérence pour l'action gouvernementale des deux années prochaines, lieu de définition d'un avenir entre les partenaires sociaux, stratégie pour sortir le pays de la crise, exposé des politiques exemplaires et nouvelles dans les différents domaines d'activité gouvernementale, le plan intérimaire, approuvé par le conseil des ministres du 14 octobre, sera transmis pour avis au Conseil économique et social et adopté dans sa forme définitive par le conseil des ministres avant transmission aux Assemblées parlementaires au début du mois de décembre.

(Lire page 39.)

● DÉCENTRALISATION DANS LES DOM

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer, a fait une communication sur les perspectives de la décentralisation dans les départements d'outre-mer.

● SURETÉ NUCLÉAIRE

Le ministre de l'industrie et le ministre délégué chargé de l'énergie ont rendu compte des premières mesures en matière d'information sur l'énergie nucléaire et de sûreté nucléaire, conformément aux engagements annoncés lors du débat parlementaire sur le plan d'indépendance énergétique.

1) L'information du public sur l'énergie nucléaire sera largement décentralisée. Elle reposera en particulier sur les agences régionales de l'énergie dont la création a été annoncée pendant le débat. Par ailleurs, des commissions locales d'information seront créées autour des sites des centrales nucléaires et leurs présidents se rencontreront au sein d'une conférence nationale.

Ces organismes rempliront en particulier les missions d'information précédemment assurées par le Conseil d'information sur l'énergie électronucléaire, qui sera donc supprimé. Le premier ministre a insisté pour que l'effort d'information des citoyens, que ce Conseil avait engagé, soit poursuivi sur un mode très décentralisé au travers des nouvelles instances mises en place.

2) S'agissant de la sûreté nucléaire, l'essentiel de l'organisation, qui a fait la preuve de son efficacité, sera maintenu. De plus, les pouvoirs du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire vont être renforcés. Sa composition sera élargie pour accroître le nombre de scientifiques et y faire entrer des représentants des organisations syndicales et des associations de défense de l'environnement. Ce Conseil sera présidé par le professeur Neel, prix Nobel, membre de l'Académie des sciences.

La commission scientifique sur le retraitement, dont la création a été annoncée le 7 octobre, sera constituée auprès du Conseil supérieur de sûreté nucléaire. Elle sera chargée d'examiner les problèmes liés à la gestion des combustibles irradiés et sera installée vers la fin d'octobre.

L'ensemble de ces mesures garantit ainsi les exigences de l'information du public et les impératifs spécifiques de la sûreté nucléaire, éléments indispensables à la mise en œuvre du programme d'indépendance énergétique décidé par le gouvernement et approuvé par l'Assemblée nationale.

● RAPATRIÉS

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, a rendu compte de l'exécution des mesures prises en faveur des Français musulmans et exposé les grandes lignes des dispositions préparées pour améliorer les conditions de la réinstallation en France de l'ensemble des rapatriés d'outre-mer.

Le projet de loi qui sera soumis au conseil des ministres du 28 octobre 1981 permettra d'accorder aux rapatriés les plus démunis une indemnité forfaitaire destinée à compenser la perte de leur mobilier familial.

D'autre part, les commissions d'aménagement des prêts pourront réduire les échéances ou prolonger la durée de l'ensemble des prêts principaux ou complémentaires de réinstallation. Elles pourront proposer l'octroi d'un prêt de consolidation à long terme bénéficiant de la garantie de l'Etat, en faveur des exploitations les plus lourdement endettées.

Leur composition sera renouvelée, et un rapporteur représentant des rapatriés pourra siéger aux côtés du représentant de l'administration.

L'ensemble de ces dispositions participent de l'esprit de justice et de solidarité nationale qui inspire l'action du gouvernement. Elles permettront aussi d'assurer la poursuite dans de bonnes conditions de l'activité économique des entreprises ou des exploitations que les Français réinstallés ont créées.

● BAILLEURS ET LOCATAIRES

Le ministre de l'urbanisme et du logement a présenté une communication relative à la préparation d'un projet de loi portant sur les rapports entre bailleurs et locataires.

Ce projet renforcera les garanties données aux locataires en matière de durée des baux, de congé et d'accès à l'information pour ce qui concerne les charges. Il établira ainsi un juste équilibre dans les rapports entre propriétaires et locataires.

L'organisation de conventions collectives pour tout ce qui touche aux rapports locatifs confortera cet équilibre.

Les dispositions retenues en matière de loyers empêcheront la spéculation et garantiront un fonctionnement normal du marché du logement.

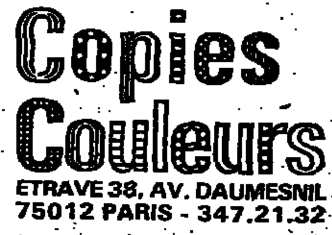
● LA SAISON TOURISTIQUE

Le secrétaire d'Etat, chargé du tourisme auprès du ministre du temps libre, a dressé le bilan de la saison touristique de 1981. Il a constaté un léger accroissement de la clientèle étrangère, mais une réduction de la durée de séjour des Français ; il a déploré la hausse des prix constatée dans certaines stations. Considérant que le solde de la balance des paiements en matière touristique en 1981 sera sensiblement égal à celui de 1980 — environ 5 milliards de francs pour le premier semestre de l'année, — le secrétaire d'Etat a souligné la contribution du tourisme à l'économie nationale et l'effort qui doit être entrepris, notamment pour la promotion en faveur du tourisme étranger.

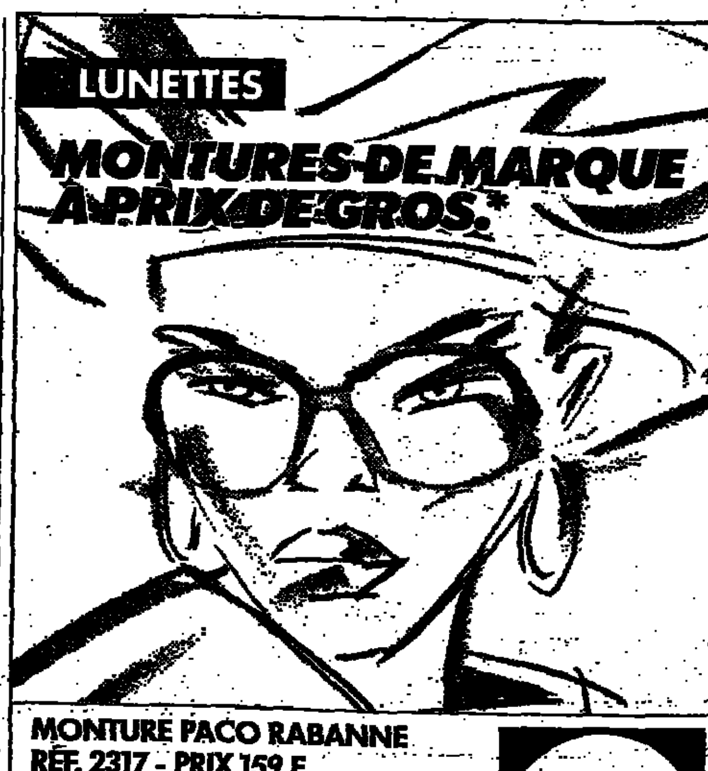


MONTURE CHARLES JOURDAN
RÉF. CJ 25 - PRIX 159 F.
Cette offre est également valable sur des montures Lanvin, Paco Rabanne, Emmanuelle Khanh, chez les opticiens Krys de la région parisienne à l'occasion de l'ouverture de leur 101e magasin. * Prix catalogue fournisseur + TVA sans incidence sur le prix des verres. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1981.
krys
LES OPTICIENS KRYS SONT DANS LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE.









MONTURE PACO RABANNE
RÉF. 2317 - PRIX 159 F.
Cette offre est également valable sur des montures Charles Jourdan, Lanvin, Emmanuelle Khanh, chez les opticiens Krys de la région parisienne à l'occasion de l'ouverture de leur 101e magasin. * Prix catalogue fournisseur + TVA sans incidence sur le prix des verres. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1981.


LES OPTICIENS KRYS SONT DANS LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

Un expert contre « le Monde »

Devant la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Raynaud, a été plaidé mercredi 14 octobre un procès en diffamation intenté au *Monde* par M. Gilbert Martin-Bouyer, maître de recherches à *l'INSERM* et qui fut l'un des experts judiciaires chargés de procéder à diverses recherches dans l'affaire dite du talc Morhange. M. Martin-Bouyer reproche à M. Jacques Fauvet, directeur de la publication, et à notre collaborateur Damien *Régis un article par* lequel ce dernier, rendant compte, dans le numéro daté du *14 octobre 1980*, de la dernière journée de l'audience de la cour d'appel de Versailles, avait rapporté les propos tenus, selon lui, par Mᵉ Robert Badinter et le *bâtonnier Moinet*, avocats de *l'un* des prévenus, M. Flahaut, directeur de la société Givaudan-France, et qui avaient parlé de *« hargne, d'expertise inutile »* et même de *« supercherie scientifique »*.

Avocat de M. Martin-Bouyer, qui réclame 100 000 F de dommages-intérêts, Mᵉ Nicole Dreyfus *a soutenu que l'article incriminé* ne pouvait pas être assimilé au *« compte rendu fidèle fait de bonne foi »*, dont l'article 41 de la loi sur la presse garantit l'immunité car il constitue selon elle une *« atteinte grave »* à l'honneur de l'expert. Si elle ne conteste pas que les propos rapportés dans le compte rendu du *Monde* ont bien été tenus par les avocats de M. Flahaut, elle estime que la relation de la *dernière journée d'audience* était partiale dans la mesure où les avocats des parties civiles avaient répliqué aux attaques portées contre l'expert et que cette réplique n'avait pas été mentionnée, ce qui du même coup donnait au public une information *« non seulement partielle mais partiale »*.

Au nom du *Monde*, Mᵉ Yves Baudelot a répondu sur ce chapitre que le compte rendu reproché ne devait pas être considéré d'une façon isolée, mais en se référant à ceux, longs et nombreux, *que le journal avait déjà* consacrés à l'affaire du talc Morhange non seulement lors des *débats devant la cour d'appel de* Versailles, mais aussi à l'occasion de ceux de première instance devant le tribunal correctionnel de Pontoise. Dans ces comptes rendus *avait été indiquée la position* de *toutes les parties à l'affaire*, de même qu'il avait été fait état des dépositions et des interventions de M. Martin-Bouyer pour défendre *son* expertise. Dès lors, selon Mᵉ Baudelot, le compte rendu incriminé peut être tenu pour *« fidèle, car il n'a rien rapporté qui n'ait pas été dit et qui ne fût pas exact »*.

Cependant, pour Mᵉ Baudelot, ce n'est là qu'un aspect subsidiaire, *car, a-t-il soutenu*, la demande de M. Martin-Bouyer est irrecevable : entre le moment de son assignation et le premier dépôt de conclusions qu'il a produit *devant le tribunal, plus de* trois mois se sont écoulés, ce qui, en matière de diffamation, entraîne la prescription, en dépit de l'objection faite sur ce point par Mᵉ Nicole Dreyfus, pour qui il ne s'agirait plus de diffamation, mais de la faute définie par l'article 1382 du code civil.

Jugement le 18 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Violences policières : un procès à Paris des accusations à Lille

Pour une fois, la parole du policier ne l'a pas emporté sur celle du simple citoyen, mercredi 14 octobre, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Le premier, Jean-Louis Pozo, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 5 500 francs d'amende, une peine couverte *par l'amnistie*, pour avoir, le 22 novembre 1979, fracturé le nez du second, M. Joël Lemoine, jeune enseignant d'histoire, devant son établissement, le lycée Victor-Duruy, à Paris.

Que M. Lemoine ait pu, au départ, sourire, avec ou sans ironie, à l'injonction du policier de ne pas marcher sur le bord d'un boulevard où devait passer un convoi officiel, cela n'a fait guère de doute pour les magistrats, qui l'ont condamné pour cette *« rébellion »* à 1 000 francs d'amende.

Le gardien de la paix n'a pas pourtant, aux yeux du tribunal présidé par M. Emile Cabié, simplement *« éraflé par maladresse »* le nez de sa victime *« en se baissant pour ramasser son képi »*, comme l'a expliqué l'avocat de M. Pozo, Mᵉ Boitteau. Les juges ont accordé davantage crédit aux quatre *témoignages* d'un journaliste, d'un étudiant en médecine, d'un cuisinier et d'un comptable, qui passaient devant le lycée ce jour-là et ont fait état *des brutalités policières* qu'à ceux de deux collègues du policier qui reconnaissaient d'ailleurs ne pas avoir assisté à *toute* la scène.

D'autre part, trois avocats du barreau de Lille, Mᵉˢ Patrick Tillie, Christophe Desurmont et Christian Cochet, viennent de dénoncer, nous indique *notre correspondant*, des violences policières qui, selon eux, seraient fréquentes dans la métropole lilloise, et singulièrement à Tourcoing. Au *cours d'une conférence de presse*, ils ont mentionné des faits. L'un d'eux, tout récent — début octobre, — concerne un jeune homme qui, arrêté dans un grand magasin de Tourcoing, en est sorti menottes aux poignets et aux chevilles et aurait été frappé au ventre *avant d'être jeté sans ménagement* dans le car de police. Un certificat *médical* atteste des coups reçus par ce jeune garçon de dix-huit ans, Abderaman Ikhles, né en France.

Les trois avocats affirment que les plaintes déposées à la suite de ces faits *sont* restées *inopérantes*.

Quant à la position de la préfecture de police, elle est simple : les brutalités policières sont intolérables. Si elles ont eu lieu, elles *doivent être sanctionnées, mais* encore faut-il que ce soit sur des dossiers bien établis et qu'on n'accusent pas les policiers à tort et à travers.

DROIT
Sciences Eco.
Documentation sur demande
Octobre à Juin
• Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé
45, bd Saint-Michel, Paris 5ᵉ
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

SCIENCES

CONSEIL RESTREINT A L'ÉLYSÉE SUR LES ACTIVITÉS SPATIALES

Un conseil restreint sur les activités spatiales françaises doit avoir *lieu ce jeudi après-midi 15 octobre*, à l'Elysée. A cette réunion, présidée par M. François Mitterrand, doivent assister notamment le premier ministre, le ministre de la défense et *ceux de l'industrie*, des *P.T.T.* et de la recherche et de la technologie, *pour examiner les principaux* points suivants :

● *Les lanceurs.* — La fusée européenne Ariane, dans sa configuration *actuelle*, ne saurait répondre longtemps aux besoins des utilisateurs de satellites. A cette fin *a déjà été lancé le développement* d'une *nouvelle génération* de lan*ceurs plus « performants »* (Ariane-2 et 3) qui, pourtant, ne permettront pas à *partir* de 1985-1986 de mener à bien certaines missions. Dans ce but, un dossier sur un lanceur plus puissant, *Ariane-4*, a été *établi* (*le Monde* du 26 septembre). Cet engin *capable de lancer des satellites* de 2 à 4 tonnes devrait être compétitif avec la navette spatiale américaine, pleinement opérationnelle à cette époque. Le gouvernement français doit, sur ce projet, donner mandat à la délégation française de négo*cier avec l'Agence spatiale euro*péenne (ESA) du coût du programme (environ 1 100 à 1 200 millions de francs), de son calendrier, ainsi que de la maîtrise d'œuvre et des responsabilités industrielles.

● *Les activités européennes.* — La question se pose de savoir quelle suite sera donnée au laboratoire spatial européen auquel la France ne participe que pour une *faible part. Son intérêt pour les* programmes de fabrication de matériaux dans l'espace et son souci de voir la République fédérale d'Allemagne à ses côtés dans l'affaire Ariane-4, devrait amener Paris à une certaine souplesse dans ce domaine. *D'autre part*, la France devrait réfléchir à sa participation *au satellite de télédétection euro*péen ERS-1, qui fera appel à des techniques *nouvelles*, comme le radar à synthèse d'ouverture.

● *La télédétection française.* — Au moment même où se réalise le satellite d'observation de la Terre français Spot, on s'interroge sur la nécessité de lancer un deuxième satellite. Les perspectives d'avenir de ce marché, selon les experts, justifierait *une telle décision*, ainsi que la création prochaine d'une structure de vente (spotimage) des documents pris par les satellites Spot.

● *Les programmes à long terme.* — Les responsables des activités spatiales vont s'interroger sur les programmes de recherche et développement qu'il convient de lancer, dès maintenant, pour être prêt en 1990. De *telles réflexions concernent* tant la mise au point d'un *moteur* de fusée à hydrogène et oxygène liquides de grande puissance (HM-60), que celle de robots ou de techniques de télécommunications faisant appel à des matériaux nouveaux.

Les conditions d'admission des étudiants étrangers sont assouplies

● Les universités seront seules à décider ● L'examen de français est maintenu

Le gouvernement va promulguer *prochainement le décret* relatif à l'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises. Ce texte, qui a été remanié à plusieurs reprises après les « consultations les plus larges », comme l'indique une note de M. Savary, ministre de l'éducation *nationale, aux président d'uni*versités, n'attend plus pour entrer en vigueur que le paraphe du premier ministre.

Dans sa version définitive, le texte a subi des transformations importantes par rapport au projet soumis ces dernières semaines *aux organismes consultatifs*, notamment la conférence des présidents d'universités et le Conseil *national* de l'enseignement supérieur et de la recherche (*le Monde du 7 octobre*). *Comme prévu*, le texte abroge la loi du 31 décembre 1979 (dit « décret Imbert ») et revient à la loi du 13 mai 1971 — le texte de référence, — mais assortie de nombreux amendements.

Tout d'abord, le décret précise que *« les ressortissants étrangers sont soumis aux mêmes règles que les étudiants français pour l'inscription en deuxième et troisième cycles, dans un laboratoire de recherches ou dans tout établissements pratiquant une admission sur concours ou sur titres »*.

Aucune restriction, donc, pour les étrangers ayant déjà commencé des études supérieures et achevé un premier cycle. Le texte ajoute qu'*« il appartient aux universités de décider si le niveau de compréhension de la langue française est compatible avec la formation envisagée »*. Les universités et les établissements supérieurs dépendant du ministère de l'éducation nationale sont désormais seuls juges pour admettre ou non un *étudiant étranger à partir du* deuxième cycle, sans autre formalité que l'inscription à laquelle est soumis tout étudiant français.

Pour les étrangers désirant *s'inscrire en premier cycle*, la règle est désormais la suivante : ou bien ils demadent les formulaires de pré-inscription aux services culturels de l'ambassade de France ; ou bien ils *s'adressent* directement à une université française. Mais attention : *« Les formulaires disponibles dans les universités ne sont remis qu'aux candidats résidant en France, titulaires d'un permis de séjour d'une durée de validité minimum d'un an ou dont le conjoint ou les parents sont titulaires d'un permis de séjour d'une durée minimum de trois ans. »* Impossible, donc, pour un candidat étranger de venir en France comme touriste et de réclamer un formulaire de pré-inscription. Il doit obliga*toirement passer par la mission* diplomatique française de son pays *d'origine ou faire la preuve* qu'il réside bien en France.

Sur son formulaire de « demande d'admission », le candidat étranger indique, par ordre de préférence, deux universités de son choix, à l'exclusion des établissements situés dans la région *parisienne (académies de Paris*, Créteil, Versailles), sauf s'il y réside déjà. Il envoie le formulaire dûment rempli à *l'université* de son premier choix ou aux services culturels qui transmettent directement son dossier à l'établissement choisi.

En cas de refus de la première université, qui doit notifier sa décision au candidat, celle-ci transmet le dossier à la deuxième université. Si l'établissement de duexième choix refuse à son tour, le candidat peut demander au ministère de l'éducation nationale *de l'orienter* vers un autre établissement. C'est le seul moment de la procédure où intervient l'administration centrale (outre évidemment l'élaboration et la *diffusion des formulaires de pré*-inscription).

Deux conditions sont requises pour la demande d'admission des candidats étrangers : *« Justifier des titres ouvrant droit dans leur pays aux études envisagées »* et *« justifier d'un niveau de compréhension de la langue française adapté à la formation envisagée »*. L'étranger candidat à l'inscription dans un premier cycle universitaire français doit donc prouver que son propre pays l'a jugé apte à suivre un enseignement supéaprtrieur et, d'autre part, prouver qu'il comprend suffisamment le français pour suivre avec profit les études supérieures en France. Il doit pour cela passer un examen de langue. Ne sont dispensés de fournir ces preuves que les candidats titulaires du baccalauréat français ou d'un « titre admis en dispense », les étudiants boursiers, les éfugiés politiques et les *apatrides*.

LE CALENDRIER

Les inscriptions pour l'année universitaire 1982-1983 — et seulement pour elle — auront lieu selon le *calendrier suivant* : demande du formulaire de pré-inscription avant le 15 février ; remise du formulaire rempli avant le 1ᵉʳ mars ; convocation à l'examen de français au plus tard le 1ᵉʳ avril ; transmission du dossier à l'université du premier choix avant le 15 avril ; décision *de l'université* avant le 15 mai et, en cas de refus, transmission immédiate du dossier à l'université du deuxième choix ; décision de l'université avant le 15 juin ; en cas de *nouveau refus, le candidat doit* s'adresser avant le 10 août au ministère de l'éducation nationale pour être réorienté « dans les meilleurs délais ».

L'examen de « compréhension de la langue française » — dont les modalités précises seront fixées ulté*rieurement — sera organisé de la* manière suivante : « un groupe pédagogique national » choisira une série de trois sujets correspondant à l'orientation des candidats (études scientifiques, littéraires ou juridiques). Pour les candidats résidant à l'étranger, l'examen sera organisé « sous la responsabilité du conseiller culturel » ; pour ceux résidant en France, « sous la responsabilité du président d'université ».

L'honneur retrouvé

La nouvelle procédure mise en place pour accueillir les étran*gers en premier cycle* universitaire lève deux obstacles majeurs :

1) Le filtrage des services culturels français, qui ne jouent plus qu'un rôle de « boîte aux lettres ». Le conseiller culturel, qui *« n'a pas vocation à corriger les copies »*, ne pourra plus, en *principe, rejeter ni « pousser »* un candidat selon qu'il est bien ou mal en cour auprès de la mission diplomatique ;

2) Le filtrage de la « commission nationale » qui est purement et simplement supprimée. Confor*mément au vœu de M. Savary* de rendre aux universités leur *autonomie, ce sont elles*, désormais, qui, en toute indépendance, décideront d'inscrire ou non les candidats étrangers.

Le *nouveau décret* maintient, en les assouplissant, trois dispositions contraignantes instau*rées par le « décret Imbert »* : l'obligation pour le candidat de prouver son admission dans l'enseignement supérieur de son propre pays ; l'examen de français, et enfin l'obligation — pratiquement — de choisir un éta*blissement de province. Nul doute* que ces dispositions vont limiter l'afflux des étudiants étrangers, car beaucoup, comme les Grecs, les Turcs et les Iraniens, *ne demandent à s'inscrire dans* une université française que parce qu'ils ont échoué à un concours très sélectif dans leur pays.

Ceux-là, généralement, connaissent très peu de français *puisqu'ils ne se tournent vers* l'Hexagone que par défaut, sans *s'y être vraiment préparés. Ces* contraintes, toutefois, devraient être mieux admises puisque ces mesures ne seront appliquées que par l'établissement d'accueil et non par une administration centrale toujours soupçonnée de *filtrer et de planifier.*

Dans sa note aux présidents d'universités, M. Savary souligne que la procédure de demande d'admission et l'examen de français n'ont pas pour but de limiter le flux des étudiants étrangers mais de leur éviter des déplacements inutiles avant l'ins*cription définitive. Contrairement* à son prédécesseur, qui craignait de transformer l'Université française en *« dépotoir du tiers-monde »*, le ministre souligne que *« la France est honorée »* par les demandes d'admission. *C'est tout un état d'esprit qui* change.

ROGER CANS.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

(Publicité)
ÉTUDIANTS
vos livres moins chers
Demandez notre catalogue rentrée 1981
Médecine ☐ Sciences ☐
COOPÉRATIVE UNIVERSITÉ-CLUB
121, boul. Saint-Michel
75005 Paris



MONTURE EMMANUELLE KHANH
RÉF. 8082 - PRIX 135,30 F.
Cette offre est également valable sur des montures Charles Jourdan, Lanvin, Paco Rabanne, chez les opticiens Krys de la région parisienne à l'occasion de l'ouverture de leur 101ᵉ magasin. * Prix catalogue fournisseur + TVA sans incidence sur le prix des verres. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1981.
krys
LES OPTICIENS KRYS SONT DANS LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE.

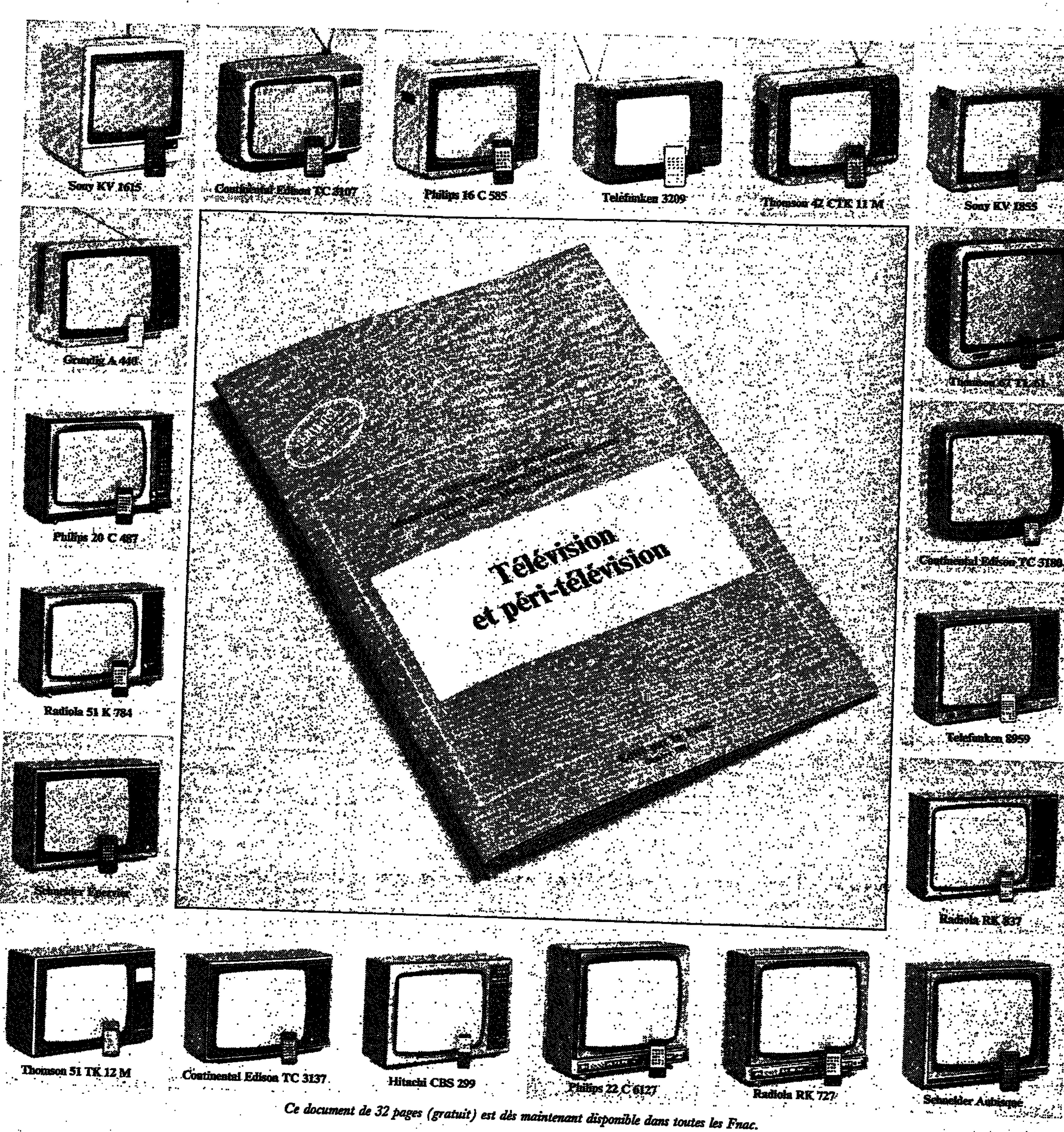




MONTURE LANVIN
RÉF. OLB 508 - PRIX 155,50 F.
Cette offre est également valable sur des montures Charles Jourdan, Paco Rabanne, Emmanuelle Khanh, chez les opticiens Krys de la région parisienne à l'occasion de l'ouverture de leur 101ᵉ magasin. * Prix catalogue fournisseur + TVA sans incidence sur le prix des verres. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1981.



LES OPTICIENS KRYS SONT DANS LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE.



Ce document de 32 pages (gratuit) est dès maintenant disponible dans toutes les Fnac.

La Fnac décerne ses étoiles à ces 20 téléviseurs qu'elle garantit 4 ans

Et voici pourquoi...

RIEN de plus banal aujourd'hui qu'un téléviseur. De 14 000 foyers français équipés en 1950, nous en sommes à 19 millions. Et, comme le téléphone, le réfrigérateur ou la machine à laver, le téléviseur « fait partie des meubles » - auxquels on n'accorde plus d'attention qu'à l'heure de s'en servir.

Pourtant cette boîte à œil de verre entame une seconde et fabuleuse carrière.

Sans doute continuera-t-elle de s'appeler téléviseur. Mais recevoir la télévision ne sera plus qu'un de ses talents parmi tant d'autres. Et elle risque fort d'être ce autour de quoi s'organisera bientôt toute la vie du foyer.

La Fnac a donc jugé nécessaire d'éditer le premier dossier complet sur les téléviseurs d'aujourd'hui pour demain.

En faisant aussi le point sur ce qu'est déjà la « chaîne audiovisuelle ». Sur ces nouveaux appareils qui, adjoints au téléviseur, lui inventent un nouveau destin.

Comment sont décernées les étoiles de la Fnac

Chaque fois que la Fnac vend un téléviseur, une fiche est créée. Où sont notés le moindre incident et la moindre intervention ultérieure.

Et tout cela est géré en informatique. Ce qui permet de tenir dans le temps des statistiques infiniment précises et de juger très objectivement chaque modèle de chaque marque.

D'autres critères venant compléter ce jugement, la Fnac peut établir ainsi une hiérarchie exacte des qualités. Avec 1, 2, 3 ou 4 étoiles accordées à tel ou tel modèle.

Et la garantie (pièces et main-d'œuvre) de la Fnac s'ajuste bien sûr au nombre des étoiles... 4 étoiles : 3 ans, 3 étoiles : 2 ans, 2 étoiles : 2 ans, 1 étoile : 1 an.

Dans le cadre toutefois de cette sélection, la garantie a été exceptionnellement portée à 4 ans pour chacun des 20 téléviseurs retenus.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RELIGION

DEUX NOUVEAUX ÉVÊQUES

● Mgr Séguy à Gap
● Mgr Taverdet à Langres

Jean-Paul II a nommé évêque de Gap (Hautes-Alpes) l'abbé Raymond Séguy, qui succède à Mgr Pierre Chagué, décédé le 1er octobre dernier, et le Frère Léon Taverdet évêque de Langres (Haute-Marne), qui succède à Mgr Lucien Daloz, nommé archevêque de Besançon le 16 décembre dernier.

[Né le 8 décembre 1929 à Rieupeyroux (Aveyron), Mgr Raymond Séguy a été ordonné à Rodez le 18 décembre 1954. Etudiant à l'université grégorienne de Rome, il a obtenu la licence en théologie en 1956.

De 1956 à 1965, il est missionnaire diocésain à Rodez et, à partir de 1960, aumônier diocésain de l'Action catholique des milieux indépendants. De 1966 à 1977, il est membre du Conseil épiscopal et, à partir de 1965, délégué diocésain à l'apostolat des laïcs. Depuis 1977, il est curé à Sévérac-le-Château (Aveyron).]

[Né le 17 juillet 1923 à Avanne-Aveney (Doubs), Mgr Léon Taverdet est ordonné le 25 septembre 1955. En 1961, il est élu prieur général et premier successeur du fondateur des Frères missionnaires des campagnes. Douze ans après, il est délégué des supérieurs majeurs auprès de l'épiscopat pour la région du Centre, délégué auprès du bureau d'études et recherches du monde rural, délégué auprès du Conseil national des pastorales rurales.

Il travaille à la fondation de divers prieurés en France, au Togo et au Portugal. Depuis 1976, il est secrétaire de la commission épiscopale du monde rural.]

FAITS DIVERS

Soupçonnés de fraude fiscale

DEUX DIRECTEURS DE MAGASINS ONT ÉTÉ INTERPELLÉS A PARIS

MM. Roger Flament, directeur de la Sofic, une société affiliée au groupe Prisunic, et Roger Peulier, *directeur de deux magasins* gérés par cette société à Paris, ont été interpellés, le mardi 13 octobre, après que la direction *générale des impôts et eut saisi* le procureur de la République de Paris, qui a ordonné l'ouverture d'une information. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir dissimulé d'importantes recettes, d'un montant évalué à 1,3 million de francs.

SPORTS

FOOTBALL

ENCORE BATTUS (3-2), A DUBLIN, EN COUPE DU MONDE

Les Français continuent leur chemin de croix

Après l'Espagne, pays organisateur, l'Argentine, *tenant du trophée, le Brésil, le Chili,* le Pérou, la Belgique et la Pologne, on connaît, depuis mercredi 14 octobre, deux nouveaux qualifiés pour la Coupe du monde 1982 : la République fédérale d'Allemagne, qui a battu l'Autriche, 3 à 1 à Vienne, et l'Ecosse, qui a obtenu un résultat nul, 0 à 0 à Belfast, contre l'Irlande du Nord.

La situation reste indécise dans le groupe 2, après la nette victoire, par 3 à 0, des Pays-Bas devant la Belgique, à Rotterdam, et le succès, par 3 à 2, de la République d'Irlande devant la France, à Dublin. Tout se jouera le 18 novembre, au Parc des Princes, où la France recevra les Pays-Bas. Une victoire des Français, complétée, le 5 décembre, par un autre succès sur Chypre, les qualifierait. En cas de match nul, c'est l'Irlande qui serait qualifiée grâce à sa meilleure différence de buts par rapport aux Pays-Bas. Pour se qualifier, les Néerlandais devraient gagner à Paris.

De notre envoyé spécial

Dublin. — L'équipe de France continue son chemin de croix. Après Hanovre, Madrid, Rotterdam, Paris et Bruxelles, c'est à Dublin qu'elle a subi sa septième défaite pour ses huit derniers matches. Il faut remonter *à plus d'un demi-siècle*, en 1927 et 1928 (huit défaites en dix matches), pour trouver trace d'une série aussi noire dans le palmarès des *footballeurs français. Les buts de football* peuvent remplacer les poteaux de rugby, le stade de Landsdowne Road reste donc bien un sanctuaire inviolable pour les visiteurs.

Avec ses deux tribunes d'un autre âge sous lesquelles s'engouffre encore *la voie ferrée qui amène les* spectateurs, ses tapis rouges déroulés pour la présentation des joueurs, ses chœurs celtiques, un tel stade pourrait paraître aujourd'hui désuet s'il n'était pas émouvant, tant il reste peuplé de souvenirs épiques. Nulle *part mieux qu'ici les Irlandais ne peuvent* en effet retrouver leurs racines.

C'est sur ces quelques arpents de *pelouse de la banlieue* de Dublin que, deux après-midi d'hiver par an, l'Irlande se réunifie pour le tournoi de rugby des Cinq Nations, catholiques du Sud et protestants du Nord poussant alors ensemble en mêlée. C'est sur cette même pelouse qu'elle *rappelle aussi de l'étranger ses* meilleurs footballeurs, dont certains fils d'émigrés, comme Dave O'Leary et Chris Hughton, nés à Londres, Mark Lawrenson, né à Preston, ou Michael Robinson, né à Leicester, ont découvert Landsdowne Road et *le pays de leurs ancêtres le jour de* leur première sélection. Depuis sa prise de fonctions en septembre 1979, l'entraîneur Eoin Hand n'a d'ailleurs jamais fait jouer en équipe nationale un footballeur opérant dans un club irlandais.

Trop longtemps boycotté comme tous les produits anglais importés, interdit même dans certaines écoles catholiques jusqu'à l'indépendance en 1921, le football n'a pu que végéter en Irlande, à l'ombre des deux grands sports nationaux, le football gaélique — une combinaison de football et de rugby — et le hurling, qui s'apparenterait plutôt au hockey. *Pour les soixante mille pratiquants,* la possibilité d'une première qualification de l'équipe nationale en *Coupe du monde* serait une occasion unique de se faire enfin une place au soleil. Cinquante-deux mille spectateurs et, pour la première fois *depuis vingt ans, un premier ministre,* M. Garret Fitzgerald, étaient d'ailleurs venus encourager leurs joueurs pour ce match qualifié de « *plus important de l'histoire du football irlandais* ».

« *You can do it* » (Vous pouvez le faire), titrait sur toute la largeur d'une page l'*Irish Independant* le jour du match. Inutile de le répéter à des footballeurs déjà traditionnellement animés de ce « *fighting spirit* » qui n'est rien d'autre qu'un refus du complexe d'infériorité. Les dispositions prises par le sélectionneur français Michel Hidalgo — faisant appel à René Girard pour *neutraliser le meneur de jeu adverse* Liam Brady, et titularisant deux milieux de terrain, Didier Christophe et Jean-François Larios, aux carrures de troisièmes lignes de rugby, pour tenter de résister à la tourmente — traduisait plutôt que l'in*quiétude était dans les rangs des* visiteurs.

Avec « *ces grands Gaëls d'Irlande que les dieux ont rendus fous, tant leurs guerres sont joyeuses et leurs chants tristes* », comme le prétend Brendam Behan, le grand poète gaélique, on peut certes s'attendre à tout. Y compris à un premier but marqué contre son camp par Philippe Mahut, dès la cinquième minute. A *une égalisation quatre minutes plus* tard par un débutant de dix-neuf ans, Bruno Bellone, qui n'a joué à ce jour que *douze* matches en *première* division. A un deuxième but de Frank Stapleton après un cafouillage consécutif à un corner que l'arbitre *suédois, M. Ericsson, avait accordé* à tort à la vingt-quatrième minute. Ou encore au troisième but irlandais sur une inexplicable passe en retrait de Gérard Janvion à Michael Robinson, trop heureux de cette aubaine cinq minutes avant la mi-temps. Les *mouettes pouvaient tournoyer comme* des chacals au-dessus du stade. La défaite des Français était déjà consommée.

Après coup, Michel Hidalgo expliquait cette défaite par le trop grand nombre d'erreurs et le manque de sérénité des joueurs. Mais comment pourrait-il en être autrement alors que lui-même reflète, depuis quelques mois, l'image du doute, voire du désarroi ? Ce n'est pas en utilisant quatre gardiens de but pour les trois premiers matches de la saison ou en changeant cinq joueurs par rapport à la dernière rencontre avec la Belgique que l'on peut espérer remettre une équipe en confiance et lui donner une certaine cohésion.

Le directeur des équipes de France est, certes, contraint de tenir compte des blessures de titulaires indiscutables comme Jean Tigana, voire Dominique Rocheteau, ou de l'absence de grands joueurs à certains postes-clés comme ceux de gardien de but ou d'avant-centre, mais depuis sa prise de fonctions, en 1976, il a déjà utilisé soixante-dix *footballeurs. Il en est aujourd'hui* réduit à faire appel à des joueurs comme Philippe Mahut, René Girard ou Pierrick Hiard, qui avaient *dépassé vingt-cinq* ans sans se faire particulièrement remarquer, ou, à l'opposé, à un jeune comme *Bruno Bellone, qui compte moins de vingt heures d'expérience* des matches de haut niveau. Doit-on ajouter qu'il est paradoxal de voir Michel Platini, le meneur de jeu des années fastes, déplacé aux avant-postes pour laisser son rôle *à des porteurs de ballon* à œillères comme Jean-François Larios ou Didier Christophe, même si le capitaine des Français a ramené le score à 3 à 2 à huit minutes de la fin du match en marquant son dix-septième but en équipe natio*nale* (1) ?

Homme de concertation à la sensibilité à fleur de peau, Michel Hidalgo a surtout eu le tort de *laisser le climat se dégrader* au sein et dans l'entourage de l'équipe de France en écoutant trop de monde et en tolérant la contestation, les critiques, voire les ukases de certains joueurs. N'est-il pas trop tard pour reprendre la *situation en main avant le choc* décisif du 18 novembre contre les Pays-Bas, qui rappellera le France-Bulgarie du 18 novembre 1977.

Après le sanctuaire de Landsdowne Road, les Français vont retrouver la cathédrale de béton *du Parc des Princes. Il leur reste* à faire preuve de la même foi en leurs possibilités qu'il y a quatre ans.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Seuls Just Fontaine (27 buts), *Jean Vincent (20), Jean Baratte (19),* Roger Piantoni et Raymond Kopa (18) ont fait mieux.

GROUPE 2

*Pays-Bas b. Belgique 3-0
*Irlande b. France............. 3-2

Classement. — 1. Belgique (8 matches), 11 points (+ 3) ; 2. Irlande (8 m.), 10 pts (+ 6) ; 3. Pays-Bas (7 m.), 9 pts (+ 6) ; 4. France (6 m.), 6 pts (+ 6) ; 5. Chypre (7 m.), 0 pt (— 21).

RUGBY. — *Réunis à Agen le 14 octobre, le comité de sélection de la Fédération française de rugby (F.F.R.) a retenu pour jouer contre la Roumanie, le 1er novembre à Narbonne, le XV suivant : Gabernet (Stade toulousain), Fabre (Béziers), Bertranne (Bagnères), Mesny (Grenoble), Blanco (Biarritz), Laporte (Graulhet), Elissalde (La Rochelle), Lacans (Béziers), Joinel (Brive), Rodriguez (Mont-de-Marsan), Revallier (Graulhet), Lorieux (Grenoble), Paparemborde (Pau), Dintrans (Tarbes) et Crémashi (Lourdes).*

Contre les All Blacks, qui entameront, le 28 octobre à Strasbourg, une tournée de huit matches dont deux tests (Toulouse le 14 novembre et Paris le 21 novembre), le comité a retenu les joueurs suivants : Sallefranque (Dax), Bruel (Pau), Chadebech (Brive), Codorniou (Narbonne), Pardo (Bayonne), Viviès (Agen), Berbizier (Lourdes), Erbani (Agen), Pétrissans (Bayonne), Cordier (Béziers), Maleig (Tarbes), Carpentier (Lourdes), Dubroca (Agen), Herrero (Nice) et Vaquerin (Bézires).



HISTOIRE

DE LA RÉSISTANCE A L'EUROPE

Le message de Louis Armand

A propos des nationalisations réussies, on cite généralement Renault : il ne faut pas oublier la S.N.C.F., et le rôle qu'a joué, à sa tête, Louis Armand.

L'Association des amis de Louis Armand vient de commémorer le dixième anniversaire de la mort du disparu, au siège de l'Union internationale des chemins de fer, dont il a été le président. La carrière de Louis Armand, sa personnalité, sa chaleur communicative et surtout l'actualité de son message ont été évoquées au cours de cette brève cérémonie.

Né en 1906 à Cruseilles, dans cette Haute-Savoie à laquelle il resta si profondément attaché, polytechnicien, ingénieur au corps des mines, entré au P.L.M. en 1934, Louis Armand a été le témoin actif de la nationalisation des chemins de fer dont il avait pressenti la nécessité. Son nom reste associé à trois grands événements de notre histoire.

La Résistance : fondateur du réseau « Résistance-fer », Armand a contribué efficacement, par ses actions de sabotage, au succès du débarquement. Arrêté par la Gestapo, incarcéré à Fresnes, il fut le rescapé miraculeux des accords Nordling-Von Choltitz.

La reconstruction du chemin de fer : directeur général, puis président de la S.N.C.F., Louis Armand a toujours reconnu qu'il était redevable à la Résistance d'une plus grande sensibilité humaine et d'un nouveau style de commandement. Ces qualités, jointes à une exceptionnelle prescience technologique, lui ont permis de galvaniser l'énergie des cheminots pour transformer le chemin de fer, naguère industrie vieillissante, en une technique d'avenir adaptée à l'ère de l'atome et de l'automatisme dans un espace européen. Le tunnel sous la Manche, dont il est à nouveau question, est un projet de Louis Armand.

L'Euratom : l'imminence de la crise de l'énergie était, pour Armand, une préoccupation lancinante, qui le conduisit à entreprendre, à la tête du bureau industriel africain, la prospection des ressources pétrolières du Sahara, puis à inspirer, après la « relance » de Messine de 1955, le projet d'Euratom en vue de l'édification d'une industrie européenne des réacteurs nucléaires.

Pour caractériser la pensée de Louis Armand, telle qu'elle apparaît dans son action, dans sa contribution aux travaux de l'Académie française et dans les livres écrits en collaboration avec Michel Drancourt : *le Pari européen*, *Plaidoyer pour l'avenir*, deux mots viennent à l'esprit dès l'abord.

Mondialisme en premier lieu. Armand était mondialiste dans la tradition saint-simonienne. Il avait un sens aigu de la dimension mondiale des techniques d'avenir. Cette intuition explique ses options techniques fondamentales — choix du courant industriel pour l'électrification du chemin de fer, préférence à peine dissimulée, dès 1957, pour la filière américaine des réacteurs nucléaires à eau légère. Elle explique aussi sa sensibilité à la dimension mondiale de l'économie moderne, sa conception de l'Europe — Europe sans rivages, Europe à la carte — et l'ampleur impressionnante de ses projets géopolitiques — Sahara exploité par une vaste communauté eurafricaine, Euratom envisagé comme un « partnership » entre l'Europe et les Etats-Unis pour la construction d'une industrie diversifiée des réacteurs nucléaires.

On sait les avatars de ces projets. Le mondialisme d'Armand, qui devait le rapprocher de Jacques Rueff, d'une sensibilité libérale pourtant très différente de la sienne, et l'éloigner de de Gaulle, sous-estimait la force des passions nationalistes contemporaines. Il ferait sans doute aujourd'hui d'Armand un critique assez contestataire du mythe des nationalisations, dont il fut pourtant, autrefois, une des plus brillantes illustrations.

Rationalisme, en second lieu. Armand avait gardé, envers et contre tout, sa foi dans la science. Son nom restera toujours attaché à la réforme de l'Ecole polytechnique, entreprise, sous sa présidence, en 1957, et qui a donné une profonde impulsion à la réforme de l'enseignement des siences en France. Mais le progrès des sciences et des techniques était, dans son esprit, indissociable du progrès de l'organisation, dans la tradition saint-simonienne. Armand, qui ne croyait guère aux vertus des automatismes du marché, se rapprochait des socialistes sans se confondre avec eux, car il croyait plus à la maîtrise du progrès désordonné des techniques qu'à l'organisation de l'économie. Aussi bien a-t-il été possible de constituer ce curieux attelage de Jacques Rueff, le libéral, et de Louis Armand, le technocrate, pour préparer, en 1960, à la veille de l'entrée de la France dans le Marché commun, un « *rapport sur les obstacles à l'expansion* » qui retrouve aujourd'hui une certaine actualité.

Foi dans le progrès, foi dans la science, optimisme hors de propos, diront certains. Est-ce sûr ? La crise actuelle ne se caractérise-t-elle pas à la fois par un retour offensif des idéologies, par une discussion, sinon par une remise en cause, de la valeur propre de la science, et par un dérèglement catastrophique de l'organisation mondiale ?

HENRI TEISSIER DU CROS.

Deux cérémonies pour un anniversaire

A qui appartiennent les fusillés de Châteaubriant ?

Châteaubriant. — « Il faisait beau, ce jour-là... C'était un mercredi. Un vrai soleil d'été, pas un nuage... » Ce jour-là, ce 22 octobre 1941, Mme Robert ne l'oubliera jamais. Elle avait alors vingt-six ans. Quand le premier camion a quitté la route de Laval pour passer sous les fenêtres de la petite ferme des Naudin, ses parents, au lieu-dit La Sablière, et qu'elle a entendu, derrière les bâches closes, des voix d'hommes qui chantaient en chœur « la Marseillaise », elle a aussitôt compris que les Allemands allaient mettre leur menace à exécution. L'avant-veille, le 20 octobre, le lieutenant-colonel Hotz, feldkommandant de la place de Nantes, avait été tué de plusieurs balles de revolver, en pleine rue. Dès le lendemain, le général von Stülpnagel, commandant en chef des troupes d'occupation nazies, avait ordonné que cinquante otages soient passés par les armes, à titre de représailles. C'était il y a quarante ans. Deux cérémonies concurrentes sont organisées pour célébrer ce souvenir.

De notre envoyé spécial

Vingt-sept, parmi les détenus du camp de Choisel, proche de Châteaubriant (Loire-Atlantique), qui, sans exception, avaient été emprisonnés en raison de leurs seules convictions politiques, allaient être désignés. Du jeune Guy Môquet — il a dix-sept ans ! — fils d'un député communiste, Prosper Môquet, lui-même incarcéré à Alger, à Jean-Pierre Timbaud, dirigeant cégétiste de la métallurgie parisienne, en passant par Charles Michels, député de Paris et secrétaire général de la fédération C.G.T. des cuirs et peaux, tous ces hommes — cheminots, ouvriers, instituteurs, élus — sont, à en croire M. Bernard Le Cornu, alors sous-préfet de Châteaubriant, « *les internés communistes parmi les plus dangereux de ceux actuellement concentrés* » au camp de Choisel (1).

Le camion a maintenant gagné la carrière, en contrebas de la ferme. Le mari de Mme Robert est déjà parti, pressentant le pire, emmenant avec lui l'aînée de leurs fillettes, âgée de six ans. A présent, Mme Robert, restée avec ses parents et la cadette des enfants, seize mois, prend peur. A son tour, elle veut s'enfuir avec la petite. Mais six soldats surveillent la maison, qui la contraignent à rester chez elle. « *Par l'interstice de la porte, que j'avais fait exprès de ne pas fermer tout à fait, j'ai vu le peloton d'exécution, le gradé qui commandait les salves, mais pas les malheureux...* »

Après, tout s'est passé très vite. Il y eut encore deux camions, avec chacun à son bord, comme le premier, neuf condamnés. En moins de vingt minutes, les vingt-sept otages sont tombés. Quand tout a été fini, Mme Robert est descendue jusqu'à la clairière tachée de sang. A la place de chacun des neuf poteaux que les soldats avaient pris soin de remporter avec eux elle a enfoui une pierre « *pour pouvoir témoigner, plus tard...* » A Nantes, le même jour, vingt et un autres otages étaient passés par les armes, et deux autres à Paris.

« Un événement qu'aucun parti n'a le droit de récupérer »

Aujourd'hui, à la veille du quarantième anniversaire des exécutions, au pied du monument-mémorial sculpté en 1951 par Rohal, et dressé sur un mur où l'on a scellé cent quatre-vingt-trois alvéoles renfermant chacun une poignée de terre de tous les hauts lieux de la Résistance, un jardinier s'affaire à nettoyer les rosiers, à râtisser le gazon qui vient lécher les neuf poteaux de bois placés, depuis, sur les indications de Mme Robert.

Le dimanche 18 octobre, il y aura foule. Comme chaque année, des hommes, des femmes, souvent très âgés, des jeunes gens, des gerbes de fleurs et des drapeaux qui s'inclineront vers le sol le temps d'une sonnerie aux morts. Mais, quatre jours plus tard, le jeudi 22, l'exact jour anniversaire, une deuxième cérémonie rassemblera, dans l'après-midi, au même endroit, et selon un protocole sensiblement identique, toutes les autorités officielles, le préfet de Loire-Atlantique en tête, qui, le matin même, auront pris part aux cérémonies également organisées chaque 22 octobre à Nantes.

Pourquoi, à quatre jours d'intervalle, deux manifestations à peu de chose près semblables et commémorant un même et seul fait ? « *Parce qu'il n'a pas été possible*, répond M. Xavier Hunault, maire de Châteaubriant depuis 1959 et député (non inscrit), *de trouver un terrain d'entente... Libre au parti communiste de faire de l'anniversaire de cette tragédie un grand « pèlerinage » tout à sa dévotion. Pour nous, non-communistes, le souvenir des martyrs de Nantes et de Châteaubriant ne fait qu'un, d'abord, et, deuxièmement, il s'agit d'un événement qui appartient à la nation entière et ne saurait, en aucun cas, être « récupéré » par quelque parti que ce soit...* ».

Et, puisque la clairière de La Sablière, le monument et ses abords sont l'entière propriété non pas de l'Etat, ni même de la municipalité, mais de l'Amicale des anciens internés de Châteaubriant-Voves, association créée à l'initiative du P.C. et de mouvements proches de lui, la mairie de Châteaubriant a poliment décliné toute velléité d'en assurer l'entretien : elle se contente de mettre les locaux municipaux à la disposition des participants de celle des deux manifestations qu'elle ne patronne pas.

Le langage que nous a tenu M. Paul Huard, quatre-vingts ans, président du Comité local du souvenir des héros de Châteaubriant et prédécesseur de M. Hunault à la mairie, où il est resté de la Libération jusqu'en 1959, est le même que celui du maire : « *Du jour où l'amicale Châteaubriant-Voves a décidé d'acquérir, en trois phases successives — 1948, 1963 et 1980 — la totalité des lieux, il était facile de deviner les intentions politiques... D'ailleurs, dès après la première grande manifestation de 1944, où l'on a pu voir se côtoyer à la même tribune Michel Debré et Marcel Cachin, Maurice Schumann, Charles Tillon et Fernand Grenier, le ton a très vite changé...* »

« Rompre le silence »

A telle enseigne que, en 1947, M. Huard, alors maire, a dû quitter la tribune avec le sous-préfet, « *ne pouvant tolérer plus longtemps qu'on insultât en pareil lieu et en pareilles circonstances le général de Gaulle et un ministre de l'intérieur en exercice...* » (2). Mais, pour M. Huard, le fait que le souvenir des fusillés soit prétexte à ce qu'il appelle « *une grande fête de famille* » n'a rien de choquant : « *Je déplore seulement qu'on ait systématiquement profité, année après année, d'une telle cérémonie pour évoquer publiquement des problèmes du moment sans aucun rapport avec le but même du rassemblement.* » Puisque rien ne pouvait empêcher les choses d'être ainsi, « *autant que chacun organise de son côté sa propre journée du souvenir, les officiels le jour même de l'anniversaire, le P.C. le dimanche le plus proche de cette date... Cela rend les choses plus faciles pour tout le monde !* »

Faut-il voir dans cette sourde « rivalité » les raisons de la rancune que le P.C. a nourrie sans discontinuer à l'encontre des gouvernements précédents, les accusant, par le canal de *l'Humanité*, d'ignorer la manifestation en n'y envoyant jamais une équipe de télévision, en refusant la présence à l'antenne, lors des émissions littéraires télévisées, des auteurs (communistes) d'ouvrages traitant du sujet, ou encore l'émission d'un timbre commémoratif ? Le 9 octobre dernier, *l'Humanité* est revenue à la charge, une fois de plus, en titrant : « *La télévision doit rompre le silence sur les martyrs de Châteaubriant.* »

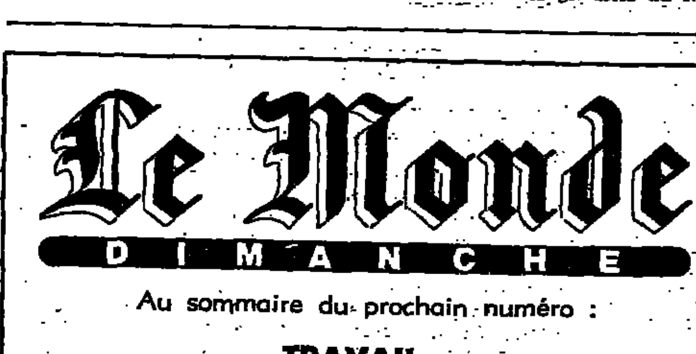
Le quotidien du P.C. indiquait que M. Fernand Grenier était intervenu dans ce sens auprès du président de la République. Mais quand bien même M. François Mitterrand interviendrait-il à son tour pour que satisfaction soit donnée à ceux qui réclament depuis si longtemps en vain, peut-on espérer qu'un 22 octobre viendra, qui rassemblera enfin, dans la clairière de La Sablière, « *ceux qui croient au ciel* » et « *ceux qui n'y croient pas* », comme l'histoire a su, elle, les rassembler si souvent face à tant de pelotons d'exécution ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Cité par Fernand Grenier dans *Ceux de Châteaubriant* (Editions sociales).

(2) Un orateur avait successivement évoqué un « *de Gaulle déserteur* » et un « *Jules Moch assassin* », faisant allusion dans ce dernier cas à la répression ordonnée par le ministre contre les grévistes du Nord.

LIVRET A
CAISSE D'EPARGNE
8,50 %
EXONÉRÉS D'IMPÔT



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES

Grandeur et misère du joueur d'échecs

billet

Une rigueur salubre

Il en est du style comme de la mise, disait *Schopenhauer* ; elle doit être soignée, sinon les lecteurs se vengent à bon droit en ne vous *lisant* pas.

Faute d'avoir tenu compte de ce judicieux conseil, éditeurs et auteurs ont été, dans le domaine *hétéroclite des sciences* dites humaines, victimes de la désaffection du public. Trop d'essais étaient encombrés plutôt qu'écrits ; et il n'était pas toujours évident que l'intérêt d'un penseur fût en proportion de *l'obscurité qu'il* s'autorisait.

Cet automne cependant, la rigueur — *dont on sait que, si* elle est rarement joyeuse, elle *est*, en revanche, toujours salubre — caractérise les principales publications, en psychanalyse aussi bien qu'en sociologie. D'emblée, certains ouvrages s'imposent ; par exemple, ceux de Serge Moscovici, « l'Age des foules » (Fayard), et de Bernard Edelman, « l'Homme des foules » (Payot), qui *tentent*, l'un *comme* l'autre, de comprendre la fascination exercée par les meneurs politiques sur les masses. Ou encore les essais psychanalytiques de Didier Anzieu, « le Corps de l'œuvre » (Gallimard), et d'Alain de Mijolla : « les Visiteurs du moi » (Belles Lettres), qui constituent *de remarquables contributions* à l'esthétique et à la psychologie de la création. « Jeu d'échecs et sciences humaines », de J. Dextreit et N. Engel (Payot), se situe dans la même veine.

Quant à la *monumentale* biographie intellectuelle de Freud par Sulloway, totalement à contre-courant des modes, il faut se réjouir que les éditions Fayard *aient pris l'initiative de la* publier. On peut la discuter mais non l'ignorer. Nous reparlerons, bien sûr, de ces ouvrages. Mais leur qualité même nous incitait à les signaler sans retard.

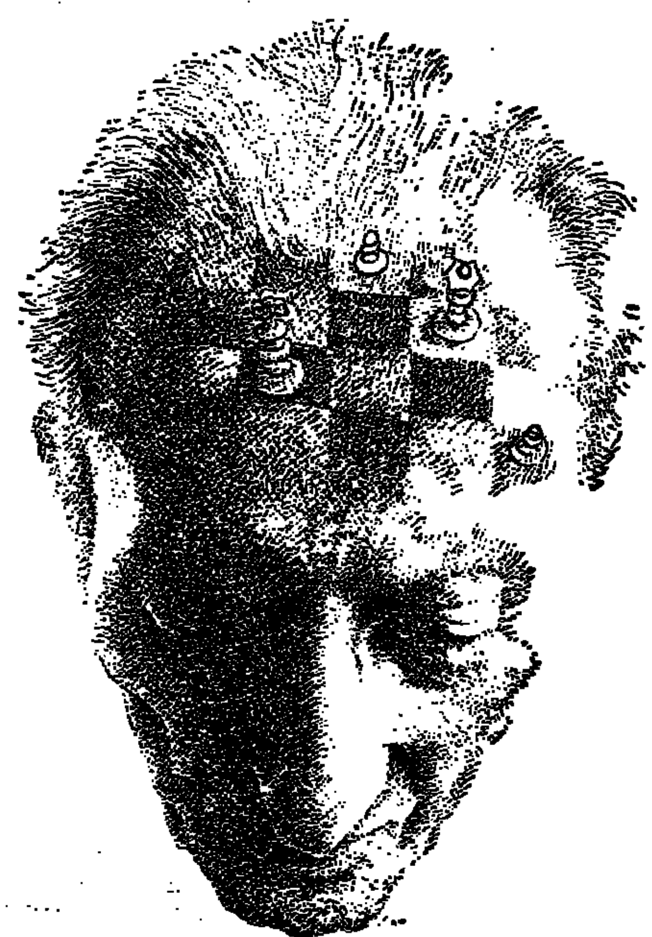
R. J.

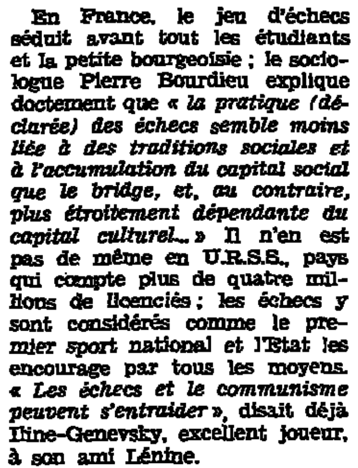
Tromper la mort

C'EST une passion qui s'empare de vous à l'adolescence. On connaît certes des cas d'enfants prodiges *comme Samuel Reshevsky ou* Jutta Hempel — qui sont les Pascal, les Ampère, les Mozart des échecs, — mais, outre leur caractère exceptionnel, ils évoluent généralement assez mal : il n'est pas aisé de rester à la hauteur de ses exploits enfantins.

Le plus souvent, le père initie son fils ; ce dernier n'aura pas de répit avant de l'avoir mis en échec et mat. On n'apprendra rien à personne en disant que la dimension œdipienne de ce jeu a nourri les écrits de bien des psychanalystes et que son caractère obsessionnel attire une catégorie bien précise de névrosés : ceux qui refusent leurs pulsions libidinales en les enfermant dans la prison mathématique et glacée du jeu. Comme le rappelait Lacan, c'est la mort qu'il s'agit pour l'obsessionnel de tromper par mille ruses ; les *échecs sont une de ces ruses*.

L'âge adulte voit généralement s'éteindre cette passion. D'une part, parce que *« l'épouse est le pire ennemi des échecs »* (un célèbre proverbe l'affirme tout au moins) ; d'autre part, parce que le néophyte ambitieux prend conscience de ses limites : il sait maintenant qu'il ne sera jamais un maître et, *de dépit*, il s'éloigne de l'échiquier. Bien des années plus tard, lorsque sa vie professionnelle ne l'accaparera plus et que sa vie amoureuse sera tarie, il s'inscrira peut-être à un cercle, mais sans autre ambition que de tuer le temps...





Dessin de Bérénice CLEEVE.

Le défi de Bobby Fischer

En France, le jeu d'échecs séduit avant tout les étudiants et la petite bourgeoisie ; le sociologue Pierre Bourdieu explique doctement que *« la pratique (déclarée) des échecs semble moins liée à des traditions sociales et à l'accumulation du capital social que le bridge, et, au contraire, plus étroitement dépendante du capital culturel... »* Il n'en est pas de même en U.R.S.S., pays qui compte plus de quatre millions de licenciés ; les échecs y sont considérés comme le premier sport national et l'Etat les encourage par tous les moyens. *« Les échecs et le communisme peuvent s'entraider »*, disait déjà Iline-Genevsky, excellent joueur, à son ami Lénine.

On observe d'ailleurs que les régimes « à poigne » consentent volontiers des sacrifices énormes pour les échecs. Ce fut le cas des nazis qui en firent une matière d'enseignement ; c'est le cas aujourd'hui des Philippines du président Marcos. *« La démocratie*, écrivent Jacques Dextreit et Norbert Engel dans leur étude récente, *ne vaut pas grand-chose pour les échecs puisqu'il n'est pour elle de rentabilité que sous la forme de production de marchandises, ce que le jeu d'échecs est bien sûr impuissant à réaliser. »*

Autre problème que soulèvent J. Dextreit et N. Engel : pourquoi le jeu d'échecs est-il spécifiquement masculin ? Ils rappellent qu'il n'en a pas toujours été ainsi : à l'époque médiévale, véritable âge d'or du jeu d'échecs en Occident, les deux sexes se rencontraient sur un pied d'égalité. L'historien Murray note qu'on appréciait alors beaucoup la liberté des rapports qu'il autorisait.

La situation a depuis radicalement changé : la Dame, dans le jeu d'échecs, a certes de grands pouvoirs, mais les femmes ont pratiquement cessé d'y jouer. Pourquoi ? La plupart des explications sont plus ou moins teintées de misogynie : quelque chose dans le fonctionnement mental de la femme serait défectueux et mettrait celle-ci dans une position d'infériorité naturelle par rapport à l'homme ; il en serait des échecs comme des autres domaines faisant appel à l'abstraction (musique, mathématique...), les femmes ne pourraient y rivaliser avec les hommes. On se souvient peut-être du défi lancé par Bobby Fischer : *« Il n'y a pas une femme au monde à qui je ne puisse donner l'avantage d'un cavalier sans gagner malgré tout. »* Défi qui n'a jamais été relevé...

Plus de quarante mille livres ont été jusqu'à ce jour consacrés aux échecs, la grande majorité d'entre eux traitant de problèmes techniques. L'ouvrage de Jacques Dextreit, psychiatre, et de Norbert Engel, professeur de philosophie, a l'immense mérite d'exposer de manière à la fois approfondie et claire les rapports entre les échecs et les grands domaines du savoir théorique (sociologie, psychologie, pédagogie, psychanalyse, psychiatrie...). On y trouvera également de brèves biographies des grands champions, ainsi que des réflexions sur les thèmes de l'exil, de la folie ou du double dans la littérature inspirée par les échecs. Bien qu'il soit incomplet (les auteurs ont pris le parti de ne pas traiter les sujets qui leur étaient par trop étrangers, comme la symbolique ou les mathématiques), cet ouvrage passionnera tous ceux qui ont été un jour ou l'autre possédés par ce jeu royal.

ROLAND JACCARD.

★ JEU D'ECHECS ET SCIENCES HUMAINES, de Jacques Dextreit et Norbert Engel. Payot, 296 pages. Environ 90 F.

L'image de toute création

Le *romancier* Camille Bourniquel, qui racontait l'histoire d'un champion d'échecs dans « Tempo » (Julliard), évoque l'attrait des écrivains pour ce jeu.

DE *toutes les définitions du jeu royal*, la plus pertinente, me semble-t-il, est celle que donne Arrabal dans une de ses crépitantes chroniques échiquéennes de *l'Express*, intitulée « Notre Royaume n'est pas de ce monde ».

« L'alliance de la fermeté et du renoncement à la violence, écrit-il, *est aisément perceptible dans le jeu d'échecs, art anarchique par excellence. L'artiste réprime son instinct de mort et en même temps agit avec une majeure détermination. Le joueur d'échecs, tout comme l'anarchiste, ne demeure pas passif et ne délègue pas la moindre parcelle de son individualité sacrée. Ni l'un ni l'autre n'acceptent la dépendance. »*

Ainsi la pratique des échecs — cet antiduel, a-t-on dit — s'inscrit-elle dans cette solitude hautement revendiquée qui est à la fois celle du grand créateur, du voyant, de l'inventeur génial et de l'extra-lucide. Elle ne peut s'accomplir que par un usage absolu de la liberté. Exigence qui, comme de l'artiste, fait du champion d'échecs un être à part. Mesurant les limites temporelles de cette activité marginale, Arrabal complète sa définition en constatant : *« Les échecs aussi peuvent constituer une utopie... qui n'autorise qu'un seul privilège : l'enrichissement spirituel. »*

A ce double titre — liberté du tacticien, concentration intellectuelle suractivée mettant en jeu tous les mécanismes du calcul et de la prévision, — les échecs ont toujours *fasciné et retenu* nombre de personnalités auxquelles leur génie propre, un destin exceptionnel, auraient permis d'évacuer différemment leur libido. Les grands aventuriers, les conquérants. Ceux-là comme si leur instinct de puissance trouvait une sorte de prolongement dans cette miniaturisation et ce libre jeu de possibles soudain détachés de la conjoncture. Mais surtout les artistes, les *chercheurs, les savants, les hommes* de théâtre, les écrivains. La liste est longue, de Cervantès et de Diderot à Musset, Poe, Ibsen et Tolstoï, et, plus près de nous, jusqu'à Arthur Miller, Ionesco, Borgès, Nabokov... et, encore sur la ligne des avants, Arrabal lui-même. N'est-ce pas à lui que Beckett, autre pousseur de bois, a confirmé qu'il avait pensé aux échecs en donnant à l'une de ses pièces ce titre de « Fin de partie » ? A la place de Beckett, d'autres auraient écrit un traité analytique sur cette phase décisive de la stratégie échiquéenne.

CAMILLE BOURNIQUEL.

(Lire la suite page 22.)

La pathologie des champions

« IL n'y a pas de grand esprit sans un coin de folie », écrivait déjà Sénèque. *Cette affirmation* se vérifie dans le domaine des échecs : la pathologie mentale des grands joueurs a toujours fasciné les spécialistes, aussi bien que le grand public.

Ainsi, Paul Morphy (1837-1874), l'un des plus fabuleux champions américains, craignait d'être empoisonné et refusait toute nourriture qui n'était pas préparée par sa mère ou sa sœur cadette. A l'instar de Schopenhauer, il avait la phobie des rasoirs et la terreur des barbiers : il les soupçonnait d'être soudoyés par ses ennemis et décidés à lui trancher la gorge.

Wilhelm Steinitz (1836-1900), présenta, lui aussi, divers épisodes délirants : il prétendait être capable de déplacer des pièces sur l'échiquier sans les toucher ; il affirmait être en communication électrique avec Dieu et jouer avec lui, en lui donnant l'avantage d'un *pion*. Quant à Akiba Rubinstein (1882-1961), *il se croyait continuellement* suivi, allant même jusqu'à sauter par la fenêtre quand un inconnu pénétrait dans la pièce où il se trouvait.

On n'en finirait pas de relever les bizarreries, les lubies et les épisodes psychotiques des grands maîtres. Le plus célèbre, à cet égard est, *bien sûr*, Bobby Fischer, qui entreprit un traitement psychothérapeutique dès l'âge de quatorze ans avec un psychanalyste, Reuben Fine, qui était également l'un des meilleurs joueurs américains.

S'interrogeant sur la pathologie des échecs, Jacques Dextreit et Norbert Engel notent qu'elle est le plus souvent de l'ordre de la paranoïa. Parmi les symptômes les plus fréquents, on rencontre : 1) *Une absence d'insertion sociale, le monde des échecs étant le seul reconnu* par le sujet ; 2) Des troubles de *la sexualité allant dans le* sens d'une abstinence presque totale et d'une misogynie affirmée ; 3) Des idées mégalomaniaques et des sentiments de persécution ; 4) Une importance extrême accordée à tout ce qui touche la vision : exhibitionnisme, goût pour les vêtements, *phobie du regard ou des caméras*.

« En envahissant la vie intellectuelle, relationnelle et affective du joueur, écrivent J. Dextreit et N. Engel, *les échecs viennent servir de mécanisme défensif. »* De ce fait, on est également en droit d'estimer que les échecs peuvent avoir une influence bénéfique et constituer *une prophylaxie de la folie. « Il n'est pas de meilleur remède,* affirmait Burton dans son *Traité sur la mélancolie, pour distraire l'esprit des malades et changer le cours de leur méditation. »*

R. J.

le feuilleton

Marthe Robert, Jean Rousset

Des lecteurs qui donnent envie de lire

par Bertrand Poirot-Delpech

PARFOIS, des gens un peu bêtes (on ne choisit pas toutes *ses rencontres !) croient aimable de me plaindre : « Vous recevez douze livres par jour, dites-vous ? Vous en lisez six par semaine ? Et vous n'en avez pas marre ? »* Les mêmes gens ajoutent, d'ordinaire : *« Moi, les nouveautés, on ne m'y prend plus ; je préfère relire... »* La charité commande de ne pas leur demander dans quel auteur ils se replongent. C'était façon de dire, évidemment, qu'ils *n'ouvrent plus un livre depuis le temps du bachot, où il fallait, bien forcé, se fournir en citations*.

A *ces sornettes* sur le bagne de la critique, *une réponse* vient d'abord : gagner sa vie à lire ce qu'on veut et à dire ce qu'on en pense, *honnêtement*, on a vu *pire* ! Et si la lecture de cette chronique ne convainc pas du doux privilège qu'il y a à la tenir, qu'on se reporte à deux autres lecteurs professionnels, Marthe Robert et Jean Rousset. Leurs promenades de cet automne à travers les chefs-d'œuvre attestent qu'on n'a encore rien trouvé *qui vaille la lecture* comme école d'intelligence, de sensibilité, de bonheur et, face à la *dictature poisseuse de l'image identique pour tous, de liberté.*

L*A Vérité littéraire* fait suite à *Livres de lecture.* Marthe Robert n'y fouille pas un thème unique, comme dans *Roman des origines* ou dans ses essais sur Kafka, mais elle déambule au milieu des histoires de famille et des paysages amis que recèle le patrimoine littéraire.

La production immédiatement actuelle est jugée par elle avec une sévérité difficile, hélas ! à ne pas partager. Il est bien vrai que l'édition semble incapable de tempérer par elle-même — faudra-t-il qu'elle y soit conduite du dehors par les contraintes économiques ? — une « écrivaillerie » où Montaigne voyait déjà le *« symptôme d'un siècle débordé »*. Cette prolifération s'admettrait à la rigueur si les auteurs se souciaient de créer une véritable matière littéraire et non, comme c'est le cas de plus en plus, d'exhiber leurs petits *ego*. Et *personne, dans le tas, pour recharger en muscles et nerfs* le bafouillage avachi imposé par les ondes ! Personne pour *relancer les batailles d'autrefois, les écoles et les avant*-gardes qui, même si elles ne faisaient pas bouger la société ni l'art, aidaient à l'accouchement des plus grands.

Peut-être Marthe Robert met-elle quand même la barre un peu haut. C'est une tentation commune aux critiques non journalistes. Alors qu'il serait injuste de notre part, et sans utilité, d'opposer sans cesse les grands disparus aux petits apparus — à quoi bon, en effet, se jeter sur les prix de l'année, si on n'a pas lu Dostoïevski ! — les lecteurs tels que Marthe Robert ont rudement raison de préférer aux aléas de *l'actualité* les auteurs essentiels, et bien plus « *présents* », que sont Kafka ou Thomas Mann.

EUX-MEMES, les grands, *n'échappaient* pas à l'air du temps. Ainsi *la Vérité littéraire* nous rappelle-t-elle que Kafka lisait Charles-Louis Philippe plutôt que Joyce et Proust, avec qui il allait pourtant constituer, aux yeux de la postérité savante, les piliers de ce siècle. Sait-on encore que Borges, en 1930, n'avait pas lu *les Frères Karamazov* ? Que *Tolstoï, il l'a confié à Gorki, espérait bien ne jamais mourir ?*

Ce pittoresque ne doit pas faire croire à un livre frivole. *Politesse de l'esprit de sérieux, il aide à rendre alléchantes* des considérations techniques dont on a tort de croire qu'elles ennuient le *grand public*. Ce dernier est tout à fait apte à s'intéresser, sous la conduite de Marthe Robert, aux signalements insistants des personnages chez Dickens et Mann, à la disparition du « nous » dans la *narration* de *Madame Bovary*, *à la métaphore, de Proust à la « Série noire »*, aux majuscules chez Barthes, aux pseudonymes, aux mots d'enfants, aux débuts de roman mal soignés, ou au recul des dialogues *(lesquels régressent moins, me semble-t-il, qu'ils ne perdent* peu à peu leur ponctuation d'origine).

Le « *comment c'est fait* » des livres ne satisfait pas seulement la curiosité esthétique. Si on y allait voir davantage, on saurait mieux pourquoi certains géants de l'écriture ont versé plus que d'autres dans l'infamie, quand les temps de guerre y exposaient. La thèse de l'accident n'est pas acceptable, ni le génie une excuse. *Les positions morales à ce sujet restent viciées par leur subjectivisme* ; telles celles de Sartre, qui *impute à Flaubert une responsabilité dont il absout Genet*, en quelque sorte à la tête du client...

On voit que Marthe Robert, sous couvert *de coqs-à-l'âne*, porte très haut ses réflexions de grande lettrée. *Mieux, elle refuse de conclure*, au nom de cette vertu en voie de disparition : la cohérence intellectuelle.

(Lire la suite page 21.)



(Publicité)

Revue de la Formation Permanente de l'Université de Paris VIII

PRATIQUES DE FORMATION

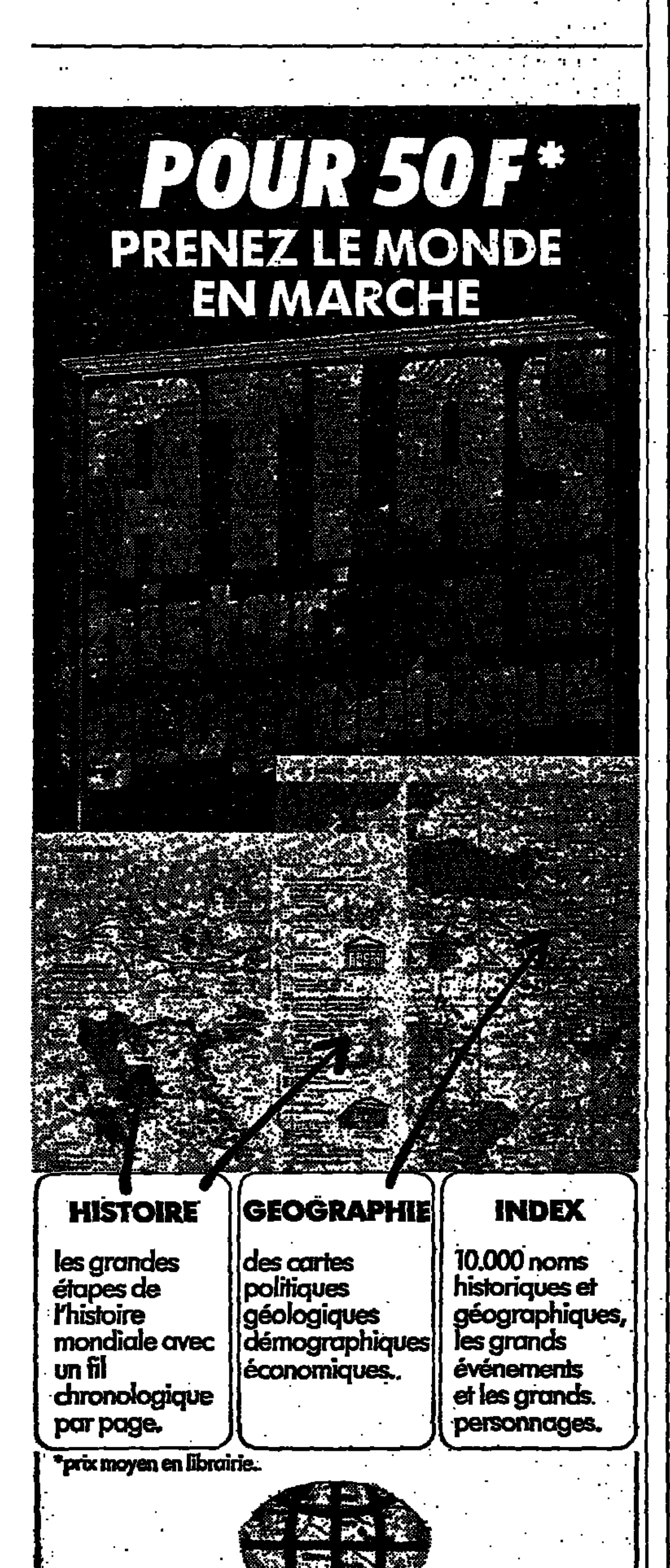
N° 2 : « APPRENDRE A RÉAPPRENDRE »

« Depuis le 10 mai se profilent à nouveau les chances d'une *autre* façon personnelle et collective, donc politique, d'être au monde (...), il faut plus que jamais se mettre au travail afin de redéfinir un projet éducatif aux dimensions de la société que nous voulons réellement nous donner. »

Jacques ARDOINO,
rédacteur en chef

Vente et abonnement : Université de Paris-VIII - Formation permanente, 2, rue de la Liberté, 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02 Tél. : 829-23-00.





la vie littéraire

Pleins feux sur « les Cahiers du Sud »

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et M. Jack Lang, ministre de la culture, ont, jeudi 8 octobre, présenté en commun, en l'hôtel de Rohan, à Paris, les manifestations qui vont se dérouler à Marseille autour des archives des *Cahiers du Sud*.

La revue, fondée en 1914 à Marseille par Marcel Pagnol, dirigée ensuite par Jean Ballard, fut, jusqu'à sa disparition en 1966, l'une des plus prestigieuses du siècle. Elle a été, selon l'expression d'André Malraux, *« le banc d'essai de la jeune littérature contemporaine »*.

Sourcier littéraire exceptionnel, Jean Ballard accueillit dans sa revue, alors qu'ils étaient peu connus, des écrivains et des poètes comme Odysseas Elytis, Miguel Angel Asturias, Vicente Aleixandre, André Breton, Roger Caillois, Albert Camus, Robert Desnos, Paul Eluard, Nazim Hikmet, Max Jacob, Saint-John Perse, Eugenio Montale, Léopold Sedar Senghor, Paul Valéry, etc. Une centaine d'ouvrages publiés par la revue furent illustrés par des artistes tels Max Ernst, Miro, Man Ray, etc.

Après la mort de son époux, Mme Jean Ballard a cédé à la ville de Marseille les archives de la revue, qui comportent notamment des manuscrits inédits du poète Joë Bousquet, huit cent trente-sept dossiers de correspondance d'écrivains, des collections de revues et une bibliothèque de près de dix mille volumes.

Pour M. Jack Lang, les *Cahiers du Sud*, *« ouverts sans exclusive à tous les courants de pensée »*, ont été un exemple de *« décentralisation des intelligences »* dont il convient de s'inspirer. Il compte accorder, dans cet esprit, un soutien aux éditeurs régionaux et aux revues, quelle que soit la ville d'origine.

M. Defferre a estimé, de son côté, qu'après l'application des textes sur la décentralisation, celle-ci sera autant économique que culturelle. *« Les artistes n'auront plus besoin de venir à Paris pour se faire consacrer grand poète ou grand peintre. »*

M. Michel Pezet, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé son intention de lancer un *« fonds littéraire méditerranéen »* et souligné la volonté de Marseille et de la région d'accueillir les artistes du bassin.

Les manifestations se dérouleront du 26 novembre au 31 décembre, aux archives de la ville de Marseille, sur le thème général des « Cahiers du Sud et la Méditerranée ». Outre l'exposition consacrée au fonds des Cahiers, seront présentées des œuvres sur le thème « Peinture et poésie », qui montreront comment à travers un mouvement créateur, en particulier le surréalisme, se sont confrontées la parole de l'écrivain et la quête du peintre.

Du 26 au 29 novembre, des rencontres internationales accueilleront des poètes et des historiens de la civilisation méditerranéenne : un colloque sur les « Andalousies perdues ou la Méditerranée comme lieu de confluence et de métissage culturels » (responsable : Philippe Joutard) ; des échanges sur la « Poésie contemporaine » (responsable : Claude Estéban), et sur la « Poésie occitane » (responsable : Robert Lafont) ; des « Lectures de poésie contemporaine » (responsable : Gil Jouanard) et un débat autour des *Cahiers du Sud* (responsable : Jean Tortel). — B. A.

Le prix unique du livre inquiète la V.P.C.

Plus de sept millions et demi de lecteurs achètent des livres par correspondance et par l'entremise des clubs.

Ce type de vente représentait, avec 2,3 milliards de francs, 22,5 % du marché du livre en 1980. Les professionnels tablent sur une progression de leurs ventes de l'ordre de 20 % pour 1981. Ces chiffres, communiqués par le Syndicat des entreprises de vente par correspondance (S.V.P.C.), sont, somme toute, satisfaisants. Pourtant, les chefs d'entreprise, réunis au sein de ce syndicat, ont fait connaître à la presse les inquiétudes que soulève dans leur profession l'application de la loi sur le prix unique du livre au 1er janvier prochain.

Deux articles de cette loi — qui leur paraît bonne dans son ensemble — concernent directement la vente par correspondance. Y figure, en particulier, une disposition interdisant de proposer un livre à un prix de vente inférieur à celui de la première édition avant un délai de neuf mois. De plus, la profession ignore encore quand le délai prendra effet : est-ce à partir du dépôt légal ou de la mise en librairie ? Selon le cas, le délai peut varier de trois mois, et recule d'autant les offres à la clientèle de la V.P.C. Ces délais pourraient, estiment-ils, entraîner la disparition des coéditions avec les éditeurs de « première main » et compromettre la diffusion par correspondance d'ouvrages millésimés ou d'actualité éphémère.

Sartre aux Etats-Unis

Un colloque international a eu lieu, du 2 au 4 octobre, à l'université de Chicago, sur le thème « Sartre et la biographie », organisé par Gerald Honigsblum, avec notamment la participation de Hazel Barnes, Douglas Collins (auteur de l'étude *Sartre as Biographer*, parue en 1980), John Gerassi, Dominick LaCapra (qui, après son derridien *A Preface to Sartre*, annonce un ouvrage sur le procès de *Madame Bovary*), et Benny Levy. L'exposé de celui-ci, personnel et brillant, permit de mieux comprendre la logique de l'évolution de Sartre dans les dernières années de sa vie, et fut particulièrement remarqué.

Ce colloque fut également l'occasion de présenter au public la version doublée américaine du film *Sartre par lui-même*, ainsi que trois nouveaux ouvrages importants : le premier volume de *l'Idiot de la famille*, traduit en anglais par Carol Cosman (University of Chicago Press), *Sartre and Flaubert*, par Hazel Barnes (même éditeur), *The Philosophy of Jean-Paul Sartre* (Open Court), ouvrage collectif mis au point par Paul Schilpp, et comprenant une très longue interview de Sartre sur la philosophie, jusqu'à présent inédite. Un autre colloque sur Sartre est prévu à Mexico en avril 1982.

MICHEL RYBALKA.

Poésie vivante à Amsterdam

Le quatrième One World Poetry Festival d'Amsterdam, subventionné par la municipalité, conçu et réalisé par Benn Possett, a eu lieu dans une ancienne usine — la Voie Lactée — et dans une église désaffectée — le Paradis. C'est tout dire. Des milliers de personnes y ont entendu, durant deux semaines, des écrivains de styles et de nationalités très divers, des plus timides « diseurs » aux plus étincelants auteurs de « performances ». Le retour en Europe de William Burroughs fut, comme on pouvait s'y attendre, salué par une émeute : la veille de son apparition au Paradis, les « C.R.S. » néerlandais tentèrent, sur le trottoir d'en face, de déloger des squatters qui occupaient un immeuble vide.

Plus calme fut la soirée des « avant-gardistes » consacrée aux poètes sonores français Bernard Heidsieck et Henri Chopin et aux Américains John Giorno, Dick Higgins et Jackson Mac Low (les deux derniers étant parmi les fondateurs du mouvement Fluxus). De Californie vinrent des poètes de facture plus classique : Diane Di Prima, Lawrence Ferlinghetti, Michael Mac Clure et Ken Kesey, l'auteur de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. De Harlem vint David Henderson, de Greenwich Village Laurie Anderson, de Woodstock le parolier des Fugs, Ed Sanders. Le Bantou Mazisi Kumene, les Flamands Remco Campert, Hugo Claus, Will Becker furent très appréciés. Celui qui déploya, en fait de magie du verbe, le plus d'intensité fut le Jamaïquain Linton Kwesi Johnson, débarqué en direct de son quartier londonien de Brixton, rendu célèbre tout récemment par le soulèvement populaire dont il reste le porte-parole le plus écouté.

JEAN-JACQUES LEBEL.

vient de paraître

Roman

MATHIEU BÉNÉZET : *Pantin, canal de l'Ourcq*. — Le chant d'amour d'un homme et d'une femme et une méditation poétique sur la séparation et la mort. (Flammarion, 138 p.)

Nouvelles

PIERRE GASCAR : *le Règne végétal*. — Sept récits sur lesquels s'exerce le pouvoir souterrain de la nature. (Gallimard, 179 p.)

RENÉ DEPESTRE : *Alléluia pour une femme-jardin*. — Dix nouvelles de l'auteur du *Mât de cocagne*, où l'on retrouve la même verve caraïbe et le même érotisme heureux. (Gallimard, 196 p.)

Lettres étrangères

DIRK BOGARDE : *Une aimable occupation*. — Une île au large de Java, 1945 : une division de l'armée des Indes est aux prises avec la révolte des indigènes. Le premier roman du grand comédien britannique. Traduit de l'anglais par François Pourhier. (Albin Michel, 426 p.)

DORIS LESSING : *Shikasta*. — Une histoire de la planète Terre et de la race humaine depuis les origines jusqu'à la troisième et ultime guerre mondiale. Premier volume d'une trilogie intitulée *Canopus dans Argo*. Traduit de l'anglais par Paule Guivarc'h. (Seuil, 414 p.)

LILIAN HELLMAN : *Une femme inachevée*. — Une autobiographie de l'écrivain de gauche qui fut pendant trente ans la compagne de Dashiell Hammett. Traduit de l'américain par Alain Lemoine. (Stanké, 214 p.)

TOM ROBBINS : *Mickey le Rouge*. — Un livre fou fondé sur les démêlés désopilants de l'auteur avec sa machine à écrire. Par l'auteur de *Même les cow-girls ont du vague à l'âme*. Traduit de l'américain par Marie-Hélène Dumas. (Presses de la Renaissance, 302 p.)

Témoignage

ANDRÉ ROUMIEUX : *la Tisane et la Camisole*. — Trente années de psychiatrie publique racontée par un infirmier en psychiatrie dont le premier livre, *Je travaille à l'asile d'aliénés*, avait été une découverte. Dans ce second ouvrage, André Roumieux relate l'histoire d'une vocation, ses désillusions et ses espoirs. (Ed. J.-C. Lattès, 303 p.)

Souvenirs

MAURICE TOESCA : *le Lycée de mon père*. — Le récit d'une jeunesse en milieu enseignant et un hymne à la gloire d'un père professeur. Préface de Bernard Clavel. (Clancier Guénaud, 210 p.)

Chroniques

JEAN-MARIE DOMENACH : *Enquête sur les idées contemporaines*. — Un recueil d'articles publiés dans *l'Expansion* sur les courants de pensée qui transforment le paysage intellectuel. (Le Seuil, 126 p.)

Mémoires

LOUIS JOXE : *Victoires sur la nuit*. — Les souvenirs des années 1940 à 1946 de l'ancien ministre du général de Gaulle. L'auteur évoque le gaullisme au plus fort de son action, les rapports avec les Alliés, les liaisons avec la France occupée et la libération du territoire. (Flammarion, 285 p.)

Spiritualité

ELIE WIESEL : *Contre la mélancolie*. — Dans ce second tome de sa *Célébration hassidique*, E. Wiesel révèle les circonstances et le sens du combat contre la mélancolie mené par neuf maîtres hassidiques. (Le Seuil, 250 p.)

Essais

JEAN VIARD : *la Dérive des territoires*. — Un essai, une méditation et une nouvelle manière de regarder le territoire. Préface d'Edgar Morin. (Actes Sud, 164 p.)

ROBERT FOSSAERT : *la Société : les Etats* (tome V). — Dans ce cinquième volume d'un essai sur la société qui en comprendra huit, l'auteur analyse l'Etat sous ses différentes formes et ses rapports avec la société civile. (Le Seuil, 570 p.)

RICHARD MARIENSTRAS : *le Proche et le Lointain*. — L'auteur tente de décrire certains aspects d'un système de représentation essentiel à la compréhension de Shakespeare, à partir de textes peu ou jamais utilisés. (Editions de Minuit, 332 p.)

Poésie

CLAUDE COUFFON : *Corps automnal*. — Un nouveau recueil de vers de C. Couffon, avec des bois gravés de Pérez Celis. (Caractères.)

Histoire

MARX - ENGELS : *Correspondance*, tome VIII. — Ce volume couvre les années allant de janvier 1865 à juin 1867. (Editions sociales, 475 p.)

BERNARD PLESSY : *la Vie quotidienne en Forez avant 1914*. — Une civilisation originale, rurale et industrielle à la fois. (Hachette, 395 p.)

JEAN-CLAUDE CHESNAIS : *Histoire de la violence*. — Un livre original : le déclin de la violence dans les sociétés modernes. Une thèse appuyée sur une gigantesque enquête statistique et historique. (Robert Laffont, 435 p.)

Biographie

ALBERT MANFRED : *Napoléon Bonaparte*. — Une étude biographique, à partir de documents souvent peu connus, écrite par un historien soviétique spécialiste de la Révolution française. Traduit du russe par Patricia Champié et Geneviève Dupond. (Editions du progrès, 662 p.)

● LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE « LES AMIS DE NAPOLÉON III » (54, rue Carnot, 92300 Levallois-Perret), que préside le Dr Maurice Veillet, a créé un Prix Napoléon-III d'un montant de 10 000 F, destiné à récompenser tout ouvrage en langue française consacré à l'étude du Second Empire à l'exclusion de livres parus à compte d'auteur et de traductions. Le jury, présidé par le Dr Veillet, comprend dix-sept membres parmi lesquels figurent MM. le duc de Castries, M. Schumann et E. Wolf, M. Dupuy, A. Castelot, J.-B. Duroselle, H. Guitton, A. Lemaire et notre confrère P. Balta.

en poche

Les charmes du monstre

« URSUS et Homo étaient liés d'une amitié étroite. Ursus était un homme, Homo était un loup » : oh, le plaisir des relectures d'enfance ! Le monstre romanesque qu'exhume Hubert Juin ne manque pas de charme et mérite bien ce retour parmi nous. Ecrit entre 1866 et 1868, publié en 1869, *l'Homme qui rit* fut mal accueilli et continue de déconcerter par *« le grotesque cramponné au sublime »* qu'il met en œuvre. Hugo, sur la fin de son exil, crée ce roman des ténèbres et du tumulte comme une puissante charge de ses messages obsessionnels, où les digressions historiques, les scènes à couper le souffle, les images et les formules composent une suite de chocs et de symboles fabuleux, prenant à partie un monde où le bonheur est une contravention, où les éclaboussures de la détresse universelle font *« la nuit moins noire que l'homme »* et où *« nuire, c'est jouir »*.

Dans le sillage d'Ursus, le bateleur misanthrope, *« celui qui fait de l'opposition »*, nous sommes lancés parmi les péripéties sociales du mélodrame et les passions contrariées de l'âme et du sexe. Gwynplaine, *« masque de rire »* figé par la torture, est le sombre héros à qui adviennent la misère sur les routes, la tendresse de l'aveugle Dea, le succès du cirque errant, la découverte d'une illustre naissance, et ce destin fulgurant qui le propulse dans la chambre de la duchesse Josiane, *« olympienne femelle »*, puis à la Chambre des lords. Là, c'est la voix d'Hugo le proscrit qui tonne contre l'horreur voulue par les hommes : *« Mylords, je viens vous apprendre une nouvelle. Le genre humain existe. »*

Coups de théâtre, coups de foudre, coups du sort : il fut une époque où le roman français ne manquait pas d'air.

SERGE KOSTER.

★ L'HOMME QUI RIT, de Victor Hugo. Préface et dossier de Hubert Juin. Collection 10/18, 356 et 360 pages. Environ 23 F chaque volume.

● *La Joie des pauvres*, de Zoé Oldenbourg, est publié en deux tomes dans « Folio ». Dans ce roman, elle conte l'épopée des humbles pèlerins qui sont partis pour la croisade à Jérusalem, inspirés par la prédiction de Pierre l'Ermite. Ils connaîtront mille aventures, jusqu'au siège d'Antioche, jusqu'au sac de Jérusalem.

● *Knulp*, traduit de l'allemand par Hervé du Cheyron de Beaumont, est repris par le Livre de poche. Hermann Hesse brosse, dans ce roman, le portrait de Knulp, un vagabond éclairé qui, comblé de tous les dons, n'en fait pas usage, confiant à l'amour et à la rêverie tout ce qu'il pouvait réaliser au cours d'une carrière conforme aux conventions sociales.

● Un inédit d'Antoine Dominique dans la collection de poche de Plon. Avec *Du sang dans le caviar*, on retrouve le « gorille » au centre d'un imbroglio « islamo-pétro-dollarien ».

● *Putain de mort*, de Michael Herr, considéré comme un document hallucinant sur la guerre du Vietnam, ressort en Livre de poche. M. Herr, rappelons-le, a collaboré aux dialogues du célèbre film *Apocalypse now*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

au fil des lectures

romans

UNE FABLE POUR UNE DÉCADENCE

« *Je refuse de plaindre ce « damoiseau », ce jeune homme sans balafre. Un von Stein, un Prussien sans balafre n'est pas digne d'être.* » Ainsi dit le baron von Stein, un « mal-en-paix » amateur de Van Gogh, qui se souvient de Reichshoffen et cache le mot *Demokratie* comme une insulte. Il s'adresse à sa fille Eva — maîtresse et disciple de Netchaïev — et parle de son fils Heinrich. Ce fils méprisé est malade. C'est l'opinion admise, que ne partage pas le docteur Ferud (sic), de Vienne ; pour lui, Heinrich cherche seulement une fuite dans sa maladie. A ce « fuyard », Eva voudrait indiquer une route, mais Heinrich l'aime d'un amour plus que fraternel qui les conduira à une parodie tragique de nuit de noces.

Ce livre très romanesque, au héros très romantique, est, heureusement, aussi une fable. Fable européenne, avec les prédictions du vieux baron, les espoirs d'Eva et la déliquescence d'un jeune homme qui, à l'orée d'un *monde nouveau, n'est pas dupe de* la somnolence suicidaire de ses « à quoi bon ? » Robert Sainz fait, avec élégance, la psychanalyse d'un monde qui meurt de piétiner.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ *Un roi d'Allemagne dans la nuit d'Occident*, de Robert Sainz. Flammarion, 181 p. Environ 50 F.

ANNIE MIGNARD ET LE « DÉSAMOUR »

Le milieu d'artistes et d'intellectuels plus ou moins marginaux que peint *Annie Mignard n'est pas gai.* Il n'est pas triste non plus. On se prend, on se laisse, on se console dans de chics désespoirs et l'on repart de plus belle pour nulle part, pour un autre tour. Montparnasse, les Tuileries, le faubourg Poissonnière bornent les pérégrinations de ces voyageurs sans boussole et limitent la carte du « désamour ». On se tombe dans les bras, on se pleure au creux de l'épaule, on fait la fête, on boit, re-boit, se « *beurre* », et on dégobille, « *accroché comme un naufragé à la cuvette des cabinets* ». Comme on est peintre ou poète, on a forcément des états d'âme. Et de la sensibilité, avec un cœur en-veux-tu-en-voilà. On joue sans relâche un *remake* de *Tendre est la nuit* et du *Repos du guerrier*.

Mais le romantisme prolongé n'empêche pas les rides des matins pas frais ni l'usure de la vie à deux. Alors on se déprend. Ada fuit Daniel, Joseph quitte Aline, Odette abandonne Gilias. Même les sexagénaires s'en mêlent, quand Madeleine largue Georges. Il n'y a que la vieille Nancy qui « *croit à l'amour, à ces choses. Son état de veuve l'y aide* ».

Les modèles mâles d'Annie Mignard, pleins de fatuité, oublieux de leurs criailleries, de leurs pleurs et de leurs petites lâchetés, se croiront à leur avantage. On connaît cette espèce qui pratique avec constance l'indulgence envers soi-même. Seuls quelques personnages féminins échappent à la tendre et implacable cruauté de la jeune romancière. Ces femmes qui maternent, soignent et consolent leurs improbables grands hommes et doivent, selon la formule consacrée, s'assumer elles-mêmes pourraient bien être de nouvelles dupes.

C'est dire, encore qu'il faille de tout pour faire un roman, si les ébats de ces narcisses au cœur en vadrouille et à l'égoïsme de marbre tempèrent l'adhésion. *Oui, mais il y a* le style d'Annie Mignard, insolent, insolite et gentiment perfide, qui fait que le livre vaut d'être lu. Pour peu qu'elle choisisse un sujet qui la dépasse, on reparlera d'elle parmi les meilleurs.

BERNARD ALLIOT.

★ *La Vie sauve*, d'Annie Mignard. Grasset, 284 pages. Environ 55 F.

SERGE LENTZ ET LES PLEINES ANNÉES

Un malentendu préside parfois à la naissance d'une amitié, la durée de l'un assurant la continuité de l'autre. A l'origine de l'amitié entre Félix Beauchêne, fils d'une famille d'industriels, et Victor Rabinski, rejeton d'un couple modeste de Polonais naturalisés, apparaît John Dos Passos. Parce que Victor se souvient, sans plus, du nom de l'auteur de *Manhattan Transfer*, Félix croit partager son admiration pour le grand écrivain américain. Un enthousiasme supposé commun peut-il abolir les différences de classe ? A ces deux garçons de quatorze ans, la question *ne se pose pas encore*.

Le lecteur, quant à lui, connaît tôt la réponse, tant l'univers de Félix, douillettement clos dans des maisons luxueuses, peuplé de domestiques et vibrant des foucades d'une mère russe, est éloigné de celui de Victor, juif (« *ça s'attrape à la naissance* »), balloté de tous côtés et orphelin de parents disparus dans l'enfer nazi.

L'amitié sera donc passagère. Victor, après un apprentissage dans la brocante du vieux Max, aussi bon que râleur, réussira dans le commerce et s'épanouira dans le mariage et la paternité, malgré les soubresauts périodiques de la « bête immonde ». L'aristocrate Félix reprendra l'usine paternelle et s'enfoncera dans l'inconsolable tristesse d'un amour mort.

De l'écoulement des jours, ils retiendront sans nostalgie excessive quelques années d'amitié — *les Années-Sandwiches*, — moments pleins dans le vide d'une existence, de ceux qui vous façonnent une sensibilité.

Avec ce récit de destins parallèles un instant croisés, Serge Lentz donne un roman de formation, attachant et intelligent. Son écriture fluide et sans *chichis impose* un foisonnement de personnages qui — en dépit de quelques stéréotypes — mettent en évidence un tempérament de romancier.

B. A.

★ *Les Années-Sandwiches*, de Serge Lentz. Robert Laffont. 390 pages. Environ 69 F.

lettres étrangères

JOHN HAWKES ET LA BATAILLE DES SEXES

Les louves s'appellent Claire — l'épouse morte, — Eva — la mère emprisonnée, — Mirabelle — la fille prostituée, — et leurs répliques se déploient en constellations. Elles sont dans des prisons — elles aussi démultipliées à l'infini — qui se nomment La Violaine (où cinquante d'entre elles sont enfermées), la famille, le couple, le rapport sexuel.

L'homme aux louves a pour nom Konrad Vost. Il est enfant et adulte. En prison et en liberté. Dans le passé et le présent. A l'intérieur et au dehors. Ce voyageur sédentaire se meut dans l'interstice.

Jeux de métamorphoses, glissements, *démultiplications de personnages*, d'histoires, d'espaces géographiques et psychiques où, comme chez William Blake, le ciel embrase la terre, les étoiles caressent la boue.

On retrouve l'univers onirique du *Cannibale* et des *Oranges de sang* (1), mais cette fois Hawkes embarque le lecteur dans un monde plus complexe. Un jardin de fleurs, d'abeilles et d'oiseaux, situé à 6 000 lieues sous la terre, dans la pénombre, l'insécurité, la fureur. Les odeurs, les sons, les couleurs, sont perçus par un être dont la peau est arrachée et qui est pourtant ivre de plaisir.

Etrange lieu où se livre une nouvelle bataille des sexes. Hommes en colère, femmes en colère. Corps à corps de Konrad avec les louves. Mutinerie des amazones. Corps masculins mis à nu. Interdits connus et reconnus. Et cette lancinante question : si les femmes étaient à la fois semblables aux hommes et dissemblables, égales et inégales, amies et ennemies ?

PIERRE DOMMERGUES.

(1) John Hawkes, *le Cannibale*, Denoël, 1972 ; *les Oranges de sang*, Denoël, 1974. Prix du meilleur livre étranger.

★ John Hawkes *l'Homme aux louves*, Denoël, coll. « Maurice Nadeau-Papyrus », 184 pages. Traduit de l'anglais par A. D. et Evelyne Pieiller. Environ 54 F.

LE PAYS DE NULLE PART

« *Rester une énigme jusque dans la mort, et mourir l'âme pleine, ou m'éteindre vidée de mes secrets.* » Au numéro 266, le dernier de ce roman étouffant, Magda finit de s'interroger sur sa « *destinée* », qui est de « *mourir ici, dans ce jardin pétrifié, derrière des barrières cadenassées, près des ossements de mon père, dans un espace qui vibre de l'écho d'hymnes que j'aurais pu écrire mais n'ai jamais écrits, parce que (pensais-je) c'était trop facile* ». « *Mourir en vieille reine folle, au milieu de nulle part, inexpliquée, inexplicable par les archéologues.* »

L'Afrique du Sud en vase clos, l'univers afrikaner. Jim Coetzee nous conduit « *au cœur de ce pays* », « *au milieu de nulle part* », sans détour, sans artifice, avec le dépouillement qui fait la force de son écriture.

Ils ne sont que quatre au « *cœur* » du *veld :* la fille, Magda, qui conte ses pulsions, le père, et un jeune couple *de serviteurs noirs. Le père avait rêvé* d'un fils, d'un héritier. Il est veuf, face à une absence, Magda, fatalement vieille fille dès son plus jeune âge. Un monde de solitude, de frustration, d'insatisfaction. Le père a droit à la femme du serviteur Hendrik. Il la prend. Magda tue le père, tente à son tour de s'approprier le couple, « *s'ouvre* » à Hendrik, qui la viole, la soumet, l'humilie, l'utilise, tout en sachant que la fuite sera son dernier recours. « *Ouvre-toi, dit-il : ce sont les premières paroles qu'il m'adresse. Mais j'ai froid, je secoue la tête, je me crispe. Je contracte tout mon être. Je n'ai rien à lui donner. Je suis au-delà de toute persuasion, même les larmes ne peuvent se frayer un chemin à travers ces paupières soudées, il lui faudra me briser, je suis dure comme un coquillage fermé, et je les referme, encore, et encore, et encore.* »

« *Même les larmes...* », la rencontre, tant attendue par Magda, n'a pas lieu, ne pouvait se produire. Coetzee ne voit qu'une issue à la lutte qui oppose deux univers qui, *tout à la* fois, cohabitent et s'ignorent : le viol. Le viol total des Blancs par les Noirs, le viol irrémédiable.

On nous promet la traduction du second roman de Coetzee, *Dans l'attente des barbares (Waiting for the Barbarians)*, salué par la critique britannique comme un autre grand livre. En attendant, on ne pourra oublier les pleurs, les peurs et les fantasmes de Magda, ce regard de l'intérieur jeté sur un monde fermé, si indispensable pour tenter de le comprendre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ *Au cœur de ce pays*, de J.-M. Coetzee, « Maurice Nadeau - Papyrus ». Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, 186 pages. Environ 54 F.

histoire

UN PRÉCIEUX DICTIONNAIRE

Savez-vous ce que sont les « matines de Bruges », la politique des réunions, la République Parthénopéenne, un « alleu » et un « franc alleu », le rôle des intendants sous l'Ancien Régime, le plan Young ? Le *Dictionnaire d'histoire de France Perrin* vous le dira, et mille autres choses encore s'y trouvent qui mettront vos idées au point sur tel personnage ayant trait à l'histoire, tel événement ou suite d'événements, tel endroit où s'est déroulé un fait historique ou qui a été, comme Cluny, un haut lieu de civilisation.

Un « dictionnaire », mais pas tout à fait comme les autres, certaines vastes fresques de notre histoire montées sur de « grands écrans » — une page ou plusieurs pages liserées de beige, où la place la plus importante est laissée à l'image, procédé dont les auteurs ont pu éprouver l'efficacité depuis leur *Histoire de France et des Français au jour le jour* (1). Des cartes, des croquis, des plans, des tableaux généalogiques, viennent éclairer les notices aussi objectives que possible concernant les hommes et les faits de l'époque contemporaine.

On peut toujours pinailler dans une œuvre pareille. Le texte concernant les *Requêtes du Palais*, sans leur date de naissance ni de disparition, aurait dû, pour être vraiment utile, être plus explicite. D'autres vétilles, sans doute, pourraient être relevées. A quoi bon ?

Dès maintenant, « le Perrin » est, à l'histoire de notre pays, ce que « le Mourre » (2) est à l'histoire universelle. *Ce n'est pas* un mince éloge.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) 8 volumes, Librairie académique Perrin, 1976.

(2) *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, de Michel Mourre, 8 volumes. Bordas, 1978.

★ *Dictionnaire d'histoire de France Perrin*, sous la direction d'André Castelot et Alain Decaux. 1 088 pages. Environ 320 F jusqu'au 31-10-1981, ensuite 390 F.

Lisez les livres de vos enfants

Chez les Moumine

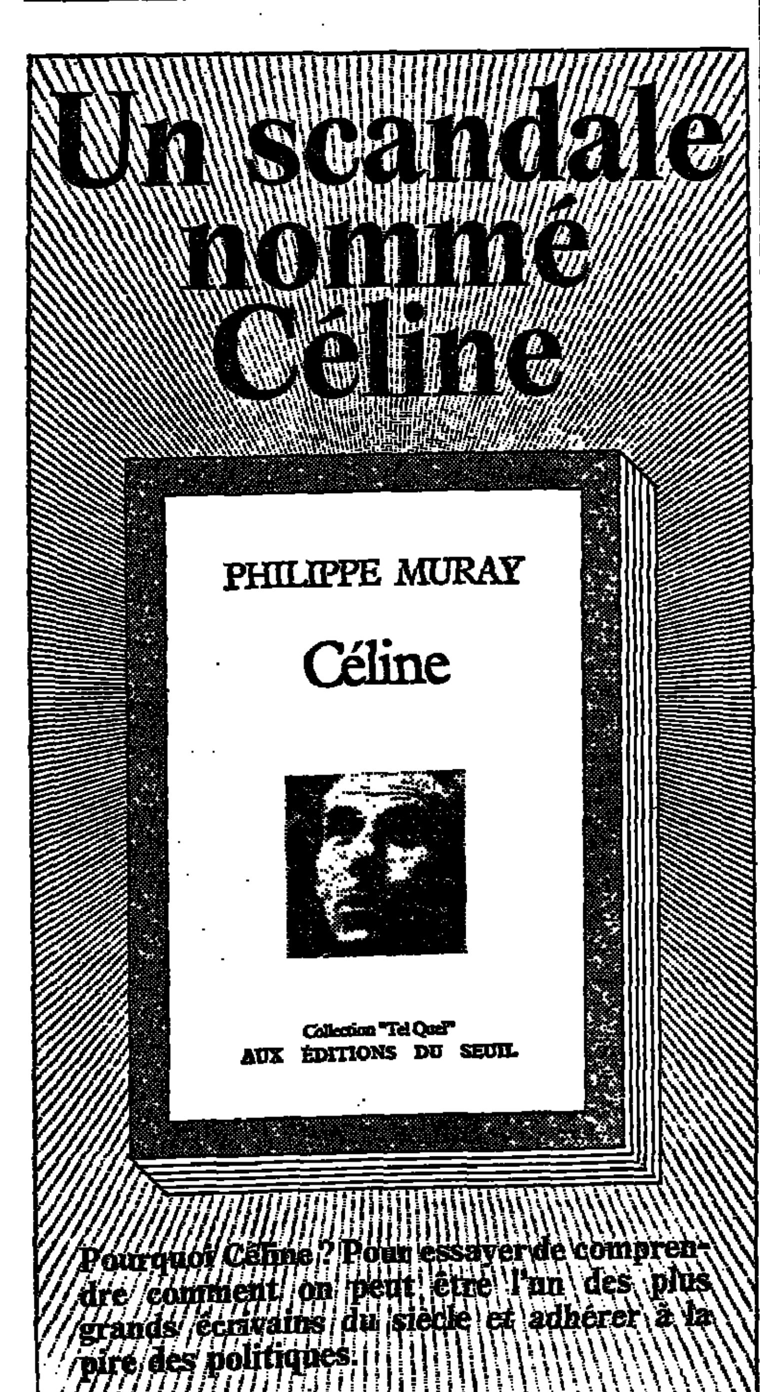
Parce que sa tante se moquait toujours d'elle, une petite fille est devenue invisible : on ne remarque plus sa présence qu'au tintement léger d'un grelot d'argent suspendu à son cou. Maman Moumine va l'apprivoiser et peu à peu, des pattes jusqu'au museau, on découvrira Nini, son rire, et son coup de dents prompt à détendre ceux qu'elle aime.

C'est un des miracles de la vallée de Moumine ; les gens de ce pays-là ignorent les lois et les catégories, ils ne font même pas la différence entre l'animal et l'humain. Maman Moumine possède un sac à main comme une vraie dame, bien qu'elle ait aussi tous les traits de l'hippopotame, ses petites oreilles sa touffe de poils au bout de la queue.

Tove Jansson a créé un monde et des personnages qui ne ressemblent guère à ce qu'on connaît ; le lecteur est pourtant certain de les avoir rencontrés : la petite Mu, sauvage et maligne, l'émule qui ne sait pas dire non, la Filigonde et ses problèmes, Snif et son infidèle dragon... Les dessins parlent la même langue que le texte : leur trait sûr et plein d'esprit étonne, fait rire, donne à rêver. Dans la vallée de Moumine, on apprend plus qu'il n'y paraît sur la vie et la société, sur la liberté, sur le bonheur tout simplement. (A partir de huit ans.)

SIMONE LAMBLIN.

★ CONTES DE LA VALLEE DE MOUMINE, Tove Jansson. Le Livre de Poche Jeunesse, 224 p. Environ 13 F.



LE NOUVEAU
COMMERCE
CAHIER 50/51 AUTOMNE 1981
PINDARE
Traduction nouvelle de Jean-Paul Savignac
REINHARD PRIESSNITZ
Six poèmes
Traduction de l'allemand de Gabrielle Noss et Marcelle Fonfreide
JAMES SACRÉ
Bocaux, bonbonnes, carafes et bouteilles (comme)
ESTHER ORNER
Raconte ce qui tu as vu
JACQUES-MARIE DUPIN
Opus incertum
HUBERT LUCOT
Spheed wriding
LE STATUT de JEAN PAULHAN
Par ANDRE DALMAS
En librairie : 52 F - Abt. 160 F - NQL, 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris



Si vous avez cassé, perdu ou simplement oublié vos lunettes, il y aura, pour vous, chez Leroy, une solution ultra-rapide.
Dans les centres Leroy répartis dans Paris, 50 spécialistes, hautement qualifiés, vous attendent.
LEROY OPTICIEN
du lundi au samedi inclus.
104, Champs-Élysées ▲○■
11, bd du Palais ■
158, rue de Lyon ▲
147, rue de Rennes ▲○
5, place des Ternes ▲
27, bd Saint-Michel ○■
127, Fg Saint-Antoine ■
30, bd Barbès
Rayons spécialisés : ▲ acoustique médicale ○ verres de contact ■ travaux photos

Paule
CONSTANT
Propriété privée
roman
Le monde de l'enfance peint avec une absolue sincérité.
Gallimard

Yves
Courrière
La toque dans les étoiles
ROMAN
Mêlant l'Histoire à une histoire, Yves Courrière se met une nouvelle fois dans la peau des autres et nous livre la plus belle aventure qui puisse arriver à un homme : l'amour d'une femme et la passion d'un métier.
PLON

romans historiques

Ces machines à explorer le temps

La littérature est le moyen de transport le plus rapide. Ainsi, nous voyageons cette semaine dans l'Italie du seizième siècle avec Marguerite Yourcenar ; dans l'Orient d'autrefois avec Catherine Clément et Catherine Hermary-Vieille ; chez les Aztèques, avec Alain Gerber ; et en compagnie d'un anachorète du quatrième siècle, inventé par François Weyergans.

Le roman historique est en vogue, cet automne. Il répond sans doute à un désir profond : celui d'explorer le temps qui nous a constitués bien avant notre naissance. Les fantômes émouvants, et presque familiers, dont nous ressentons la présence, en visitant les temples d'Agrigente, de Ségeste ou de Paestum, faisaient déjà partie de nous, à l'aube de notre mémoire et de nos rêves.

F. B.

MARGUERITE YOURCENAR ET LES EXCÈS DE LA PASSION

« *J'AI goûté pour la première fois avec Anna, soror... le suprême privilège du romancier, celui de se perdre tout entier dans ses personnages, ou de se laisser posséder par eux* », se souvient Marguerite Yourcenar dans la postface de son récit. Elle écrivit *Anna, soror...*, à Naples en 1925, alors qu'elle avait vingt-deux ans. « *Mon expérience sensuelle*, dit-elle, *restait à cette époque assez limitée ; celle de la passion était encore au prochain tournant, mais l'amour d'Anna et de Miguel flambait néanmoins en moi. Le phénomène est sans doute bien simple: tout a déjà été vécu et revécu des milliers de fois par les êtres que nous portons dans nos fibres...* » L'« obscur cheminement des songes » fait resurgir dans nos esprits un passé lointain, qui a précédé nos débuts. Lorsqu'ils se nourrissent de ces images d'avant nous, de cette *mémoire ancienne que nous a léguée notre naissance*, tous les romans sont « historiques ».

Anna, soror... parut une première fois, en 1935, dans un volume intitulé *La mort conduit l'attelage*. Rééditée séparément cet automne, la nouvelle de Marguerite Yourcenar figurera dans un prochain recueil, *Comme l'eau qui coule*. *Anna, soror...* nous conduit en Italie, précisément à Naples, vers la fin du seizième siècle. L'auteur nous présente deux personnages, un certain Don Alvare, gouverneur d'une forteresse, et Valentine, son épouse, dont le beau visage se remarquait, aussi, par « *une singulière gravité et le calme de ceux qui n'aspirent pas même au bonheur* ». Ils ont eu deux enfants, Anna et Miguel, qui seront les héros de ce que l'auteur appelle une « brûlante aventure ». On voit peu à peu transparaître le désir qu'ils éprouvent l'un de l'autre ; ils opposent à leurs sentiments inavoués une résistance qui s'amoindrit... jour après jour. Leurs émois les tourmentent davantage, sans qu'ils puissent *ni veuillent en désigner la cause*. Lorsque les deux jeunes gens se trouvent ensemble, Miguel lisant à sa sœur les œuvres des mystiques, « *l'entrée d'une servante*, dit Marguerite Yourcenar, *les [fait] changer de couleur comme des complices* ».

Un passage de la Bible leur révélera la vérité qu'ils s'interdisaient d'entrevoir. Leurs aveux « sacrilèges » se feront ainsi par l'entremise de la religion. « *Leur passion*, commente l'auteur, *est trop forte pour ne pas s'accomplir, mais, en dépit du long combat intérieur précédant la faute, sentie aussitôt comme un bonheur indicible, aucun remords ne se glisse en eux.* » Si Miguel, ensuite, va chercher la mort « sur une galère du roi », ce n'est pas dans le but d'expier : c'est afin que leur passion ne se corrompe jamais. Ignorant le repentir autant que son frère, Anna, qu'aucune promesse ne fera plus « tressaillir », portera le deuil de Miguel, tout le reste de sa vie, pour garder intacte dans sa mémoire la flamme qui l'a consumée.

La maîtrise de Marguerite Yourcenar réussit à donner un caractère aimable aux excès du destin. Le secret de son texte *se trouve peut-être dans cette* remarque à la fois séduisante et profonde : « *Personne ne sait encore si tout ne vit que pour mourir ou ne meurt que pour revivre.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ *Anna, soror...* de Marguerite Yourcenar. Postface de l'auteur. Gallimard, 160 pages.

Les tortures de la foi

● ***Le lyrisme d'Alain Gerber et le dépouillement de François Weyergans.***

ALAIN GERBER s'épanouit soudain dans un livre fort ambitieux : *le Jade et l'Obsidienne*. Préfacée par Jacques Soustelle, notre spécialiste le plus érudit en matière de civilisation pré-colombienne, cette œuvre tient de la gageure : reconstituer la mentalité, les doutes et les espoirs des Aztèques dans les premières années du seizième siècle. Cette tentative, Alain Gerber lui donne les allures d'un récit romanesque, avec un personnage central, un jeune aristocrate, Chimalpopoca, qui s'interroge alors qu'aucune des valeurs de l'empire ne semble plus défendue ni défendable.

La société aztèque s'exténue par des sacrifices humains, exigés par un clergé pour qui l'obéissance aux dieux importe plus que toute autre considération morale. Pour que la terre se perpétue, il faut nourrir le ciel de sang ; c'est à ce prix que toute survie peut être assurée : si le nombre de cœurs arrachés aux poitrines est suffisant, peut-être les divinités favorables reviendront-elles. Depuis l'empereur jusqu'au plus humble citoyen, Chimalpopoca ne voit que résignation et obéissance aveugle.

De plus, tout le système de croyance prévoit l'arrivée d'hommes inconnus, emportant avec eux un dieu qui doit remplacer les dieux locaux. Il en résulte une paralysie de la volonté : quand les premiers conquistadores de Cortez apparaîtront, ils seront adorés comme des libérateurs, même s'ils se mettent à massacrer la population. Personne, pas même les prêtres ou l'empereur, ne peut démontrer que ces actes-là sont contraires à la volonté du ciel.

Cette tragédie — ce suicide collectif, librement consenti — Chimalpopoca la ressent avec une infinie tristesse. La vie est belle, poétique, luxuriante, entre deux exécutions, et nul ne peut la délivrer du tribut que réclament les dieux. L'impuissance de l'homme, appelé à disparaître par son obéissance à des dieux qu'il n'est plus capable de congédier : tel est le thème de ce livre, attachant et d'une grande nostalgie. L'érudition d'Alain Gerber est étonnante, mais à aucun moment elle n'étouffe une analyse psychologique qu'il lui faut bien mener à la manière occidentale. Car le romancier se trouvait devant un curieux dilemme : ou bien son héros devait réagir en Aztèque de l'époque, ou bien il lui accordait le droit d'avoir nos émotions à nous. Dans le premier cas Alain Gerber risquait d'accroître l'étrangeté de sa reconstitution historique ; il a préféré nous rendre proche un personnage à la fois torturé et lyrique.

Les exigences, voire les tortures de la foi, François Weyergans les aborde de manière toute différente, dans *Macaire le copte*, biographie, transposée en parabole, d'un anachorète du désert, qui vécut de 320 aux environs de l'an 402. Le mimétisme de François Weyergans répond à celui d'Alain Gerber : alors que celui-ci s'adapte à la poésie explosive et envahissante des tropiques, le premier se plie aux lois du dépouillement et de la sécheresse, typiques des contrées arides traversées par Macaire.

C'est donc l'histoire d'un approfondissement et d'une purification incessante, que nous raconte François Weyergans. Nous n'assistons pas aux jeunes années de Macaire ; dès les premières pages du livre, il affirme sa volonté : être digne de Dieu, malgré les hommes et comme malgré lui-même. Chaque épreuve, il l'accepte, avec un mélange de joie et de peur : en tirera-t-il la leçon nécessaire à son apprentissage de la sainteté ? Le commerce des autres est-il nécessaire ou nuisible ? Et la fréquentation des corbeaux et des oiseaux pouilleux est-elle bonne conseillère ?

Macaire va de renoncement en renoncement. Mais cette attitude n'est féconde que si les autres en ont connaissance : se dissoudre en Dieu ne suffit pas, encore faut-il servir d'exemple. De sorte que Macaire se trouve devant un paradoxe permanent : « *Il vaut mieux vivre avec les hommes, pas au-dessus d'eux ni en dessous.* » Et aimer Dieu, lui rétorque-t-on est trop facile : il convient de connaître la haine pour bien apprendre l'amour.

Ascèse par le vide, élévation par la dissolution, orgueil démesuré, féroce amour de Dieu, négation de la nature humaine, égoïsme érigé en sainteté, souffrance qui conduit à l'insensibilité, ivresse de l'absolu et du néant confondus : c'est tout cela que traduit ce récit sans complaisance, sec, dur, efficace, où tout est pierre et os.

ALAIN BOSQUET.

★ LE JADE ET L'OBSIDIENNE, d'Alain Gerber. Laffont, 392 pages. Environ 69 F.

★ MACAIRE LE COPTE, de François Weyergans, Gallimard, 158 pages. Environ 42 F.

Les amazones de Christiane Singer

● ***Une révolte, en Bohême, contre le pouvoir masculin.***

DANS les forêts de Bohême, au milieu du huitième siècle, des femmes décident de créer un royaume qui leur soit propre, suivant l'enseignement de la reine Libussa qu'elles ont perdue. Contestant la souveraineté de l'homme qui est devenu roi, elles se retranchent dans une citadelle pour rester fidèles aux dieux et aux traditions païennes que le pouvoir masculin récuse peu à peu sous l'influence de ce qui vient de Rome ou de Byzance. Ces fières amazones brandissent bien haut la bannière de l'insoumission, s'affirmant comme les gardiennes jalouses de la loi ancienne.

A partir de ce thème insolite et fascinant, Christiane Singer nous entraîne dans *la Guerre des filles*, fidèle à une inspiration qui prend sa force dans le baroque et l'épopée, à mi-chemin entre la légende et l'histoire. *La Mort viennoise* dépeignait un monde en décomposition. Pareillement, *la Guerre des filles* nous livre, en superbes éclats, les ultimes saillies d'un univers condamné où la colère des femmes exprime la défense d'un héritage contre l'innovation dangereuse, de l'harmonie des règles ancestrales contre l'ordre artificiel de la Cité — vieux débat qui opposa Antigone et ses « lois non écrites » à celles établies par Créon.

Ainsi allons-nous suivre, sous la direction de Vlasta, les activités de ces filles qui savent aussi bien rire, chanter et s'enchanter que trucider allégrement. Attaques-surprises, expéditions meurtrières, ambassadeurs que l'on massacre : les folles équipées de Vlasta et de ses hordes vaillantes nous entraînent dans une sorte de chanson de geste où le fracas des armes laisse souvent place à l'heureuse évocation des rites d'une tribu, à la description de ses moments de rêve et de complicité, à la peinture fouillée de ses us et coutumes.

On se doute de l'issue de ce conflit. Les lois de la Cité ne sont-elles pas plus fortes que toutes les croyances ? Mais, le temps d'un livre, Christiane Singer nous fait croire l'impossible par la force de son talent. Un talent qui se prête habilement au rythme incantatoire, à l'effet allégorique, à la parabole, à ce discours imagé et parfois solennel qui est celui-là même des récits mythologiques où l'heure évoquée porte en elle d'ancestrales réminiscences et prend une résonance légendaire.

PIERRE KYRIA.

★ LA GUERRE DES FILLES, de Christiane Singer, Albin Michel, 240 pages. Environ 55 F.

Les amours des grands vizirs

● ***Catherine Clément et Catherine Hermary-Vieille ont ressuscité l'Orient des siècles lointains.***

CURIEUSEMENT, deux jeunes femmes, au même moment, ont choisi, comme décor de leur premier roman, l'Orient mystérieux des siècles lointains ; et curieusement aussi, c'est la même histoire qu'elles nous racontent, une histoire d'amour et de mort, entre trois personnages.

Chez Catherine Clément, le récit se situe entre 1509 et 1538 à Istanbul, où règne Soliman le Magnifique. Celui-ci est tombé amoureux fou de sa seconde favorite, Roxelanes, une Circassienne enlevée, encore enfant, par des cosaques et achetée pour le sérail du sultan qui en fait son épouse. La sultane, de son côté, est irrésistiblement attirée par Ibrahim, un esclave arraché par les janissaires à sa patrie grecque, devenu l'amant de Soliman, plus tard son grand vizir.

Dans un harem de Bagdad

Catherine Hermary-Vieille nous transporte sept siècles en arrière dans le harem d'Harûn Al-Rachid, à Bagdad. Le calife a, lui aussi, un ami qui règne sur ses sens, Djafar, un Perse de la puissante famille des Barmakides, dont il fera son grand vizir. Quelle perversité, quel goût du risque poussent-ils Harûn à donner sa propre sœur, Abassa, pour épouse au favori, sous la condition que le mariage ne soit pas consommé, et cela alors que le souverain connaît le réciproque amour des deux jeunes gens ?

Les choses, comme il était fatal, tournent au pire dans l'un et l'autre roman. Le sultan et le calife font assassiner leur grand-vizir, la sultane et Abassa achèvent leurs jours dans la folie.

Le récit de Catherine Clément démarre bien. L'enlèvement de la petite fille, son viol, la dépossession de soi qu'elle éprouve, dans une civilisation étrangère, au milieu de femmes enfermées, et les rapports sexuels qui s'établissent entre elles, tout cela est dit avec délicatesse et pudeur. Assez vite, malheureusement, le ton dérape vers la préciosité. Autour du trio tragique, des comparses apparaissent, qui n'ont qu'une importance relative dans l'action, laquelle s'étire. Ce roman bref en paraît long.

Chez Catherine Hermary-Vieille, les personnages ont une densité charnelle plus forte, les contrastes psychologiques sont mieux marqués. Le centre d'intérêt n'est plus la femme mais, à égalité, il se partage entre les deux hommes, l'ambitieux Djafar, le faible, le cruel, le tendre Harûn : deux hommes qui représentent l'affrontement des deux races — la persane et l'arabe — constituant un empire trop vaste pour n'être pas fragile.

On suit l'aventure au rythme de dix « Soirs », durant lesquels un vieux serviteur de Djafar, avant de mourir, se souvient et raconte. Quelques étranges trébuchements de vocabulaire font sursauter : des « amours gratifiantes », le « devenir de ses jours » appartiennent à notre jargon moderne, pas du tout à la langue d'un conteur oriental du neuvième siècle. Dans les deux cas, une courte préface aurait été bien nécessaire pour fixer, dans leur époque, Soliman, « le législateur » des Turcs, et Harûn Al-Rachid, le calife abbâsside, pour donner quelques détails sur l'action constructive de ces contemporains de Charles Quint et de Charlemagne, et aussi sur le rôle politique des grands vizirs, qui passaient vraisemblablement moins de temps aux plaisirs d'amour que ces romans ne nous le laissent accroire.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA SULTANE, de Catherine Clément, 216 pages, Grasset. Environ 45 F.

★ LE GRAND VIZIR DE LA NUIT, de Catherine Hermany-Vieille, 227 pages, Gallimard. Environ 58 F.

ATTILA A CHALONS-SUR-MARNE

ON connaissait déjà le goût du jeune écrivain lorrain Daniel Kircher pour le roman historique : l'an dernier il publiait *la Colère des dieux*, qui se déroule chez le roi Minos, en Crète, il y a trois millénaires et demi. Son nouveau récit, *le Maître des steppes*, nous promène à travers toute l'Europe, de Constantinople à Arles, vers 450 après J.-C. C'est l'histoire de la confrontation des Huns avec les Romains, conduits respectivement par Attila et par le général Aetius, qui aboutit au formidable règlement de comptes de Châlons-sur-Marne. Daniel Kircher met en scène un grand nombre de personnages, des mères autoritaires, des empereurs stupides, des sénateurs ambitieux, des militaires orgueilleux, d'irrésistibles courtisanes et plusieurs traîtres. On assiste à d'horribles scènes de torture et à des festins monstres, à des batailles tumultueuses et à de délicates scènes d'amour, on a même droit à une messe noire. On ne s'ennuie pas. Rusé et colérique, prêt à faire la guerre pour une sombre histoire de vases qu'on refuse de lui rendre, cruel et généreux, sensible au beau sexe mais ayant quelque difficulté à l'honorer convenablement, Attila mène l'action à un train d'enfer. L'intérêt historique du livre n'est pas négligeable. Daniel Kircher nous donne une foule de renseignements sur l'époque ; les décors et les costumes en particulier sont décrits avec une extrême précision. Il n'en reste pas moins vrai que le roman n'est pas pour cet auteur un instrument d'investigation historique ; il se sert de l'histoire plus qu'il ne la sert. Les gens du peuple sont pratiquement absents de son livre. Les motivations économiques des campagnes d'Attila sont quelque peu négligées, au profit d'explications plus romanesques.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ LE MAITRE DES STEPPES, de Daniel Kircher, Olivier Orban, 516 p. Environ 75 F.

SAVEZ-VOUS BIEN LIRE ?
Lorsque vous lisez,
• Sentez-vous une vibration des cordes vocales ?
• Décelez-vous un mouvement incontrôlé des lèvres ?
• Prononcez-vous mentalement les mots ?
• Effectuez-vous de fréquents retours en arrière ?
• Sacralisez-vous tout document, du fait même qu'il soit imprimé ?
si vous répondez par oui à une ou plusieurs de ces questions nos stages de lecture rapide et efficace vous intéressent que vous soyez simple particulier, responsable de formation ou cadre d'entreprise ...
Contactez-nous ! G.E.I.C.A. FORMATION
40, rue d'Argout - 75002 Paris
(documentation gratuite sur demande)
296-41-12 +

RENTRÉE ROMANESQUE
Vous trouverez ces livres chez tous les libraires de France et plus particulièrement dans les librairies dont les noms suivent :
Les Beaux Livres 03200 Vichy • Gibert 04103 Manosque • Maison de la Presse 04103 Manosque • Panorama du Livre 06702 St-Laurent-du-Var • Lutec 06000 Nice • Quartier Latin 06000 Nice • Wilson 06600 Antibes • Vandromme 07140 Les Vans • Ferrage Presse 13300 Salon-de-Provence • l'Odeur du Temps 13006 Marseille • Faure 13009 Marseille • Au Siècle 14000 Caen • Sebire 14000 Caen • Pierre Loti 17301 Rochefort • de la Renaissance 21200 Beaune • du Champ-de-Mars 22000 Saint-Brieuc • Cetre 25000 Besançon • Guerer 29210 Morlaix • du Beffroi 31250 Revel • Soubiran 31000 Toulouse • Comptines 33000 Bordeaux • Escolan 35000 Rennes • Matinales 35000 Rennes • Franco-Anglaise 37000 Tours • Art et Savoir 38000 Grenoble • Arthaud 38000 Grenoble • Mermet 39200 Saint-Claude • Vincent 39000 Lons-le-Saunier • Deluce 41400 Montrichard • Crespin 42300 Roanne • Boisteau 49000 Angers • Laniece 50100 Cherbourg • Roquet 50400 Granville • Hemard 51120 Sézanne • Centrale Aigle 52100 Saint-Dizier • Delapierre 53000 Laval • Le Reste 56000 Vannes • Merlan 56320 Le Faouët • Cappelaere 59163 Condé-sur-Escaut • Vauban 59600 Maubeuge • Flevet 60300 Senlis • Gallet 62152 Hardelot-Plage • Chadec 63500 Issoire • Combe 63000 Clermont-Ferrand • du Lycée 69002 Lyon • La Proue 69002 Lyon • Renaissance 69006 Lyon • Aureggio 70300 Luxeuil-les-Bains • Louis Bon 70004 Vesoul • Franck 71303 Montceau-les-Mines • Guibourt 71400 Autun • Allemoz 73600 Moutiers • Gardet 74000 Annecy • Les Arcades 75001 Paris • de Valois 75002 Paris • Charlemagne 75004 Paris • Autrement Dit 75005 Paris • l'Arbre Voyageur 75005 Paris • des Saints-Pères 75006 Paris • de La Fontaine de Mars 75007 Paris • Le Studio 75007 Paris • Le Temps de Lire 75007 Paris • L.C.F. 75009 Paris • Point Virgule 75011 Paris • Le Latrie 75012 Paris • Le Temps Lu 75012 Paris • de la Butte-aux-Cailles 75013 Paris • Hue 75013 Paris • Jonas 75013 Paris • Alphonse Daudet 75014 Paris • Le Bateleur 75014 Paris • Lepuissant 75014 Paris • du Village Montparnasse 75014 Paris • de la Poste 75015 Paris • Eiffel-Suffren 75015 Paris • Lettre Ouverte 75015 Paris • Pichon 75015 Paris • Les Femmes Savantes 75017 Paris • Pitet 75018 Paris • Jost 75019 Paris • Gladieux 75020 Paris • La Joie de Lire 76000 Rouen • Renaissance 76000 Rouen • Centrale 77000 Melun • Chabosy 77300 Fontainebleau • des Beaux-Arts 77250 Moret-sur-Loing • Delaunay 77160 Provins • Marion 77140 Nemours • Lire sous la Voûte 78240 Carrières-sur-Seine • Sorant 78000 Versailles • Evrard 80000 Amiens • du Centre 81400 Carmaux • Deynous 81000 Albi • de la Plage 83600 Fréjus-Plage • Maison de la Presse 83890 Le Lavandou • Le Neuf 88100 Saint-Dié • Vollot 89200 Avallon • Koel 90000 Belfort • de la Halle 91490 Milly-la-Forêt • Lestrade 91330 Yerres • Maison de la Presse 91210 Draveil • Bouquinerie Voltaire 92300 Levallois • Chartrain 92000 Nanterre • Cheroute 92330 Sceaux • des Écoles 92170 Vanves • du Lycée 92330 Sceaux • La Chamade 92500 Rueil-Malmaison • Labreton 92700 Colombes • Maniglier 92400 Courbevoie • Variété 92200 Neuilly-s-S. • Joyen 94000 Créteil • Sébastien 94300 Vincennes • du Beffroi 95260 Beaumont-s-Oise • Maison Presse 95270 Viarmes •
Nous prions les libraires dont l'engagement de participation à cette promotion est parvenu trop tard, de bien vouloir nous excuser si leur nom ne figure pas ci-dessus. La Hune 75006 Paris •
USLF

MICHEL CAZENAVE LE RETOUR DU TEMPLIER
ROBERT SA[...] un ro[...] d'allemagne dans la nuit d'occident
flammarion
Les années
TAHAR BEN JELLOUN la prière de l'absent
le seuil

هكذا من الأصل

MICHEL CAZENAVE

le retour du templier

Dans les Pyrénées ariégeoises, à la fin du XII[e] siècle, un templier retour de *la troisième croisade* regagne son pays d'origine. Il revient pour assouvir une vengeance envers un frère qui l'a spolié dans son enfance. Mais tout a changé dans ces régions devenues patrie d'élection de la religion cathare. Une grande partie de *sa famille est convertie à l'hérésie ... Un livre fort* où dominent les haines, les passions, l'orgueil et l'amour de la terre et des *hommes*.

albin michel

TONY CARTANO

opéra

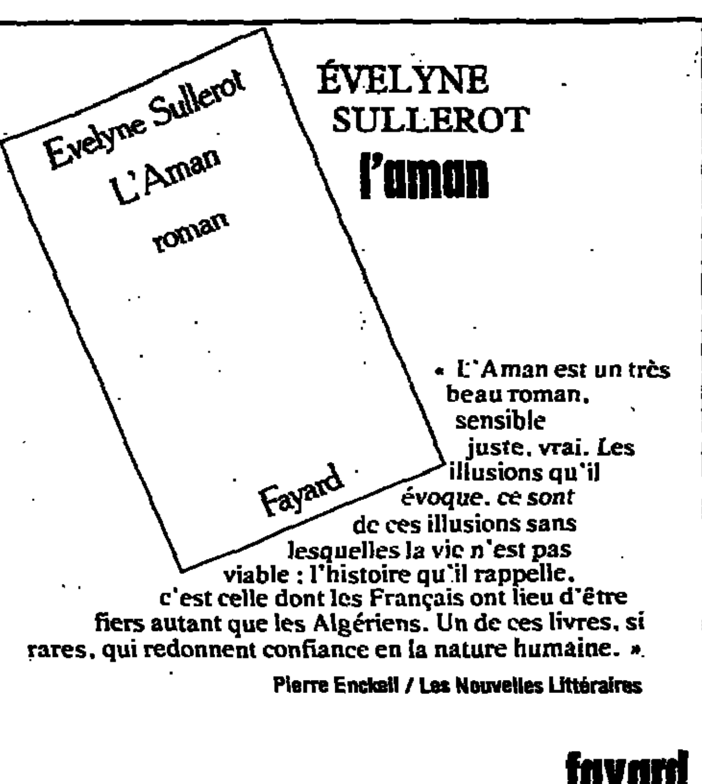
« *Opéra* de Tony Cartano est un livre nécessaire ; un roman où il prend tous les risques ; un texte qui ne cherche pas à être « beau » ou « bon », agréable ou émouvant, mais qui engage une lutte de vie ou de mort, morales au moins ».

Pierre Lepape / Télérama

« Ambitieux, Opéra est un roman réussi. Et Tony Cartano l'un des très rares romanciers français vraiment doués d'aujourd'hui. »

J.-J. Brochier / Le Magazine Littéraire

buchet/chastel



ÉVELYNE SULLEROT

l'aman

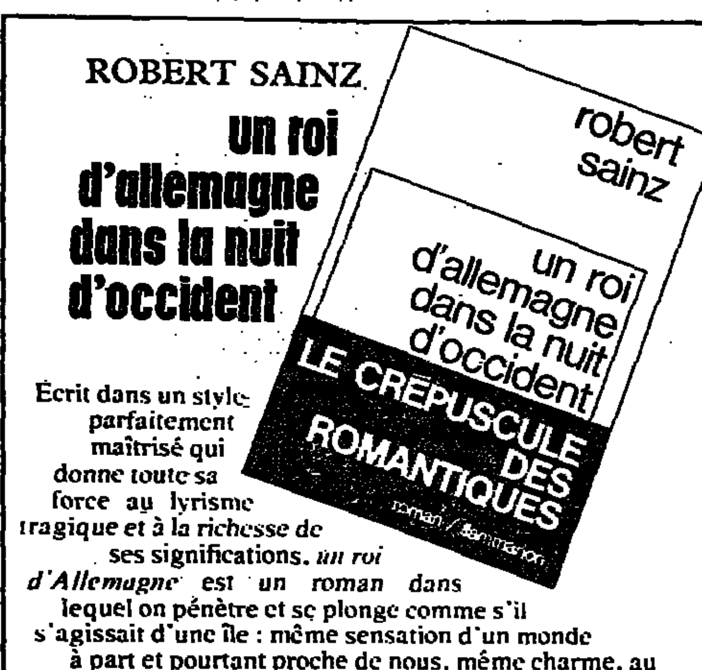
« L'Aman est un très beau roman, sensible juste, vrai. *Les* illusions qu'il *évoque, ce sont* de ces illusions sans lesquelles la vie n'est pas viable : l'histoire qu'il rappelle, c'est celle dont les Français ont lieu d'être fiers autant que les Algériens. Un de ces livres, si rares, qui redonnent confiance en la nature humaine. »

Pierre Enckell / Les Nouvelles Littéraires

fayard

ROBERT SAINZ

un roi d'allemagne dans la nuit d'occident



Écrit dans un style parfaitement maîtrisé qui donne toute sa force au lyrisme tragique *et à la richesse de* ses significations. *un roi d'Allemagne* est un roman dans lequel on pénètre et se plonge comme s'il s'agissait d'une île : même sensation d'un monde à part et pourtant proche de nous, même charme, au sens fort, d'une vision close sur elle-même où les personnages possèdent une présence vivante et toujours significative.

flammarion



UNION SYNDICALE DES LIBRAIRES DE FRANCE

RENTRÉE ROMANESQUE

Cette page a valeur de symbole.
Elle est la première marque d'une volonté
commune à beaucoup de libraires
et à de nombreux éditeurs :
attirer l'attention du public
sur des ouvrages de qualité, qu'il s'agisse
de nouveautés ou de livres de fonds.

Dans cet esprit, les libraires de l'USLF
vous proposent une sélection de dix romans
choisis parmi les nouveautés de cette rentrée.
C'est *un premier pas dans la voie*
d'une collaboration que nous souhaitons
de plus en plus étroite
entre auteurs, éditeurs et libraires,
pour le plus grand bénéfice
des principaux intéressés à l'avenir du Livre :
LES LECTEURS.

Satisfaits à l'instar de leurs collègues européens,
de l'*instauration en* France du *prix unique*,
les libraires de l'USLF entendent concourir
de toute leur volonté au renouveau
de cet exceptionnel et irremplaçable
outil culturel qu'est le Livre.

LE PRESIDENT
JEAN-CLAUDE MUET

FRANÇOIS NOURISSIER
de l'Académie Goncourt

l'empire des nuages



« J'ai été tout à fait émerveillé par le roman de François Nourissier. J'y *ai trouvé un souffle*, un moelleux, *une musique* comme dans les livres du XIX[e] siècle, ainsi qu'une chose, qu'on ne voit plus guère à présent : la hardiesse. »

Jean Dutourd de l'Académie française / France-Soir Magazine

« A un moment où la surabondance de romanciers amateurs tend à discréditer les plaisirs de la fiction, *l'Empire des nuages* rétablit celle-ci dans tous ses prestiges. »

Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

grasset



SERGE LENTZ

les années sandwiches

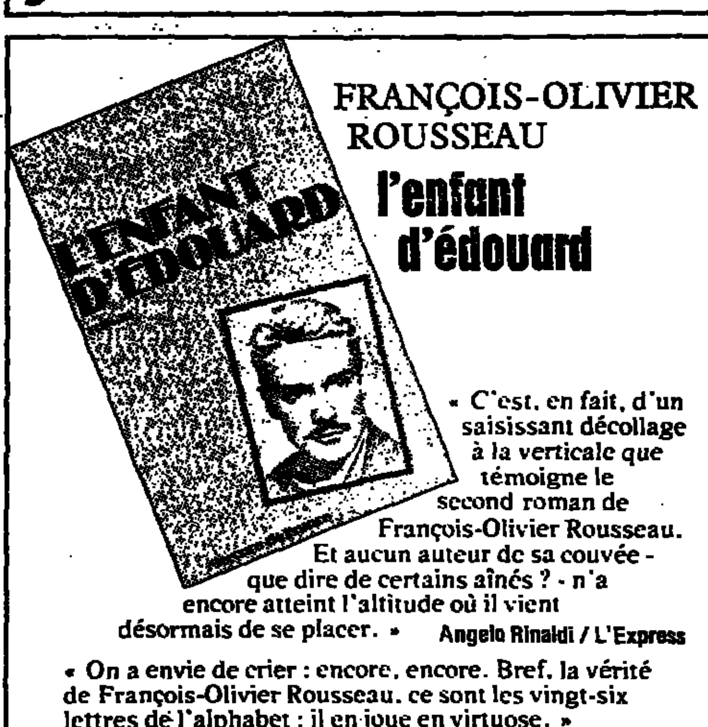
« Une merveille, un régal. Ça, un premier roman ? Chapeau !... Cette histoire pathétique de deux gosses où la vie a déjà fait le clivage, l'histoire d'une belle tentative d'amitié impossible ... Tant faire rire pour dire une chose aussi grave, *oui il fallait ou être un vieux* routier de l'écriture ou un fou qui se jette à l'eau et qui *dit tout. Il semble que ce soit ce qu'a fait* Monsieur Lentz. Bravo ! »

Françoise Xénakis / Le Matin

« Serge Lentz a d'étonnants *bonheurs d'écriture*. Voici une réussite totale ... »

Gilles Lambert / Le Figaro

laffont



FRANÇOIS-OLIVIER ROUSSEAU

l'enfant d'édouard

« C'est, en fait, d'un saisissant décollage à la verticale que témoigne le second roman de François-Olivier Rousseau. Et aucun auteur de sa couvée - que dire de certains aînés ? - n'a encore atteint l'altitude où il vient désormais de se placer. »

Angelo Rinaldi / L'Express

« On a envie de crier : encore, encore. Bref, la vérité de François-Olivier Rousseau, ce sont les vingt-six lettres de l'alphabet : il en joue en virtuose. »

J.-F. Josselin / Le Nouvel Observateur

mercure de france

TAHAR BEN JELLOUN

la prière de l'absent



« Les livres inspirés sont rares et précieux, parce que ce qu'ils disent n'appartient pas à l'artifice du langage qui feint d'être vrai. Le livre de Tahar Ben Jelloun est de ceux-là. »

J.M.G. Le Clezio / Le Monde

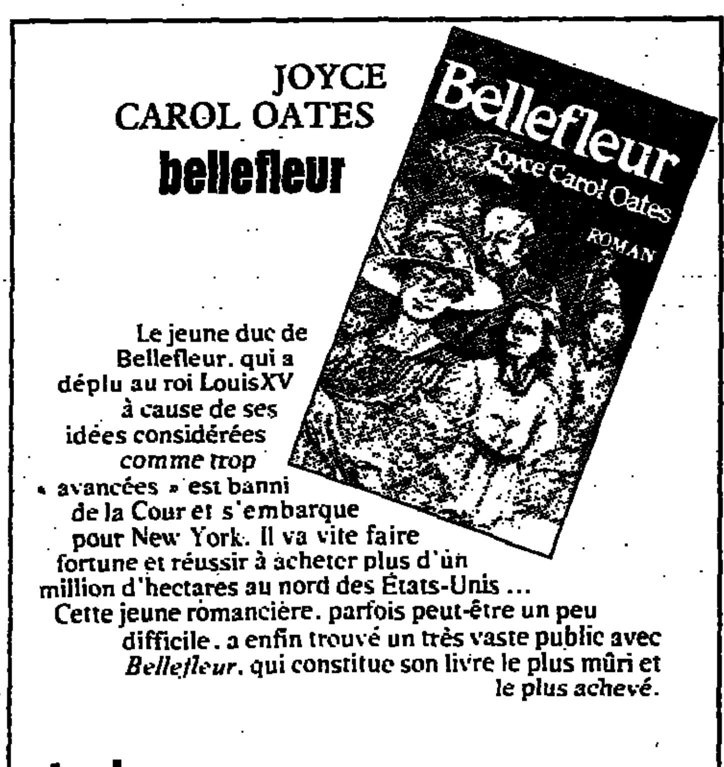
« Voici encore un roman fort, brûlant, palpitant de vie au plus haut point et qui nous vient *du* tiers monde ...
Ben Jelloun n'a pas dû *chercher* son miel. Il lui est servi tous les jours et souvent dans une coupe amère. »

Conrad Detrez / Le Magazine Littéraire

le seuil

JOYCE CAROL OATES

bellefleur



Le jeune duc de Bellefleur, qui a déplu au roi LouisXV à cause de ses idées considérées *comme trop* « avancées » est banni de la Cour et s'embarque pour New York. Il va vite faire fortune et réussir à acheter plus d'un million d'hectares au nord des États-Unis ...
Cette jeune romancière, parfois peut-être un peu difficile, a enfin trouvé un très vaste public avec *Bellefleur*, qui constitue son livre le plus mûri et le plus achevé.

stock

SANDRINE FORGE

lily



« Devant cette lucidité cynique et écorchée, cette langue à la fois délirante et maîtrisée, on pense à Miller, Bukovski, Kérouac. Plus qu'un érotique, ce livre est une réflexion brillante et courageuse sur l'emprisonnement intérieur, ces fils ténus, incassables, meurtriers qui rattachent inéluctablement à l'enfance, amputent des vies qu'on croirait adultes. »

Catherine Rihoit / F Magazine

la table ronde

histoire littéraire

VOYAGE AU BOUT

Une remarquable édition critique de Voyage au bout de la nuit *et de* Mort à crédit, *la fin d'une biographie dont le centre manque, un essai qui s'empoigne avec la question majeure que pose Céline : comment écrire si bien et penser si mal, illustrent parfaitement la situation hors mesure de cet écrivain d'aujourd'hui.*

Leur concomitance, la diversité de leurs points de vues, prouvent d'abord l'intérêt qu'on lui porte. Les études, les documents sur l'œuvre et sur l'homme ne cessent de se multiplier : deux Cahiers de l'Herne, *la création des* Cahiers Céline *chez Gallimard, qui comptent déjà six volumes, les témoignages d'amis, enfin cette présence insistante dans la Bibliothèque de la Pléiade où, l'édition de deux premiers romans parue en 1962 étant épuisée, on ne se contente pas de la réimprimer, on la refait entièrement avec un appareil critique d'une richesse exemplaire. Céline est vraiment traité comme un maître du vingtième siècle, à l'égal de Proust.*

Or c'est un maître que son antisémitisme, sa conduite sous l'Occupation, sa fuite en Allemagne après le débarquement, sa condamnation pour collaboration en 1950 chargent d'opprobre. L'embarras vient de là, qui met l'œuvre dans une condition singulière, puisque, malgré l'importance qu'on lui confère, on l'ampute. Les pamphlets de Céline, Bagatelles pour un massacre *(1937),* l'Ecole des cadavres *(1938),* les Beaux Draps *(1941), tous réédités en 1943, sont actuellement inaccessibles.*

Il se trouve, en outre, que l'importante biographie entreprise par François Gibault dont le premier volume, paru en 1977, allait de la naissance à la publication de Voyage au bout de la nuit *1894-1932, saute elle aussi par-dessus ces années troubles et ne nous apporte aujourd'hui que le récit de l'expiation, 1944-1961. Dans la vie comme dans l'œuvre, le même trou se creuse. Or c'est sur ce trou que, de plus en plus, on s'interroge.*



(Dessin de D. LEVINE.)

Parmi les pittoresques souvenirs des années 1916-1940 que Carlo Rim évoque dans « *le Manteau d'Arlequin* » (*Denoël 1981, 336 pages*), nous avons extrait ce portrait de Céline.

« Un nez évasé, sensuel, accroché de guingois sous un front labouré de rides précoces (il a trente-huit ans), aux orbites profondes où luit un regard délavé, tour à tour rêveur ou rigolard, qui se pose sur vous sans vous voir. Des cheveux longs, épars, tirant sur le châtain, qu'il ratisse nerveusement de ses doigts écartés. Une voix rocailleuse, au débit fiévreux, précipité, comme s'il craignait de ne pas arriver vivant au bout de ses phrases. Un grand rire sanguin, volcanique, qui empourpre ses joues brouillées d'hépatique. Par éclairs, ses traits se crispent, se durcissent en tressauts douloureux. Une curieuse asymétrie sur ce visage à première vue fermé, revêche, et qui soudain s'illumine d'une affabilité attentive, d'une espèce de fraîcheur juvénile. Bardamu, le héros fulminant, cynique, candide et jobard du « Voyage ».

Un écrivain de haut risque

LA comparaison des deux éditions de *Voyage au bout de la nuit* et de *Mort à crédit* dans la Pléiade est révélatrice de l'évolution des esprits face à Céline. En 1962, une préface d'Henri Mondor qui glisse sur ce qui est pudiquement appelé ses « erreurs » En 1981, une préface d'Henri Godard dont les premiers mots sont *scandale* et *énigme* : le problème ne sera donc pas esquivé même si le commentaire, en s'attachant au langage, aux procédés de narration, à la transposition du réel par l'imagination, au propre de la vision célinienne, scrute en priorité les ressources d'un art.

Henri Godard avait déjà présenté dans la Pléiade en 1974 la trilogie allemande : *D'un château l'autre, Nord, Rigodon*. Ses notices — un mot bien modeste pour désigner ce qu'il nous apportait sur chacun de ces romans — prêtaient attention à leur genèse, aux éléments biographiques qui entrent dans leur jeu, reproduisaient ce que Céline lui-même avait dit d'eux, retraçaient l'accueil toujours mouvementé qu'ils ont reçu. Il renouvelle ici l'exploit autour des débuts romanesques. Et il travaille déjà, pour le tome III, sur *Casse-Pipe, Guignol's Band* et *Féerie pour une autre fois*. Ainsi se constitue, à mesure que progresse l'édition critique, une passionnante histoire, intérieure et extérieure, de la création célinienne toute mêlée à la vie de l'auteur et aux convulsions du temps.

Cette création, comme cette vie, Henri Godard la voit placée sous le signe du plus haut risque. Céline, dit-il, a sans cesse besoin de côtoyer des abîmes. Le premier qu'il défie tient à l'invention de son style. Introduisant dans la littérature une « langue orale populaire » avec ses mots d'argot, ses mots inventés, ses phrases verbales ou disloquées, ses constructions qui dévient l'ordre logique, il risquait de détruire la communication. Il obtient au contraire une connivence accrue de son lecteur auquel il impose sa présence. Et les passages obscurs de son œuvre sont en quantité négligeable.

La mort, il la déteste et pourtant il l'installe au cœur de son univers comme s'il ne pouvait se passer de sa menace, pour la vaincre dans un rire libérateur. Henri Godard insiste sur le comique célinien. Par son outrance et sa démesure, le texte inviterait à ce qu'on ne le prenne jamais tout à fait au sérieux. Le drame, c'est que l'histoire s'est chargée de réaliser ces prophéties bouffonnes.

On peut, bien sûr, séparer radicalement les romans des pamphlets. Ils s'y prêtent, les traces de racisme que les romans portent, surtout au début, étant somme toute assez rares et la langue effervescente dans laquelle ils sont écrits ne convenant pas au discours de l'idéologie. Henri Godard refuse cette esquive. Il préfère laisser sans solution l'énigme que pose cette œuvre, qu'on ne peut plus admirer aujourd'hui, dit-il, tout à fait sans mauvaise conscience.

Une traduction italienne de « Bagatelles pour un massacre »

Au moment où se pose en France la question de Céline paraît en Italie, aux éditions Guanda, une traduction de *Bagatelles pour un massacre*, à laquelle le dernier supplément de *la Stampa* (numéro du 10 octobre) consacre une pleine page.

Cette publication a eu lieu sans l'autorisation de Mme Céline, qui aurait l'intention de la faire saisir.

« Comment peut-elle apparaître si forte et donner tant de plaisir à ceux de ses lecteurs, la majorité, il faut l'espérer, qui sont les plus opposés aux idées et aux passions de Céline ? »

Tout en détectant ce que la modernité doit à la création célinienne, il souligne l'heureux équilibre que l'écrivain a su maintenir entre « *les prestiges traditionnels du roman : figures, circonstances, péripéties, et le pur plaisir des mots* ». D'où l'attention qu'il porte à la richesse de l'expérience vécue par Céline et à la peinture qu'il a faite de son époque.

L'erreur de vouloir guérir

Ce rôle de « chroniqueur » qu'Henri Godard voit grandir des premiers romans aux derniers, Philippe Muray le récuse. Son essai fait basculer Céline du côté de la mystique, de la voyance, de la prophétie biblique. Gageure à remporter, mais le combat livré confère à l'écrivain une dimension beaucoup plus grande, à la mesure, en tout cas, du scandale qu'il provoque.

C'est sur le scandale même du racisme célinien que campe Philippe Muray en proposant une curieuse solution de l'énigme. Celle-ci reflète les théories de *Tel Quel*, selon lesquelles il n'y aurait de littérature au vingtième siècle que dans ce qui dit l'horreur inhérente à l'être, la guerre comme principe, fondement, origine de la création.

Avec de telles prémisses, Céline, dont les romans épousent les deux conflits mondiaux de notre temps, pour qui même la paix n'est qu'une forme masquée de la guerre, qui ne peint que ce qui lui répugne ou lui fait peur, devient l'écrivain majeur du vingtième siècle et de ses meurtres. Romancier mais plus encore poète, il s'est installé dans la négativité absolue. Et puis, pour son malheur, il a tenté d'en sortir en se fabriquant le coupable que l'on sait.

Ingénieusement, Philippe Muray démontre que les pamphlets antisémites, écrits très vite, alors que les romans ont demandé une lente maturation, contiennent tout le positif de la pensée célinienne. C'est en cherchant des remèdes au mal métaphysique que ce héraut de l'horreur aurait commis ses crimes.

Cette thèse, ou plutôt cette hypothèse, l'auteur la soutient brillamment dans ce livre très littéraire auquel sa propre vision pessimiste donne souffle et lyrisme.

Les années de l'expiation

Après ce livre flamboyant, la biographie de François Gibault nous fait retomber au niveau de la réalité qui d'ailleurs reste sombre. Du moins ne nous apporte-t-elle que des choses sûres sur cet homme qui, faisant de sa vie la matière de son œuvre mais la transposant sous l'effet de ses hargnes, de ses méfiances et de son imagination, s'est entouré de légendes.

Pourquoi le tome III de cette patiente recherche est-il publié avant le second ? François Gibault, qui est l'avocat et l'ami de Lucette Destouches, la femme de Céline, s'est tout simplement senti mieux armé pour raconter maintenant les dix-sept dernières années de cette vie, où la compagne de cet écrivain ne l'a pas quitté, que la période précédente dont il nous promet le récit pour 1983. Il n'y a ni malice ni prudence dans cette publication un peu surprenante.

Ce troisième tome suit Céline du débarquement allié, le 6 juin 1944, à sa mort. Ces années où il écrira *Féerie pour une autre fois, D'un château l'autre, Nord, Rigodon*, ce qui justifie Philippe Muray de parler d'une tétralogie sur la seconde guerre mondiale et non de la trilogie habituelle, ont été celles de l'expiation.

Que sait-on encore de ce départ pour Baden-Baden, rendu possible par les relations allemandes, le 17 juin, de Céline, de Lucette, du chat Bébert et du manuscrit de *Guignol's Band II* ? De l'accueil d'abord luxueux qui leur est réservé ? Puis de la dégradation de leurs conditions de vie, Céline ne pensant qu'à gagner le Danemark où il avait entreposé de l'or, cherchant à se rapprocher de la frontière, échouant avec les siens dans le pénitencier de Kraenzlin, le « Zornhof » décrit dans *Nord* et finalement se repliant sur Sigmaringen où il devient médecin de la colonie française ? Il y passera six mois à peine que ressuscitera longtemps après *D'un château l'autre*.

Le 22 mars 1945 commence l'équipée qui le conduira au Danemark et qu'il narrera dans *Rigodon* comme une errance de trois semaines à travers l'Allemagne bombardée. En fait, Céline, Lucette, Bébert et le manuscrit de *Guignol's Band* n'ont mis que quatre jours à atteindre la frontière danoise qu'ils ont facilement franchie, accompagnés jusqu'à Flensburg par un infirmier de Sigmaringen que Mᵉ Gibault a pu retrouver. C'est une des principales légendes, entérinée même par Henri Godard dans son tome II de la Pléiade, que ruine cette biographie.

Le Danemark ne fut pas pour Céline le havre qu'il avait escompté mais il lui a probablement sauvé la vie, et, quoi qu'il en ait dit dans son ingratitude, l'écrivain a trouvé là-bas des aides et protections généreuses. Certes les autorités danoises l'arrêtèrent à Copenhague où il se cachait dans l'appartement d'une amie, le 17 décembre 1945, et lui imposèrent dix-huit mois d'internement pénible, mais elles laissèrent sans suite la demande d'extradition formulée par le gouvernement français. Quand Céline fut jugé à Paris par contumace le 21 février 1950, les passions étaient retombées. De l'aveu de Mᵉ Gibault, qui suit en avocat le détail du procès, il s'en tira à bon compte avec un an de prison, l'indignité nationale, 50 000 francs d'amende et la saisie pour moitié de ses biens présents et à venir. Il est vrai que le dossier d'accusation n'était pas très chargé. Céline était plus coupable en paroles qu'en actes.

Il attendra d'être amnistié pour rentrer en France le 1ᵉʳ juillet 1951. C'est l'installation dans le pavillon de Meudon que l'avance faite par Gallimard pour la réédition de son œuvre lui permit d'acheter. Il y vivra jusqu'à sa mort, rapide, d'une congestion cérébrale, le 1ᵉʳ juillet 1961. Non plus prisonnier sur parole, comme dans la petite maison de Korsor au bord de la Baltique, mais prisonnier volontaire de son amertume et de son œuvre à faire. Rétabli à partir de la publication d'*Un château l'autre* en 1957, dans sa réputation de grand écrivain.

Mᵉ Gibault, en établissant ces faits avec minutie, produit un grand nombre de lettres de Céline encore inédites. Il y en a d'étonnantes, celles, notamment, qu'il adressa pendant son procès, donc à un moment fort grave pour lui, au juge Charasse et au garde des sceaux d'alors René Mayer. Dans leur liberté, leur insolence, leurs invectives, c'est tout lui qu'on retrouve.

On demande aujourd'hui, au sujet de Céline, à tenir les deux bouts de la chaîne : les romans que de plus en plus on admire et les pamphlets insoutenables. Soit, mais il y a un autre bout à saisir également, le réel décapé de l'imaginaire. Et c'est celui-là que nous tend cette biographie sans passion, mais humaine et vraie.

JACQUELINE PIATIER.

★ CELINE, romans, tome I : « Voyage au bout de la nuit », « Mort à crédit ». Edition présentée, établie et annotée par Henri Godard. Gallimard. Bibliothèque de la Pléiade, 1 582 pages. Environ 530 F.

★ CELINE, de Philippe Muray. Le Seuil. Collect. « Tel Quel », 237 pages. Environ 70 F.

★ CELINE, romans tome III : « Cavalier de l'apocalypse », de François Gibault. Mercure de France. 396 pages. Environ 99 F.

Rééditer les pamphlets ?

HENRI GODARD, l'éditeur actuel des romans de Céline dans la Pléiade, souhaite une réédition des pamphlets. Il nous donne ici ses raisons.

« *Quand j'ai commencé à m'occuper de Céline, j'estimais,* comme tout le monde, qu'il va*lait mieux laisser dans l'ombre cette part maudite de l'œuvre. Je craignais encore le mal qu'elle pouvait faire. Maintenant, vu la notoriété qu'a acquise le romancier, je crois qu'on ne peut plus ignorer les pamphlets. Il faut qu'on puisse les lire et tenir les deux bouts de la chaîne.*

— Qu'est-ce qui s'oppose à leur réédition ?

— *C'est Mme Céline qui interdit formellement de les rééditer :* « Plus tard, quand il n'y aura plus d'antisémitisme », *dit-elle* pour expliquer ses scrupules. *Elle suit d'ailleurs la volonté de Céline qui les avait exclus de la republication de ses œuvres chez Gallimard, en 1952. Il ne voulait plus entendre parler de ce qui lui avait fait tant de mal.*

— Un reniement ?

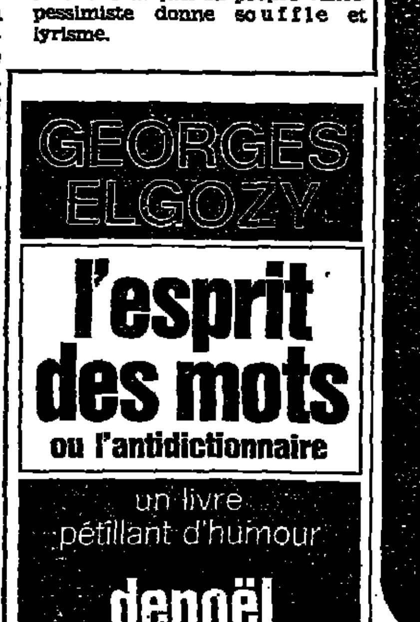
— *Plutôt une précaution.*

— Pourquoi ? Pour lui ? Pour autrui ? Il est certain que la réédition des pamphlets ne peut que nuire à sa gloire. Mais leur occultation la sert trop.

— *C'est pourquoi je tiens aujourd'hui cette réédition pour nécessaire. Mais dans certaines conditions : ne pas les relancer sur le même plan que les autres œuvres mais d'abord comme des documents. Avec un commentaire qui éclairerait les sources où Céline a puisé ses idées scandaleuses. Et ces sources sont nombreuses...* »

Propos recueillis par J. P.

JACQUES LÉONARD
LA MEDECINE ENTRE LES POUVOIRS ET LES SAVOIRS
Une histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIXᵉ siècle
AUBIER 13, QUAI DE CONTI 75006 PARIS





L'ORANT
Une authentique collection initiatique est née
Avec des auteurs qui apportent une réponse et des clés à la quête de nos contemporains

Pierre Deschamps	Le sacre de l'Amour	32 F
Jean Kovalevsky	Technique de la prière	32 F
Pierre Schnebelen	Le Méditant	27 F

L'ouvrage de Pierre SCHNEBELEN, créateur de plusieurs stations dont Tignes, témoigne que les exigences de l'initiation ne sont pas incompatibles avec celles d'une vie professionnelle.

Editions FRIANT
96, Bd Auguste Blanqui - 75013 PARIS - TÉL. : 707.24.53
distribuées par FLEURUS
31, rue de Fleurus 75280 PARIS CEDEX 06 - TÉL. : 544.38.34

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE CÉLINE

LA PUBLICATION DE L'ŒUVRE

● Les premiers livres de Céline ont été publiés chez Denoël. 1932, c'est le coup d'éclat du *Voyage au bout de la nuit* qui obtient le Prix Renaudot à défaut du Goncourt. Suivent *l'Eglise*, une pièce de théâtre (1933), un second roman, *Mort à crédit* (1936). La thèse de médecine, *Vie et œuvre de Semmelweiss* (1936), la série des pamphlets : *Mea Culpa, son « retour d'U.R.S.S. »* (1936), *Bagatelles pour un massacre* (1937), *l'Ecole des cadavres* (1938), *les Beaux Draps* (1941) et *Guignol's Band I*, première partie d'un troisième roman (1944).

En 1952, Gallimard acquiert les droits sur toute l'œuvre célinienne. Sont rééditées cette année-là les livres précédents moins les pamphlets auxquels s'ajouteront : *Casse-Pipe*, fragment d'un roman perdu (1952) ; un quatrième roman, *Féerie pour une autre fois I* (1952) et *Féerie pour une autre fois II*, paru sous le titre de *Normance* (1954) ; *Entretiens avec le professeur Y* (1955) ; enfin la trilogie allemande : *D'un château l'autre* (1957), *Nord* (1960) et *Rigodon* à titre posthume (1969). Entre les volumes de la trilogie s'intercalent *Ballets sans musique, sans rien* (1959) et à titre posthume également *Guignol's Band II* sous le titre *le Pont de Londres* (1964).

● *Dans la Pléiade.* — La décision de mettre l'œuvre de Céline dans la Pléiade fut prise de son vivant, mais il mourut avant la sortie du tome I en 1962. Préfacé par Henri Mondor, préparé par J. Ducourneau, annoté par Marc Hanzez, celui-ci contenait *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à crédit.*

Ce tome I épuisé fait l'objet d'une réédition qui sort aujourd'hui, avec un commentaire entièrement neuf, dû à Henri Godard.

Le tome II, publié en 1974 et présenté par Henri Godard, contient la trilogie allemande : *D'un château l'autre, Nord, Rigodon.*

On prévoit un tome III qui rassemblera les deux *Féeries* et les deux *Guignol's Band.*

● Tous les romans de Céline ont été repris en format de poche dans la collection Folio.

● Les pamphlets n'ont jamais été réédités.

Les *Cahiers Céline* (Gallimard), deux *Cahiers de l'Herne* réunis en un seul, en 1972, ont publié articles, correspondances, interviews.

NADINE VASSEUR.

En contrebande

● ***Quand Paraz accueillait Céline dans ses livres.***

A la libération, Albert Paraz inventa, pour sauver la mise à son ami Céline, interdit, un genre littéraire : la contrebande. Après *le Gala des vaches* (1), publié en 1948, il récidiva aussitôt avec *Valsez saucisses* que l'on réédite. La ruse, dans les deux livres, des sortes de journaux intimes, était aussi simple que magistrale : Paraz truffait sa prose de lettres de Céline qui, ajoutées à celles des *Cahiers Céline, n° 6* (2), prouvent que, d'un maudit l'autre, chacun avait trouvé à qui écrire.

A part ça, le style de Paraz que Gérard Guégan compare à ceux de Renard et de Léautaud, a des vertus bien françaises. Il est sec, primesautier, toujours vachard. On se régale à le voir asticoter tout ce qui, à l'époque, tient le haut du pavé, Sartre, France Roche, les ministres socialistes, la radio, etc. Le Souffle terrible de Céline, à côté du mauvais esprit de Paraz, de ses paradoxes, ses provocations, son art du rebrousse-poil, c'est l'autre versant d'une crise, d'une maladie qui mine la France depuis 1934. L'un joue au prophète, l'autre est l'obstiné joueur de flûte.

Alors Paraz ? On lui a fait payer cher sa dévotion pour Céline. De son vivant, en le poussant vers de basses besognes. Après sa mort, en l'oubliant dans un coin. Mais il suffit de lire *Bitru* (3), son chef-d'œuvre, pour voir que, dès le Front populaire, il jouait le mauvais cheval, allant son chemin tout seul, libre et fier.

Valsez saucisses, puisque le « cas » Céline revient encore un coup sur le tapis, choquera ceux qui pensent que la politique commande à tout, y compris et surtout à la littérature. Ils diront que Paraz est un avocat maladroit, un homme aveuglé par la haine, un raté qui s'accroche à une cause spectaculaire pour se faire mousser. Les autres, et c'est un service que Céline rend en retour à son « Cher Vieux », auront peut-être envie de découvrir un écrivain mis au rancart. Beau retournement du destin !

RAPHAEL SORIN.

(1) Réédité chez André Balland.
(2) Gallimard.
(3) Balland.

★ VALSEZ SAUCISSES, d'Albert Paraz, présenté par Gérard Guégan, éd. Slatkine, 368 pages. Environ 65 F.

DES LECTEURS QUI DONNENT ENVIE DE LIRE

(Suite de la page 15.)

LA balade à travers siècles et cultures dépasse les joies du tourisme. Elle peut amener à la découverte de constances captivantes. Témoin celles que Jean Rousset a pointées dans les rencontres amoureuses, de *Théagène et Chariclée* aux *Fragments* de Barthes. Sous un titre emprunté à *l'Education sentimentale — Leurs yeux se rencontrèrent,* — cet excellent connaisseur de l'âge baroque et de l'histoire du roman passe en revue toutes les scènes célèbres de « première vue ». Les similitudes observées en font une sorte d'archétype hors du temps et probablement universel, encore que l'auteur, avec le même scrupule que Marthe Robert, laisse la question ouverte, faute de comparaisons suffisantes avec les civilisations non européennes.

LES suites données au miracle initial varient davantage. Certains héros, comme ceux de Dante, Claudel ou Thomas Mann, ne consommeront jamais la félicité préfigurée par le premier instant. Chez d'autres auteurs, les relations seront trompeuses (Proust), masquées (Marivaux) ou entravées (Mme de La Fayette).

Stendhal, c'est connu, en tient pour la lenteur. « *D'abord elle ne lui plus point* », est-il dit de Mathilde de la Môle aux yeux de Julien ; « *L'amour ne naît pas aussi soudainement qu'on croit* », est-il affirmé dans *De l'amour*. L'Aurélien d'Aragon, lui aussi, commencera par trouver Bérénice « *franchement laide* ». Balzac, en revanche, on le sait rapide. « *Le coup de foudre fond sur vous comme la grâce sur saint Paul* », lit-on dans *Un prince de Bohême*. Dans *le Lys dans la vallée*, l'appétit des amants est tel qu'ils s'embrassent avant même que leurs regards ne se soient croisés, et ils se sentent « métamorphosés » dans la seconde...

ENCORE une fois, il n'est pas nécessaire d'être professeur de lettres, ou auteur, pour savourer de tels rapprochements, même très référenciés. La curiosité vraie, plus utile que le « bagage », doit suffire, avec Marthe Robert et Jean Rousset comme avec Gracq ou Bernard Frank, pour ne citer que des cas récents de critiques sachant apprendre à lire et en donner envie.

Après tout, il y a un bon demi-siècle que les peintres et les musiciens, par leurs œuvres, mettent le public dans le secret de leur création. Il serait temps qu'à leur tour, au lieu d'en rester au simulacre réaliste, les écrivains traitent les lecteurs en *adultes*, en *égaux*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LA VERITE LITTERAIRE, de Marthe Robert, Grasset, 212 pages. Environ 49 F.

★ LEURS YEUX SE RENCONTRERENT, de Jean Rousset, José Corti édit., 218 pages. Environ 75 F.

VIENT DE PARAITRE
FRANCIS LEFEBVRE
5, rue Jacques-Bingen
Paris 17e
MÉMENTO PRATIQUE SOCIAL 1981
Prix en notre librairie : 148 F - Franco 160 F

DANS SON NUMÉRO D'OCTOBRE
Le Monde DE L'EDUCATION
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS : LA CRISE
classiques linguistique orthographe syntaxe grammaire expression littérature
Les stages d'informatique
Les devoirs à la maison
INFOS PRATIQUES Les jeunes et la moto
DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ
Le Monde DE L'EDUCATION La publication de référence
VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER
VOUS NE PAIEREZ QUE 90 F, 1 AN FRANCE
POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 99 F
Le Monde DE L'EDUCATION BULLETIN D'ABONNEMENT
OUI je m'abonne au Monde de l'Education et vous joins la somme de 90 F (étranger 129 F).
NOM ....
PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
03/10/81
Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

PREMIÈRE HISTOIRE DU CINÉMA ALGÉRIEN
16 X 24/576 pages - 130 F
Aux éditions Dodci
« Excellent » (George L. George, Book Critic, New-York)
Diffusion : DIFLA
41, rue de la Chine, 75020 Paris
Tél. : 797-02-78

S.O.S. MANUSCRITS
chaque personne est un livre qui s'ignore.
Des professionnels de l'écriture à votre service pour corriger, remanier ou rédiger le livre que vous portez en vous ou que vous détenez dans vos tiroirs.
S.O.S. MANUSCRITS
11, rue Boyer-Barret, 75014 Paris - Tél. 541-17-27
HAVAS CONTACT

La Librairie BIFFURES à Paris recherche
tous livres, tracts, revues, archives, manuscrits, etc...
en toutes langues
des XIX et XXe Siècles.
Achat comptant.
Faire propositions à Librairie BIFFURES
21, rue Saint-Jacques 75005 Paris. — Tél. (1) 329.41.31.
Catalogue no 7 — Philosophie Judaïca, Religions — Oct. 1981 sur simple demande.

Claude de Driésen
un roman, un récit, un essai, une épigramme, une nouvelle un poème, un auteur de trente ans ;
« RIEN A DEMI ! »
Éditions SOPREP

AUJOURD'HUI EN LIBRAIRIE
COLLECTION


Lucien Sfez
CRITIQUE DE LA DECISION
Guy Bois
CRISE DU FEODALISME
Pierre Renouvin - René Remond (sous la direction de)
LEON BLUM, CHEF DE GOUVERNEMENT (1936-1937)
Hélène Carrere d'Encausse
REFORME ET REVOLUTION CHEZ LES MUSULMANS DE L'EMPIRE RUSSE
PREFACE DE MAXIME RODINSON
ARL

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle

“Pour lire les villes, visitez ce livre.”


Dunod Architecture et Urbanisme: l'environnement mode d'emploi.


BIBLIOTHEQUES & DISCOTHEQUES
CHÊNE MASSIF

VENTE DIRECTE PAR LE FABRICANT
Bibliothèque modulaire en chêne massif, à monter vous-même, à des prix "direct d'usine". Très belle qualité, solidité traditionnelle, démontable et remontable, extensible, 3 profondeurs, éléments discothèque, éléments vitrés, éléments avec portes.
Michel PANSARD
HAVAS CENTREST
En direct de son usine d'Aiglepierre Jura
DOCUMENTATION GRATUITE MEUBLES MICHEL PANSARD
B.P.7. 39110 SALINS-LES-BAINS - TEL. (84) 73.01.91
81/LM 1
Nom
Adresse
Code Ville

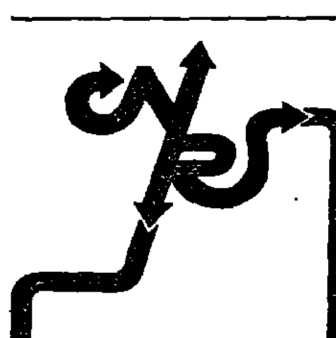
Christine Arnothy
Toutes les chances plus une
LE LIVRE de POCHE

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, rue de Constantine, T. 551-35-73
Métro Invalides

LANCEMENTS :

MERCREDI 21 OCTOBRE
à 18 h. 30
pour le 10e anniversaire des
EDITIONS DU NOROIT
Exposition de recueils de poésie
jusqu'au 1er NOVEMBRE

JEUDI 22 OCTOBRE, à 18 h. 30
en présence de Robert DUGUAY
PRÉCIS PRATIQUE
DE PSYCHIATRIE
de Robert DUGUAY,
H.-F. ELLENBERGER et Collab
publié aux Ed. MALOINE
et CHENELIERE et STANKE
Entrée libre



DROIT

- Annuaire européen d'administration publique, tome III .... 270 F

ÉCONOMIE

- Le commerce du café en Haïti, par Ch. A. Girault .... 140 F

HISTOIRE
PRÉHISTOIRE

- La forteresse byzantine de Thamugadi, fouilles à Timgad .... 170 F
- Les communications dans la péninsule ibérique au Moyen Age ...... 80 F
- Le corpus des sceaux de l'Empire byzantin, t. II, par V. Laurent .. 750 F
- L'année 1768 à travers la presse traitée par ordinateur, par P. Jansen 47 F
- Recherches sur Nîmes préromaine, par M. Py .... 130 F

MUSIQUE

- La musique de luth en France au 16e siècle, par J.-M. Vaccaro .... 250 F

SOCIOLOGIE

- Vivre ou survivre ? Les centres d'hébergement pour personnes âgées, par M. Drulhe ...... 68 F
- Islam, société et communauté, anthropologie du Maghreb .... 68 F

Documentation gratuite sur demande

Librairie des Editions du CNRS
15 quai Anatole France, 75700 Paris

lettres étrangères

Michael Moorcock : de la S.F. à la révolution russe

Michael Moorcock (au physique un géant roux et barbu qui ressemble étonnamment au Henri VIII de Holbein), écrivain anglais, dont la notoriété a très largement franchi les limites de son domaine d'origine — la science-fiction, — avoue aujourd'hui volontiers que notre siècle, et plus particulièrement l'avant-deuxième guerre mondiale, le fascine plus que les futurs et passés hypothétiques de la S.F.

Moorcock, pourtant, s'est affirmé comme un des maîtres incontestés de l' « heroic fantasy », ce genre littéraire spécifiquement anglo-saxon qui mêle allégrement mythologie, magie et S.F. à travers plusieurs séries, dont la dernière en date « le Secret des Runes » (1) montre une Grande-Bretagne fasciste tentant d'asservir dans notre futur le reste du monde. Il est aussi le père d'un personnage bizarre, révolutionnaire individualiste — Jerry Cornelius (les initiales sont importantes), — qui aussitôt né lui a échappé pour devenir, suprême consécration, le héros d'aventures imaginées aussi bien par d'autres écrivains de S.F. que par des scénaristes de bandes dessinées.

Le dernier roman de Michael Moorcock, Byzance 1917, *évocation dense de la fin du tsarisme, rompt avec toute son œuvre antérieure.*

« Ecrivain de science-fiction, vous vous mettez au roman historique, comme Wells, Robert Merle et d'autres avant vous. Est-ce une démarche naturelle pour l'auteur de S.F. ?

— Il y a un élément anthropologique dans la S.F. qui l'apparente à l'histoire. Mais la S.F., comme le roman historique, reste une forme romanesque, romantique. Dans mon cas, je ne considère pas *Byzance 1917* essentiellement comme un roman historique — ce qu'il est bien sûr, — mais comme le premier d'une *série* de quatre, qui couvriront la période 1900-1940. C'est la fondation d'une fiction contemporaine, l'annonce d'une plongée dans notre siècle.

— Y a-t-il une parenté entre cette Russie impériale moribonde que vous décrivez et la Grande-Bretagne en crise ?

— Pas directement, mais ces deux sociétés sont des sociétés en plein changement, qui se trouvent confrontées à des problèmes nouveaux alors que les dirigeants sont incapables de proposer autre chose que de vieilles recettes éculées. C'est d'ailleurs vrai dans l'Europe entière. Comme dans chaque crise majeure, nos méthodes de compréhension du monde restent toujours décalées par rapport à la réalité. Les gens se tournent vers un âge d'or mythique : pour les Russes blancs, l'avant-révolution, pour les Britanniques, l'Empire.

— Aussi bien dans vos romans de S.F. que dans celui-ci, vous paraissez fasciné par les sociétés décadentes ?

— Je ne crois pas à la décadence. Je crois, en revanche, que les gens acceptent les changements bien trop tard. Pour prendre un exemple récent, la Grande-Bretagne a rejoint le Marché commun avec dix ans de retard. Pour revenir à l'Union soviétique, je dois avouer que ce pays me passionne : examiner l'U.R.S.S., surtout entre les deux guerres, c'est remonter le temps jusqu'au siècle précédent, du point de vue des mentalités.

— Vous écrivez dans votre introduction que la révolution russe est l'événement le plus important du siècle. Est-ce la principale raison de votre choix du lieu et de l'époque ?

— J'essaie de travailler sur des problèmes politiques contemporains. Mon intérêt central est l'expliquer comment le nazisme a pu apparaître. A mon avis, on ne peut expliquer cette émergence si on néglige la révolution bolchevique, et son cortège de bouleversements, de terreurs, de guerre civile, qui a préparé le terrain pour la suite en Europe.

— Les personnages, les caractères, les situations ne sont pas sans rappeler ceux de romans russes du dix-neuvième siècle. Est-ce du pastiche ?

— Pas tout à fait. Si vous prenez un cadre, une époque particulière, des problèmes spécifiques, communs à d'autres romans, et si vous tentez de coller à la réalité historique, vous risquez fort d'obtenir des solutions similaires.

— Votre héros, Pyatnitski, est un ingénieur quelque peu mythomane. Il a une foi absolue dans la science et ses réalisations. L'ingénieur est un personnage bien connu du roman russe. Est-ce dans une intention ironique que vous avez tellement typé votre héros ?

— Non. Pour moi, il symbolise parfaitement le matérialisme scientifique optimiste, qui a connu son apogée avant-guerre. Beaucoup de gens croyaient alors absolument aux remèdes purement technologiques.

— Dans vos romans de S.F., vos héros, Jerry Cornelius en tête, sont des personnages qui ne s'embarrassent ni de morale ni de préjugés. A contrario, Pyatnitski est ici un Russe blanc étriqué, antisémite, xénophobe... Pourquoi ce choix ?

— Pyatnitski est un personnage très complexe. Malgré son antisémitisme (il se prend pour le fils d'un cosaque zaporogue), il découvre un jour qu'il est à moitié juif. Il ressemble à beaucoup d'émigrés que j'ai rencontrés. Mes héros ne sont peut-être pas moraux, mais je crois que mes romans le sont en fin de compte. Mon but est inverse de celui, traditionnel, qui consiste à conduire le lecteur à s'identifier au héros : je cherche à rendre cette identification impossible, tout en montrant des situations telles que personne ne peut dire comment il réagirait — moi, en tout cas, je ne saurais pas. Mes personnages ne sont pas héroïques, mais il est toujours facile de condamner les gens qui ne résistent pas glorieusement pendant les grands bouleversements. Pyatnitski est un caméléon politique. Ce n'est pas un traître par vocation. Il symbolise le désarroi d'une époque. J'ai laissé le plus de liberté possible à mes personnages, et ils ont fait comme tout le monde : ils ont cherché à survivre. On ne peut les blâmer. »



★ Dessin de CAGNAT.

Propos recueillis par
ALEXIS LECAYE.

(1) *Le Secret des Runes*, collection « Titres S.F. », Lattès.

Kiev, Odessa, Pétersbourg

NÉ le 1er janvier 1900 à Kiev, l'Ukrainien Pyatnitski, héros ambigu de *Byzance 1917*, grandit avec le siècle. Après des débuts difficiles dans la vie (sa mère est blanchisseuse et son père a disparu avant sa naissance), il achève son enfance à Odessa chez un oncle riche marchand, et s'initie à la sexualité, à la drogue et à toutes sortes de commerces licites et illicites en compagnie d'un cousin déluré, avant de monter à Saint-Pétersbourg pour y commencer des études d'ingénieur.

Par hasard plus que par nécessité, Pyatnitski, transbahuté d'un bout à l'autre de la Russie d'Europe, se trouve toujours au bon endroit au bon moment, et son regard d'adolescent malin, légèrement mythomane, note, observe, enregistre les grandeurs et les travers de la société russe d'ancien régime, puis le maelström de la révolution d'Octobre.

Autre Samuel Pepys, Pyatnitski entremêle les détails les plus sordides, les réflexions philosophiques les plus discutables, les envolées scientifiques (il est persuadé d'avoir inventé un « rayon de la mort ») les plus délirantes et les scènes les plus pittoresques ou les plus atroces. Le résultat est une description incroyablement vivante et colorée de cette époque troublée.

En sus du héros principal et des personnages de militaires, de prostituées, d'aristocrates paumés, de révolutionnaires idéalistes ou arrivistes, trois villes deviennent au cours de ce récit les véritables héroïnes du roman : Kiev, capitale de l'Ukraine, foyer du renouveau nationaliste ; Odessa, immense port, douce métropole ensoleillée, cosmopolite et parfumée par ses innombrables jardins ; Saint-Pétersbourg, enfin, la ville du Nord, vivier intellectuel et révolutionnaire où se préparent tous les bouleversements futurs.

A. L.

★ **BYZANCE 1917**, de Michaël Moorcock. Traduit de l'anglais par Louis Murail et Natalie Zimmermann. Ed. J.-C. Lattès, 452 pages. Environ 90 F.

Retour de George Eliot

● ***Une romancière qui « fascinait » Virginia Woolf.***

DELECTABLE, oui, délectable la lecture de ces vrais livres, épais, où l'on prend le temps de suivre, révélés au plus près, ce que l'on osait encore appeler les « caractères » de « personnages » et leur « psychologie ». Dans *Middlemarch*, le dernier roman de George Eliot et, sans conteste, son chef-d'œuvre, où foisonnent les éléments d'une quantité de nouvelles, comme dans son premier volume publié : *Scènes de la vie du clergé*, où trois longues nouvelles ont chacune la densité d'un roman, George Eliot use de ce sens de l'observation allègre et féroce, tempéré par la tolérance ironique si particulière aux Anglo-Saxons. L'intelligence aiguë qui va de pair avec une sensibilité poignante, dénonce tout le « semblant » si à la mode aujourd'hui. Au point que cet auteur — dont Virginia Woolf écrivait: « *Elle me fascine* » — atteint à un travail de visionnaire à travers le réseau de récits tranquilles qui restituent la vie dans sa fraîcheur et ses troubles. Van Gogh saluait en elle un des « maîtres de la civilisation moderne » ; il aimait tellement les *Scènes de la vie du clergé* qu'il l'offrit en cadeau d'anniversaire à son père, pasteur. Et, puisqu'il est question des admirateurs d'Eliot, rappelons-nous Marcel Proust écrivant à son ami Edouard Rod son admiration pour la romancière anglaise, qui sait si bien montrer « *les individus au sein des générations comme le flux et le reflux dans la marée plus lente qu'eux, mais aussi sûre, plus vaste et au fond identique.* »

Cette ample vision des circulations politiques, sociales, culturelles de son temps, masquées ou traversées par la religiosité, George Eliot l'a conçue, transcrite, tout en vivant, elle y a insisté, « *hors du monde* ». Née en 1819 (elle mourra à l'âge de soixante et un ans), elle fut tenue à l'écart par la pauvreté d'abord, par le scandale ensuite, enfin par la célébrité.

Petite-fille d'un menuisier, elle avait été élevée par un père à peine plus bourgeois, extrêmement austère et pieux. A seize ans, elle perd sa mère et prend en charge la maison, tout en apprenant seule l'allemand, l'italien, le latin et le grec. Elle décide d'écrire un long ouvrage sur l'histoire ecclésiastique. Son but ? Obtenir les fonds nécessaires à la restauration d'une église. Mais ses rencontres avec les philosophes agnostiques la conduisent à de longues et douloureuses méditations et elle perd la foi. Son père la chasse. Elle va habiter Londres, où elle collabore à une revue intellectuelle, la *Westminster Review*, en même temps que Henry G. Lewes. C'est avec cet homme qu'elle aura le courage, à trente-cinq ans, en des temps si puritains, de vivre sans être mariée (lui l'était déjà). C'est lui qui la dissuadera de rédiger plus longtemps des traités agnostiques et qui la poussera vers le roman, et c'est à lui que *Middlemarch* est dédié « *dans la dix-neuvième année de notre union bénie* ».

Un bonheur, certes, mais de recluse ; George Eliot racontera souvent comment elle n'a jamais proposé à quiconque de lui rendre visite par crainte d'une rebuffade — l'offre devait toujours provenir de l'autre. Plus tard, la gloire ne la rapprochera pas de son public: la femme rejetée, on va, tout aussi injustement, faire un parangon des vertus littéraires les plus solennelles ; on la dit « *plus grande que Dante* », et, lorsque les ouvrages de fiction seront supprimés de la Bibliothèque de Londres, ses romans y demeureront.

Comment ne pas se passionner pour cette petite foule si diverse, si perverse sans le savoir, et dont les passions ne demeurent jamais, au long de récits irrésistibles, telles qu'elles avaient d'abord été perçues. Raconter les destins des trois femmes qui habitent les *Scènes de la vie du clergé* serait méconnaître la finesse de George Eliot, sa manière d'entrer dans les méandres les plus inattendus, les strates les plus dissimulées de ces créatures si vivantes. Mais comment ne pas mentionner la fascination qu'exerce dans *Middlemarch* l'étrange couple Casaubon ? Dorothy la toute jeune, riche et belle jeune fille éperdument amoureuse d'un vieil ecclésiastique érudit, grotesque et laid, qu'elle épouse croyant « *épouser Pascal* » : avec l'espoir d'atteindre, à travers lui, ce savoir, cette créativité inaccessibles à l'« *incompétence féminine* » ! Hélas ! le pauvre Casaubon n'est qu'un cuistre qui accumule des bibliothèques de notes sans parvenir à en extraire une œuvre. Et Proust encore, inquiet, écrit à Marie Nordlinger : « *Je travaille depuis longtemps mais sans rien achever. Et il y a des moments où je me demande si je ne ressemble pas au mari de Dorothy Brooke dans* Middlemarch *et si je n'amasse pas des ruines.* » On n'oubliera pas la scène poignante où Casaubon, longtemps affolé par sa femme, qui révèle son incurable stérilité, cesse de la haïr quand il apprend, terrifié, qu'il va mourir prochainement, et il se rapproche d'elle, avec discrétion, douceur, pris d'une soudaine pitié pour eux deux.

VIVIANE FORRESTER.

★ **MIDDLEMARCH**, de George Eliot. Traduit de l'anglais ; par Albine Loisy. Christian Bourgois 590 pages. Environ 103 F.

★ **SCENES DE LA VIE DU CLERGE**, de George Eliot. Traduit de l'anglais par A.-F. de Durade. Postface de Jean Gattegno, Christian Bourgois, 428 pages. Environ 101 F.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

politique

LA CHUTE DE GISCARD

● *Confidences et anecdotes.*

DISONS d'entrée que la mélancolie automnale du conte d'Edgar Poe, *la Chute de la Maison Usher*, n'enveloppe pas vraiment la description que Stéphane Denis veut nous donner de la chute, en plein printemps, de la *Maison Giscard*, et qu'aucun *« sentiment d'insupportable tristesse »* ne pénètre notre âme à mesure que nous avançons dans ce récit très parisien de la fin de ce que certains appellent un peu pompeusement un régime, et qui n'était tout compte fait qu'un système.

Le giscardisme aura sans doute les historiens qu'il mérite, et ce récit de Théramène se réduit à un recueil d'anecdotes qui peuvent être distrayantes, qui ne sont pas toujours convaincantes, et qui n'apparaissent pas comme très significatives. Pour ceux qui, depuis sept ans ou plus, n'ont cessé de dire comment et pourquoi le giscardisme serait un échec, les explications de Stéphane Denis apparaîtront comme les exercices d'un giscardien déçu pour se justifier de s'être à ce point trompé.

Cet ouvrage est très visiblement écrit à partir des confidences faites à l'auteur par d'anciens conseillers de l'Elysée, dont c'est également le dessein de se justifier, et qui trouvent là un moyen de poursuivre, par-delà le désastre, leurs querelles personnelles. Je ne voudrais pas paraître caricaturer la thèse de Stéphane Denis, mais enfin, à le suivre, un million de voix n'auraient pas basculé si Valéry Giscard d'Estaing avait mieux préparé sa campagne, s'il s'était décidé plus tôt, si Jacques Wahl et François de Combret n'avaient pas été brouillés depuis quatre mois, si l'on n'avait pas ménagé Jacques Chirac (je n'invente rien), si le président de la République avait interrompu une partie de chasse lors de l'attentat de la rue Copernic, etc.

Dans le même esprit, la rupture de l'ancienne majorité est tout entière mise au compte d'une querelle personnelle entre le président déchu et son ancien premier ministre (vraiment ingrat), mais il n'est pas dit un mot de la rupture profonde intervenue entre le giscardo-centrisme et l'électorat gaulliste, au moment de l'élection européenne de 1979. Il n'est pas dit grand-chose non plus du chômage accepté et utilisé comme régulateur naturel de l'économie par des responsables politiques de plus en plus coupés des réalités du pays. Ainsi, nous n'avons pas là une véritable analyse politique d'un échec qui fut essentiellement politique ; on ne nous en donne que les données personnelles, dont on atténue d'ailleurs la réalité tout en exagérant leurs effets.

Pour ce qui est des « affaires », le récit qu'on nous en donne ici ressemble au commentaire d'un communiqué de l'Elysée. Tout est parfait, il n'y a rien à dire : les diamants de Bokassa ont été vendus par Jacques Wahl et, de toute façon, ils ne valaient rien ; en revanche, les fabuleux cadeaux des émirs et du roi du Maroc ont été remis au Mobilier national ou à l'Institut du monde arabe, et l'on n'a jamais entendu parler de rien du côté de Mobutu. Alors, pourquoi n'avoir pas fait savoir tout cela au bon peuple, au lieu d'exciter sa basse envie ? Eh bien ! je vous le donne en mille : *« Il y a des choses dont on ne parle pas. Tout un milieu social français apprend cette règle dès l'enfance, et c'est aussi cela, Giscard. »* C'est simple : la Maison Giscard est tombée victime de sa discrétion, mais rarement une discrétion se sera autant fait remarquer.

Ce qui est intéressant dans cet exercice, c'est que, en dépit de sa sympathie évidente pour l'ancien président de la République, Stéphane Denis le laisse deviner tel qu'il est, avec sa légèreté, ses mesquineries, ses rancunes. La description de ses rapports avec son ancien premier ministre, Jacques Chirac, apparaît très révélatrice à cet égard. Ah, si Chirac était venu à Pantin ! Car *« Giscard sait qu'il lui suffit de 48 heures pour mobiliser l'appareil R.P.R. »*. Dans la joie et pour se faire plumer une troisième fois ?

Une exaltation romanesque

Il faudrait aussi remettre quelques légendes au point. La fameuse « lettre secrète » adressée par Valéry Giscard d'Estaing au général de Gaulle en mai 1968 n'était nullement une déclaration de fidélité, comme la « trahison préméditée » du printemps suivant l'a laissé paraître, mais un acte, froid et calculé, de candidature à la succession de Georges Pompidou. De même, quant à l'attitude du président battu au lendemain du 10 mai, notre auteur est bien le seul à venir témoigner de sa sérénité, comme de son « détachement souverain » lors de la campagne du *Canard enchaîné*. Pourquoi nous raconter des balivernes que, faute même d'informations, l'usage de la plus simple psychologie nous permettrait d'éventer ?

Valéry Giscard d'Estaing a-t-il vraiment confié, en mars dernier, parlant de sa campagne au directeur d'un grand quotidien parisien : *« Je la veux la plus belle, la plus esthétique, la plus riche en émotions. C'est pourquoi elle sera tardive et brève, c'est pourquoi elle frappera les imaginations et c'est pourquoi elle sera l'occasion de mes retrouvailles avec les Français. »* Cette exaltation romanesque de soi-même renvoie assez bien, me semble-t-il, à ce que l'aumônier des Glières confiait à Malraux pendant la guerre : *« Au fond, il n'y a pas de grandes personnes. »*

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ LA CHUTE DE LA MAISON GISCARD, de Stéphane Denis, Ed. Lattès. Environ 59 F.

autobiographie

L'amour fou des images

CRITIQUE photographique au *Monde* depuis l'âge de vingt et un ans — il en a vingt-six à peine, — Hervé Guibert a dans la tête des *millions* d'images ; non pas fichées, classées, glacées, massicotées, mais mises en vrac, absolument partout, à tous les moments de sa vie, à toutes les étapes de son écriture. Toute une cervelle impressionnée, superposée, comme si la « mise en photo » seule attestait de la réalité, au lieu de se contenter d'être un simple moyen de reproduction.

Dans *l'Image fantôme*, la suite des courts récits de Guibert se lit comme autant de poèmes. Une écriture souple, ramassée, extrêmement précise, recrée une série de chocs émotifs liés à la photographie et reconstitue avec minutie un monde intérieur très secret, très intime sur le *ton de la confidence* (*Confidences*, *Intimité* !.. Titres racoleurs de la presse du cœur qui promet au lecteur de fabriquer *pour lui — pour elle, — grâce au* « roman-photo », les images qu'il *est incapable de se créer* !). *L'Image fantôme*, elle, ne racole pas. Le livre ne comporte aucune photo, même sur la couverture, car il *ne s'agit nullement* d'un essai sur l'art ou sur la *fonction de la photographie*, mais d'une autobiographie par la photo : à travers les photos des autres, à travers les photos qu'il n'a pas prises et qui n'existeront jamais. Guibert ne parle, en fait, que de lui, attentif à tous les signes, fasciné par ce qu'il y découvre de lui-même.

Ses récit sont, selon lui, un « *négatif de la photographie* ». Il n'évoque que « des images *fantômes*, des images qui ne sont *pas sorties*, des *images latentes, des images intimes au point d'en être invisibles* ». On avait découvert avec *Suzanne et Louise*, ce roman-photo « manuscrit » sur ses grand-tantes septuagénaires (Hallier, 1980), quête fervente de ce garçon de vingt-cinq ans qui voulait arrêter non pas le temps, mais les images de ce qui va disparaître. On *n'oubliera* pas non plus son coup de foudre pour Diane Arbus que, d'emblée, il aime autant que *Fermina Marquez*, de Larbaud, ou *l'Ami retrouvé*, de Fred Uhlman. Ni cet inventaire des photos de famille qu'on garde dans des tiroirs ou des boîtes à *chaussures*. Ni la retoucheuse magicienne qui *sait supprimer* certains personnages en « *les descendant chimiquement* », qui « *peut fermer des yeux ouverts et rouvrir des yeux fermés,* [qui] *peut faire marcher les morts* ». Ni cette « *image cancéreuse* » qui se vérole, se pigmente et que l'auteur fait entrer *dans sa* peau. Ni cette merveilleuse séance de pose avec cette belle femme — sa mère — dont il dénoue les cheveux *blonds* pour la prendre en photo au summum de sa beauté, et que la pellicule trahit.

NICOLE ZAND.

★ L'IMAGE FANTOME, d'Hervé Guibert. Editions de Minuit, 172 pages. Environ 35 F.

société

L'image de toute création

(Suite de la page 15.)

Il y a un mystère des échecs. C'est une banalité de le rappeler. Ceux-ci continuent d'exercer une fascination particulière sur le public. Pour ce dernier, il s'y mêle du prodige, tant au niveau des combinaisons étourdissantes et des parties simultanées qu'au regard des mythologies et des excès schizoïdes prêtés à l'art en question.

On peut penser que l'attrait que les échecs exercent sur les créateurs et les écrivains est d'une nature plus complexe. Pour ceux-là, il s'agit de bien autre chose que d'un dérivatif, voire d'un calmant dans les moments de surchauffe. Cette attirance, si elle se manifeste de façon presque obsédante chez certains, doit être nettement détachée de la mythologie du joueur chez Pouchkine ou chez Dostoïevski. Chez ces derniers, le jeu — en général les cartes, — instrument fatidique, devenait une sorte de roulette russe masquant une fatalité inéluctable qu'un gain momentané mettait seulement en suspens. Le joueur cédait à un attrait sado-masochiste dont le terme ne pouvait être que catastrophique.

Pour l'écrivain amateur d'échecs, la réalité du jeu s'inscrit au contraire au niveau des symboles de la création. Il n'a pas à faire la preuve de ses capacités. Il ne cède pas non plus à l'obsession de gagner qui crée pour les challengers un climat de tension proche de l'hypnose dans certaines compétitions. Pour lui, la partie engagée ne comporte ni enjeu matériel ni enjeu national, aucun risque mettant en balance son avenir et sa destinée.

Pour autant, l'intérêt qu'il y apporte n'est pas moins grand, et sans doute, pour lui, moins significatif. *« Mon attention est complètement absorbée par les échecs,* a révélé Marcel Duchamp... *Je joue nuit et jour, et rien au monde ne m'intéresse davantage. »*

Même si l'artiste participe à des championnats, comme Duchamp, ou invente des combinaisons, comme Nabokov, c'est l'art, la beauté qui le retiennent en premier. Et Duchamp d'apporter cette précision essentielle : *« Dans les échecs la beauté n'est pas une expérience visuelle comme en peinture. C'est une beauté plus proche de celle qu'offre la poésie. »*

Le mot est à retenir. Passion non pas gratuite mais sublimée et qui trouve en elle-même son principe et sa finalité. Ces singuliers mécanismes, ces vertigineuses combinaisons, engagent ceux qui s'y livrent dans un univers inexploré où l'exigence de la méthode — la science, disons-le — plonge ses racines dans un univers chiffré qui est à la fois celui des arcanes et de l'imaginaire à l'état pur tout en maintenant cette exigence de beauté où se reconnaît le souci de la forme.

Comment un créateur ne se reconnaîtrait-il pas dans ce climat de tension, dans ce choix préalable de signes, enfin dans cette brisure du temps — le coup par coup de la partie substitué au temps réel — où la seule continuité est celle du langage qu'il invente ?

Monde clos, dira-t-on et qui finit par enfermer l'adepte, le joueur privilégié qu'est l'écrivain balayant du regard cette surface de l'invention et des présages dans une sorte d'écriture hermétique traversée de fulgurantes intuitions. On peut y voir l'image idéale de toute création.

CAMILLE BOURNIQUEL.



L'ETHNOGRAPHIE
REVUE GÉNÉRALE DES FAITS ETHNIQUES
123e année - Semestrielle
No 83 — Les glyphes du Mexique ancien
— Histoire de la Société d'Ethnographie
No 84 — Les royautés africaines
— Le glissement des civilisations
— Tables complètes depuis 1913
RAPPEL :
No 81-82 (en voie d'épuisement) : « Voyage au pays de l'altérité ».
Réd.-Adm., 6, r. Champfleury (7e).
Vte au no, libr. St-Michel-Sorb.

GOODIS
LA GARCE

Un Nouvel Imaginaire Policier
FAYARD/NOIR

BERTOLT BRECHT ou le petit contre le grand
GEORGES BANU
Une approche de l'écriture brechtienne vue à travers ses rapports avec l'Asie

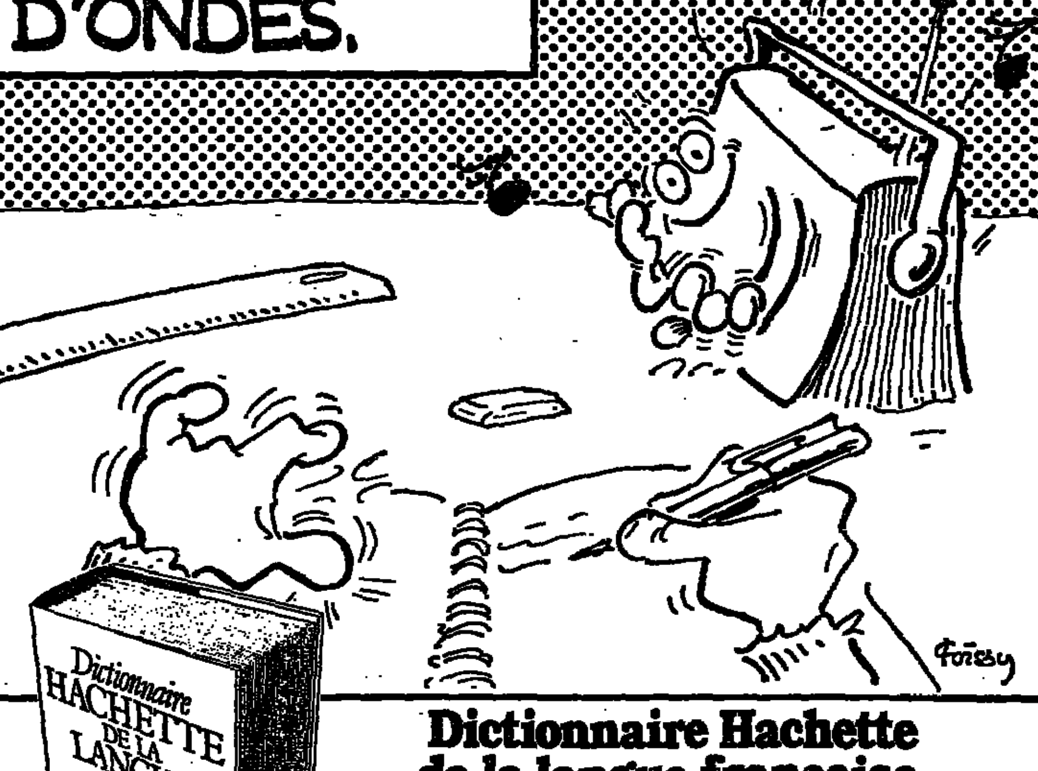
GOTTFRIED KELLER
HENRI LE VERT
Traduction de G. La Flize
Foisonnant, inattendu, poétique, un des plus beaux romans d'apprentissage du XIXe siècle allemand

L'HOMME AU CHEVAL BLANC
STORM
Traduction de Raymond Dhaleine
Présentation bilingue
Par sa rigueur, sa concision, son intensité dramatique, ce récit évoque les meilleures nouvelles de Kleist

AUBIER



par l'auteur de "L'adieu à la femme sauvage"
Grand Prix du Roman de l'Académie Française
Henri Coulonges
Les rives de l'Irrawaddy
"Un admirable roman de violence et d'amour, un roman qui vous tue à force de fureur, de brefs temps morts, de reprises frénétiques, d'enrichissements, de complications à mesure que surgissent de nouveaux personnages et que d'invraisemblables scènes sont inventées. Ces "Rives de l'Irrawaddy" sont le type même du volume que l'on ne peut pas lire d'une traite à cause de son ampleur mais auquel on sacrifie une part de la nuit pour l'achever."
P. Pérard / La libre Belgique
STOCK

LUI ET MOI, ON EST SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDES.


Dictionnaire Hachette de la langue française.
Enfin un dictionnaire vraiment pratique ! Avec 50 000 mots *clairement définis, des articles enrichis de phrases-exemples et d'expressions courantes.* Enfin un outil de travail vraiment complet ! Avec ses développements encyclopédiques et son précis d'orthographe. Découvrez-le vite, vous allez devenir inséparables.
Pour vivre à l'aise avec les mots.
PUBLICIS U 378

Le Monde

culture

Le rapport de la commission Moinot

Développement de la création

« Réduire le travail de la création aux seules œuvres de fiction, indique dans son préambule le rapport de la commission, *exclure que l'information recherche dans son traitement de l'actualité l'alliance de l'imagination créatrice, supposer que les jeux seuls sont disser que les jeux seuls sont distrayants et qu'il n'est d'éducation que dans une transmission sèche des connaissances, c'est implicitement organiser une ségrégation des modes d'expression et, partant, une différenciation des publics.*

» Dans le domaine de la radio et de la télévision, une telle conception aboutit à une segmentation des programmes en fonctions des critères pour le moins contestables que sont les heures d'écoute et les taux d'audience. Elle risque de mettre ainsi la qualité hors de la portée du plus grand nombre et conduit à l'uniformité et à l'appauvrissement du contenu des productions. »

« La culture ne constitue pas un des éléments des programmes, mais leur principal fondement », indique ensuite la commission, qui déplore par exemple les émissions spécialisées réalisées par des initiés pour des initiés et réservées aux horaires tardifs. Promouvoir les arts plutôt que les utiliser, est-il préconisé d'autre part, étant entendu cependant que la vocation essentielle de la télévision n'est pas de retransmettre mais de créer des œuvres originales. Or on enregistre depuis 1974 une baisse des productions originales françaises. Pour les membres de la commission, cela n'est pas seulement dû à la faiblesse des moyens financiers, mais aux exigences de rentabilité, à la concurrence entre les chaînes, ainsi qu'*« à une conception irréaliste du marché des productions télévisées »*.

Le point essentiel de la réforme en matière de création, ce devra être la mise en œuvre d'une politique des programmes. Ils seront harmonisés, en manifestant une constante exigence de qualité ; ils encourageront le libre choix du téléspectateur ; ils répondront à la demande des différents publics — pluriel que le rapport ne met pas en cause, — au lieu de chercher le plus grand dénominateur commun. Ces différences, il s'agira aussi de les refléter, ainsi que l'*« unicité nationale »*. Un souhait à retenir, enfin : *« Limitation du nombre des séries américaines qui constituent une référence de qualité souvent médiocre et véhiculent une idéologie moins neutre qu'il n'y paraît. »*

Continuité et diversité des programmes doivent être garanties par la politique menée par le directeur général, assisté d'un conseil composé d'une douzaine de membres, pour les deux tiers rémunérés, comprenant des conseillers choisis à l'extérieur, des professionnels de la création et de l'information, des représentants des services techniques et financiers des chaînes concernées.

La cellule de base, mais non exclusive, sera l'unité de programme, une personne ou une équipe chargée de concevoir et de gérer un projet d'émission. Enfin, la loi de réforme de l'audiovisuel *« doit reconnaître expressément l'existence, la place et la qualité juridique de l'auteur, du producteur et du réalisateur. »*

● ENJEUX DES TECHNIQUES NOUVELLES

Les habitudes du téléspectateur vont être modifiées par le vidéogramme : *« L'usager ne disposera pas seulement d'une vision unique d'une œuvre programmée en dehors de lui, (...) il pourra s'approprier un vidéogramme à son domicile. »*

Pour le moment, la cassette vidéo en France sert essentiellement à *« libérer le téléspectateur des contraintes horaires des programmes »*. Près de 2 % des ménages, indique le rapport, sont aujourd'hui équipés de magnétoscopes, mais s'ils possèdent entre dix et trente cassettes pour l'enregistrement, il est rare qu'ils aient acheté plus d'une cassette préenregistrée.

La commission signale que le vidéodisque, par ses commodités d'utilisation et son prix de revient, est promis à un meilleur avenir que la cassette. Cependant, disque et cassette ont le même obstacle à surmonter pour que la France soit présente sur le marché mondial. Il faut constituer un catalogue de programmes concurrentiel, et pouvoir notamment utiliser le patrimoine audiovisuel français, avoir les moyens d'une création, toute mesure d'aide devant être assortie de la mise en œuvre d'une politique industrielle concertée de communication avec, en amont, une mutation technologique placée sous l'égide de la D.G.R.S.T. Il s'agira enfin de veiller à protéger les droits. On pourrait notamment envisager un prélèvement sur le prix de vente des cassettes vierges.

● RAPPORTS TV-CINÉMA

Appelant à une solidarité effective entre le cinéma et la télévision, la commission définit en la matière quelques principes : *« La télévision n'a pas pour vocation d'exploiter le cinéma ni de vivre à ses dépens. Mais elle n'a pas non plus pour rôle de le faire vivre : le cinéma ne peut être ni l'exploité ni l'assisté de la télévision. (...) Quand elle diffuse le cinéma, la télévision doit rechercher des productions de qualité et payer un juste prix. Mais ceci ne doit pas se faire au détriment de la création télévisuelle. »*

Les mesures suivantes sont suggérées :

— Revalorisation du prix d'achats des films, de façon qu'il représente une part notable de leur coût re production et se rapproche du coût moyen d'une dramatique. Réinvestissement obligatoire d'une partie du prix revalorisé dans la production de films français. Déévaluation enfin des droits de rediffusion, chaque contrat ne visant désormais qu'un seul passage à l'antenne.

— Majoration de la contribution de la télévision au fonds de soutien du cinéma.

— Diminution progressive du nombre de films projetés.

— Quota d'au moins 60 % de films produits en langue originale française (quota appliqué aux films et téléfilms confondus). Présence augmentée des films européens et du tiers-monde.

— Adaptation des délais de diffusion.

— Maintien des limites actuelles de la part de la télévision dans les coproductions, ce financement étant à distinguer de l'acquisition des droits de diffusion.

SALLE PLEYEL CHOPIN
Jeudi 15 octobre à 12 h. 30, 15 heures, 18 h. 30.
Les après-midi de PLEYEL
Sol. :
Jean Estournet
violon
THEODORE
Paraskivesko
piano
BEETHOVEN Sonate à KREUTZER
SCHUBERT. 2 Sonatines

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE DU ROND-POINT
30 DERNIERES
L'AMOUR DE L'AMOUR
spectacle de Jean-Louis Barrault
d'après Apulée La Fontaine Molière
en alternance à partir du 21 octobre
création
NOS MERVEILLEUX AMIS
de Kôbô Abé - adaptation Pol Quentin
mise en scène Jean-Pierre Granval
décor Pace - éléments musicaux et sonores S. Franklin
PETIT ROND-POINT
21-22-27-28-29 octobre
LE LANGAGE DU CORPS
par Jean-Louis Barrault
23-24-25-30-31 octobre-1er novembre
OH LES BEAUX JOURS
location
Av. Franklin Roosevelt - tél. 256.70.80 et agences

Indépendance et service

(Suite de la première page.)

Le rapport Moinot a d'ores et déjà suscité des réactions. Celles de M. Bertrand Labrusse, président de la S.F.P., qui le trouve à son goût. Celle de M. Joël Le Tac, président de l'INA, qui ne s'y reconnaît, en revanche, pas. Plus prudents, les syndicats attendent d'en avoir fait le tour pour donner un avis définitif. Ce qu'on peut craindre dès l'abord, qu'il s'agisse de satisfaction ou de mécontentement, ce sont les réactions secteur par secteru, organisme par organisme, intérêt par intérêt. S'il ne contient pas de surprise formidable, le rapport Moinot a, en effet, pour première qualité d'avoir cherché une cohérence, une construction synthétique et, partant, souvent difficile à suivre, qui rendent difficiles son analyse et son appréciation, secteur par secteur. A la vision de la radio et de la télévision que l'habitude nous a donnée, il substitue une organisation sensiblement différente par la forme, fondamentalement différente par l'esprit.

Pour l'esprit général, on remarquera que la notion de « monopole » a disparu pour faire place à celle de « service public ». La différence n'est pas seulement celle du vocabulaire. Il ne s'agit plus de protéger l'Etat ni le public de prises de paroles intempestives, mais de rendre au pays les images et les sons qui lui sont destinés. Cela signifie l'indépendance des « systèmes de communication ». Sans doute, mais aussi le respect de cette notion d'indépendance et le respect du pluralisme par tous ceux et par tous les organismes, gérants ou détenteurs de tels systèmes. La décentralisation à laquelle la commission Moinot accorde une large place, c'est-à-dire des structures et des moyens importants, n'est, au fond, que le corollaire de cette indépendance au plan local ou régional. Reste l'incitation à la création. Ça n'est au fond que l'adéquation du « service public » à l'idée noble qu'on se fait de la culture française.

Indépendance ou autonomie, décentralisation, incitation à la création : tels sont les lignes directrices des trois premiers grands titres du rapport, le quatrième titre qui complète cet ensemble portant sur les moyens de la réforme.

L'indépendance de l'ensemble du système audiovisuel — et non pas seulement de l'information, dont seule la présentation est brièvement traitée — sera donc assurée par une haute autorité disposant, selon les propositions du rapport, de la plupart des prérogatives et des pouvoirs de décision, détenus jusque-là par le gouvernement. Le système préconisé met, apparemment bien la haute autorité à l'abri de toutes pressions. Mais cela entre-t-il tout à fait dans les intentions du gouvernement, dont un « délégué permanent » auprès de la haute autorité est d'ailleurs prévu.

Si cette dernière formule est adoptée, quels seront en définitive ses pouvoirs réels ?

Deuxième grand volet du rapport, et qui a pour titre les structures du secteur public national, la décentralisation et les relations internationales. S'y trouvent, en définitive, définies les grandes structures de l'audiovisuel. Six sociétés d'importances inégales y sont suggérées, dont la principale, celle au moins qui rendra le public le plus immédiatement attentif, et fait déjà parler de

Les moyens de la réforme

● LES MOYENS EN PERSONNEL

Dans ce quatrième et dernier grand chapitre, la commission Moinot traite brièvement des questions concernant le personnel avant de se pencher plus longuement sur les finances.

S'il n'est pas dans sa mission d'apprécier les conditions d'emploi, de carrière et de statut des personnels, elle donne quelques recommandations, par exemple pour la « garantie d'emploi » des agents en fonctions avant l'entrée en vigueur de la réforme, pour le retour *« vers une réglementation de droit commun en ce qui concerne le droit de grève » (« sous réserve des garanties à préserver dans le cadre du service public »)*, pour une *« harmonisation »* des définitions de qualification, des règles de recrutement, des carrières...

● LA FORMATION

Il faut relever surtout l'idée de créer — sous la tutelle des ministères de la culture et de l'éducation nationale — une structure de formation centrale, un institut national supérieur de l'audiovisuel. Cette « université de l'image et du son » n'implique pas le regroupement de tous les organismes de formation existants mais elle entraîne la fusion de trois institutions : l'Ecole nationale Louis-Lumière, l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) et les services de formation professionnelle de l'INA.

● LES FINANCES

La réforme du service public (le renforcement de celui-ci, la décentralisation et le développement de la création) nécessite un accroissement de ses ressources et leur diversification. Aux ressources apportées par la redevance, aux recettes apportées par la publicité s'ajouteraient d'autres revenus possibles, et une aide de l'Etat (celle-ci se justifierait par l'obligation de diffuser des émissions à l'étranger, la volonté de poursuivre des émissions destinées à des publics déterminés, immigrés, handicapés, et de développer considérablement la radio et la télévision dans les DOM-TOM).

La redevance radiophonique doit rester l'élément principal de financement, pour la commission Moinot, mais sa réglementation doit être simplifiée, elle doit être *« socialement plus juste et économiquement plus efficace »* (des exonérations sont prévues pour les économiquement faibles, la lutte contre la fraude est renforcée). Il faut maintenir l'organisation du service tel qu'il est, tout en le retirant à la tutelle ministérielle des finances, la haute autorité étant *« désormais responsable de la collecte et de la répartition des ressources de l'audio-visuel »*.

● LA PUBLICITÉ

« Complément de ressources indispensable au financement des réformes et notamment de la décentralisation », la publicité commerciale continuera d'être réglementée, mais la quadruple limitation concernant jusque-là le volume financier global, les secteurs économiques concernés, les chaînes bénéficiaires et les temps d'antenne autorisés pourrait être révisée. Ainsi, *« la règle consistant à plafonner la fraction des recettes en provenance de la publicité de marque à 25 % du total des ressources des organismes de radio - télévision ne saurait plus se justifier sur le fond »*, dit la commission Moinot. Ni la concentration de la publicité sur les deux premières chaînes : la publicité commerciale pourrait être introduite sur les programmes des futures sociétés régionales de télévision.

La commission ne prévoit pas la possibilité de recettes publicitaires pour la radio nationale (elle souhaite maintenir une concurrence avec les radios périphériques commerciales en cultivant la « différence »).

Le rapport Moinot envisage toutes sortes de ressources possibles complémentaires, depuis les éditions graphiques et phonographiques jusqu'à l'exploitation des stocks de programmes par les vidéocassettes, et d'autres encore. Le développement des technologies amènera, en outre, *« inéluctablement une nouvelle diversification des recettes, qu'il s'agisse des produits d'une éventuelle télévision à péage, des abonnements aux télétextes et des diverses redevances provenant des services nouveaux »*.

Les mécanismes de gestion financière constituent le dernier point de ce chapitre sur les finances. La commission dénonce le mauvais fonctionnement du mécanisme de répartition des ressources, tel qu'il a été mis en place après l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1974. Ce système, *« fondé sur le jeu de formules complexes d'indices d'écoute et de notes de qualité »*, avec recours aux sondages, *« n'a en réalité favorisé ni la qualité des programmes ni le développement de la création »*. La commission dénonce un certain nombre de déviations comme les prélèvements « préciputaires » auxquels procèdent autoritairement les pouvoirs publics sur la redevance avant application de la répartition et leur affectation discrétionnaire à tels ou tels établissements. De même pour les mécanismes d'affectation des recettes publicitaires.

Les premières réactions

M. Bertrand Labrusse, président-directeur général de la Société française de production, estime que le rapport est *« très ouvert et très réaliste »*. Selon lui, ce rapport donne satisfaction à la S.F.P. sur trois points : *« L'autonomie et l'indépendance de la S.F.P., qui devient une filiale de la Société nationale de télévision ; la prise en considération des contraintes du service public de cette société en lui accordant une dotation budgétaire annuelle (le rapport donne le moyen d'éponger le passé lié aux erreurs de gestion antérieures en diminuant les charges financières et les amortissements) ; l'harmonisation des conditions de travail de la S.F.P. avec le secteur privé en négociant une convention collective qui mettrait fin aux conditions et concurrence douteuses. »*

M. Joël Le Tac, président de l'Institut national de l'audiovisuel, a déclaré qu'il s'étonnait de la mise en cause par le rapport Moinot de l'existence et des missions de l'INA. *« Celui-ci joue un rôle essentiel pour le service public de la radiodiffusion,* écrit-écrit-il dans un communiqué. *Or la constitution en organismes distincts des archives et de la formation professionnelle et l'éparpillement des activités de recherche compromettraient gravement des activités qui sont exercées avec conscience et compétence par les collaborateurs de l'Institut. »*

Du côté des syndicats, peu de réactions encore. La C.F.D.T. *« émet à première vue »* un jugement *« favorable »*, *« les propositions du rapport aménageant, selon la confédération un secteur public puissant »*. La C.F.D.T., qui trouve dans ce rapport *« un effort assez satisfaisant d'approche du problème »*, exprime toutefois des craintes au sujet du financement dont elle juge le système *« trop compliqué et lourd »*. La C.G.T. ne se prononce pas encore, devant se réunir jeudi en conseil à ce sujet.



Le secteur public national

● L'ORGANISATION NATIONALE DE LA RADIO

Une société nationale aura pour vocation unique de gérer les programmes de radio couvrant le territoire et non ceux des radios « de pays », même si, dans un premier temps, elle peut être appelée à leur apporter son assistance. Son conseil d'administration, comme celui des autres sociétés du secteur public national, comprendra neuf membres : trois seront désignés par la haute autorité, trois par le Conseil national de l'audiovisuel et trois représentants du personnel. Le président élu en son sein devra appartenir au premier groupe.

● L'ORGANISATION NATIONALE DE LA TÉLÉVISION

Deux principes gouvernent l'organisation nationale de la télévision : suppression de la concurrence entre les chaînes tout en maintenant leur autonomie, prise en considération pour l'avenir de l'évolution des techniques. TF 1 et Antenne 2 sont regroupées dans une structure juridique commune, la Société nationale de télévision (S.N.T.), appelée à gérer les services communs aux deux chaînes, à assurer l'harmonisation de leurs programmes et, surtout, à en faire évoluer le contenu. Le président du conseil d'administration de la S.N.T. nomme les directeurs généraux responsables, devant le conseil, de la conception, de l'élaboration et de la réalisation du programme de chaque chaîne.

La S.F.P. devient une filiale de la Société nationale de télévision. Les deux tiers des membres de son conseil d'administration sont les représentants des actionnaires, les autres étant des représentants du personnel. Cela traduit sur le plan juridique la prédominance de fait, dans l'activité de la S.F.P., des commandes effectuées par les chaînes et les sociétés de télévision existantes ou à venir.

La S.N.T. est considérée comme la mieux placée pour organiser une planification de ces commandes. Toutefois, la S.F.P. doit rester ouverte à la coopération entre les sociétés privées (cinéma) et semi-publiques (chaînes périphériques).

> **M. MOINOT ET LES DIRECTEURS DE L'INFORMATION**
>
> Nous avons demandé à M. Pierre Moinot pourquoi il avait supprimé les directeurs de l'information :
>
> *« L'information déborde très largement le cadre des journaux. Elle imprègne l'ensemble des programmes. Ce sera donc aux directeurs de ceux-ci d'en prendre la responsabilité. Libre à eux de désigner un patron des actualités. Normalement, le directeur des programmes de chaque chaîne devrait être maître chez lui. Le P.-D.G. de la Société nationale de télévision n'aura droit de regard que sur les grilles. Il peut cependant « couvrir » les responsables des chaînes. Et, en cas de besoin, les membres de la haute autorité seront là à plein temps, dotés de contrats irrévocables, payés pour garantir l'autonomie totale des médias. »*

● LA CONSERVATION

Il est créé un établissement public de conservation des archives de l'audiovisuel. Le président du conseil d'administration est choisi par décision conjointe du président de la haute autorité et du ministre de la culture.

● LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LA RADIODIFFUSION

La gestion de tous les réseaux acheminant des programmes doit être assurée par un établissement public autonome relevant à la fois de la haute autorité et du ministère des P.T.T.

Cette coopération s'impose également pour la distribution, par câble, de services télématiques.

La gestion du satellite français doit elle aussi faire partie intégrante du service public de l'audiovisuel. Dans un premier temps, son exploitation devrait être confiée soit à la Société nationale de télévision, soit à une autre société nationale spécialisée.

● LA DÉCENTRALISATION

L'autorité sur les équipements et les programmes relève des communautés géographiquement concernées. Les nouveaux centres de décision sont soumis aux règles régissant le service public de l'audiovisuel sur le territoire.

● LES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA COMMUNICATION

Ce sont les structures représentatives de la décentralisation du service public dans vingt-deux collectivités territoriales régionales et dans les neuf départements et territoires d'outre-mer. Chaque conseil régional est composé pour les deux tiers de représentants d'organismes responsables du développement de l'information, de l'enseignement et de l'économie de la région. Ceux-ci cooptent le tiers restant.

Le président de la haute autorité convoque chaque année une conférence des présidents des conseils régionaux pour faciliter l'information réciproque. Les conseils régionaux de la communication sont représentés au sein du Conseil national. Dotés de moyens inscrits au budget des régions, ils ont des fonctions similaires, au niveau régional, à celles du Conseil national.

● DÉCENTRALISATION RADIOPHONIQUE DU SECTEUR PUBLIC

Dans chaque région, une société de radio est chargée de l'implantation de stations locales, dont elles assurent l'exploitation et l'harmonisation des programmes. Ces stations sont placées sous l'autorité d'un reponsable de programmes désigné par le président de la société régionale de production. C'est à la haute autorité qu'il appartiendra d'apprécier les résultats déjà obtenus par les stations locales créées par Radio-France et FR 3, et, après avis des conseils régionaux de la communication concernés, de procéder ou non à leur suppression. Des arrangements transitoires entre Radio-France et FR 3 sont prévus.

● RADIOS LOCALES D'INITIATIVE PRIVÉE

L'organisation proposée doit permettre de tester la réglementation dont relèvera, à terme, le

M. FILLIOUD : nous tenons le « juste milieu » en matière d'information.

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a déclaré, mercredi 14 octobre, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F., Haut-Rhin) : *« Certains responsables, à la télévision, ne se sont pas aperçus que, depuis le printemps, les jours ont passé et que, maintenant, c'est l'automne. Pour s'être trop mouillés, les uns voudraient se mettre à l'abri et d'autres voudraient adopter l'attitude inverse. Voilà pour les résistances hors de saison qui se manifestent bel et bien. (...) Maintenant qu'il a changé les responsables, le gouvernement considère que c'est aux présidents de présider et aux directeurs de diriger, ce qu'ils font. »* Faisant allusion au récent article de M. Claude Estier qui critiquait le comportement des médias (*le Monde* du 10 octobre), le ministre a ajouté : *« Si l'opposition proteste et si une partie de la majorité se montre quelque peu critique, c'est la preuve que nous tenons le juste milieu en matière d'information. Ce juste milieu* [illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

sur l'avenir de l'audiovisuel

public

reconstitution de l'O.R.T.F., regroupe TF 1, Antenne 2 et la S.F.P. L'éclatement de la radio et de la télévision dans les régions forme là un septième ensemble.

Mais ce qui importe est déjà, dans ces structures, l'esprit de prospective qui marque le rapport. Ainsi, *dès maintenant*, une société serait chargée de gérer les programmes diffusés par les satellites futurs.

Timide, en revanche, sont les propositions prises en matière de radio *libre*, *prudentes les considérations* dont fait l'objet les radios dites périphériques.

Un titre fort développé sur la création, sur les rapports, passablement tendus aujourd'hui *entre* la télévision et le cinéma, sur les nouvelles *techniques et les lendemains* encore incertains qu'elles préparent. Un titre enfin sur les moyens financiers, *qu'une telle réforme laisse en* effet imaginer, et sur l'avenir des personnels de l'audiovisuel.

Peut-on vraiment « conclure » sur le rapport Moinot ? Eminemment critique pour la situation d'antan, il se présente comme une base de discussion *pour un meilleur avenir* — sans trop laisser, cependant, de possibilités ouvertes. « *La liberté ne se postule pas. Elle se conquiert* », ainsi commence le long préambule qui ouvre le rapport. Quelles libertés prendront les *autorités* compétentes par rapport à ce texte savant ? Et quelles libertés resteront à défendre une fois la loi votée ? Ce sont, au fond, les deux principales questions auxquelles ne répond pas la commission Moinot. Puisque c'est au gouvernement *de conclure*.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

et la décentralisation

principe de la liberté de communiquer et de son accessibilité égale pour tous. Un contrat de concession de service public assorti d'un cahier des charges peut être consenti aux organismes à but non *lucratif*. L'autorisation est accordée par la haute autorité sur proposition du conseil régional de la communication. Le rayonnement moyen autorisé est de 20 km et plafonné expressément à 25 km. Il appartient aux conseils régionaux de la communication de préconiser une adaptation de cette distance en fonction des densités géographiques des *zones de couverture*. Le rayon d'émission dans une zone de forte concentration urbaine devrait ainsi être limité à 5 km.

L'indépendance des stations exige une grande diversification de leurs moyens de financement : apports des membres *associés* au sein de l'organisme promoteur de la station, aucun donateur ne pouvant apparaître individuellement pour plus de la moitié des apports. Les collectivités locales (pas au-delà de 40 % des budgets), les administrations centrales (ministères), l'Etat (grâce à un fonds spécial d'encouragement) pourront aussi contribuer au financement. *Le recours à la publicité* de marque est admis de façon réglementée (limitation du temps d'antenne à cinq minutes par heure et plafonnement financier au quart des ressources globales).

● LA TÉLÉVISION RÉGIONALE

Neuf sociétés régionales de télévision (à Paris, à Lyon, à Marseille, à *Rennes*, à Bordeaux, à Toulouse, à Strasbourg et en Corse) sont appelées à absorber l'ensemble des moyens de télévision mis en place par FR 3 ainsi que les services régionaux de l'INA.

Au niveau national, un président d'une fédération regroupant les présidents des neufs sociétés régionales et ceux des sociétés compétentes pour les DOM-TOM, assure la coordination. Les membres de la Fédération se constituent, également, en conseil d'administration d'une société de programme (qui hérite de la même structure, des moyens et des horaires de diffusion de FR 3) et son président nomme un directeur de programme national qui sera assisté des directeurs des sociétés régionales.

● LES RÉSEAUX CABLES

La câblo-distribution doit être intégrée dans le service public. L'établissement *public* de Diffusion peut seul entreprendre l'infrastructure technique. Les *conseils régionaux de la communication* instruisent les demandes des utilisateurs et la haute autorité prend la décision.

● LE SECTEUR PRIVÉ AUDIOVISUEL AUX FRONTIÈRES

De nombreuses raisons imposent aux responsables du secteur public français de l'audiovisuel de demeurer attentifs à la gestion et au développement du secteur périphérique qui pourrait connaître un nouvel essor grâce au câble et aux satellites. L'action de la Sofirad et de Havas apparaissent jusqu'ici davantage comme une manifestation du *capitalisme d'Etat que comme* l'accomplissement d'une mission de service public, leur finalité doit être précisée et *infléchie*. S'il ne peut être question de plafonner autoritairement leurs recettes publicitaires, du moins faut-il étendre à ce réseau les règles de la déontologie commerciale définies par la Régie française de publicité et, de façon plus générale, le respect des principes généraux du service public.

● DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Il sera créé un conseil régional ou territorial de la communica*tion dans chaque département* et territoire d'outre-mer.

Une société de radio-télévision sera instituée pour l'ensemble des départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Mayotte, une autre pour l'ensemble des territoires d'outre-mer.

La commission, qui prévoit une aide transitoire de l'Etat pour développer les capacités des radios et télévisions, envisage la possibilité pour ces départements et territoires de se doter, dans l'avenir, de leur propre société de radio et de télévision.

L'autonomie

L'autonomie des systèmes de communication audiovisuelle repose sur une instance de décision, la haute autorité, auprès de laquelle est, *cependant, institué* un délégué permanent du gouvernement, et sur un Conseil national de l'audiovisuel, dont le rôle apparaît essentiellement *consultatif*.

La haute autorité

La haute autorité, « *clef de voûte de l'ensemble audiovisuel* », est chargée d'assurer l'unité du service public et de garantir son indépendance, son bon fonctionnement et son avenir. Elle est composée de neuf membres : trois personnalités désignées par le président de la République, trois magistrats des juridictions suprêmes (Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cour des comptes), trois personnalités, enfin, cooptées par les six membres nommés sur une liste de noms proposée par le Conseil national de l'audiovisuel. Ces neufs membres sont nommés pour six ans et sont révocables, mais leur mandat n'est pas renouvelable. Leur statut est incompatible avec toute fonction pouvant les rendre *dépendants de pouvoirs ou de* pressions. Leur traitement est aligné sur les indices supérieurs de *la fonction publique*.

Le président de la haute autorité, élu par les neuf membres, participe, de droit, *aux comités* interministériels où sont arrêtées les décisions relatives aux infrastructures de la communication à distance. Il siège, également, au sein d'un comité interministériel dont la création est suggérée et qui est chargé de la répartition des fréquences entre les divers services publics (P.T.T., armée, police, hôpitaux, diffusion des programmes audiovisuels).

La haute autorité, dans son ensemble, doit, également, être consultée par des instances ministérielles auxquelles il appartient, selon le rapport, de définir les grandes lignes de l'action extérieure de la France en matière audiovisuelle. Elle donne son avis lors des travaux *interministériels qui* conduisent à définir les politiques éducatives et culturelles, ainsi que pour les *mesures prises en matière* de droit d'auteur dans le secteur de l'édition audiovisuelle, de fiscalité, et pour *les décisions* d'aide industrielle (vidéogrammes, magnétoscopes, etc.).

● LES POUVOIRS DE RÉGULATION

Gérante des fréquences affectées à l'audiovisuel, la haute autorité définit les relations entre l'« établissement de diffusion » (actuellement T.D.F.) et les sociétés publiques de programme ; c'est encore elle qui délivre les autorisations d'exploitation aux organismes privés dans le cadre de concessions de service public, *ainsi que celles qui sont requises* pour la distribution par câble.

● LES POUVOIRS NORMATIFS

La haute uatorité a compétence pour déterminer les *obligations* fondamentales, les missions spécifiques et les *conditions* particulières qui s'imposent aux organismes publics de la radio-télévision. Mais ceux-ci conservent l'entière responsabilité de l'élaboration de leurs programmes et de leur gestion. Enfin, c'est elle qui arrête la « charte » de l'audiovisuel que le Conseil national élabore et qui définit sinon les réglementations particulières, du moins les grands principes qui doivent régir la communication audiovisuelle.

● LES POUVOIRS DE TUTELLE

La haute autorité nomme un tiers des membres des conseils d'administration des organismes du *secteur* public national. Elle contrôle le respect des obligations mises à la *charge* des organismes publics ou para-publics et en rend compte dans son rapport annuel au président de la République et au Parlement. Destinataire des observations de la Cour des comptes sur la gestion de ces entreprises, elle peut adresser des avertissements et infliger des sanctions. Tutélaire également du *secteur privé*, elle peut suspendre ou retirer l'autorisation d'émettre, après mise en demeure infruc*tueuse, et ordonner* le brouillage de telle fréquence.

● LES POUVOIRS FINANCIERS

Sous réserve des prérogatives du Parlement et du gouvernement, la haute autorité doit contrôler l'économie générale du service public et assurer la gestion globale des ressources de ce secteur. Redevance et publicité sont collectées et réparties par une « Société financière de la radio et de la télévision » qu'administrent les membres de cette haute autorité.

● CONCILIATION ET ARBITRAGE

Il appartient à la haute autorité d'aider au règlement des conflits qui surviennent entre les organismes du secteur public et les personnes privées et morales (en matière de droit de réponse no*tamment*), *et d'abriter* les différences entre les divers organismes nationaux et régionaux dont elle a *la tutelle*.

● UN DÉLÉGUÉ PERMANENT DU GOUVERNEMENT

Le rapport de la commission préconise l'institution, auprès de la haute autorité, d'un « délégué permanent du gouvernement » *qui a, seul, qualité* pour l'informer des préoccupations particulières des départements ministériels intéressés par *son action dans* le domaine audiovisuel : « *L'unité et la permanence des relations ainsi établies entre les pouvoirs publics et la haute autorité sont de nature à mieux protéger l'indépendance de cette instance que ne le ferait l'absence de tous liens structurels avec le pouvoir exécutif.* »

La haute autorité sera aidée dans sa tâche par un secrétariat général important comprenant plusieurs services et départements spécialisés. Plusieurs formules sont enfin envisagées pour assurer la « traduction budgétaire » de son indépendance.

Le Conseil national de l'audiovisuel

Le Conseil national de l'audiovisuel, qui assure « *la représentation des forces vives de la communication est associé à l'exercice des pouvoirs de la haute autorité* ». Ce conseil est structuré autour de cinq grands collèges comportant chacun douze membres : les forces politiques (élus nationaux et régionaux) ; les activités économiques et sosiales (confédérations syndicales et organisations patronales) ; les groupes professionnels ; les représentants de la *création* ; le public. Il élit un bureau de dix membres dont le président assure la permanence de *l'institution*.

● LA CHARTE DE L'AUDIOVISUEL

Le Conseil national élabore la « *Charte de l'aupdiovisuel* », qui « *constitue l'engagement de tous de respecter les fins et moyens des systèmes de communication audiovisuelle* ». Il la soumet à la haute autorité, qui la transmet ensuite *aux pouvoirs* publics.

● LES COMPÉTENCES DU CONSEIL

Il est consulté sur les *équilibres globaux du système* de la radio-télévision et, en matière financière, sur les projets de *budget des organismes du secteur* public. Il participe cependant au choix de trois des *membres de la haute autorité*, et nomme un tiers des membres des conseils d'administration des so*ciétés du secteur public national*. Le conseil publie enfin un rapport annuel d'activité qu'il adresse au président de la République et au Parlement.

Les remparts

Il est très net, ce rapport, il va tout droit, au départ. A *l'arrivée, il risque de gripper un peu, pris* au piège de mécanismes très sophistiqués, dont les rouages restent, certes, à *préciser*. Il annonce, en guise de préam*bule*, un certain nombre *de vé*rités bonnes à dire et à répéter : la liberté ne se postule pas, elle se conquiert, et elle se défend contre le pouvoir et l'argent.

Le moyen ? Simple : dresser entre ceux qui seraient tentés de faire main basse *sur l'audio*visuel et ceux qui en auront la *charge quotidienne* un infranchissable rempart composé de neuf personnalités au-dessus de tout soupçon, *dont trois seulement* auront eu l'aval de l'Elysée. Ils seront là, c'est très important, pour six ans *non re*nouvelables et, ce qui ne l'est pas moins, pour une *mission rému*nérée à plein temps et à plein *tarif*.

Autre chose : les membres de cette haute autorité — le terme est bien choisi — devront être soumis à des règles strictes d'incompatibilité, ce *qui apporte* une garantie supplémentaire de *l'honnêteté* et du dévouement que l'on attend de ces farouches gardiens de l'indépendance du service public.

Leur mode de recrutement, leurs pouvoirs de régulation, de tutelle, de *conciliation*, leurs rapports avec le gouvernement *et même avec* le *Conseil* de l'audio-visuel, ce gros corps consultatif bon, de ce *côté* là, ça va, pas de *problème*. Là où ça se complique (on s'y perd *un peu*), *c'est dans la description*, au vrai assez vague, il ne s'agit que de suggestions, de ce qu'on pourrait appeler les courroies de transmission en *direction de la base.*

On aurait pu imaginer que, *à l'exemple des douze* gouverneurs de la B.B.C., les neuf prennent sur eux de désigner les P.-D.G. de *la radio et de* la télé. En Grande-Bretagne, ils vont même plus loin, ils nomment aussi, pendant qu'ils y sont, les directeurs de chaîne, les directeurs *administratifs*, les directeurs de l'information, enfin tous ceux *dont* ils attendent l'application de leur politique, ou, si vous préférez, de leur éthique.

Pierre Moinot et ses sages ont préféré, au contraire, sans doute *par scrupule, par souci* démocratique, multiplier les gares de triage et augmenter le nombre des intermédiaires. Ainsi est-ce au conseil d'administration *de choisir le P.-D.G. parmi* l'un des trois membres nommés *par* la haute autorité, qui se réserve cependant, et elle a bien raison, le droit d'arbitrer en dernier ressort les conflits.

C'est là précisément qu'en l'absence de détails supplémentaires on a envie de crier danger. On ne voit pas *très* bien, en effet, comment seront prises au jour le jour — surtout en l'absence de tout directeur de l'information, *poste purement* et simplement supprimé par nos experts — les décisions à haut risque.

Chaque fois qu'un journaliste bousculé par l'actualité devra prendre une initiative sujette à caution — exemple volontairement pris à l'étranger : passer une interview d'un leader de l'IRA — à qui pourra-t-il s'adresser pour obtenir le feu vert ou rouge nécessaire ? Si les instances sont trop nombreuses et trop espacées, on peut craindre qu'il ne *mette* son sujet au panier.

Irréprochable dans sa conception, la haute autorité n'a, à mes yeux qu'un seul défaut, *celui de trop déléguer son autorité*, précisément. Autant que d'animer et de garer, sa mission ne devrait-elle pas être de trancher d'une façon directe, immé*diate, concrète, le dirais presque* au coup par coup, et de servir ainsi d'indéracinable paratonnerre aux foudres qu'encourent toujours et en tous lieux ces formidables *porte-voix* que *sont* les mass media.

CLAUDE SARRAUTE.

RECTIFICATIF

Dans l'Avis d'appel de **candidature de la ville de Chambéry**, il fallait lire : A Chambéry-le-Haut, dans le cadre de la construction d'un centre de vie : 1.100 m2 utiles.

MUSIQUE

INAUGURATION DE LA SALLE PLEYEL

La « Neuvième » de circonstance

Voilà donc l'Orchestre de Paris installé dans la salle Pleyel refaite à neuf (le Monde *du 15 octobre*). *Le concert d'inauguration a permis à de nombreuses personnalités de découvrir ce lieu devenu très beau ; le bois et le bleu, la suppression des orgueilleuses loges de corbeille et du cadre de scène, l'ouverture généreuse de ce vaste plateau étincelant de lumière aux formes arrondies et douces, le plafond de lattes légères comme une échappée vers le ciel, la disposition et la sveltesse des sièges, la suppression des moquettes ont rendu avenante cette salle hautaine. La musique vient à nous (même au deuxième balcon) au lieu d'être enfermée tout là-bas dans une vilaine boîte.*

Le grand point d'interrogation résidait dans l'acoustique, à la fois étouffée et sèche dans l'ancienne salle. Les bruits de l'avant-concert nous renseignaient d'emblée : au lieu de rumeurs feutrées, c'était un poudroiement de micro-événements sonores en relief, et les applaudissements claquèrent avec netteté, remplaçant avantageusement ce bruit amorphe qui donnait souvent aux artistes l'impression d'être peu encouragés.

Pourtant, le concert de l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, n'a pas encore permis de se faire une idée certaine. Un grand progrès certes dans la distinction des timbres, la clarté des plans sonores, la présence de l'orchestre, mais aussi une certaine agressivité, une violence un peu sèche. Dès à présent, M. Abraham Melzer, l'acousticien israélien, a transformé les perspectives sonores, mais il faudra vérifier en d'autres occasions si la salle est capable de mœlleux, de velouté, de fusion harmonieuse.

Notations I, *l'œuvre de Boulez créée l'an passé* (le Monde *du 20 juin 1980*), *s'y déployait dans tout son éclat ; cette curieuse partition en quatre pièces brèves, écrite d'après d'anciennes pages pour piano, est très boulezienne par la vigueur, la tension, l'expressionnisme, l'étincellement des couleurs et surtout des percussions, mais en même temps d'une « lisibilité », d'une simplicité (frisant le simplisme dans la deuxième pièce, « Très vif et strident », jouée d'ailleurs à la fin) qui surprend agréablement ou désagréablement selon les cas. Du Boulez (où l'on reconnaît la patte du grand chef d'orchestre) mis à la portée du public, mais qui n'a pas la force de* Figures, Double, Prisme, *par exemple.*

Admirablement exécutées avec une sorte de fureur dionysiaque, ces Notations *précédaient la* Neuvième Symphonie *de Beethoven, œuvre « obligée » en cette circonstance. Bonne surprise d'abord dans l'allegro initial, où Barenboïm paraissait avoir pris une nouvelle stature. La trop grande lenteur du mouvement était soutenue à bout de bras avec une sorte de majesté à la Klemperer. Mais le scherzo n'était pas suffisamment ailé, dansant, retombant lourdement sur les temps forts au lieu d'y prendre appui. La direction trop sèche, trop sabrée, n'était sans doute pas favorable au rebondissement souple et mystérieux de cette musique.*

On n'a guère envie de poursuivre. L'adagio trop lent et un peu ennuyeux, avec cet andante traînant sans véritable élan intérieur, des appels de trompettes assez banals, un final bien en place, mais plus brutal et frénétique que joyeux et électrisé, ce n'est pas ce qu'on espère de ce prodigieux rêve de bonheur tendu vers l'avenir.

Du moins les chœurs, préparés par Arthur Oldham, ont-ils une nouvelle fois prouvé leur grande valeur, cependant que les très bons solistes (H. Harper, N. Denize, D. Rendall et B. Rundgren), confondus avec eux, n'étaient guère mis en valeur, surtout les cantatrices. L'Orchestre de Paris se montra particulièrement brillant.

JACQUES LONCHAMPT.

P.-S. — Etrange mise en garde que celle de la présentatrice de la retransmission en direct sur TF 1 du concert donné salle Pleyel... « *Rassurez-vous, cela ne dure que vingt minutes* », a dit en la matière Lysiane Gordon en guise d'introduction à l'œuvre de Pierre Boulez — *cela, sûrement, dans un souci* d'exhorter le téléspectateur à ne pas quitter l'antenne. Est-ce bien une façon de promouvoir la musique contemporaine et de faire connaître à un large public l'un des rares compositeurs français qui soit, déjà aujourd'hui, devenu un classique ?

M.L.B.

★ Ce concert, retransmis en direct par TF 1 et France-Musique, sera répété ce jeudi 15 octobre à la salle Pleyel.

ARCHITECTURE

LA MORT DE JEAN RENAUDIE

Construire pour habiter

Nous apprenons la mort de l'architecte Jean Renaudie, Prix national d'architecture en 1979. Il était âgé de soixante ans.

Rares sont les réalisations qui ont marqué l'expérience de l'architecture du logement, depuis la guerre, en France. La première est, naturellement, l'unité d'habitation de Marseille dans les années 50. La seconde n'apparaît qu'au tournant des années 70. Jean Renaudie en fut l'architecte.

On ne saurait rappeler l'œuvre du second sans évoquer celle du premier. Jean Renaudie appartient à cette génération qui, entrée aux Beaux-Arts après la guerre, fut directement influencée par l'esprit moderniste de Le Corbusier. Il avait fait de longues études Quai Malaquais, était passé par les ateliers d'Auguste Perret, de Marcel Lods et avait fait du béton son médium obligé. Et, soudain, après quelques quinze années de pratique, notamment avec ses associés, Riboulet, Thurnauer et Veret, Jean Renaudie décollait de l'influence direct de Le Corbussier. Non pas en faisant le contraire, mais en allant plus loin.

« Une machine à communiquer »

Les bouleversements intellectuels de Mai 68 avaient fait leur effet. Il fallait pour lui, casser la routine d'une production du logement qui s'était laissé piégé dans l'impasse de l'industrialisation et qui, malgré l'intervention des architectes, débouchait immanquablement sur l'uniformisation du logement, la pauvreté abusivement confondue avec la simplicité.

Mais que proposait de neuf l'architecture contemporaine en ces années ? Heureusement quelqu'un, quelque part, avait brisé la routine. Il s'appelle Moshé Safdie, l'architecte de l'ensemble d'habitations en terrasses sur le Saint-Laurent, à Montréal pour l'Exposition universelle de 1967. C'est à cela qu'elles servent ces foires de la créativité, à faire avancer la production humaine hors des sentiers de la routine. Et c'est de là que vient la nouvelle idée de Jean Renaudie, à cette différence près qu'il a dû la réaliser à Ivry-sur-Seine dans le cadre des crédits du logement d'une banlieue ouvrière.

Aujourd'hui, si l'on se trouve à Ivry un samedi matin, du côté de la Place, là où Jean Renaudie a construit son ensemble d'immeubles-collines, on assiste à un sympathique va-et-vient des gens qui font leurs courses dans les magasins et dans les échoppes de la rue intérieure, entourés de terrasses d'où roule une foisonnante verdure plantée par les habitants. Le Corbusier avait avancé le paradoxe d'une « machine à habiter » *(machine dont il avait, lui, le pouvoir d'exprimer la poésie, pas ses suiveurs !). Jean Renaudie, son rebelle disciple, espérait, lui, réaliser une architecture qui soit une* « machine à communiquer ». *C'était le mal de l'architecture contemporaine. Elle enferme chaque famille dans un appartement-boîte et toutes dans un immeuble-boîte. Jean Renaudie a été l'architecte qui, le premier en France, a réalisé avec bonheur le nouveau rêve de la complexité dans l'architecture du logement, avec un habitat en terrasses comme on en voit sur les bourgeoises collines des environs de erne, en Suisse, mais dans le cadre d'un programme de logements populaires. Ce n'est pas tant de crédits qu'il fallait y investir, mais un peu plus de création et d'opiniâtreté pour faire aboutir un projet à contre-courant. Il en a réalisé d'autres à Gisors et à Villetaneuse, au milieu d'un paysage d'H.L.M. médiocres que, hélas ! trop d'architectes en France ont accepté de réaliser.*

Jean Renaudie restera une figure dans cette lignée d'architectes qui ont fait progresser l'art de construire pour habiter, comme Henri Sauvage et Le Corbusier.

JACQUES MICHEL.

Premières publiques
Soirées : vendredi 16 et samedi 17 à 21 h.
Matinées : samedi 17 à 15 h. et dimanche 18 à 14 h. 30 et 18 h. 30
BREL en 100 chansons
7 chanteurs - 7 musiciens
ELDORADO
4, Bd de Strasbourg, Paris 10e
métro : Strasbourg-St-Denis
208.18.76
Location ouverte (11 h. - 19 h.) 14 jours à l'avance

ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise)
Vendredi 16 octobre, à 21 heures
ANDROMAQUE
de RACINE
THÉATRE DU NOMBRE D'OR DE NANTES
Mise en scène de Philippe LENAEL, réalisée selon les principes gestuels et déclamatoires du XVII[e] siècle
Information : FONDATION ROYAUMONT. Direction culturelle 95270 - Asnières-sur-Oise - Tél. : (3) 035-30-18 - 035-40-18

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES, v.o. (Stéréo dolby)
HAUTEFEUILLE, v.o. (Stéréo dolby) - QUARTIER LATIN, v.o.
GAUMONT HALLES, v.o. - FRANÇAIS, v.f. (Stéréo dolby)
MONTPARNASSE PATHÉ, v.f. (Stéréo dolby) - CLICHY PATHÉ, v.f.
CAPRI GRANDS BOULEVARDS, v.f. - ATHÉNA, v.f. (Stéréo dolby)
C2L Versailles - FRANÇAIS Enghien



nouveau
drouot

hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes 770-17-17

compagnie des commissaires-priseurs de Paris

les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h. à 18 h. sauf indications particulières

SAMEDI 17 OCTOBRE

S. 7 - Fourrures dégriffées, beaux bijoux. M[e] le Blanc.
S. 12 - Minéraux. M[e] Néret-Minet.
S. 14 - Meubles et Objets d'art. M[es] Loudmer, Poulain.

LUNDI 19 OCTOBRE (exposition samedi 17)

S. 1 - Tablx anc. et mod. XVIII[e] et XIX[e]. Ivoires européens. M[es] Boisgirard, de Heeckeren. M. Ferment.
S. 4 - Tablx anc. M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Lebel, Sanson.
S. 5 - Bijx. Objets de vitrine, Orfèvrerie anc. et mod. M[es] Ader, Picard, Tajan. MM. Boutemy. Déchaut.
S. 6 - Extr.-Or. M[es] Chayette. Mme Schulmann.
S. 9 - Archéologie et timbres. M[es] Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 10 - Tableaux, bronze, Obj. d'art et d'ameubl., Tapis, Tapisseries. M[e] Charbonneaux.
S. 16 - Bons mbles et obj. mob. M[es] Ader, Picard, Tajan.

LUNDI 19 OCTOBRE, à 15 h. 30 (exposition de 11 à 15 h.)

S. 14 - Tapis. M[e] Rogeon. M. Kasapian.

MARDI 20 OCTOBRE (exposition lundi 19)

S. 7 - Tablx, Dessins anc et mod. Bel ameubl. M[e] le Blanc.

MERCREDI 21 OCTOBRE (exposition mardi 20)

S. 1 - Import. collect. de faïences et porcelaines anc. M[es] Couturier, Nicolay. M. Lefebvre.
S. 2 - Extr.-Orient. M[es] Boisgirard, de Heeckeren. M. Deydier.
S. 3 - Success. Mario Rothstein. Estamp. Dessins et Tableaux mod. M[es] Oger, Dumont.
S. 5 - Collect. Anatole France, curiosités. M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud. M. Roudillon.
S. 6 - Importantes estampes anc. et mod. M[es] Ader, Picard, Tajan. Mlle Rousseau. M. Romand.
S. 8 - Bijx, argent. Objets d'art. M[es] Pescheteau, Pescheteau-Badin. MM. Boutemy. Déchaut.
S. 10 - Ameubl. M[es] Boisgirard, de Heeckeren.

MERCREDI 21 et JEUDI 22 OCTOBRE (exposition mardi 20)

S. 4 - Bibliothèque d'un amateur balzacien. Editions originales. M[es] Ader, Picard, Tajan. MM. Guérin, Courvoisier.

JEUDI 22 et VENDREDI 23 OCTOBRE (exposition mercredi 21)

S. 8 - Tabatières chin. des XVIII[e] et XIX[e]. M[es] Millon, Jutheau.

VENDREDI 23 OCTOBRE (exposition jeudi 22)

S. 1 - Icônes, Etains, Meubles et objets d'art du XVIII[e]. M[es] Couturier, Nicolay.
S. 3 - Bijoux, Obj. de vitrine anc. et mod. M[es] Ader, Picard, Tajan. MM. Fromanger.
S. 5 - Tableaux mod. M[es] Boisgirard, de Heeckeren.
S. 6 - Atelier Cappiello. 120 dessins, caricatures, projets et affiches. M[es] Ader, Picard, Tajan. M. Camard.
S. 9 - Objets d'art, Bijoux. M[e] Bondu.
S. 16 - Objets d'art, Bijoux. M[es] Oger, Dumont.
S. 11 - Collect. d'instruments de musique. M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Millant.
S. 16 - Tableaux, Bibelots, Mbles anc. et style. M[es] Audap, Godeau, Solanet.

Études annonçant les ventes de la semaine :

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-67-68.
Le BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
BOISGIRARD, de HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, fbg St-Honoré (75008), 359-66-56.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS, LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
LOUDMER, POULAIN, 73, rue du Fbg-St-Honoré (75008), 266-90-01.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Dona Rosita la Soltera, Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
La Servante amoureuse, Comédie-Italienne (321-22-22), 20 h. 30.
Les Trente Millions de gladiators, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30.
Purgatoire à Ingolstadt, Vitry, Studio Jean-Vilar (680-85-20), 21 h.
Dominique Bailly, Alexandre Reverend, Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 45 et 22 h. 15.
Sandwich on the blues; les Aventures de Georges Larrere, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. et 21 h.
Abélard, Théâtre 18 (226-47-47), 22 h.
Derrière le miroir. Levallois, Centre culturel (270-83-84), 21 h.
Bérénice, Théâtre 13 (589-05-89), 20 h. 30.
L'Architecte et l'Empereur d'Assyrie, Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30.
Prends bien garde aux zeppelins, salle Fayart (296-12-20), 20 h. 30.
Mille et Une Nuits, Centre Confluences (387-67-38), 20 h. 30.
Le Bal, Antony, C.T.M. (660-02-74), 21 h.
Les Fausses Confidences, Théâtre des Deux-Portes (361-49-92) 20 h. 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 15 octobre

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra), (828-40-90) 20 h. 15 : Carmen.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius (dernière).
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Point sublime.
Petit-TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : les Intellocrates ; Paris-Paris 1937-1957 : la ville dans le cinéma et dans la littérature.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Centre culturel du dix-septième (227-68-81), 20 h. 30 : l'Amante anglaise.
Cinq-Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Essaïon (278-46-42), salle I, 21 h. 30 : Attention copy-right. — salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la Pétroleuse. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Textomino Théâtre. 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Mais le meilleur guerrier ; 22 h. : Calamity Jane.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirella.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Teewz et les vipères.
Poche (548-92-37), 21 h. : Accordez vos violons.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Roquette (805-78-51), 21 h. : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; Petite-Roquette, 20 h. 30 : le Métro.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Neuf, 21 h. : la Marche des jongleurs.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : la Brasse à l'envers.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé dis Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuse d'homme ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : M. Jolivet ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Dominique Noël.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Eve Loris.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Anne Rivière ; 21 h. 30 : Josy Coiffure.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Telany.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre.
La Vingt-Cinquième Heure (439-38-59), 21 h. 30 : Théophile.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : D. Herczog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Le grand orchestre du Splendid.
Escurial (707-28-04), 20 heures : Pierre Barouh.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaioni.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Olivier Twist.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 30 : Paris-Offenbach.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : Barbe verte.

La danse

Espace Marais (271-10-10), 18 h. 30 : Danse sacrée de l'Orissa.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XX[e] siècle (Eros Thanatos).
Elysée-Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand ballet de la Martinique.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : La Création, les dieux de l'Inde.

Concerts

Radio-France, Auditorium 106, 18 h. 30 : H. Antsbo (Grieg, Janacek, Sibelius, Ravel).
Lucernaire, 21 h. : M. Felman (Haydn, Schumann, Scarlatti, Ginastera).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Hommage au violoncelle français, avec M. Rostropovitch.
Salle Pleyel, 18 h. 30 : T. Paraskivesco (Beethoven, Schubert).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 45 : C. Dubarry, M. Molkhou (Debussy, Duparc, Mahler).
Bibliothèque Beaugrenelle, 20 h. 30 : orchestre à cordes de la Garde républicaine, dir. J. Lamy (Blainville, Gossec, Marin Marais, Britten).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : O. Franc Jazz Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : M. Bal, J.-L. Chautemps, E. Dervieu, R. Del Fra, R. Urtreger ; 23 h. : Salsa Unit Orchestra.
Cloître des Lombards (357-24-24), 22 h. 30 : Toots Thielmans.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : F. Mechali.
Dreher (233-48-44), 22 h. : S. Potts.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Chicago Blues.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Les Avions. M. Saury.
Jazz Unité (770-44-26), 21 h. 30 : M. Saury.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Lefebvre et son ensemble.
Palace (246-10-87), 22 h. : Grace Jones.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Royal Tencopators.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Atlantica.
Tromp'œil (278-73-90), 22 h. 30 : Jazzing the Beatles.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarme 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : D.K. Jayaraman.
American Center, 21 h. : Texts.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Rockaby, Ohio impromptu.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Boulez, Beethoven).

En région parisienne

Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 20 h. 30 : Hé, dis, Jeannette.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : P. Stephenson.
Issy-les-Moulineaux, Maison pour tous (554-67-28), 21 h. : Kornog.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : A Capella, chants du voyage.
Meudon-la-Forêt, Mini-Théâtre (632-67-18), 20 h. : le Journal d'Anne Frank.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Les lumières sont trop fortes ; Théâtre par le Bas (775-91-64), 20 h. 30 Cybèle, sorcières.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt ; Petit CSorano, 21 h. : Chansons à déboire.

LE MARAIS - ST-SÉVERIN
7 PARNASSIENS



SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin 033.15.04
DIVA
de Jean-Jacques BENEIX

THÉATRE NATIONAL OPÉRA DE PARIS présente CARMEN
à ce jour 102 000 spectateurs ont applaudi Carmen
avec RTL
au PALAIS DES SPORTS

LOCATION AU PALAIS DES SPORTS tous les jours de 12 h 30 à 19 h - LOCATION PAR TÉLÉPHONE 828.40.90 de 12 h 30 à 19 h (sauf dimanche).

PRIX DES PLACES
Fauteuil 1[re] série 170 F — Balcon 1[re] série 90 F
Fauteuil 2[e] série 130 F — Balcon 2[e] série 50 F

Soirées à 20 h 15 (sauf le 17 octobre) matinées le samedi à 14 h 15 relâches les dimanches et lundis

LOCATION DANS TOUTES AGENCES et FNAC

RENSEIGNEMENTS : 828.40.48

Remplissez le bon ci-joint en indiquant 2 dates par ordre préférentiel, car le contingent peut être épuisé pour l'une ou l'autre d'entre elles.
Retournez-le au Palais des Sports - Porte de Versailles 75015 Paris, avec votre règlement établi à l'ordre du Palais des Sports.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au 828.40.10.

LOUEZ DÈS MAINTENANT VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE
Nom
Adresse
Indiquer 2 dates différentes si possible
Nbre de Places ____ Prix ____
1[er] choix ____ Heure ____
2[e] choix ____ Heure ____
Ci-joint règlement de F ____ par chèque bancaire ou postal 3 volets établi à l'ordre du Palais des Sports et une enveloppe timbrée à mon adresse.
Signature :
D
CANAL PUBLICITÉ

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (784-24-24)

JEUDI 15 OCTOBRE

15 h. : le Mystère Barton, de C. Spaak ; 19 h : Hommage à King Vidor : Wine of Youth ; 21 h. : Violanta, de D. Schmid.

BEAUBOURG (278-35-57)

JEUDI 15 OCTOBRE

15 h. : le Rayon de la mort, de L. Koulechov ; 17 h. : Cinéma chinois : Li Shih-chan, de Shen Fu ; 19 h. : Padre Padrone, de P. et V. Taviani.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V. ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bergère, 9e (770-77-58) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'AMOUR NU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

AU-DELA DU REEL (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69 ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.

BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11) H. sp. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ALBUM DE FAMILLE, film français de Pierre Barouh. — Escurial (707-28-04), les 15 et 17.

L'AU-DELA, film italien de Lucio Fulci (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES CASSEURS (*), film américain de Don Hulette. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE JARDINIER, film français de Jean-Pierre Sentier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

POUR LA DEFENSE DU PEUPLE, film iranien de Rafigh Pooya. — V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RIEN QUE POUR VOS YEUX, film anglais de John Glen. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (723-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (707-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. sp.

L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (534-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gobelins, 13e (336-23-44) ; Studio 287, 18e (606-36-07). H. sp.

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U. G. C.-

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

INSEMINOID (A.) (**) V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. sp.

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA MALEDICTION FINALE (A.) (*) V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MOI CHRISTIANE F. (All.) (*) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEW-YORK 1997 (A.) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

OUTLAND (A.) V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

PASSION D'AMOUR (It.) V.o. : U. G. C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U. G. C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U. G. C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

TARZAN, L'HOMME-SINGE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA VIE CONTINUE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CONNAISSANCE DU MONDE

Salles Pleyel : Dim. 25 oct (14 h. 30) - Ma. 27 (18 h. 15) - Jeu. 29. V. 30 (20 h.30)

HORIZONS TIBÉTAINS

Récit de Pierre TAIRRAZ — Film de Pierre TAIRRAZ et René VERNADET

Par les hauts cols himalayens de 5 000 m. - A pied vers le pays des maîtres des montagnes - Cimes et hommes aux frontières du ciel - Une culture millénaire - Monastères fabuleux - Fêtes profanes et religieuses

PLEYEL : Dim. 18 oct. (14 h. 30), Mar. 20 (18 h. 15), Jeu. 22, Ven. 23 (20 h. 30)

L'ENVOUTEMENT du SUD MAROCAIN

Récit et film de Marcel TALABOT — VALLEES et COLS de l'ATLAS de GOULIMINE à AGADIR

Tafraout et la vallée des Ameins. Taroudant et le Sous. Ouarzazate en fête. Zagora. Allée des Kasbas et Moussem des Roses. Grands Canyons. Palmeraie et oasis luxuriantes. Au seuil du Grand Erg occidental.

TH. MONTPARNASSE
PETITE SALLE • NOUVELLE SAISON
2 SPECTACLES : 2 RÉUSSITES
UN DIBOUK — Du mardi au samedi 20 h 30 — Dimanche 16 h
CE SOIR JE SORS — Du mardi au samedi 22 h — Dimanche 18 h
et toujours, "Exercices de style" dans la Grande Salle



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Série : Dickie Roi.
Réal. : G.-A. Lefranc. Avec : A. David, M. Game, Y. Bureau.
Dickie victime de la drogue

A la rage de lire : 22h00
E. CAMILLE BERNARD presente :
FONDATEUR DE L'EDUCATION
Une collection
Belin



21 h 30 Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert.
En direct de l'Imprimerie nationale : L'Education dans l'histoire.
Avec MM. G. Mialaret, A.-D. Marquez, M. Cartier (*l'Histoire mondiale de l'éducation*), P. Chevalier (*la Séparation de l'Eglise et de l'Ecole*).

Les beaux livres de
l'IMPRIMERIE
NATIONALE
sont chez votre libraire

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Jeudi cinéma.
Et à 22 h 35.

20 h 45 Cinéma : le Parrain (2e partie).
Film américain de F. Ford Coppola (1972), avec M. Brando, Al Pacino, J. Caan, R. Duvall, S. Hayden, R. Conte.
Deuxième partie : *Le fils cadet du « parrain », retiré en Sicile, revient à New-York et restaure l'empire de son père mort dans une guerre des gangs sans pitié.*
Conflits violents, romantisme tragique de la pègre. Des bandits transformés en héros. Al Pacino domine cette deuxième partie et surpasse le « monstre sacré » Marlon Brando.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Pat Garrett et Billy le Kid.
Film américain de S. Peckinpah (1973, avec J. Coburn, K. Kristofferson, B. Dylan, K. Jurado, S. Pickens (Rediffusion).
Hors-la-loi devenu shérif, Pat Garrett traque William Bonney dit Billy le Kid, son ancien complice, son ami.
Peckinpah s'est approprié cette histoire légendaire de l'Ouest (dont furent tirés de nombreux films) pour lui donner une signification personnelle et funèbre : conflit de générations et fin d'un monde. Un ténébreux récit mis en scène avec hiératisme.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Ruines romaines, de P. Minyana.
22 h 30, Nuits magnétiques : Radiotopsie, Marianne Epin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Echanges internationaux, Radio de Francfort 20 février 1981) : « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de Weber ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur », de Liszt. « Les Huguenots », de Fritsch, « l'Oiseau de feu » de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de *la Radio de Francfort*, dir. E. Inbal, avec A. Brendel, piano, D. Pagin, violon, et K. Zlat Ikova, cymbalum.

22 h 30, Ouvert la nuit : Les compositeurs composent et proposent : Luc Ferrari (Ferrari, Prokofiev, Albeniz, Bartok) ; *0 h 30, Les chants de la terre* : Musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.

Vendredi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans les biorythmes ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Henri Tisot.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : le Charlatan.
Comédie de R. Lamoureux. Mise en scène F. Joffo, réalisation : P. Ducrest, avec P. Tornade, M. de Vendeuil, E. Colin.
22 h 35 C'est arrivé à Hollywood.
Les rois du rire.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : L'Echange.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... la vie de château.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marie Marie.
De C. Bourdet et P. Chatel. Avec D. Darrieux, M. Biraud, G. Lartigau, A. Feydeau...
Marie Bonaventure décide de construire un village solaire en Normandie.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Du pouvoir à la tyrannie.
Avec Mmes C. Clément (*la Sultane*), M.-F. Le Fel (*Petit dictionnaire de la domination et du sadisme des femmes*), F Chandernagor (*l'Allée du roi*), et MM. F. Dard (*les Clefs du pouvoir sont dans la boîte à gants*), C. Bourniquel (*l'Empire sarkis*).
22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Prévert) : Les Portes de la nuit.
Film français de M. Carné (1946), avec P. Brasseur, Y. Montand, N. Nattier, S. Reggiani, S. Fabre (N Rediffusion).
Tiré de l'argument d'un ballet de Jacques Prévert, ce film a marqué à la fois l'apogée et la fin du « réalisme poétique » selon Prévert et Carné. Il fut victime d'un injuste échec commercial, malgré la qualité de sa mise en scène. Yves Montand y débuta au cinéma, dans un rôle prévu pour Jean Gabin, Nathalie Nattier remplaçant, elle, Marlène Dietrich.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Les fleurs sauvages.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Sacrés Pères Blancs.
Un reportage de J.-M. Perthuis.
Une enquête sur les motivations qui poussent un homme à devenir missionnaire.
21 h 30 Variétés : Aimez-vous Aimé.
Une émission de P. Martin.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Escale à Capetown... Le point sur la *Course* autour du monde.

FRANCE-CULTURE

20 h, *Fernand Léger*, le primitif des temps modernes, par P. Chavasse
21 h 30, Black and blue : Uzeste, Gascogne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Radiotopsie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Donaueschingen) : première partie, Journées de musique de Donaueschingen 1981 : l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, la Schola Cantorum de Stuttgart, l'Ensemble instrumental, le Studio expérimental Heinrich Strobel du Sudwestfunk, dir. M. Bamert (« Engführung » pour soprano, six chanteurs, six instrumentalistes, orchestre et bande, de P.-H. Dittrich), avec S. von Osten, soprano ; deuxième partie, Journées de musique de Donaueschingen 1951, 1961, 1971 : « Polyphonie X » pour dix-huit chanteurs solistes, de P Boulez : « Atmosphères, pour orchestre », de Ligeti ; « Klage um di Opfer der Gewalt », de C. Halffter, par les solistes et l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. H. Rosbaud, et le Studio expérimental H. Strobel du Sudwestfunk, dir. C. Halffter.

22 h 15, Ouvert la nuit : portraits par petites touches : F. Aguessy, piano (Liszt, Bartok) ; 23 h 5, Vieilles cires, le quatuor Galimir dans des œuvres de J. Haydn ; 0 h 5, Jazz Forum.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 15 OCTOBRE

— *Mme Edwige Avice*, ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports, est reçue au Journal d'Antenne 2, à 20 h. 45.

VENDREDI 16 OCTOBRE

— *Le professeur Léon Schwartzenberg*, est l'invité de Didier Lecat sur France-Inter, à 7 h. 45.

Vendredi 16 octobre
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Pari Jumelé dans toutes les courses
Pari Trio à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé » 989-67-11
★
Prochaines soirées : 20, 21 et 23 octobre

ASSURES SOCIAUX
DE LA RÉGION PARISIENNE
A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1981
POUR ÊTRE REMBOURSÉ PAR VIREMENT BANCAIRE
IL EST INDISPENSABLE DE NOUS ADRESSER VOTRE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE.
SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE ENVOYÉ :
• DÉTACHEZ-LE DE VOTRE CARNET DE CHÈQUES.
• ÉCRIVEZ DESSUS VOTRE N° DE SÉCURITÉ SOCIALE.
• ENVOYEZ-LE A VOTRE CENTRE DE PAIEMENT.

DÉFENSE

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 14 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — *Sont promus :* général de division, les généraux de brigade Gilbert Rabot et Furcy Houdet ; général de brigade, les colonels Bernard Chevallereau, Jacques Codot, Daniel Valéry, Jacques Greyne de Bellecombe et Jean-Jacques Teil (nommé commandant et directeur du génie de la IVe région militaire).

Sont nommés : attaché des forces armées, chef de poste et attaché militaire auprès de l'ambassadeur de France à Bonn, le général de brigade Arthur Lelièvre de la Morinière ; adjoint au général commandant la 12e division d'infanterie et la 23e division militaire territoriale, le général de brigade Jean-Marie Morbieu ; commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne fédérale, le général de brigade Yves Bardon.

● AIR. — *Sont promus :* commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Jean-Louis Bajard, nommé directeur central du commissariat de l'air ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Guy Burdin, nommé directeur du commissariat de la IIe région aérienne.

● MARINE. — *Sont promus :* vice-amiral, les contre-amiraux Philippe Crouzat et Jacques Bonnemaison ; commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe Serge Thouard ; commissaire général de deuxième classe, les commissaires en chef de première classe Francisque Griot et Jacques Derroja ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Yves Morel, François Gauthier, Jacques Bisson et Jean-Marie Lesec (nommé commandant l'escadre de l'Atlantique).

Sont nommés : adjoint au préfet maritime de Toulon, le contre-amiral Maurice Soulet ; inspecteur des réserves et de la mobilisation, le contre-amiral André Moissinac-Massenat ; directeur central du commissariat de la marine, le commissaire général de première classe Guy Petit ; directeur du commissariat de la marine à Toulon, le commissaire général de deuxième classe Claude Langlois ; directeur du commissariat de la marine à Brest, le commissaire général de deuxième classe Robert Durand.

● Armement. — *Sont promus :* ingénieur de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Boucher ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Bouttes et Michel Beignot-Devalmont (nommé chargé de misison « rayonnement » à la direction des personnels et des afafires générales de l'armement).

● Service de santé. — *Sont promus :* médecin général inspecteur (général de division), le médecin général, médecin chef des services hors classe Max Charpin ; médecin général (général de brigade), le médecin chef des services de classe normale Jean Quilichini.

Est nommé : directeur du service de santé de la IIe région aérienne, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Guy Raynaud.



CARNET

Naissances

— Boujour ! Je m'appelle
Sophie ACKER.
Je suis la fille de Dominique et Jean-Paul et la sœur de Nathalie.
Tout ce petit monde semble particulièrement heureux de mon arrivée 85 boulevard Pasteur.

— M. Philippe FROMHEIM, Claudine, née Azeau, et Caroline sont heureux d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 5 octobre 1981, à Blois.
« Résidence Saint-Alban »,
143, avenue du Général-Leclerc,
38200 Vienne.

Mariages

— Marie-Alice BERARD
et
Patrick LECLERCQ
sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le 12 octobre.
25, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly-sur-Seine.
69, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

Décès

MARIUS CASADESUS

Nous apprenons *le décès* du violoniste et compositeur
Marius CASADESUS,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Né en 1892 à Paris, Marius Casadesus, qui faisait partie de la célèbre famille de musiciens, a dirigé la Société des instruments anciens fondée par Henri Casadesus. Passionné de lutherie, il a permis notamment que le violon de la princesse Adélaïde, fille de Louis XV, devienne une pièce du patrimoine français alors qu'il était destiné à être vendu aux Etats-Unis.]



• GRAVEVR •
depuis 1840
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Antonio BERNI,
artiste peintre,
survenu à Buenos-Aires, le 13 octobre 1981.
De la part de ses enfants et de ses petits-enfants.

— Mme Raymond Cogniat,
Claude, Florence et Benoît,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mlle Andrée COGNIAT,
survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

— Mme veuve Houzé René,
M. et Mme Godon Claude,
ses filleuls,
Et tous ses amis fraternels,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Suzy COURTEJAIRE,
survenu le 10 octobre 1981, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques auront lieu le 19 octobre 1981, à 9 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

— La famille Litynski,
Les cousins, cousines et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Rose-Anne DAVID,
survenu le 3 octobre 1981, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre
Gabriel FERRO,
ancien membre
du
comité du Salon des indépendants,
sociétaire du Salon d'automne,
survenu le 7 octobre 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de la Maison nationale des artistes (14, rue Charles-VII, 94130 Nogent-sur-Marne).

— André et Georges Finkelstein,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Simone FINKELSTEIN,
survenu le 11 octobre 1981, à La Varenne.



— Mlle Hue,
Les Equipes enseignantes de Seine-Maritime,
font part du décès de
M. l'abbé Paul HUE,
survenu à Rouen, le 4 octobre 1981.
La messe d'inhumation a eu lieu le mercredi 7 octobre.
Rue Guynemer,
76590 Longueville-sur-Seine.

— **M. André PAIN**
est entré dans la Paix du Christ lundi 12 octobre 1981.
M. et Mme Courtot et leurs enfants,
M. et Mme Quantin et leurs enfants,
invitent à partager leur peine et leur espérance.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre 1981, à 14 h. 30, en l'église de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
32, rue de Montreuil,
78000 Versailles.
13, rue de la Paroisse,
78000 Versailles.

— Alexis et Marie-Helen Poliakoff,
ses enfants,
Philippe-Antoine, Marie-Victoire, Thaddée, ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Barrington,
Mme Wilfred Webster,
Mme Franck Howard,
ses sœurs et beau-frère,
M. Wladimir Poliakoff,
Mme Sonia Poliakoff,
Mme George Walton-Galitzin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Serge POLIAKOFF,
née Marcelle Perreur-Lloyd,
survenu le 12 octobre 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre, à 8 h. 30, en la cathédrale Alexandre-Newsky (rue Daru, Paris-8e).
L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, à 10 heures.

— La Société des études juives a la grande tristesse de faire part du décès de son président
M. le professeur
Georges VAJDA,
directeur
de la « Revue des Etudes juives »,
survenu à Paris, le 7 octobre 1981.

Remerciements

— Vivette Samuel,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les très nombreux témoignages de sympathie manifestés lors du décès de
Julien SAMUEL,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Mme Marcel Stevens, née Aline Balmas,
Ses enfants et petits-enfants,
très *touchés* des nombreuses et chaleureuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Marcel STEVENS,
vous adressent leurs sincères remerciements.
15, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris.

— Bois-Jérôme - Saint-Ouen
27200 Vernon.
M. Michel-Jean Triquart
voudrait que les nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et leur amitié lors du décès de
Mme Michel-Jean TRIQUART,
née Jacqueline Automne,
trouvent ici ses remerciements émus.
En souvenir d'elle, un don au Centre Henri-Becquerel,
76038 Rouen Cedex,
est demandé à ceux qui l'ont connue et estimée.

Anniversaires

— **Marc AUTENZIO**
avait le cœur si large qu'on y entrait sans frapper. Vous qui l'avez connu et aimé pensez à lui ce jour.

— Le 16 octobre 1972 disparaissait
A. Bernard LINDENBERG.
Sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de
Mme Pierre COUZY,
née Jacqueline Becquet de Seze,
rappelée à Dieu le 24 août 1981, à l'école Sainte-Geneviève (2, rue de l'Ecole-des-Postes, Versailles), le samedi 17 octobre, à 9 heures.

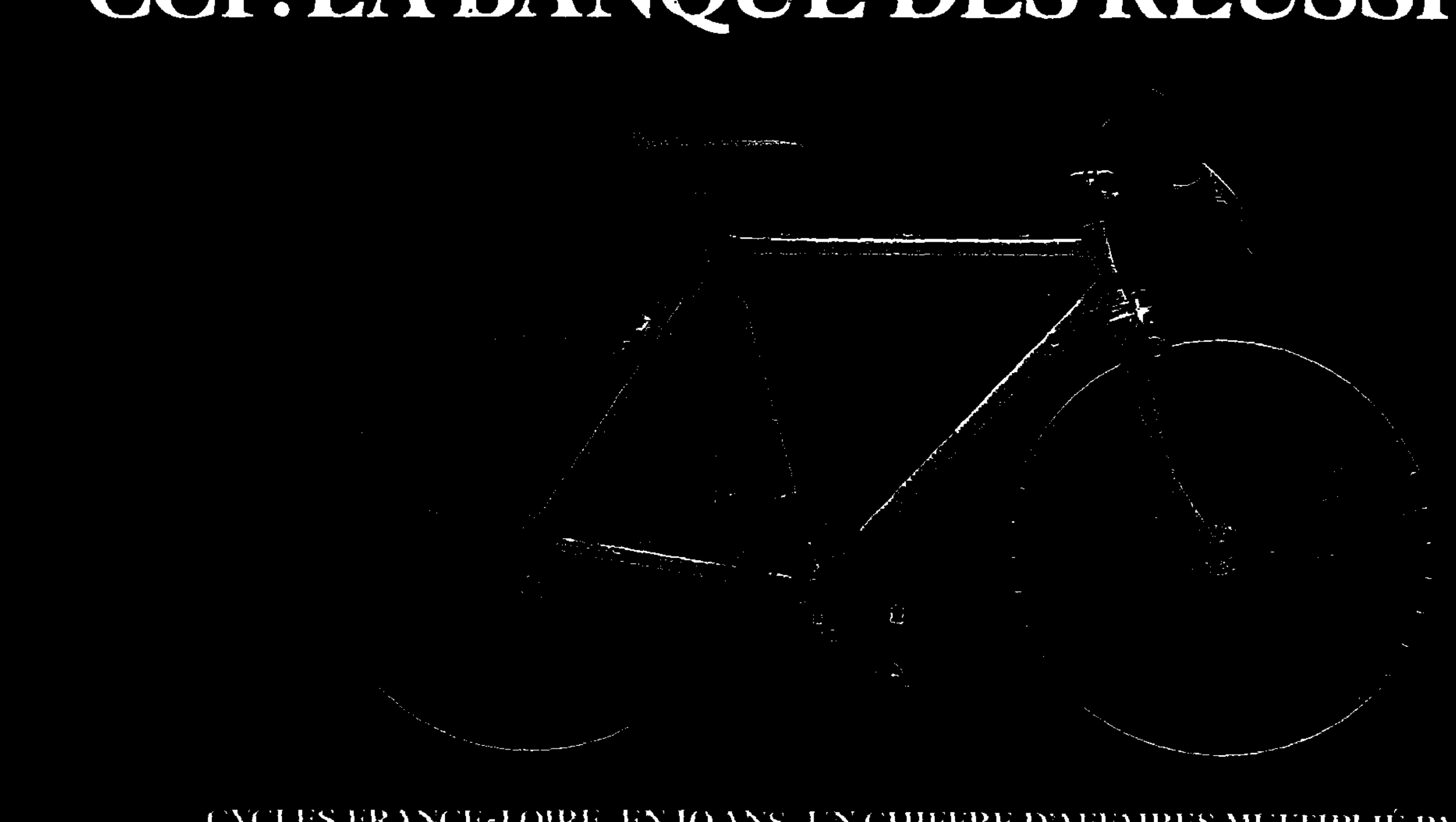
Communications diverses

— Du 15 au 30 octobre (sauf dim.-lundi) exposition de peintures de Jean-Jacques Kuntz et Nicole Rondy.
GALERIE L'ARC-EN-CIEL, 97, rue Beaubourg, Paris-3e.



HOMSY DELAFOSSE & ASSOCIÉS

CCF. LA BANQUE DES REUSSITES.



CYCLES FRANCE-LOIRE. EN 10 ANS, UN CHIFFRE D'AFFAIRES MULTIPLIÉ PAR 20.

Près de Saint-Etienne, il existe un fabricant de cycles heureux : la Société France-Loire. En 10 ans, son chiffre d'affaires a été multiplié par 20 et son personnel a presque quadruplé. C'est une réussite.

Dès l'origine, et à l'époque où le renouveau du cycle en France était encore incertain, le CCF a fait confiance au flair des dirigeants de cette société et les a soutenu dans leurs investissements. Des milliers de PMI comme les Cycles France-Loire sont clientes du CCF.

Que vous soyez entrepreneur ou particulier, le CCF vous fait profiter de toutes ses compétences et de toutes les informations qu'il reçoit du monde entier. Et il sait tout le prix qu'attachent ses clients aux réactions rapides. Pour vous aider à réussir, vous ne pouvez trouver de partenaires plus responsables que les hommes du CCF.



CCF. Banque privée indépendante.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS
PARIS 8ème
recherche
dans le cadre du développement de sa clientèle de grandes entreprises :

un fondé de pouvoir

PROFIL :
- diplômé d'une école de gestion de l'enseignement supérieur,
- *expérience* d'exploitation bancaire ou de gestion de trésorerie d'entreprise, de 4 ou 5 ans.

FONCTION :
- responsable d'un portefeuille de comptes d'entreprise ;
- titulaire d'un plan de démarche ;
- chargé de définir de nouveaux *produits bancaires.*

un attaché de direction

DEBUTANT

PROFIL :
- diplômé d'une grande école commerciale (option finances) ;
- *anglais courant indispensable* ;
- sens des contacts et du travail en équipe.

Des qualités réelles d'esprit commercial seront demandées.

FONCTION :
- attaché à l'équipe exploitante, il sera formé aux techniques bancaires, *tout en participant à la gestion des dossiers (clientèle d'entreprises)*, et à l'activité commerciale.

Vastes *possibilités d'évolution* en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous no 11777 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Société Française Internationale
(secteur tertiaire) recherche le futur

Directeur administratif et financier
de sa filiale italienne

(CA : 200 millions de FF - effectif 2000 personnes).

Ce poste s'adresse à un ITALIEN, parfaitement bilingue français, âgé d'environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (économie, finances, commerce).
Le candidat aura une expérience spécifique de la fonction acquise soit :
- dans une PME, aux méthodes de gestion moderne.
- dans une filiale d'une société internationale.

Après une période de formation, au sein de la direction du groupe à Paris, il prendra l'ensemble des responsabilités du poste (comptabilité, trésorerie, administration, contrôle de gestion), placé directement sous l'autorité du Directeur général.
Basé à MILAN, il se déplacera dans les différents établissements italiens.
Ce poste représente une réelle opportunité de carrière dans une société en forte expansion.
Les candidatures, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, traitées avec la discrétion voulue seront adressées sous réf. 6887 à Média System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system



emplois régionaux



L'Organisation BATA
leader mondial de la chaussure
(100 Sociétés réparties sur les cinq continents)

recherche
pour son expansion dans quatorze pays d'Afrique de l'Ouest
DU PERSONNEL JEUNE ET DYNAMIQUE
dans toutes ses branches d'activités et, notamment
POUR RECRUTEMENT IMMÉDIAT

UN CHEF DE VENTE ET DEUX COMPTABLES CONFIRMÉS

ayant une bonne expérience professionnelle dans leurs domaines respectifs.
Moyenne d'âge souhaitée : de 24 à 35 ans.
Intéressantes possibilités de promotion.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae à
BATA International Training Centre
57770 MOUSSEY.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL DU SUD-OUEST (Ville universitaire) recherche son

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

ayant au moins 5 ans d'enseignement d'une discipline juridique ou de techn. professionnelle avec expérience de l'administration d'un établissement.
C.V. + photo sous Nº 28746 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

LA VILLE DU PUY (43) 29.000 habitants recrute d'urgence

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ou
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

pouvant le devenir.
Poste à pourvoir le 1er janvier 82.
Sér. expér. communale exigée.

Candidatures à adresser : avant le 31 octobre 1981 à *M. le Maire du Puy*, Hôtel de ville, 43012 Le Puy, cedex.

CENTRE SOCIO-CULTUREL 44380 PORNICHET recherche

SON ANIMATEUR (trice)

Statut municipal 2e CE disponible de 15-11-81 Tél. uniquem. (40) 61-35-24.

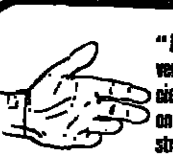
ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

SOCIÉTÉ ÉTUDE et FABRICATION LASERS
recherche
POUR SA DIVISION ÉTUDES

1 TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
NIVEAU IV

Formation minimum 2 ans d'expérience électronique de puissance, circuits analogiques ou haute tension, hautes fréquences.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 26607 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES



Si vous êtes sûr (e) de la profondeur et de l'efficacité de vos amitiés, adressez-vous à elles pour trouver un job.

Sinon rencontrez-nous
l'amitié viendra ensuite, réelle et authentique

Nous travaillons dans les produits financiers, et, dans les circonstances économiques présentes, dans le marché le plus porteur.

Au-dela de la plaisanterie - facile et discutable *qui lie la baisse de la natalité à la crise de la Bourse*, nous nous adressons à ceux qui veulent se lancer dans la vie professionnelle, donner à leur carrière une dimension nouvelle, parvenir rapidement à des responsabilités d'encadrement et à un niveau de rémunération supérieur à celui d'autres secteurs d'activité trop sauvagement concurrentiels.

Tous seront formés à nos produits et à nos méthodes commerciales, puissamment aidés par nos investissements de formation, tous devront avoir un caractère autonome et extraverti, notre philosophie étant d'aider et de stimuler plutôt que de contrôler et de contraindre. Mais tous, c'est une certitude, auront le goût et la volonté de la performance.

Tous, enfin bénéficieront de l'appui logistique et personnel le plus constant :

Pensant qu'on a habituellement plus besoin de notre présence que de nos idées, nous allons toujours où se trouve la difficulté : à vos côtés.

Avec au moins 24 ans, un " bagage " solide une personnalité affirmée et réellement dynamique, un optimisme lucide et un zeste d'humour.

Écrire à BANCE Publicité 13 rue Marivaux 75002 Paris
(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 81.911)

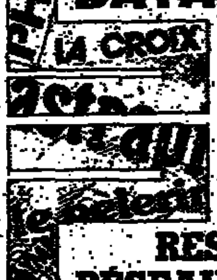
PETITE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS CONSULTANTS RÉALISATEURS EN SYSTÈMES D'INFORMATION
région Est de Paris
offre une situation active et passionnante à quelques

INGÉNIEURS + I.A.E.
Débutants

Le métier proposé demande une grande puissance de travail, le sens de l'initiative et de la responsabilité, le goût des contacts humains, un esprit rigoureux et organisé. Il peut procurer beaucoup de satisfactions. L'indispensable expérience informatique sera acquise en début de carrière.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo sous nº 7.187 à *le Monde* Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BAYARD-PRESSE



important groupe de presse et de communication (500 M de C.A. – 1 850 pers.) qui édite une vingtaine de publications pour les adultes et pour les jeunes recherche pour son siège à Paris.

RESPONSABLE RÉSEAU COMMERCIAL

Rattaché au directeur commercial, il se verra confié la responsabilité complète d'un réseau commercial autonome et en plein essor. Bien assisté par les animateurs encadrant l'équipe de vente, il interviendra principalement pour la gestion et le développement de ce réseau. Ses activités pourront évoluer par la suite vers des responsabilités plus larges au sein de la direction commerciale.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) diplômé(e) d'une école de commerce, âgé(e) d'au moins 30 ans, et possédant une solide expérience de la gestion et l'animation commerciale dans des secteurs tels que la communication ou les produits de grande consommation. Des connaissances de l'informatique et du marketing-direct seraient appréciées.

Adresser C.V. sous réf. 112 LM à la direction du personnel BAYARD-PRESSE - 3, rue Bayard, 75008 Paris.

Centre d'informations Financières recherche *CONSEILLERS* COMMERCIAUX (H ou F)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente *présentation.*
- Formation assurée.

T. pr r.-vs 553-20-00, p. 209.

Société versaillaise d'études de marchés propose

INTERVIEWS RÉMUNÉRÉES
HOMME OU COUPLES
une activité agréable en venant discuter de temps en temps sur différents sujets (produits de grande consommation, loisirs, voiture, etc.).
Pour *plus* de renseignements tél. au : 955-12-41.

Rech. personne pour garder enfant 15 mois, de 8 h. 30 à 14 h. Paris (15e) - Tél. : 322-16-27.

Lycée Technique Privé recherche pour enseignement

1 ELECTROMECANICIEN
titulaire CAP ou BEP + B.P. et 5 ans expérience ou BTN S3 et 3 ans expér.
Tél. : 222-83-60.

URGENT
École Privée recherche PROFESSEUR HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
Pour classes de terminales (16 h. hebdo). Compétence et expér. pédagogiques exigées.
Téléphone : 357-84-89.

JOURNALISTE, au courant des problèmes publicitaires, ou PUBLICITAIRE, sachant écrire, est *demandé* par publication parisienne.
Pigistes acceptés.
Ecrire sous le nº 108.877 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre à caractère social pour *adolescents* recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
EXPÉRIMENTÉ (C.C. 1966)
Envoyer C.V. sous nº 13077 à *JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ*, 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

LE CENTRE HOSPITALIER spécialisé de VILLEJUIF

organise le 21 décembre 1981 un examen probatoire pour l'accès aux fonctions *d'élève infirmier* et élève infirmière.

- Nationalité française exigée.
- *Age minimum* : 18 ans. Maximum : 45 ans.
- Scolarité en 33 mois à l'établissement en vue de l'obtention du *diplôme d'infirmier* de secteur psychiatrique.
- Traitement en cours de scolarité : 3.869,02 F.
- Roulement assurant 2 jours de repos par semaine.
- Avantages sociaux, cantine, crèche.

Adresser candidature avant le 15 novembre 1981
à M. le Directeur, Centre hospitalier spécialisé, 54, avenue de la République, 94800 VILLEJUIF.

GRAND QUOTIDIEN LOCAL *EN FORMATION* recherche

3 JOURNALISTES
Titulaires d'un diplôme, école de formation journalistique, sur les départements 44, 85, 72, 53, 49, âge indifférent.

Prière d'envoyer C.V. + photos d'identité au journal sous no 198796 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pacte pour l'EMPLOI cherchons

J H ou J/F (– 26 ans)
Sans diplôme, mais anglais impératif pour travail exportation.
Tél. 838-68-18.

Conseiller financier offre à personnes de haut niveau activité d'appoint lucrative et stable, à domicile, Paris, région parisienne, province. Tél. : 587-12-32.

Sté d'Expertise Comptable PARIS 6e recherche

- **1 JEUNE EXPERT COMPTABLE** diplômé
- **COLLABORATEURS** N2, N3 ayant expérience audit.
- **UN(E) COMPTABLE** Niveau B.P. (Expérience cabinet appréciée)

Adr. C.V. détaillé et prétent. à FIDINTER, 128, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche

INGÉNIEUR
d'origine britannique ou américaine
POUR DONNER COURS ANGLAIS TECHNIQUE
Disponibilité immédiate.
Statut honoraire.

Adresser C.V. et prétentions à nº 11.822 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Centre d'informations Financières recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
- Début. ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

T. pr r.-vs 553-20-00, p. 209.

capitaux propositions commerciales

ENTREPRISE

ou personne désirant lancer la vente par correspondance de coffres-forts pour usage privé et pour petites entreprises sont recherchés par fabricant avec des prix très compétitifs. Les coffres-forts sont testés. Ecrire – en anglais – à : Sole representation in France P.O. Box 1245, S-251 12 HELSINGBORG, Suède.

Particulier cède sa part. à société financière suisse. Intéressant placement. Ecrire à M. GOLDFINGER, pl. de la Gare, Case 867 CH-1001 LAUSANNE.

Cause santé cède affaire 4.000 repas/jour collectivité. Affaire saine. Écrire 5.392 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, *75083 Paris Cedex 02.*

Cherche partenaire investisseur pour immobilier, maisons individuelles. Tél. : 549-09-21.

Jeune retraité offre association avec temps part. et quelq. cap. à cherche techn. ing. etc. ayant résult., rech. projets valables. Ecr. s/nº 7.220 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherch. PERSONNES sérieuses dynamiques, ayant *Fonds de Commerce bien placé* toutes gdes villes françaises. Vte produits PÉRIGORD unique. Collaboration immédiate. Prendre contact au (53) 23-83-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ + ADJOINT « STAFF »
Cherchent société à diriger et *promouvoir, langues, diplômes,* exp. étranger, lancement nouveaux produits. Imagination et innovation.
Ecr. s/nº 6.198 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPRIMEUR, 5 ans expérience cherche *place* stable dans imprimerie intégrée, 6.000 F mensuel × 13. Horaire variable. Tél. 245-40-81, après 18 heures.

J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL DUT de gest., option finance

ENSEIGNEM. INFORMATIQUE (lang. Basic s. mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecr. s/nº 6.168 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 a., conseiller financier, 8 ans expér., cherche poste

ATTACHÉ de DIRECTION
dans établissement financier.
Ecrire M. J.-P. Gourmand, 30, rue des Hautes-Grouettes, 77400 THORIGNY-S./MARNE. Tél. : 430-28-14.

JEUNE
AUTEUR RÉDACTEUR
Cherche rewriting, création rédactionnelle ou traductions. Tél. : 874-65-97.

CADRE SUPÉRIEUR
Bonne expérience directeur commercial et exploitation rech. COLLABORATION DIRECTION P.M.E. éventuel. missions temporaires. Ecrire sous le nº 029.769 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CALCULATEUR ACTUARIAT
Agent de maîtrise
39 ans, 10 ans expérience assurances vie-groupe, cherche poste PARIS ou BANLIEUE Ouest. Libre immédiatement.
Ecr. s/nº 6.159 *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, dégagé O.M., programmeur débutant BASIC, COBOL BAC C, *cherche emploi ttes régions.* Etudie ttes propositions. Ecrire M. SEBAG Joël, 10, rue des Arocarias, *34000 MONTPELLIER.*

J.F. 25 ans, Espagn. parf. bil., doct. d'Etat litt. hisp., exp. trad. *romans*, 4 ans d'ens. (franç.-esp.), méthode audiovis., partic. à la rédact. méthodes audiovis., ch. trav. intell. (édit., libr.), *décemm. rémun. Préf. mi-temps.* Tél. 379-85-39. Pilar Romero.

Recherche toute institution ou *organisme à caractère social* pouv. employer mons. 40 ans. Ecr. s/nº 7.151 *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 22 ans, libéré O.M., recherche place comptable avec référ. *Tél. 554-61-16 après 17 h. 30.*

Cherche enfants à garder, semaine ou mois, pavillon. Tél. 498-33-80.

Dame, expérience gestion, administration, personnel, achats, *comptabilité, anglais courant* (4 ans Etats-Unis), libre de suite, *cherche place stable.* Ecrire sous nº 8.067 M à Parfrance 4, rue *Robert-Estienne, Paris (8e).*

Anglaise 23 ans, sérieuse, cherche poste sur place Paris pour un an environ. *Tél. 222-73-55 soir.*

Technic. radio-télé, confirmé D.U.T de gest., ch. contrat à durée déterminée dans les pays francophones. *Libre immédiat.* Ecr. s/nº 6.197 *Le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cadre confirmée, 33 ans, Bilingue anglais, notions allemand et espagnol, chef service export, disponible pour déplacements, cherche poste évolutif. Prétent. début 8.000 F × 13. *Libre sous 3 mois.* Ecrire sous nº 29.711 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme 25 ans
LICENCE EN DROIT MAITRISE D'ANGLAIS
cherche emploi temps partiel, *contacts hum.* T. 705-36-89.

J.F. 28 ans, cherche place chauffeur de direction, étudie toutes propos. Tél. 336-59-07.

JEUNE
AUTEUR RÉDACTEUR
Cherche rewriting, création rédactionnelle ou traductions. Tél. 874-65-97.

Africain, 31 a., études supérieures technicien commerce internat., anglais courant, diverses expériences professionnelles administrations ambassade U.S.A., industries électroniques, recherche emploi dans société de négoce international, organisme de développement, service commercial d'ambassade, ou tout emploi en rapport à l'exportation dans P.M.E. ou P.M.I. Ecrire sous le nº 4.460 M, RÉGIE-PRESSE 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE ENTREPRISE CONFIRMÉ, 18 ans expérience, lic. et DES droit, diplômé Sciences jur. et financ. appliq. *aux affaires*, CAPA, *niveau* DECS, gde souplesse d'adaptation, ch. situation stable PARIS. Ecr. s/nº 1879 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons travail toutes *sortes pour étudiants association* APLI, 33, place Maubert. Téléphone : 326-77-51.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES *chez les marchands de journaux* à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ., effectue rapid. trav. peinture, menuiserie, décoration, coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. T. 368-47-84 & 893-30-02.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R. 14 TS rouge vitres élect., essuie-glace arrière. *Fév. 81.* 1.800 km. Etat neuf. 38.000 F. Tél. 256-78-22, poste 477.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Peugeot 305 SR, *38.000 kms, mai 1979, très* bon état, métallisée. 25.500 F. Tél. : 060-89-10.

plus de 16 C.V.

Vends BMW 633 CSi équipée 535, *gris métallisé.* Jantes BBS, climat., direct. assistée, glaces teint. Et. except. 60.000 km. Année 1979. 87.000 F. *Tél. bureau* : 836-18-36 - Dom. apr. 20 h. 992-17-23.

divers

PRIX CHOC
du 1/10 au 31/10/81
millésime 82
LANCIA
COUPE HPE
BETA 2000
336.38.35+

locations

N'HÉSITEZ PLUS LOUEZ !
R 20 TX OU 604
38 F PAR JOUR
+ facturation d'au moins 50 km. TEL. 504-01-50.

boxes - parking

BOXES À LOUER, 246 F NET
234, R. DE CRIMÉE-19e
TÉL. : 202-11-40.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente



2e arrdt

1, RUE MONTSIGNY
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO, 2 p., livr. imméd. sur pl. tous les jrs 10 h-12 h 30, 14 h à 17 h 30. 261-15-15.

3e arrdt

MARAIS
GRAND GRENIER
Amén., charme, liv. + chbre, cuis., bns. Prix : 580.000 F. Tél. : 325-63-00.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
ravissant studio, calme, soleil, 230.000 F. GARBI. 567-22-88.

PRÈS LUXEMBOURG
Luxueuse réhabilitation GRAND STANDING, ascenceur, du STUDIO au 3 PIÈCES. Prestations personnalisées. T. : 522-95-20.

Prox. ODÉON. 354-95-10
TRAVAUX
6 pièces, 150 m², soleil, asc.

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE
4 pces, grand séjour + 2 ch., tout cft, 1er étage, ascenseur, rue et cour, 80 m², 1.100.000 F. Propriétaire, tél. : 633-54-23.

7e arrdt

ESPLANADE DES INVALIDES
ANGLE QUAI D'ORSAY
vue panoramique, plein soleil, imm. récent, gd stand. 100 m², réception, chbre. Entouré balcon, service, 3 parkings. 233-61-60.

INVALIDES SEINE
VUE TOUT PARIS
100 m², séj. + chambre, park., asc., balcon, soleil, 354-95-10.



8e arrdt

MONCEAU
Séj. double + 2 chbres, 90 m², étage élevé, soleil, tout confort. EUROPIMMO. 522-97-02.

9e arrdt

Pierre de t. UNE AFFAIRE vue urgence 4 P. TT CFT. Px 650.000 F. T. 575-23-75.

12e arrdt

PORTE DORÉE. 735.000 F. Et. élevé, asc., beau 3 p. cuis., tt cft, box. Tél. 344-71-97.

MONTGALLET, récent 4 pièces + chambre serv., en R.-de-C., box, 925.000 F.
Beau 3 pièces, tout cft, soleil, balcon. 600.000 F. 783-89-86, CIPA, 548-54-99.

PROCHE DU
BOIS DE VINCENNES
A 300 m. Mo Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers.
A vendre très beaux 4 pièces 98 m² + balc. Px 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 à 19 h.
Tél. : 825-29-48.
ou Capri : 321-47-63.

14e arrdt

RUE DU MAINE
Dans petit imm. caractère. Ravias. 3 p., 50 m² env. Charme, calme, soleil. 322-25-40.

15e arrdt

MONTPARNASSE
80 m², séjour, 2 chbres, chbre service, bel immeuble. GARBI. 567-22-88.

BIR-HAKEIM, pierre de taille, 4 pces cft dont une sur le boulevard. 3 chbres AU CALME habitab. en l'état, 98m², chff. indiv. gaz. 930.000 F. T. 577-96-85.

Av. Suffren, standing 190 m² env., 6 p. + chambre de service, étage élevé, 2.200.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

16e arrdt

16e Sud résidentiel, bel imm.
SUPERBE 90 m²
grand confort, rue calme, soleil, 990.000 VERNEL 526-01-50 Voir vend., sam., 14 à 18 h., 2, r. CHARLES-MARIE-WIDOR.

Auteuil. ét. élevé, gd dble liv. + 2 gdes chbres impeccable. PRIX : 1.100.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

17e arrdt

WAGRAM
200 m², bel appartement, double living, 4 chbres, 2 chbres, serv., imm. pierre de taille. GARBI 567-22-88.

PORTE DES TERNES
Beau séjour + chambre, tt cft, balcon. Vue très dégagée, belle décoration impeccable, parking. Px 800.000 F. T. 766-21-40.

FACE PARC MONCEAU
RARE
dans luxueux immeuble
5 P. DUPLEX 186 m²
prestations raffinées
Réception 72 m², 3 chambres avec salle de bains attenantes, 3 W.-C., nombreux rangements, cave et parking.
Prix justifié.
sur rendez-vous S.R.A.I.
Téléphone : 745-17-40.

ÉTOILE, SUR JARDIN PRIVATIF
MAISON DE 4 PIÈCES
90 m² tout confort, fond cour. 1.100.000 F - Tél. 550-34-00.

SQUARE DES BATIGNOLLES CLASSIQUE 5 P., BEL IMM. 7.300 F./m². 320-73-37.

18e arrdt

RUE LAMARCK
Immeuble pierre, ascenceur, plusieurs 2 et 3 pièces tout confort, libres et occupés.
Le propriétaire : 526-54-61.

Montmartre, r.d.c. pl. sol., vue, verdure, splend. 2/3 P. tt cft poss. prof. Pptaire 878-41-65.

78-Yvelines

CHATOU, 7' R.E.R. à pieds, part. vend appt 88 m² 3-4 p. S.-&-O. 952-36-46, après 19 h., 700.000 dont C.F.

VERSAILLES, près parc Château, dans résid. gd stand appt 160 m² en duplex, séjour double, 4 chbres, 2 bains. Prévoir quelques travaux. 1.100.000. AGENCE ROYALE, 950-14-60.

91 - Essonne

ORSAY Près métro, sur jardin, récent, séjour + 2 chambres, cuisine, bains. Px 306.000 F. T. 387-27-80.

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY-MALABRY
3 PIÈCES cuisine, s. de bains, tout confort, immeuble 1965. Prix 310.000 . Tél. 627-78-52.

BOULOGNE
LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 6 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS livraison début 1982. CAPRI, tél. 825-29-48, visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h.

NEUILLY STUDIO
Av. Victor-Hugo, 57 m² habit., donnant sur cour intér. 1 p. + cuis. + s. de bains + parking. Après 19 h, 750-21-45.

SAINT-CLOUD
Résid. récente, 3e ét., 105 m² habit. sur gd balcon, séjour dble + 2 chbres + s. de bains et s. d'eau, cuis. équipée, garage. Après 19 h, 750-21-45.

SAINT-CLOUD, VUE
4 p. en duplex 990.000 F
3 p. splendide 850.000 F
balcons et terrasses de Paris. Tél. : 577-06-61.

BOURG-LA-REINE Métro
Imm. 1974, ascenseur, jardin calme, très beau séjour, 2 chambres, cuisine, bien équip., bains, parking inclus. Px 580.000 F. T. 660-44-66.

93 Seine-Saint-Denis

Vend Porte de Montreuil 4 p. 87 m², soleil, cft, cave, parkg. près école. Tél. 858-32-04.

94 Val-de-Marne

NOGENT 395.000 F
bel imm. ravalé, entrée, séj. + salon, 1 chbre, cuis, tt cft, asc. Tél. 345-82-72.

SAINT-MANDÉ BOIS
Pptaire vend dans imm. rénové studios, 2 et 4 p. refaits neuf. S/place vendredi 15 h. 30 à 17 heures, 4, RUE DU BAC.

Province

A VENDRE STUDIO
Particulier vend à Port-Camargue, bord Méditerranée, studio tout confort, 25 m² + 14 m² de terrasse et jardinet, situé en rez-de-chaussée, entièrement meublé avec télévision — kitchenette équipée — exposé au sud avec vue sur jardin privatif et port, protégé des vents dominants, parking privé. A saisir. Prix 190.000 F.
Pour tous renseignements téléphoner au :
16(32)41-47-88 après 17 h.

Les MENUIRES, 1.800 m. Ski aux pieds. Très bel appt 2 P., 40 m², entièrement meublé, séjour sud, balcon, possibilité mezzanine. Prix intéressant. Tél. : 726-27-78.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing.
2 PIÈCES 52 m², loyer de 1.692 à 1.824 F Charges 578 F, park. 266 F
3 PIÈCES 63 m², loyer de 1.887 à 2.134 F Charges 406 F, park. 266 F
5 PIÈCES 105 m², loyer de 3.073 à 3.362 F Charges 1.168 F, park. 266 F
S'adresser au gardien 205 bd Vincent-Auriol. Tél. de 14 à 18 heures au 589-44-67.

Prop. loue luxueux studio. Métro St-Jacques. 1.600 F + charges. Téléphone : 805-55-45.

Région parisienne

SAINT-CLOUD
VAL D'OR
38, rue du Mont-Valérien appartements exceptionnels
DU 4 AU 6 PIÈCES
Bureau de location, jeudi, vendredi 14 à 18 h.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F. max. 283-57-02.

locations meublées offres

Etranger

ALGER A louer appartement gd standing 220 m². Vue mer, près centre, tt cft. Ecrire sous le no T 29.402 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

Coll. journal cherche pour J.F. sérieuse, chbre de bonne à louer, 3e, 4e, 5e et 6e arrdt. 325-08-58.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e, pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ÉTUDE
RIVE GAUCHE
Clientèle sélectionn. à satis., 122, bd Raspail, Paris-6e. Tél. 222-70-63, 20e année.

ACHÈTE Comptant Paris bon quartier, STUDIO OU 2 PIÈCES. URGENT. Mme Faure, tél. 261-39-78 DOMICILE tél. 900-84-25.

RECHERCHE Urgent Paris, 2 à 4 pièces, bon quartier, paie comptant chez notaire. Tél. 873-23-55.

bureaux

Locations

CHAMPS-ELYSEES
loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél., formalités.
CONSTITUTION
de société - TÉLEX
SMP - 288-08-90.

BUREAUX MEUBLES
SIÈGES de Stés av. Secrétariat Tél. Télex. Toutes démarches Pour création d'entreprise
ACTE S.A., 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80.

PARIS-11e Propriétaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. 563-83-33.

PONT DE SURESNES
1.400 m² et 800 m²
Superbe façade sur Seine. Possibilité location.
GEFIC C.T.I.
720-50-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 3e
LOYER 150 A 300 F/MOIS
TELEX - SECRÉTARIAT
SERVICES SÉRIEUX
AGECO 294-95-28
R.C. PARIS 319.127.080.

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
BUREAUX meublés TELEX
CONSTITUTION STES
Permanence téléphonique
Prix compét., délais rapides
C P A 355 . 17 . 50
ASPAC 293 . 60 . 50

terrains



IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche Paris et Région Parisienne
TERRAINS A BATIR
- Examinerait toutes propositions ;
- Minimum trente logements ;
- Discrétion assurée ;
- Intermédiaires acceptés.

Tél. 776-42-21, poste 45-09.

CROISSY-SUR-SEINE
Quart. agréable, bx TERRAINS 800 m², grandes façades. Entièrement viabilisés. AGENCE de la TERRASSE LE VÉSINET, tél : 976-05-90.

Particulier vend à SAINT-CYR-SUR-MORIN (77), bord du Petit Morin, terr. de w.-e., 3.050 m², ent. clos, bordant riv. s/25 m. Pêche. Arbres d'ornement. Abri de jardin 3,12 m. X 4,12 m. Prix : 80.000 F. 427-78-85 - M. DEHUS Jean.

1 h 40 par T.G.V. de Paris centre, vend terr. 800 m² viab., projet de maison, plan de financement, 2 km de Vallon, Ab. de Fontenay. Renseign. Montbard tél. (80) 92-19-78, Dijon tél. (80) 45-11-48. Ecrire à Blanchard, 3, rue Marpaux, Dijon.

viagers

Société Spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue de La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète.

16e pr. PORTE DAUPHINE Rue SPONTINI, bel appt, séj. dble + chbre, tt cft, 230.000 F + 2.850 F mens., occupé femme 74 ans.
F. CRUZ - 266-19-00
8, rue LA BOÉTIE, Paris (8e).

50 km Paris-Est, vill. briard, lib. 1.360 m² av. gde grange, 2 pces, part. occ. 2 p., cuis. Cpt 250.000 F + 700 F mois. F. CRUZ - 266-19-00.

fermettes

A vendre FERME
PRODUCTION DE LAIT
AUX ÉTATS-UNIS
Px 380.000 $ U.S. pour l'acquisit. de 210 ha, desquels 130 sont cultiv., le reste est en pâturage et forêt + 1 étab. pour 120 bêt. + 1 mais. + 2 silos + gar. La ferme peut être louée à 20.000 $ U.S. net sans acquisit. d'animaux ni machines. Prêt 180.000 $ U.S. Int. 10 %, durée 15 ans. Compt. 200.000 $ U.S. Informations auprès de : Immobiliare Chiasso S.A. C.so. San Gottardo 32, 6830 Chiasso (Suisse) Tél. 004191-44-77-01. Télex 73008 cabu ch. Entret. personnels ou document aussi.

villas

SCEAUX R.E.R.
Belle ppté 11 pces, 330 m². tt cft, gar., 1.026 m², jardin. 2.100.000 F. 705-39-10.

BIÈVRES. Emplacem. except., vue, calme, terrain 1.100 m². Construct. 1964. Parfait état. 240 m² habit., belle récept., 6 chbres, 3 bains, gd garage. Prix 1.750.000 F. 327-55-04.

propriétés

PARMAIN Beau parc boisé
DEUX MAISONS 4 HA.
1.400.000 F. Tél. 550-34-00.

GISORS (Près) PROPRIÉTÉ parfait état, entrée, séjour, cuis., 3 chbres, bains, chauff. fuel, garage. Terrain 1.000 m². Prix 360.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville à Gisors, tél. (32) 55-06-20.

50 km OUEST SEPTEUIL ravissante mais. anc., récept., 4 ch., 2 bns, jard. clos 1.400 m². Px 770.000 F
LARGIER 2 8 6 - 1 8 - 8 3 / 2 8 6 - 1 8 - 8 7

Rambouillet Très bel emplac., possib. profess. libér., propr. vend maison 120 m², jardin. 560.000 F + chambres meubl. indépend. T. (37) 34-12-24

La Ferté-ss-Jouarre (77)
(4 km) gentilhommière briarde, à 1 h de Paris par autoroute ou train. Beau parc 2 ha, maison gardien. Prix 1.700.000 F. Tél. 522-98-30 le matin.

PROVENCE SUD-LUBERON VILLA
35 km Aix, bordure Lauris, 90 m² habitables + cellier 20 m², 3 chambres, état neuf, tout confort, garage, cave, beau terrain, vue panoramique, exposition sud. Prix 700.000 F. Ag. CATIER, (90) 68-03-46, 84360 LAURIS.

10 HA SUR SEINE
100 km. Ouest, site pittoresque boisé DEMEURE de classe : hall + cuisine + salle à manger + salon + 3 chambres + 3 bains + (2 chbres poss.) LUXUEUSE, IMPECCABLE A. 13 - 72, av. de Paris, 27200 VERNON (32) 21-19-19.

échanges

ALGER 3, 4 pièces meublées échange 2, 3 p. Paris, 1 an urgent. Tél. : 546-18-41.

domaines

AIX-EN-PROVENCE
Au pied de la Montagne SAINTE-VICTOIRE, belle propriété agricole, 40 ha environ, 2 fermes à restaurer, vignes, bois, labours, site très provençal. Beau panorama.
Prix important mais justifié. pour renseignem. et visite : LOGEPRIM, 36, bd Carnot, AIX-EN-PROVENCE, téléphone : (42) 62-43-71.

A Megève, Mont d'Arbois
Avec un apport initial de 12.900 F pour reservation d'un studio de 430 000 F prix fermes et définitifs.
INVESTIR DANS LA PIERRE, C'EST MIEUX A TOUS POINTS DE VUE !
Dans la résidence "SKI et GOLF" au pied des pistes, en bordure du golf, tennis privé, appartements du studio au 4 pièces, dans des chalets de grande tradition. Livraison avant Noël 81. Crédit neige UCB CFEC, possible sur 15 ans.
BREDERO montagne
36 rue Tronchet 69006 LYON
Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Ski et Golf.
NOM — Prenom —
Adresse — Ville —
Tel personnel — Tel bureau —
Envoyez ce coupon à "URBPLAN BREDERO" 36 rue Tronchet à LYON 69006 ou telephonez au (7) 889.12.25.

immeubles

BD VOLTAIRE
IMM. p. de taille,, chff. centr. 1.750 m² dont 180 m² libres. Tél. 562-38-63.

SORTEZ LÉGALEMENT VOTRE ARGENT DE FRANCE
en acceptant l'une de nos propriétés à haute rentabilité en Belgique.
Tél. (1932) 71 36-00-44.

fonds de commerce

AUCH (GERS)
VEND fond de com. de garage voitures, tracteurs, sur grande artère, libre le 1er janvier 1982, cause retr. Tél. (62) 05-10-39.

HOULGATE
Vends Fonds et Murs d'un
RESTAURANT-BAR
Rue principale et face à la mer, affaire très saine.
Ecrire : « LE CONQUÉRANT » 6, rue des Bains 14510 HOULGATE ou tél. (16-31)91-50-11.

A VENDRE FONDS LIBRAIRIE AUXERRE, 150.000 F. Tél. (86) 51-39-29.

SUD-OUEST
Entreprise pub. sérigraphie pleine expansion C.A. et bénéfice forte progression. Situation privilégiée. 2.000.000 F justifiés. Ecrire à Henry GARNAUD, 31, rue A.-Bertillon, 75015 Paris, qui transmettra.

boutiques

MARAIS
(près Centre Pompidou)
boutique 35 m² idéale bureau, grossiste, bail précaire 2300 F mensuel, charges comprises.
Téléphone : 278-25-60.

ACHÈTE COMPTANT BOUTIQUE LIBRE, avec murs à PARIS, Tél. : 722-78-99 le matin.

IVRY
Dans centre comm. (FRAMPRIX) Création (neuf)
Aménagement à prévoir
3 boutiques de 60 m²
2 boutiques de 95 m²
Poss. agrand. 3/4 en plus par mezzanine. Dressing. Boulangerie (chaude). Coiffeur. Divers. Renseignements : 941-91-06.

locaux commerciaux

NIMES
Vendons en toute propriété LOCAUX 100 à 500 m² création commerces, bureaux, dépôts, etc., dans galerie marchande import. zone commerc. Agence BONNAUD, 1, galerie George-Sand, 30000 Nîmes, tél. (66) 64-26-40.

A VENDRE
Local commercial 650 m², zone industrielle à Bourges. Grand magasin exposition, bureaux, réserves ou ateliers. S'adresser Cabinet Thiault, 6, quai J.-Chatelet, 18500 Mehun-sur-Yevre.

LOIRET (90 km Paris)
Particulier vend belle propriété 2.900 m², terrain entièrement clos, façade 45 m. Très belle construction, 6 pièces principales, tout confort + dépendances. Situation exceptionnelle pour antiquaire, exposition, dépôt, etc. Prix 670.000 F à débattre, facil. possib. Tél. 722-78-99 le matin.

pavillons

SÈVRES séjour, 2 chbres tt cft, garage, jardin. Prix : 550.000 F ORPI LELU. Tél. : 534-57-40.

MONTRY Superbe pavillon traditionnel, 75 m², sous-sol total, cuisine, grand séjour (cheminée), 2 ch., placards, terrasse, jardin paysagé 417 m², arbres belle essence. 450.000 F. 5 min. gare, 30 min Paris-Est. C.C.I.B., 14, rue St-Rémy, 77100 Meaux, tél. 434-00-34, 004-25-92.

Part. vend pavillon vieux Saint-Maur, 4-5 P., 95 m² sur 250 m² jardin. 580.000 F. 283-36-45.

PARC DE SCEAUX
Beau pav. isolat., gr. liv., Ouest, terr., cuis. éq., 3 ch., bns, ss-sol tot. av. ch., jard., gar. 1.060.000 F. 660-44-66.

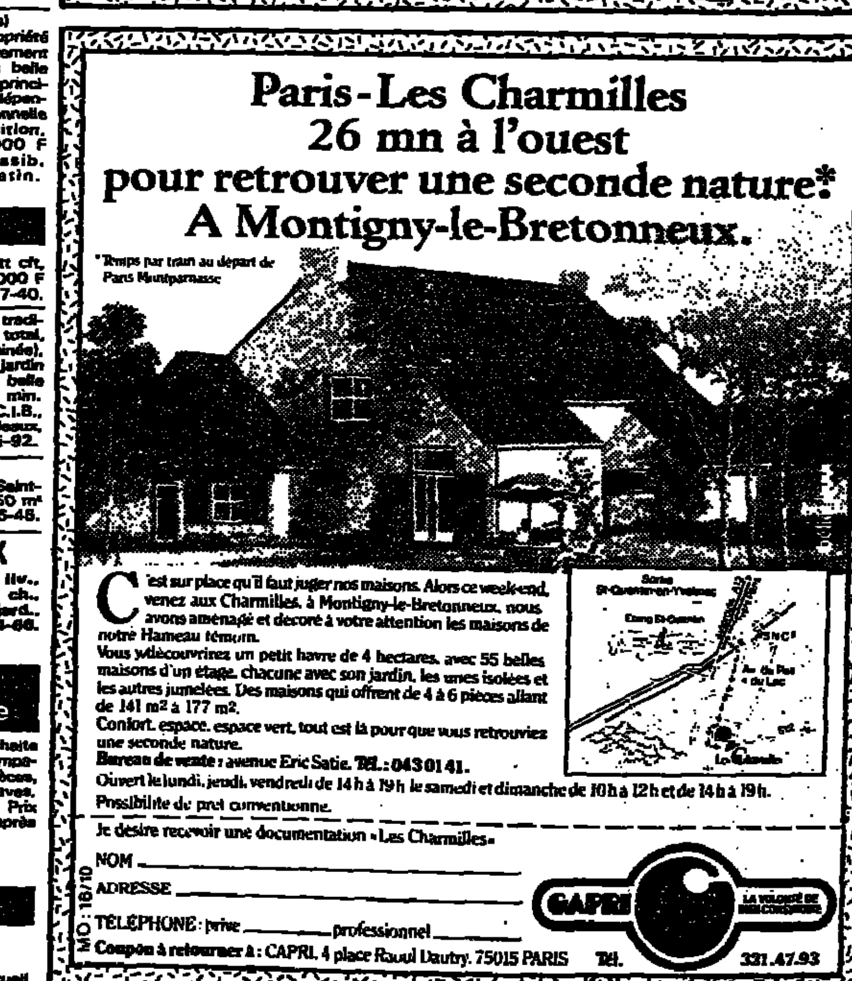
maisons de campagne

Particulier à particulier souhaite vendre belle maison de campagne à 16 km de Vichy, 4 pièces, salle d'eau, grenier, 2 caves, garage, 500 m² jardin clos. Prix 250.000 F. Tél. le soir après 18 h. (70) 98-88-29.

forêts

TOURAINE
Belle forêt 50 ha.
Cab. Chatet, 37150 Francueil.

Les Charmilles, c'est aussi de belles écoles.
Plus de soucis pour vos enfants : 216 classes maternelles, 425 classes primaires, 9 C.E.S., 1 CETEA, 4 lycées. De quoi satisfaire leur scolarité.
CAPRI LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE
MO · 16/10



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • 朝日新聞



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

• TO BHMA • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • Die Presse • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •

Le dialogue Nord-Sud en question

IL y a sept ans déjà, tous les membres des Nations unies siégeant en Assemblée générale spéciale, adoptaient, le 1er mai 1974, par consensus une déclaration dans laquelle ils proclamaient « solennellement » leur détermination commune de travailler d' « urgence » à l'instauration d'un nouvel ordre économique international (N.O.E.I.), fondé sur l'équité (voir en-tête du supplément ci-dessus). *D'urgence... Or nous sommes en fin d'année 1981* et toujours aussi loin de ce nouvel ordre. Plus encore, en dépit des efforts de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale (1975-1976) et des négociations globales poursuivies à l'ONU sous la pression constante du groupe des 77, *le fossé s'est* encore élargi entre nations riches et nations pauvres.

Le prochain sommet Nord-Sud de Cancun, réuni à l'initiative de l'Autriche et du Mexique, permettra-t-il enfin une authentique reprise du dialogue Nord-Sud, en *donnant une vigoureuse impulsion* aux négociations globales de l'ONU ? C'est la principale question que se posent, dans ce dixième numéro du supplément mondial, la plupart des quatorze journaux de l'Est, de l'Ouest et du Sud, qui *le réalisent* en coopération avec les organisations du système de l'ONU.

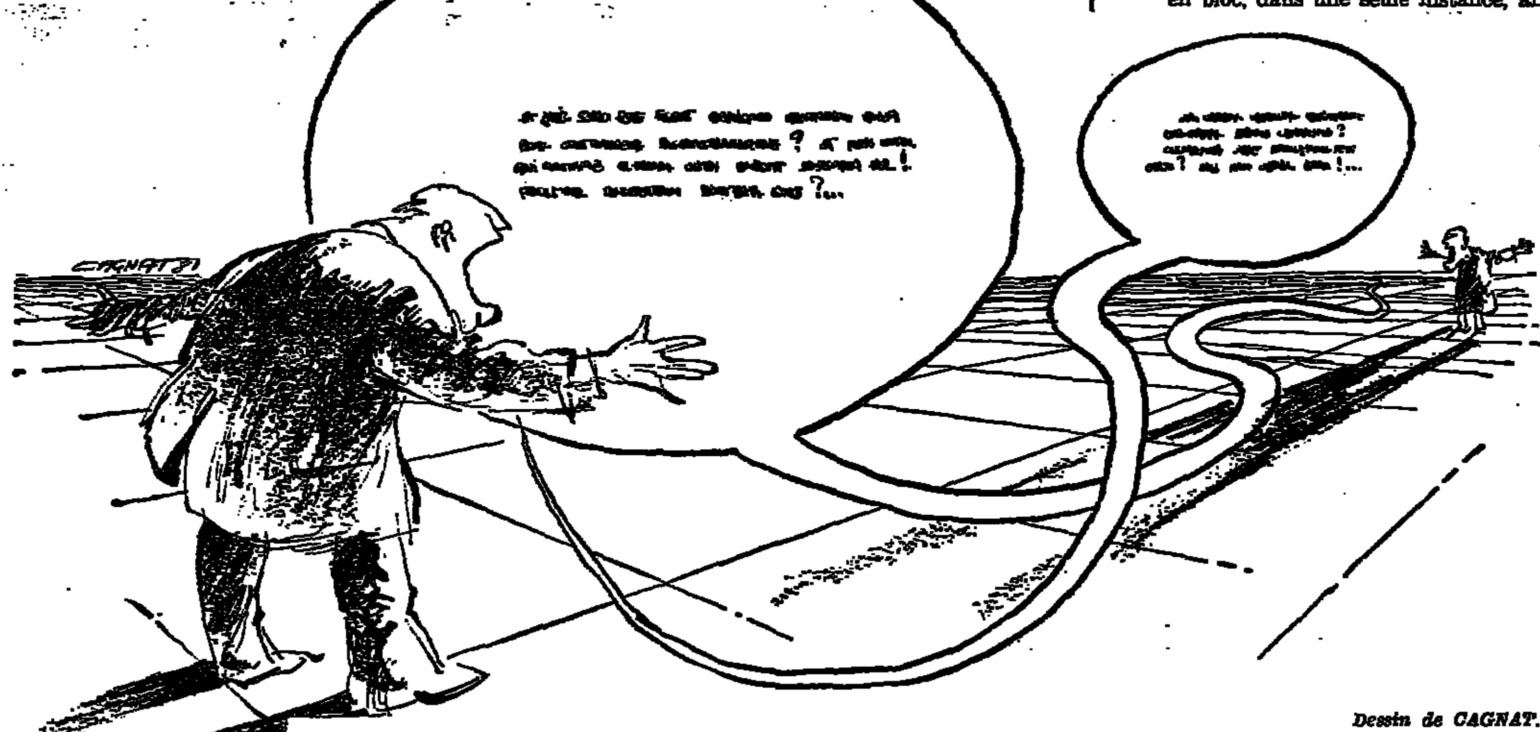
La contribution de l'ONU à ce numéro rapporte les propos plutôt optimistes à cet égard du président de la précédente Assemlbée, M. von Wechmar, *qui a tout fait, mais en vain, pour faire progresser* les négociations globales. Cet optimisme n'est guère partagé par les journaux participant au supplément, quels qu'ils soient. *Pour sa part,* l' « *Asahi Shimbun* » s'inquiète de la tiédeur croissante des *Japonais, révélée* par les sondages, en faveur de l'aide au tiers-monde. Quant à M. Edgard Pisani, ancien membre de la commission Brandt et actuel commissaire des *Communautés européennes* pour le développement, il proclame, dans une interview au « Monde », que le nouvel ordre ne saurait se limiter au domaine économique — tout est en question, dit-il. Il affirme toutefois, comme M. von Wechmar, *qu'il faut s'attaquer* en priorité au problème agro-alimentaire.

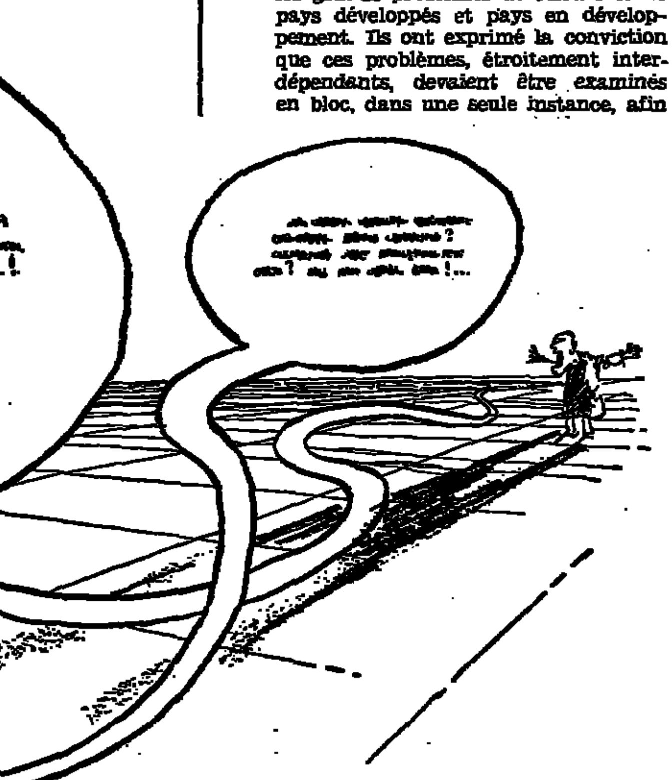
Les journaux *de l'Est* et *ceux* du Sud sont parmi les plus sceptiques quant aux chances d'une nouvelle ouverture Nord-Sud. *Les raisons ?* « Magyar Nemzet » évoque la course aux armements ; « Excelsior », la polarisation exercée par les deux Super-Grands ; « El Moudjahid », les manœuvres dilatoires des pays de l'Ouest ; « Politika », la volonté de ces mêmes pays de sauvegarder l'autonomie des institutions spécialisées qu'ils contrôlent, aux dépens de l'Assemblée générale de l'ONU, etc. « Le Soleil » *et « Dawn » font cependant des suggestions.* Le journal sénégalais reprend l'idée d'un impôt sur les budgets de défense pour alimenter l'aide au développement, et le journal de Karachi insiste sur la nécessité d'une stratégie Sud-Sud impliquant entre autres un pool technologique du tiers-monde et un large financement des investissements dans le tiers-monde par des crédits de l'OPEP.

Le « Jornal do Brasil » explique que le Brésil se rallie dans la question du N.O.E.I. aux positions du groupe des 77, dont il n'entend pas être séparé, *même si on le considère de plus en plus comme un* Etat « adulte ». « Zycie Warszawy », enfin, note l'importance du dialogue Est-Ouest-Sud pour la Pologne, qui ne manque pas de cartes, *mais* dont l'accroissement des exportations, absolument vital pour elle, dépend beaucoup des pays capitalistes, de la suppression, notamment, de leurs barrières douanières et de l'amélioration du système monétaire et financier international.

Que les temps ne soient favorables ni à la compréhension ni à la générosité entre les peuples, voilà, en définitive, ce qui transparait à la lecture des propos désabusés publiés dans ce numéro 10. *Une petite chance cependant est laissée à l'espoir* et à la raison. Sans doute parce que, bon gré mal gré, les opinions publiques et les gouvernements des pays industrialisés commencent à prendre conscience de ce qui apparaîtra bientôt comme des évidences : à savoir que, aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même ; qu'il n'existe pas de solutions purement techniques aux problèmes économiques *lancinants d'aujourd'hui. Il faut d'abord respecter* les hommes et les motiver, en les associant à la recherche et à la réalisation des solutions qui doivent assurer d'urgence à tous la nourriture, le logement, la santé et l'instruction minimum, sans lesquels il est oiseux de parler de liberté et de respect des droits de l'homme.

JEAN SCHWŒBEL,
coordonnateur.





Dessin de CAGNAT.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

D'Ottawa à Cancun

DEPUIS 1974 — année qui a suivi la première augmentation brutale du prix du pétrole, — les négociations tendant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international sont au centre des activités de l'ONU. Déçus et irrités cependant par la lenteur des pourparlers entrepris alors par les gouvernements à ce sujet, les pays non alignés ont insisté, lors de la réunion organisée à La Havane en septembre 1979, pour que s'ouvre une nouvelle série de négociations, qui concerneraient tous les grands problèmes de l'heure entre pays développés et pays en développement. Ils ont exprimé la conviction que ces problèmes, étroitement interdépendants, devaient être examinés en bloc, dans une seule instance, afin que les décisions soient également interdépendantes. Et ils ont porté le problème devant l'Assemblée générale de l'ONU.

C'est alors que l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/138. Acceptée par tous les Etats membres de l'ONU, *celle-ci prévoyait que* les négociations devraient porter sur les grands problèmes qui se posent dans le domaine des matières premières, de l'énergie, du commerce et du développement ainsi qu'en matière monétaire et financière (c'était la première fois que « l'énergie » était mise à *l'ordre du jour d'une action* intergouvernementale de cette envergure). La résolution précisait aussi que les négociations devaient être orientées vers l'action et progresser simultanément, afin d'« *assurer une approche cohérente et intégrée* ».

La onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (août-septembre 1980) a essayé *de fixer la procédure à adopter* pour ces « négociations globales », dont la durée pouvait dépasser un an. Mais ce fut l'échec. Il avait été proposé de procéder en trois étapes. Au cours de la première, les grands problèmes seraient définis, et les objectifs ainsi que l'ordre du jour des négociations seraient arrêtés. Au cours de la deuxième étape, chaque thème ferait l'objet de négociations au sein des institutions spécialisées appropriées des Nations unies — le thème du commerce *reviendrait* à la *Conférence* des Nations unies sur le commerce et le développement, le thème du développement serait confié à la Banque mondiale, et ainsi de suite. Enfin, troisième étape, les décisions prises dans ces institutions seraient renvoyées à la conférence centrale et figureraient *dans ce qu'on devait appeler* un « accord global », que tous les Etats membres seraient alors dans l'obligation d'appliquer.

(Lire la suite page 32.)

Le Monde *(Paris)*

« S'attaquer d'abord au problème agro-alimentaire »

nous déclare M. Edgard Pisani

Longtemps ministre de l'agriculture sous le régime du général de Gaulle, M. Edgard Pisani, qui est membre du parti socialiste français, est, depuis *l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, commissaire des Communautés* européennes chargé de la coopération et du développement. Il fut la seule personnalité française à participer aux travaux de la commission Brandt, à l'origine de la rencontre du sommet Nord-Sud de Cancun. *C'est* à ce double titre qu'il a répondu aux questions du « Monde ».

« Comment définirez-vous l'expression de nouvel ordre économique international qui sert souvent de référence à ceux que le tiers-monde préoccupe ?

— Pour ne parler que de l'expression, sans nullement la récuser, j'aurais préféré *une formule* plus précise. Pour qu'il y ait nouvel ordre... il faudrait qu'il y ait ordre ancien. Or, du point de vue du tiers-monde, il n'y a pas ordre mais déséquilibre, *domination, échange inégal et donc* en définitive désordre. On ne peut pas prendre en compte cette critique.

» De surcroît, ce qu'il *s'agit* de mettre en place est moins un ordre qu'un système, c'est-à-dire un ensemble dont les éléments sont en constante recherche d'adaptation *réciproque ce qui est l'image même* de la vie. J'ajouterai que le système ne saurait en aucun cas se limiter au domaine économique. Tout est en question : l'économie sans doute et la monnaie, mais aussi la culture, l'information, la santé, les pouvoirs.

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 32.)

TRIBUNE DE L'ONU

D'Ottawa à Cancun

(Suite de la page 31.)

Mais trois pays (Etats-Unis d'Amérique, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni) n'ont pas voulu accepter cette proposition. Ce qui les inquiétait surtout était que la structure proposée ne précisait pas si une décision prise au sein d'une institution spécialisée (le Fonds monétaire international, par exemple) pourrait être modifiée ou amendée avant de figurer dans l' « accord global » définitif.

Aujourd'hui, la volonté de mener des négociations globales ayant été remise en cause par la récession, l'inflation et le chômage dans les principaux pays développés, les organisations qui s'occupent de l'économie mondiale insistent de plus en plus sur la gravité de la situation et sur l'urgence qu'il y a à trouver des solutions. C'est pourquoi vingt-deux nations participeront au sommet Nord-Sud les 22 et 23 octobre à Cancun (Mexique), et s'efforceront de lever les obstacles qui bloquent l'ouverture de négociations globales au sein de l'ONU. En attendant, M. von Wechmar (R.F.A.), président de la précédente Assemblée — qui n'a épargné aucun effort pour que ces négociations aboutissent, — prépare le terrain et reste en contact étroit avec toutes les parties afin qu'elles soient prêtes à agir. Il a exprimé son point de vue sur la question lors d'une conférence de presse tenue au lendemain de la réunion au sommet organisée à Ottawa en juillet dernier entre les sept pays industriels dont l'attitude est décisive pour les négociations.

M. von Wechmar est optimiste

« *Je rentre,* a-t-il dit, *du Mexique, où j'ai été reçu par le président Lopez Portillo, et où j'ai eu de longues conversations et des discussions avec le ministre des affaires étrangères et ses collaborateurs, essentiellement sur le thème des relations Nord-Sud et des négociations globales dans la perspective du sommet de Cancun. Le jour de mon départ a été publié le communiqué d'Ottawa, et je n'hésite pas à dire que je suis très satisfait des résultats de cette réunion d'Ottawa. Dans ce communiqué, les sept chefs d'Etat déclarent : « Nous réaffirmons » notre volonté d'explorer toutes les » voies de consultation et de coopération avec les pays en développement, dans toutes enceintes » appropriées : nous sommes prêts à » participer à la préparation d'un » processus mutuellement acceptable » de négociations globales dans des » conditions permettant d'espérer des » progrès notables. » C'est la première fois depuis longtemps, je crois, que ces sept pays industrialisés s'engagent de façon aussi précise en vue de négociations globales. Si vous regardez ce communiqué, vous constaterez que dix-huit paragraphes sur trente-huit traitent des relations avec les pays en développement, et ce fait à lui seul constitue, je pense, un événement très positif.* »

Un accord existe désormais sur environ 90 % de l'ordre du jour des négociations globales, grâce aux pourparlers qui ont eu lieu à ce sujet entre une trentaine de délégations à l'ONU depuis septembre 1980. Mais le désaccord sur les 10 % restants est capital puisqu'il s'agit des questions d'énergie et des problèmes monétaires et financiers. Sur ce point, M. von Wechmar a proposé une éventuelle restructuration de l'ordre du jour.

« *N'oublions pas,* a-t-il déclaré, *que la résolution* (n° 138, qui définit l'ordre du jour des négociations) *a été adoptée en 1979. Les choses ont changé depuis lors. A mon avis, le projet d'ordre du jour sur lequel nous travaillons depuis si longtemps doit être restructuré. C'est la conclusion à laquelle je suis arrivé, et j'ai l'intention de faire une proposition dans ce sens. L'ordre du jour doit être restructuré pour que nous ne soyons plus liés par la séquence des questions telle qu'elle figure dans la résolution 138. C'était la suivante : matières premières, énergie, commerce, développement, problèmes monétaires et financiers. Je crois que nous devons donc revoir tout cela en fonction de la détresse de certains des pays les moins développés. Je crois qu'il faut s'attaquer en priorité au problème alimentaire. Nous pourrions laisser les questions institutionnelles pour le moyen ou le long terme, sachant que la conférence globale doit déboucher sur un accord d'ensemble.*

» *Permettez-moi de vous donner un exemple (de la façon dont les choses ont changé). A l'époque où cette résolution (qui soulignait une volonté de négociation) n'était qu'un projet, et en tout cas au cours de mes récentes consultations, sous la rubrique « énergie » la question du pétrole était très importante. Aujourd'hui, nous traversons une période de saturation du marché pétrolier. Cet état de choses peut faire changer l'attitude des consommateurs comme celle des producteurs, lorsqu'il s'agit d'arrêter les détails d'un projet d'ordre du jour sur la question de l'énergie. Certes, les choses peuvent changer à nouveau ; la saturation peut ne pas durer, et nous nous trouverons dans une autre situation où il nous faudra à nouveau reconsidérer ce dont nous étions convenus dans le passé. Ce que je veux dire, c'est que nous ne devrions pas nous laisser enfermer par des documents qui ont été adoptés dans le passé, mais que nous devrions aussi essayer de les mettre à jour.* »

« *Dans l'ordre du jour tel qu'il existe actuellement,* a poursuivi M. von Wechmar, *le problème alimentaire ne figure qu'au milieu du projet, et non au tout début. Mon idée, et j'espère que je serai suivi, est de convaincre les participants (aux négociations) de s'occuper de ce problème au titre du premier point de l'ordre du jour, afin que des mesures urgentes puissent être prises dès le début des négociations globales et non à la fin. N'oublions pas que toutes ces questions doivent faire l'objet d'un accord global, qu'aucune question ne peut être dissociée, morcelée, isolée. Mais quand il s'agira d'examiner les mesures les unes après les autres, je crois qu'en étudiant le problème alimentaire en premier nous ferons notre devoir, car il s'agit du plus grave problème du tiers-monde à l'heure actuelle. Et donc, dès que nous aurons conclu l'accord global, nous pourrons immédiatement appliquer la partie qui concerne l'alimentation. En fait, pendant que les négociations se dérouleront sur les autres points de l'ordre du jour, le travail préparatoire pourra se faire dans le secteur alimentaire, et dès que le feu vert aura été donné, l'application pourra commencer.* »

Interrogé sur la sincérité de l'engagement pris au sommet d'Ottawa, M. von Wechmar a paru plutôt confiant. « *Je sais,* a-t-il répondu, *par deux personnes qui participaient à la conférence, qu'il a fallu plusieurs heures pour qu'un accord soit conclu sur certains paragraphes concernant les relations avec le monde en développement. En particulier, il a fallu du temps pour arriver à un accord sur le texte qui traite des négociations globales. Compte tenu de la longueur de ce processus (de préparation du projet qui devait être présenté aux chefs d'Etat réunis à Ottawa), je suis encore plus satisfait du résultat. Je ne me souviens pas d'une seule réunion de l'Union européenne occidentale, de la Communauté européenne ou même de l'OTAN où il n'y ait pas eu, après coup, de légères différences d'interprétation du texte dont il avait été convenu. Je ne m'inquiète donc pas de la façon dont on est parvenu au résultat que nous connaissons. Pour moi, c'est le texte qui compte. Il a été adopté. Et je pense que les gouvernements qui ont signé ce texte ont la volonté de l'honorer.* »

(Cet article a été rédigé par la Division de l'information économique et sociale de l'Organisation des Nations unies.)

Le supplément trimestriel « Un seul monde » est réalisé et publié, la même semaine, par quatorze grands quotidiens d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine, en coopération avec les organisations du système de l'ONU.

La charge financière principale de cette entreprise commune, à savoir les frais de fabrication et de rédaction du supplément, est supportée totalement, depuis dix-huit mois, par les journaux eux-mêmes. L'ONU et l'UNESCO, pour leur part, lui assurent une contribution intellectuelle et une aide logistique (frais de coordination, réunions rédactionnelles (trimestrielles), interprétation et traductions...).

L'AIDE EN QUESTION

Dessin de Tabane Ndoye (Le Soleil, Dakar).

ESPOIRS ET DOUTES

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Les manœuvres dilatoires des pays riches vont se poursuivre

BIEN qu'il ne puisse prétendre avoir un lien officiel avec les négociations globales sur la coopération économique internationale ni porter un préjudice quelconque au rôle central qui revient à l'Assemblée générale des Nations unies, le prochain sommet de Cancun (Mexique) sera indéniablement la consécration la plus autorisée de la dimension Nord-Sud des relations économiques internationales. A l'heure de l'interdépendance, chaque pays, en effet, quelles que soient sa taille, sa puissance et ses ressources, se voit rappeler qu'il ne peut s'attaquer seul à bon nombre de problèmes avec lesquels il est aux prises, ni faire face à des revendications multiformes qui échappent à l'arbitrage interne. D'où un sentiment général de vulnérabilité.

Ce sera donc l'occasion pour les pays participants d'examiner dans leur ensemble la nature, l'ampleur et les incidences des grands problèmes qui se posent dans le domaine des matières premières, de l'énergie, du commerce, du développement, de même qu'en matière financière et monétaire. De cet examen, on attend qu'un appui politique sans réserve soit accordé aux efforts qui sont déployés pour qu'aboutissent enfin les « négociations globales » visant à instaurer un nouvel ordre économique mondial résolument plus équitable, négociations qui ne peuvent être laissées aux seuls experts.

Il n'est plus possible, en effet, au terme de deux décennies d'interminables pourparlers, de continuer à tourner en rond, par manque manifeste de volonté politique de la part de pays pourtant pétris de logique, mais désespérément accrochés à des structures modelées par leurs seuls intérêts politiques, économiques, commerciaux et stratégiques, qui maintiennent le tiers-monde en otage depuis des siècles.

En ce sens, il serait vain, voire futile, de s'obstiner à ignorer longtemps encore les situations poignantes de misère, de malnutrition, d'ignorance et de mauvaise santé dans lesquelles croupissent deux tiers de l'humanité. La peur panique d'avoir à mettre en lumière les causes de cette situation et les conséquences qui en découlent dans l'avenir, ne peut que conduire à la mise en cause brutale du système international actuel, dont la faillite n'est plus à démontrer.

La récente aggravation de la dégradation de l'économie mondiale est marquée par une recrudescence du protectionnisme et par un fléchissement des prix des matières premières, par une escalade des taux d'inflation et d'alarmantes restrictions sur les marchés internationaux de capitaux et de technologie, enfin par un endettement croissant qui provoque un déficit cumulatif de plusieurs dizaines de milliards de dollars des balances courantes, des pays en voie de développement. Cette dégradation, qui compromet durablement la réalisation des objectifs de ces pays, ajoute au tragique de leur situation. Ce tragique est rendu chaque année plus saisissant par la mort (par inanition) de plusieurs millions d'hommes, par l'indifférence qu'affichent les Occidentaux et l'aspect politique que revêt leur résistance au changement d'un système inique.

On imagine clairement où pourrait nous conduire une telle détresse, si les gouvernants politiques ne se décidaient pas à favoriser les négociations globales sur la coopération économique mondiale au moyen d'un engagement solennel qui mette fin aux faux-fuyants, et dérobades, tout en tenant compte de l'extrême diversité des intérêts en jeu.

Assurément, pour conjurer la menace de la catastrophe qui s'annonce, il importe de déterminer l'objet et la portée des entretiens au sommet de Cancun, au cours desquels devront être examinés simultanément comme autant d'éléments d'un seul et même problème global toutes les entraves et pratiques restrictives aux courants commerciaux internationaux, l'insécurité alimentaire, le coût élevé du financement et toutes autres inégalités de traitement et de développement dont le tiers-monde est victime.

Des changements inéluctables

Il ne faudra notamment pas perdre cette occasion de procéder à une évaluation globale de l'application de toutes les résolutions touchant au transfert technologique (cinquième CNUCED de Manille), aux négociations commerciales multilatérales, ainsi qu'aux engagements pris lors de la dernière conférence mondiale sur l'alimentation. L'expérience manifeste en effet que l'Occident fait fi de ces résolutions, en dépit de la mise en place d'un certain nombre de mécanismes d'intervention. On mentionnera en outre le rythme extrêmement décevant des progrès dans la matérialisation du *Programme intégré* pour les produits de base.

Cette évaluation ne saurait être sommaire, compte tenu de la charte des droits et devoirs économiques des Etats, de la déclaration et du programme d'action sur le nouvel ordre économique international. Le manque d'enthousiasme dans les initiatives qui ont été prises jusqu'ici dans ce domaine ne peut que provoquer l'inquiétude. On citera à cet égard la conférence sur la coopération économique internationale ouverte le 16 décembre 1975 à Paris, dont le retentissant échec n'a fait que lever le voile sur les intentions profondes des puissances de l'Occident et sur l'insincérité de la foi qu'elles exprimaient dans le dialogue Nord-Sud.

On rappellera, au surplus, toutes les manœuvres dilatoires auxquelles ces puissances se livrent chaque fois qu'il s'agit d'aller plus loin dans les négociations et l'élaboration des diverses composantes du nouvel ordre économique international.

Si tout espoir n'est cependant pas interdit, rien n'incite vraiment à l'optimisme, malgré l'apparente satisfaction qu'on veut tirer de la réunion ministérielle préparatoire du sommet de Cancun, d'autant que certains s'ingénient à vouloir enfermer le dialogue Nord-Sud dans la confrontation Est-Ouest pour mieux éluder les nécessaires changements économiques qui devraient être le résultat des négociations globales au sein de l'ONU.

En définitive on ne peut savoir si l'étape de Cancun lèvera véritablement les verrous politiques qui empêchent de forger de nouveaux rapports Nord-Sud. Autant dire que nul ne peut prévoir si les changements inéluctables de l'ordre économique mondial s'accompliront dans la paix ou dans l'affrontement.

A. ZOUIED.

Le Monde *(Paris)*

Un entretien avec M. Edgard Pisani

(Suite de la page 31.)

» Le système est moins international qu'il n'est mondial, et la différence est substantielle. Dans le premier cas, les nations, les Etats apparaissent comme les acteurs uniques, le second mot met en cause toutes les forces en présence, y compris les multinationales. Ce n'est pas en vain qu'ici et là l'on tente d'élaborer pour elles un code de conduite.

» Enfin, je crois que si l'expression veut avoir quelque valeur elle doit comporter une idée complémentaire essentielle qui réside dans son caractère contractuel. L'ordre ou plutôt le système doit être négocié.

» Pourquoi ne pas dire que, à son échelle et comme ébauche, la convention de Lomé est un système global contractuel.

— Quels pourraient être les instruments d'une politique d'autonomie alimentaire du tiers-monde ?

— Avant de parler d'instruments, il faut parler de nécessité. Le déficit énergétique qui nous a fait tant craindre et qui, à certains égards, nous menace encore est moins grave de conséquences de tous ordres que ne l'est le déséquilibre alimentaire que le monde risque de connaître, qu'il connaîtra sans doute. La Banque mondiale a pronostiqué pour l'année 2000, 700 à 800 millions d'êtres humains qui souffriront ou mourront de faim ; au-delà de cette vision insupportable, il faut savoir que la dépendance alimentaire du tiers-monde, pourtant essentiellement agricole, sera en l'an 2000 beaucoup plus grande par rapport au monde développé qu'elle ne l'est aujourd'hui.

» Les conséquences de cette situation sont de nature géopolitique. Mais aussi, la situation d'un grand nombre de pays en voie de développement sera inacceptable à beaucoup d'entre eux, car, si des mesures ne sont pas prises, ils risquent fort de ne pouvoir payer en devises leur indispensable subsistance.

» 1) Il faut que nous nous convainquions les uns et les autres, pays développés et en développement, qu'une priorité absolue doit être donnée à la politique agro-alimentaire et que la volonté d'auto-suffisance est l'un des fondements de toute politique de développement.

» 2) Il faut que les moyens technologiques, mais d'abord les moyens de recherche, soient mis à la disposition des pays en voie de développement pour que cette volonté d'auto-suffisance se fonde sur des modes culturaux, sur des choix d'espèce, sur des modèles de consommation adaptés aux données naturelles et aux données sociales.

» 3) Il faut que des accords internationaux de régulation des marchés mettent, plus encore que nous-mêmes, les pays en voie de développement à l'abri de fluctuations qu'ils ne peuvent supporter.

Intégrer le tiers-monde dans la politique agricole européenne

» 4) Il faut que les politiques agricoles des pays développés créent la capacité de subvenir dans l'immédiat aux besoins de ceux qui ont faim sans pour autant les empêcher, voire en les incitant, à développer leur propre production.

» Ainsi la politique alimentaire des pays en voie de développement et la politique agricole commune doivent faire l'objet d'une analyse parallèle. L'indispensable révision de la politique agricole commune européenne doit intégrer le tiers-monde comme l'une de ses dimensions essentielles. Conçue il y a vingt ans par et pour une communauté largement déficitaire et repliée sur elle-même, elle doit devenir l'un des instruments privilégiés d'une communauté à responsabilité économique mondiale, soucieuse d'elle-même, soucieuse aussi de la subsistance et de l'autonomie du tiers-monde comme de l'équilibre dynamique des marchés mondiaux.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Le monde occidental, l'Europe redoutent de crouler sous les excédents, des millions d'hommes ont faim, les marchés fluctuent avec une ampleur dévastatrice ; les Etats refusent les accords régulateurs, produit par produit ; et dans vingt ans à des excédents apparents succédera un déficit réel. Le marché ne peut à lui seul assurer l'équilibre mondial et régional des besoins et des productions. Il y faut d'autres mécanismes non point tels qu'ils immobilisent les forces productrices sous prétexte d'équilibre, mais tels qu'ils favorisent l'épanouissement de nouvelles forces et contiennent les désordres.

» Pour la Communauté européenne, pour les inventeurs du Stabex (1), pour les membres de la commission Brandt, le marché est un indispensable mécanisme, mais il ne peut assurer seul les ajustements qui sont humainement, politiquement, stratégiquement nécessaires. Il faut y intervenir non point pour détruire sa logique, mais pour contenir les excès auxquels il est « naturellement » conduit. »

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(1) Système de stabilisation des recettes de certains produits exportés par les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, associés à la C.E.E. par la convention de Lomé.

هكذا من الأصل

AVANT LE SOMMET DE CANCUN

EXCELSIOR EL PERIODICO DE LA VIDA NACIONAL *(Mexico)*

De nouveaux acteurs seront-ils écoutés ?

LE dialogue Nord-Sud des années 70 a été qualifié de dialogue de sourds. Il faut espérer que les choses iront mieux lors de la réunion de Cancun. Ce dialogue vise à instaurer un nouvel ordre économique international grâce à un transfert massif de ressources des puissances économiques de l'Occident aux pays *retardataires et en développement*, qui constituent la majorité des pays du monde.

Le fait est là : le système international actuel est fondé sur la prédominance de deux grands interlocuteurs et sur la domination de deux blocs *de pays industrialisés. Le Nord comprend les pays développés de l'Ouest et de l'Est*, et les pays restants constituent le Sud. Mais le changement est dans l'air, comme en témoigne le fait que les pays dits du tiers-monde et d'autres nations traditionnellement exclues du concert *mondial — comme* la Chine — commencent à revendiquer une participation accrue aux *décisions politiques et économiques à* l'échelle mondiale. L'apparition de ces multiples foyers politiques a rendu encore plus tendues les négociations entre les pays industrialisés et ceux *qui sont en voie de l'être : en effet*, les discussions dans ce domaine continuent d'être réglées par l'intérêt et soumises aux rapports de forces.

Les lois de la production et du capital

Deux *types de facteurs au moins* influent sur les termes du dialogue. Tout d'abord, le déséquilibre existant entre pays industrialisés et pays dépendants. La balance est défavorable à ces derniers. On sait que, tous les cinq jours, la population mondiale augmente d'un million de personnes, et que 90 % de celles-ci naissent dans les pays du tiers-monde. On sait, par exemple, que le Nord ne représente qu'un quart de la population de la planète, mais fait plus de 80 % du commerce, possède plus de 70 % de ses richesses, environ 90 % de l'industrie et la quasi-totalité des établissements supérieurs d'éducation et de technologie. On répète souvent que les pays du Sud, en quête des devises nécessaires à leur développement, orientent celui-ci vers la conquête des marchés extérieurs et que, à cet égard, ils sont sérieusement désavantagés par rapport aux pays riches. Bref, que ce soit sur le plan du commerce, des finances, de la technologie ou de l'industrialisation, le système international favorise le Nord. Dans la mesure où l'aide *désintéressée* est nulle ou extrêmement faible, toute négociation reposant sur l'espoir de convaincre les riches d'aider les pauvres a peu de chance de réussir. Les *chiffres sont révélateurs : 0,27 %* seulement du produit national brut des Etats-Unis a été consacré en 1980 à l'aide publique, et 0,14 % en Union soviétique : or ce sont là les deux *principaux pays du Nord.*

Il n'en est pas moins vrai que, dans la réalité, le dialogue Nord-Sud a été étouffé sous le bruit des discours et des polémiques entre l'Est et l'Ouest. Face à cette situation, les possibilités d'établir des relations d'aide mutuelle *et de coopération entre les pays du* Sud eux-mêmes se sont révélées extrêmement réduites, en raison de la polarisation exercée par les Deux Grands.

Le deuxième type de facteur qui influe sur le dialogue se situe à l'intérieur même des pays intéressés. Dans la *majorité des pays du Sud*, on ne pense pas, dit-on, en termes de besoins essentiels de la population (alimentation, santé, éducation, droits de l'homme, etc.), mais de programmes rentables *et axés sur l'exportation*. Ce tableau comporte de nombreuses variantes, mais toutes ont en commun la soumission aux lois de la production et du capital. C'est là un sérieux obstacle structurel à des politiques humanistes au service du plus grand nombre. Mais le dialogue Nord-Sud ne prend pas en considération ce facteur et s'intéresse seulement aux questions spécifiques mentionnées plus haut, comme le transfert sur une grande échelle des ressources du Nord vers les pays en développement, les problèmes énergétiques, les programmes alimentaires et la recherche d'un ordre plus stable dans le domaine financier et monétaire.

Divers analystes et commentateurs et certains hommes d'Etat plus ou moins conscients des conséquences désastreuses auxquelles peut conduire le système international en vigueur *ont mis l'accent sur la nécessité de* rechercher un ordre moins déséquilibré et explosif, mais l'histoire de la décennie passée a justement montré que les structures actuelles avaient des effets plus dramatiques encore que n'a bien voulu les dépeindre le rapport Brandt. C'est précisément parce que le dialogue limité qui a eu lieu jusqu'ici n'a guère été satisfaisant que la réunion de Cancun a été décidée. Les déséquilibres actuels ne disparaîtront certainement pas pour autant, mais, comme on l'a dit, il s'agit de faire jaillir une lueur qui éclaire les entreprises futures.

Comme l'a souligné la revue mexicaine *Contextos*, dans son numéro du 21-27 mai 1981, « *il est presque impossible de prévoir les résultats de conversations qui, dans le passé, ont été marquées par l'intransigeance d'une minorité peu encline à renoncer aux prérogatives économiques, et donc politiques, qui lui ont permis jusqu'ici de jouer le premier rôle dans l'opéra mondial* ». Mais, conclut la revue, il faut espérer qu'à Cancun de nouveaux acteurs feront entendre leur voix et qu'ils seront réellement *écoutés*.

RUBEN RAU.

Magyar Nemzet *(Budapest)*

Un préalable : réduire les dépenses d'armement

LA réunion au sommet de Cancun *promet d'être l'événement politique* marquant de l'automne.

Le contraste est certes saisissant, si l'on compare deux pays participants, les Etats-Unis et le Bangladesh, par exemple, non seulement quant au niveau de développement et au style de vie, mais aussi en matière de dépenses d'armement. *En cette avant-dernière décennie du vingtième siècle*, le monde dépense des sommes fabuleuses pour l'armement, alors qu'une proportion considérable de sa population *végète dans un état de pauvreté* et de misère accablantes.

A une récente réunion de la commission Brandt, à Berlin-Ouest, un de ses membres, le conservateur Edward Heath a lancé une sévère mise en garde. « *S'il y a à nouveau une crise alimentaire au cours des années 80, la responsabilité en incombera aux pays industrialisés* », a-t-il déclaré. Cette remarque a valu à l'ancien chef du gouvernement britannique d'être attaqué par de nombreux participants, qui ont souligné qu'il était difficile d'envisager un *quelconque progrès sans efforts* internes de la part des pays concernés. M. Willy Brandt a mis en évidence la relation existant entre *les dépenses* d'armement et la détresse de nombreux pays du tiers-monde. Il a indiqué qu'en termes de kilogrammes par habitant il y avait dans le monde *plus d'armes que d'aliments*, alors que des millions d'enfants mouraient de faim en pleine Année internationale de l'enfant.

Ce que soulignent les pays socialistes

D'après un rapport de l'International Peace Research Institute de Stockholm, le monde a dépensé l'an dernier plus de 500 milliards de dollars en armements, soit environ quatre fois plus qu'en 1949. Frank Barnaby, *directeur de l'institut, a déclaré qu'il était* particulièrement dangereux que les armes de destruction massive soient de plus en plus perfectionnées et de plus en plus offensives. Il a parlé avec anxiété de la montée *vertigineuse* des dépenses militaires américaines : le Pentagone dépensera environ 158 milliards de dollars pour ses programmes de cette année, et il envisage déjà d'en dépenser 293 en 1986.

En 1962, les dépenses militaires représentaient 43,8 % du budget fédéral des Etats-Unis ; cette année, elles *représentent environ 24 %. Si le super*-programme d'armement décidé par le président Reagan voit le jour, en trois ans cette part dépassera 32 % du budget national.

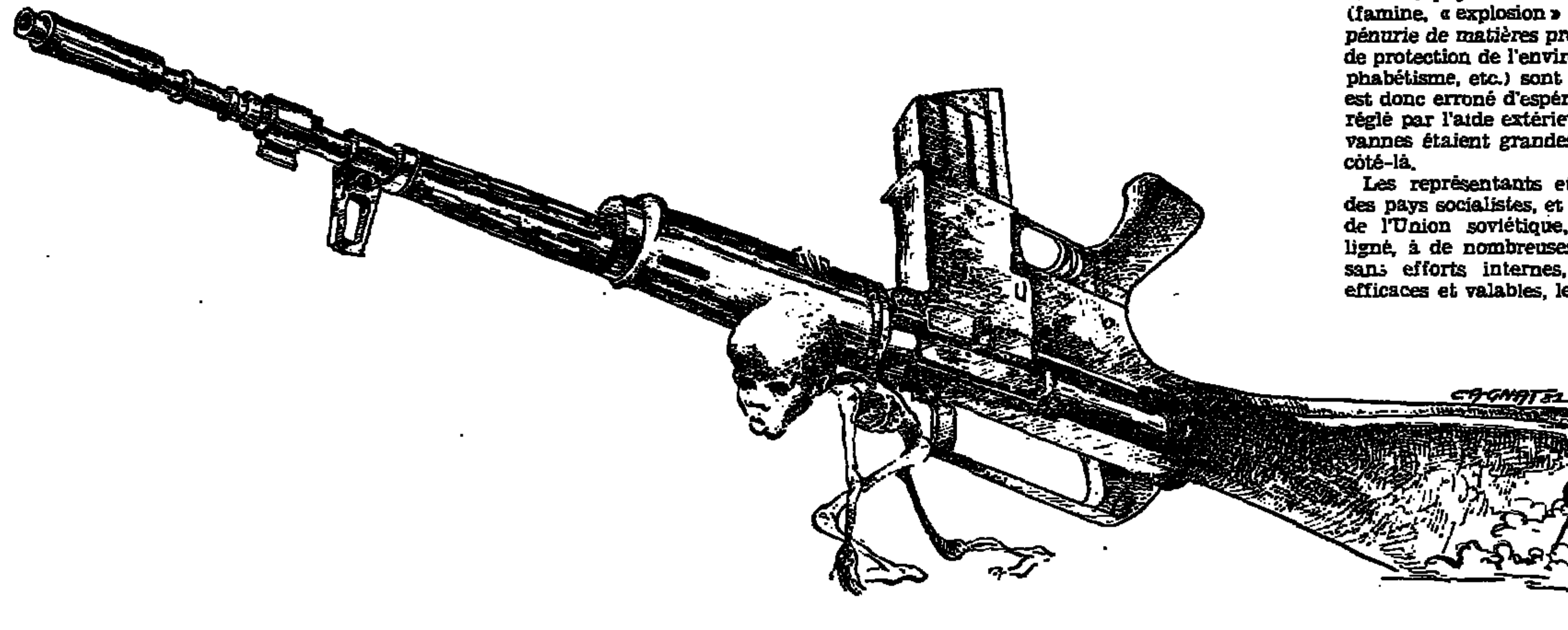
Les programmes engendrent des contre-programmes, les missiles des anti-missiles, sans que rien ne puisse, semble-t-il, arrêter cette fuite en avant. Les pays du tiers-monde *n'échappent pas à cette course* généralisée ; selon les estimations, ils totalisent environ 30 % des dépenses d'armement dans le monde. *L'appel de la* décennie des Nations unies pour le développement n'est suivi que mollement par les principaux intéressés. Le monde continue à dépenser pour l'armement *au moins autant que pour* l'éducation et la santé. Les contradictions dangereuses auxquelles se heurtent les pays en développement (famine, « explosion » démographique, *pénurie de matières premières*, absence de protection de l'environnement, analphabétisme, etc.) sont bien connues. Il est donc erroné d'espérer que tout sera réglé par l'aide extérieure, même si les vannes étaient grandes ouvertes de ce côté-là.

Les représentants et les dirigeants des pays socialistes, et en premier lieu de l'Union soviétique, ont déjà souligné, à de nombreuses occasions, que sans efforts internes, sans réformes efficaces et valables, les pays en développement *ne pourraient pas surmonter* leurs difficultés. L'aide extérieure ne peut que compléter, et non remplacer, le travail fait sur place. Il convient également de faire observer que seules les demandes raisonnables peuvent être satisfaites.

Pour juger les pays en développement il y a un critère important, celui du type de société qu'ils sont en train de construire, qu'ils aient opté pour le modèle capitaliste ou qu'ils se soient engagés dans la mise en pratique d'une conception socialiste.

Le débat a des ramifications lointaines et embrasse les deux hémisphères. On peut difficilement *s'attendre qu'un simple échange de vues* fasse surgir, comme par enchantement, des tables bien garnies pour ceux qui ont faim et des logements pour ceux qui n'ont pas où dormir. En revanche, une réduction des dépenses d'armement, ou du moins de leur taux de croissance, permettrait de libérer *certaines ressources* et d'aider les pays pauvres à mettre en œuvre des réformes d'une importance vitale. C'est pourquoi la course aux armements demeure la question numéro un à l'ordre du jour de la politique internationale, particulièrement en cette fin de millénaire : de la poursuite ou de l'arrêt de la course aux armements dépendent non seulement la survie physique du monde, mais aussi les chances d'instaurer un ordre international plus stable, ainsi que la possibilité *pour les pays déshérités du* monde en développement de résoudre leurs problèmes.

JOZSEF MARTIN.



EL PAIS *(Madrid)*

La confrontation Est-Ouest écrase le dialogue Nord-Sud

LES contradictions entre les tentatives visant à établir un dialogue Nord-Sud et le concept *d'un monde divisé en une confrontation* Est-Ouest se sont approfondies récemment. L'élection du président Mitterrand en *France, survenant après* celle de *Reagan aux* Etats-Unis, a *rendu* cette opposition plus radicale encore. Une première manifestation en a été la déclaration commune *franco-mexicaine, par laquelle les deux pays* reconnaissent le Front national de libération Farabundo Marti et le Front démocratique *révolutionnaire* du Salvador comme une force politique *représentative. La déclaration* est intervenue au moment même où Washington dénonçait la situation au Salvador comme résultant de l'« aventurisme soviétique ».

Au-delà de ce conflit *particulier*, les avocats du dialogue Nord-Sud considèrent que l'instabilité économique et sociale des pays *du Sud est une* conséquence de leur exploitation par les pays industrialisés. Les conflits des pays du Sud perpétuent ainsi la lutte des classes au niveau international, *lutte qui ne sera apaisée que* par des relations plus harmonieuses et égalitaires. Cette position n'est cependant pas due à la générosité pure. Ses avocats estiment que la lutte des classes au *niveau international*, déjà entamée par le truchement de l'arme du *pétrole* et des matières premières, peut avoir de graves répercussions économiques *et sociales sur les pays du Nord.*

Les vues du président Reagan illustrent bien la position *opposée*, à *savoir que* les conflits économiques *et sociaux* sont provoqués directement par l'U.R.S.S. et ses satellites (comme Cuba en Amérique latine, la Libye en Afrique...). Il s'agit d'une attaque frontale en vue d'éroder le « premier monde ». Là où un régime fort met le holà à ces conflits, la paix règne, l'économie se rétablit, et la richesse *nationale est redistribuée. La campagne* contre la violation des droits de l'homme dans ces pays n'est que le résultat de la propagande soviétique. (Et la responsabilité de la *France, ou ce qui est perçu comme* son approbation de l'influence soviétique, est manifeste car, bien qu'elle ait condamné *l'occupation soviétique* de l'Afghanistan et du Cambodge, elle n'a jamais reconnu les mouvements de guérilla qui leur résistent, alors qu'elle reconnaît les guérilleros du Salvador.)

Deux thèses s'opposent

Il est donc difficile de voir comment le dialogue Nord-Sud peut aujourd'hui avancer : il n'est pas facile de s'attendre à des *résultats positifs de la* conférence de Cancun. Tant que les Etats-Unis n'accepteront pas le fait que l'agitation sociale et les mouvements révolutionnaires du tiers-monde ont leur causalité interne *propre, et* que seul un redressement manifeste des injustices sociales peut empêcher une intervention de l'U.R.S.S., les propositions concernant un nouvel ordre économique international resteront lettre morte.

D'une certaine manière, cependant, les Etats-Unis ont toujours appuyé la *théorie des « besoins fondamentaux ».* L'opposition entre les deux thèses qui *sont débattues au sein des forums* internationaux du dialogue Nord-Sud est, d'une manière générale, la suivante : les uns plaident pour un ordre international, *alors que* pour les autres la satisfaction des « *besoins fondamentaux* » passe par des accords intranationaux. Soit, d'un côté, un système global impliquant un plus grand contrôle des cycles économiques mondiaux de la part des nations périphériques (Johan Gahung), l'arrêt du pillage de ces nations par le centre et non pas simplement de « nouvelles conditions d'une division internationale inégale du travail » (Samir Amin). De l'autre, une amélioration de la situation interne de chaque nation, impliquant de *meilleures conditions de justice sociale.* Le tiers-monde estime que cette dernière conception n'est qu'un prétexte à une *ingérence dans les affaires intérieures* de chaque pays ; elle aboutit à une limitation de leur souveraineté, et ne sert qu'à délimiter de nouveaux marchés pour les pays industrialisés.

Le *problème ne* fait que s'aggraver depuis que la « doctrine Reagan » est mise en application avec vigueur ; le choix des pays qui méritent une *aide* et le *mot même d'aide rappellent* un système proche de la charité, ou fondé sur la récompense et la punition. Seuls *les pays qui partagent la vision d'une* confrontation Est-Ouest ont droit à un certain nombre de biens. L'inverse reviendrait à subventionner la subversion. Mais alors, pourquoi limiter les *récompenses et punitions aux seules* nations ?

Trop tard peut-être

Beaucoup de pays du tiers-monde et même ceux de celui dit quart-monde, à savoir ceux qui ont trop peu de *matières premières pour représenter* une menace et qui sont en même temps les victimes immédiates de la confrontation mondiale actuelle — hausse du coût de l'énergie, hausse des prix des *produits manufacturés...* — craignent que le nouvel ordre économique international comme le projet des « besoins fondamentaux » tendent à favoriser les élites — tant les élites internationales (quelques nations plus que d'autres) que les élites nationales (quelques groupes privilégiés plus que *l'ensemble de la population*). Et *ils ne* se trompent sans doute pas sur ce point.

Plus on essaie de simplifier et radicaliser l'opposition entre ces pôles, les incompatibilités entre les solutions Nord-Sud et Est-Ouest, plus on retarde toute solution, et la menace de l'avenir s'accroît à un rythme uniformément accéléré. A cette simplification et cette opposition il faudrait opposer l'établissement d'un dialogue Nord-Sud-Est. Pour le moment, et dans l'état actuel de confrontation, un tel accord tripolaire paraît plutôt utopique. Mais on peut imaginer qu'il prenne forme un *jour dans l'avenir. Si on s'y attache* enfin, ce sera sous le coup d'événements qui auront un certain caractère d'irréversibilité. Comme toujours, les classes dirigeantes, tant à l'Ouest qu'à l'Est, *tant au Nord qu'au Sud, ne se* débarrasseront de leur conservatisme qu'à la dernière minute, et peut-être trop tard.

EDUARDO HARO RECGLEN.

Les vingt-deux pays participant au sommet de Cancun sont : Algérie, Arabie Saoudite, Autriche, Bangladesh, Brésil, Canada, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis, France, Guyana, Inde, Japon, Mexique, Nigéria, Philippines, République fédérale d'Allemagne, Tanzanie, Royaume-Uni, Suède, Venezuela, Yougoslavie.

DAWN (*Karachi*)

Une stratégie Sud-Sud est indispensable

IL y a sept ans, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies adoptait, à sa sixième session extraordinaire, la déclaration sur le nouvel ordre économique international. Mais aujourd'hui, ce nouvel ordre a aussi peu de consistance qu'il en avait alors, tandis que la situation économique du tiers-monde continue de s'aggraver.

Cette stagnation s'explique par l'absence de toute tentative sérieuse visant à résoudre les questions qui sont au cœur du problème. Des négociations partielles se sont déroulées au sein de l'ONU et dans d'autres instances. Elles ont toutes débouché sur une impasse. Bien que la réunion au sommet de Mexico de certaines des grandes nations du monde doive voir se concrétiser une nouvelle tentative d'amorcer le dialogue, il n'y a guère de raison d'espérer un déblocage de la situation. Le fait que certains grands pays industrialisés rechignent même à entamer des négociations mondiales, sans parler d'accepter de restructurer l'ordre économique mondial, a semé un désespoir général dans les pays en développement.

Rien d'étonnant à cela, car, à mesure que le temps passe, leur situation économique ne cesse de se détériorer. Ainsi, le taux de croissance moyen de leur P.N.B. est passé de 5,6 % dans les années 60 à 5,3 % dans les années 70 et l'on estime qu'il descendra jusqu'à 5,1 % dans les années 80. Leur dette extérieure a enflé, passant de 171 milliards de dollars en 1975 à 403 milliards de dollars en 1980. L'inflation, qui n'était que de 3 % dans les années 60, a dépassé les 10 % dans les années 70.

Les choses ne peuvent aller qu'en empirant si aucune mesure n'est prise immédiatement pour freiner l'aggravation de la situation économique du tiers-monde. Deux possibilités d'action s'offrent au Sud : il peut soit opter pour une confrontation ouverte avec le Nord et, ce faisant, bouleverser la structure économique mondiale ; soit travailler à promouvoir une plus grande autonomie collective, afin d'améliorer sa situation en se passant de la coopération du monde industrialisé.

Dans la mesure où une confrontation serait suicidaire, la sagesse politique commande que le tiers-monde s'oriente vers ce que la commission Brandt appelle la coopération Sud-Sud. Bien que cette proposition représente l'un des éléments-clés du rapport Brandt, elle n'a malheureusement pas reçu l'attention méritée. L'importance qu'il y a à instaurer une autonomie collective dans le Sud est double : cela aidera les pays en développement à se débarrasser de certaines de leurs difficultés, et cela leur donnera également la force économique dont ils ont besoin pour négocier avec le Nord, sinon sur un pied d'égalité du moins dans une position de moindre dépendance. L'écart entre le Nord et le Sud peut être diminué si les pays en développement réduisent dans toute la mesure du possible leur dépendance excessive à l'égard du monde industrialisé, en intensifiant la coopération bilatérale, régionale et multilatérale au sein du tiers-monde en tant que groupe.

Les grands domaines de dépendance

Le groupe des « 77 » a commencé *à administrer la preuve des bienfaits* qu'une telle coopération promet pour ses membres. Pourtant, aucune mesure effective n'a été prise jusqu'ici pour réduire la dépendance du tiers-monde à l'égard des pays industrialisés.

Il existe trois domaines où la dépendance du tiers-monde à l'égard du Nord est la plus forte, mais où les chances d'autonomie sont également les plus grandes. Ces domaines sont *le commerce, le transfert de la technologie* et le financement du développement.

Bien que le commerce entre pays du tiers-monde se soit beaucoup développé au fil des ans, on est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités. En 1980, les exportations des pays en développement non exportateurs de pétrole à destination du monde industrialisé représentaient 63 % du total de leurs exportations ; alors que leurs importations en provenance de cette région s'élevaient à 62 %. En revanche, les exportations et les importations de ces pays entre eux constituaient 21 % et 16 % respectivement du total de leur commerce, et le commerce entre ces pays ne représentait que 3,6 % des exportations et 5,2 % des importations mondiales. De toute évidence, cette tendance peut être renversée. La sortie d'invisibles sous forme de paiements pour le transport et les assurances peut aussi être considérablement réduite grâce à une coopération entre pays du tiers-monde.

Maintenant qu'un certain nombre de pays en développement produisent des biens d'équipement, il n'est pas difficile d'instaurer une complémentarité dans leurs échanges. Il convient de prendre des mesures pour stimuler le commerce parmi les nations du tiers-monde grâce à la conclusion d'accords destinés à libéraliser le commerce parmi ceux-ci, à établir des facilités de paiement et des arrangements de « clearing » et à créer une banque d'exportations qui fournirait des crédits pour soutenir la balance des paiements.

L'autre domaine qui mérite d'être exploré est celui du transfert de la technologie. Un certain nombre de pays en développement possèdent une technologie intermédiaire et peuvent en faire bénéficier d'autres Etats du tiers-monde. La création d'un pool de technologie du tiers-monde favoriserait le transfert, d'un pays en développement vers un autre, de technologies adaptées aux conditions locales. Ce pool pourrait également promouvoir la spécialisation en matière de technologie avancée dans des domaines tels que l'agriculture et l'irrigation, le pétrole et les minerais, les produits chimiques et pharmaceutiques, le transport et l'aéronautique.

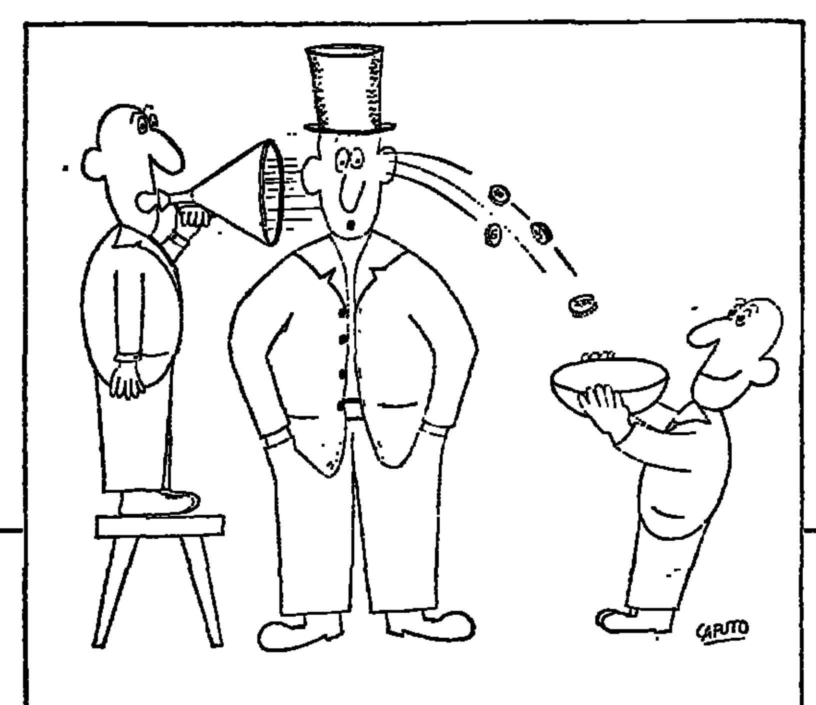
L'excédent de l'OPEP

Mais la question la plus importante est celle de la mobilisation, au sein du groupe, de crédits destinés au développement du tiers-monde. Rien qu'en 1980, l'OPEP a accumulé un immense excédent de 110 milliards de dollars. Sur cette somme, 78 milliards de dollars ont été déposés dans le système bancaire ou investis sous la forme d'obligations d'Etat, de prêts au secteur privé et de prises de participation dans les pays industrialisés. Seulement 5 milliards de dollars ont été prêtés directement à long terme aux pays en développement importateurs de pétrole et 15 milliards de dollars leur ont été avancés à titre de crédit à court terme pour leurs importations de pétrole ; 5 autres milliards de dollars ont été prêtés à des institutions monétaires internationales, dont la plupart sont contrôlées par l'Occident.

Le volume des pétrodollars qui [sont] recyclés dans les pays industrialisés dépasse ce que ces derniers [ac]cordent sous forme de prêts et de crédits, généralement à des conditions draconiennes, au monde en développement. » En 1979, la circulation totale (officielle ou non) de ressources vers les pays du groupe des « 77 » a porté sur 82 milliards de dollars. Sur cette somme, 75 milliards de dollars provenaient de l'Occident industrialisé, dont 22 milliards seulement au titre de l'A.P.D. (Aide publique au développement). Une modification de la politique d'investissement des producteurs de pétrole peut contribuer à réduire la dépendance du tiers-monde à l'égard du Nord.

La coopération Sud-Sud ne deviendra réellement possible que s'il se crée de nouvelles institutions propres au tiers-monde, destinées non seulement à aider les pays en développement à formuler une stratégie commune, selon les suggestions de la *commission Brandt*, mais aussi à établir l'infrastructure dont ils ont besoin pour promouvoir entre eux le commerce et le transfert de technologies et de ressources.

ZUBEIDA MUSTAFA.



Dessin de CAPUTO JORNAL DO BRASIL *(Rio-de-Janeiro)*

ASAHI SHIMBUM (*Tokyo*)

Tendances inquiétantes de l'opinion publique

AU Japon, les gens sensés sont quelque peu inquiets devant certaines tendances du sentiment national, qui se sont exprimées dans une série de sondages récents. Ces sondages, qui sont organisés chaque année par les services du premier ministre, portent sur les relations extérieures du Japon et comprennent une section sur la coopération économique avec les pays en développement.

Le dernier de ces sondages a été fait en mai 1980 et rendu public en septembre. Le questionnaire concernant la coopération économique commençait par rappeler que les pays *industrialisés fournissent aux pays en* développement une aide sous forme financière, technique et autre, et demandait si, tout bien considéré, le Japon devait à l'avenir jouer un rôle plus positif en matière de coopération économique. L'enquête devait choisir parmi les réponses suivantes :

a) Nous devrions intensifier notre effort de coopération ;

b) Un degré de coopération modéré est suffisant ;

c) Moins nous coopérons et mieux cela vaut ;

d) Nous devrions mettre fin à cette coopération ;

e) Sans opinion.

Les résultats de l'enquête ont montré que 40 % de la population étaient en faveur de la réponse *a)*, c'est-à-dire pour une coopération plus active, et qu'une autre tranche de 40 % préférait la deuxième réponse, c'est-à-dire une coopération modérée. Seulement 6 % étaient en faveur de la réponse *c)*, moins de coopération, et 0 % *en faveur de d), suppression totale* de la coopération économique. 14 % n'ont pas voulu se prononcer. Ainsi, ceux qui étaient pour la coopération économique, même à des degrés divers, représentaient 80 % du total, ce qui est certes un fort pourcentage de soutien.

Comme en Suède

Mais là où les choses deviennent inquiétantes, c'est lorsque l'on compare ces résultats avec ceux des années passées. Ceux qui étaient pour la réponse *a)*, c'est-à-dire pour une coopération plus active, totalisaient 44 % dans le sondage de 1978 et 41 % en 1979, contre 40 % l'an dernier, comme on vient de le voir. Le pourcentage de ceux qui préfèrent une approche plus positive à l'égard de la coopération économique enregistre donc une baisse, si légère soit-elle. Le pourcentage de ceux qui ont opté pour la réponse *b)*, c'est-à-dire pour une politique plutôt passive à l'égard de ce problème, était de 33 % dans le sondage de 1978 contre 40 % dans celui de l'an dernier, ce qui représente une nette évolution. En d'autres termes, l'opinion japonaise semble de moins en moins enthousiaste à l'égard de la coopération économique avec les pays en développement.

D'ailleurs, ces dernières années, le sentiment populaire semble avoir évolué non seulement au Japon, mais également dans les autres grands pays avancés du monde, vers une attitude plus négative à l'égard de ce problème. La Suède en est un bon exemple. L'opinion publique de ce pays était traditionnellement la plus favorable à une extension de l'aide extérieure dans le concert des dix-sept Etats membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. Or on constate, dans le sondage effectué dans ce pays en septembre 1979, que le pourcentage de ceux qui étaient en faveur d'une extension de l'aide est tombé brutalement de 32 % il y a cinq ans à 15 % en 1979. A l'inverse, ceux qui étaient d'avis que « le niveau d'aide actuel est suffisant » sont passés de 51 % à 58 % au cours de la même période.

Les fonds alloués par la Suède à l'Aide publique au développement (A.P.D.) reflètent le changement intervenu dans le sentiment public : ils ont brusquement diminué en 1980, retombant au faible niveau d'il y a cinq ans, c'est-à-dire 0,76 % du P.N.B. Cette évolution va en sens inverse de celle qu'on pouvait observer dans les autres Etats membres du CAD qui, pour la plupart, accroissaient leur aide à l'étranger. La seule exception était la Grande-Bretagne, qui, à l'instar de la Suède, a fortement réduit le montant de son aide cette année-là.

La conférence au sommet Nord-Sud, prévue à Mexico en octobre, a été proposée par la commission Brandt, qui, devant la situation de crise, était profondément convaincue que, si l'on ne s'attaquait pas sérieusement au problème Nord-Sud, l'ordre économique international des années 1980 risquerait d'être gravement perturbé.

En réponse à la proposition de cette commission, le Japon, qui occupe une position stratégique entre le Nord et le Sud, s'est engagé à doubler ses dépenses d'aide publique au développement pendant la période 1981-1985 par rapport à ses dépenses correspondantes des cinq dernières années. L'attitude fondamentale du gouvernement japonais, dont on peut difficilement dire, du moins jusqu'à ces derniers temps, qu'il ait fait preuve d'excès de zèle en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre international, commence enfin à changer. Le problème réside, comme nous l'avons déjà indiqué, dans l'évolution de l'opinion publique, qui montre des velléités de contrer les intentions nouvelles du gouvernement dans ce domaine. Nous avons donc le devoir absolu de faire renaître l'intérêt du public pour ce problème extrêmement important, notamment à la veille de la conférence au sommet Nord-Sud.

SHINSUKE SAMEJIMA.

ŻYCIE WARSZAWY (*Varsovie*)

Le dialogue Est-Ouest-Sud

BIEN que la part de la Pologne *dans le commerce mondial* soit faible — à peine 1 %. — elle est largement tributaire de l'économie mondiale. Ses importations — pétrole, matières premières, produits primaires et technologie — sont apparemment excessives. La plupart des entreprises polonaises ne font guère d'efforts pour exporter, ce qui, lorsque les conditions économiques sont favorables, diminue le profit que le pays peut tirer de ses exportations et crée d'énormes difficultés en période de récession.

Pour toutes ces raisons, alors que la Pologne a connu après la guerre des difficultés plus ou moins graves de balance des paiements, elle connaît aujourd'hui, comme on le sait, une grave crise économique. La dette extérieure du pays atteint 25 milliards de dollars et la part des recettes des exportations consacrée aux remboursements et au service de la dette a considérablement augmenté, franchissant ce qu'il est convenu de considérer comme le seuil de sécurité pour une économie nationale.

Traditionnellement, la Pologne, comme d'autres pays moins industrialisés, exportait surtout des matières premières et des produits alimentaires. Or, à la suite du développement de son potentiel industriel et de l'élévation du niveau de vie de sa population, elle est devenue, ces dernières années, importatrice à la fois de produits alimentaires et de matières premières. Dès lors, il lui fallait augmenter la part des produits industriels dans le commerce extérieur.

Un lourd fardeau financier

Cette tâche, qui était loin d'être facile, s'est révélée pratiquement impossible à mener à bien à court terme. On peut attribuer essentiellement la raison de cet échec aux difficultés que l'industrie polonaise a rencontrées pour livrer des produits répondant aux critères de qualité et de solidité qui sont attendus des fabrications présentées sur les marchés occidentaux, et à l'insuffisance des réseaux de vente organisés, campagnes publicitaires, études de marchés, etc., qu'exige l'exportation de denrées manufacturées.

En fait, les entreprises nationales ou internationales des pays industrialisés se partagent depuis longtemps ces marchés, ouvertement ou tacitement. Chaque « nouvel » exportateur doit affronter une forte concurrence de la part d'entreprises qui sont bien établies sur ces marchés et les connaissent donc beaucoup mieux que lui. Cela ne signifie pas, cependant, qu'il n'ait aucune chance de réussir ; cela veut dire simplement qu'il lui faudra beaucoup de temps et qu'il devra engager des dépenses supplémentaires. C'est un point que la Pologne a compris.

Un apport important de technologie étrangère moderne et une amélioration des techniques de fabrication devaient, pensait-on, créer des conditions favorables à une coopération industrielle entre les entreprises polonaises et les fournisseurs étrangers. Cependant, malgré leur augmentation assez rapide, les accords de coopération ne portent guère que sur 5 % des exportations. De plus, ils concernent des biens dont la fabrication exige une main-d'œuvre et un équipement importants, la Pologne étant généralement fournisseur d'entreprises des pays industrialisés qui vendent les produits finis sous leur propre nom. Ce genre de coopération ne facilite donc pas la pénétration sur les marchés étrangers de produits polonais.

Depuis le milieu des années 70, Varsovie a entrepris de réduire le volume de ses importations. Dans une première phase, l'économie polonaise réussit à survivre sans grande difficulté car elle possédait encore des réserves, mais les contrecoups de ces

Depuis son lancement, le supplément « Un seul Monde » a traité les thèmes suivants :

— Le nouvel ordre économique international cinq ans plus tard (24-25 juin 1979) ;

— Commerce et développement (29 septembre 1979) ;

— Trois grands défis : la famine, l'énergie, les transferts de technologie (27 décembre 1979) ;

— Information et développement (28 mars 1980) ;

— Le blocage du dialogue Nord-Sud (29-30 juin 1980).

— L'inflation (5-6 octobre 1980) ;

— Le chômage (24 décembre 1980) ;

— La crise de l'énergie (26 mars 1981) ;

— Education et développement (27 juin 1981).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ET DIFFICULTÉS NATIONALES

JORNAL DO BRASIL *(Rio-de-Janeiro)*

Solidarité avec le tiers-monde

COMME il n'existe pas de document national définissant la position du Brésil dans le dialogue Nord-Sud, et comme peu de temps est consacré à l'examen de ce sujet à d'autres niveaux que celui du ministère des affaires étrangères, on en conclut généralement qu'il n'y a pas de position particulière brésilienne en ce qui concerne la réunion de Cancun.

Ce n'est pas tout à fait vrai. Le gouvernement brésilien a décidé de soutenir la position adoptée par le groupe des 77 (ensemble des pays en voie de développement, regroupés dans le cadre de l'ONU) relativement aux revendications pour un nouvel ordre économique international.

Le Brésil recherche, en effet, les buts suivants : libre accès aux marchés internationaux, *sans obstacles ni discrimination* ; prix et conditions stables pour le commerce de ses produits ; meilleures conditions de crédit auprès d'institutions comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ; élargissement des facilités de financement à moyen terme offertes par quelques pays en voie de développement.

La position des 77 est plus qu'un plan utopique visant à réviser les modes de coexistence entre les pays riches et les pays pauvres.

Les conseillers du ministre des affaires étrangères, M. Saraiva Guerreiro, assurent qu'il n'y a aucune incompatibilité entre la réalité brésilienne et la position du groupe des 77. La chancellerie a d'ailleurs organisé des réunions de *coordination* avec des représentants d'autres ministères (économie, planification, finances, agriculture, mines et énergie, industrie et commerce) avant Cancun. Dans la pratique, cependant, ces réunions ne regroupent que des diplomates travaillant au niveau international des divers ministères. Ils sont les seuls à se préoccuper véritablement des thèmes du dialogue Nord-Sud : les dirigeants, les ministres, les secrétaires généraux du secteur économique, accaparés par les problèmes quotidiens de la crise brésilienne, n'ont pas le temps de s'étendre sur un thème aussi ésotérique que celui de la conciliation des intérêts entre pays industrialisés et pays en voie de développement, entre producteurs et consommateurs de pétrole, entre les nations qui créent les nouvelles technologies et celles qui les importent.

Voilà pourquoi la position brésilienne, bien qu'elle soit totalement calquée sur celle du groupe des 77, est souvent accusée d'être par trop générale. Les responsables brésiliens des affaires étrangères répondent que la *position des pays industrialisés* — Etats-Unis en tête, puis le groupe des pays de la Communauté européenne, le Japon enfin — est elle-même par *trop générale...*

En fait la préoccupation première du gouvernement de Brasilia est d'empêcher que ne se repande l'idée que le Brésil, de même que d'autres pays comme la Corée du Sud et le Mexique, est un pays nouvellement industrialisé *(P.N.I.)*.

Le Brésil, pays fier, ne se laissera pas duper par cette étiquette ni par celle de *« pays en développement avancé »*, étiquettes dont le seul but est de le démarquer des autres pays du Sud, et, ainsi, de lui refuser, avec une légitimité apparente, les bénéfices de la coopération internationale.

Le chancelier Saraiva Guerreiro s'élève avec indignation contre cette tentative de créer des catégories au sein des pays en développement. Cependant, le ministère des affaires étrangères continue de prendre la *défense des droits spécifiques des pays « relativement moins développés »*, tels que ses voisins : *l'Uruguay, la Bolivie* et le Paraguay, au sein de l'ALALC. Il justifie cette incohérence apparente en soutenant que, dans ce dernier cas, la distinction faite joue en faveur *des pays qui en font l'objet* alors qu'elle pénalise les pays classés P.N.I. Le gouvernement brésilien réprouve donc des concepts avancés *préalablement par les pays riches.*

Des intérêts réciproques

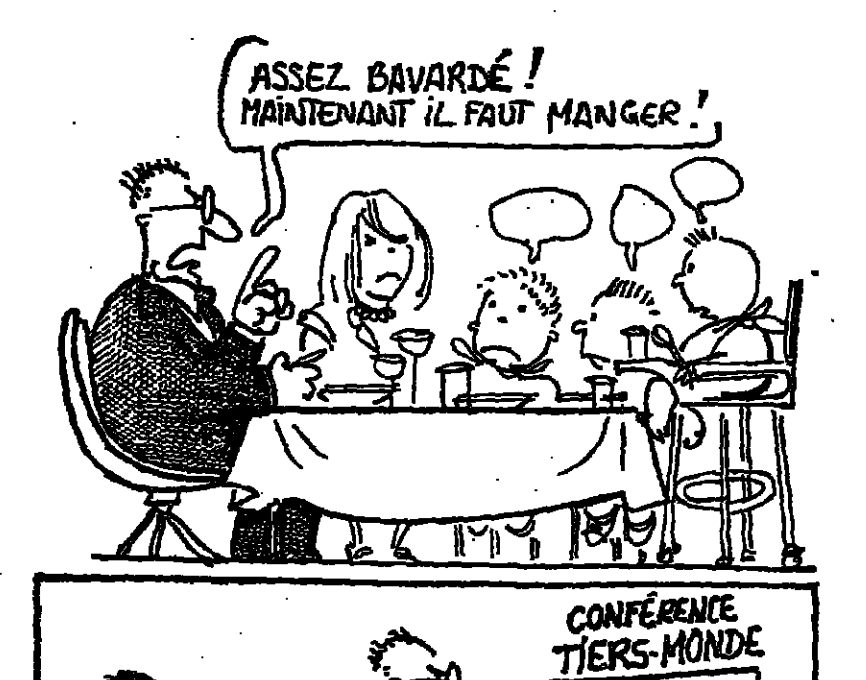
Ce qui, également, est nouveau dans la façon dont le Brésil entend se *présenter à la conférence de Cancun*, est qu'il y dira que l'amélioration des termes de l'échange international au niveau du commerce et des finances ne doit pas être une question de *charité des pays riches envers les pays pauvres*, mais bien au contraire une affaire d'intérêts réciproques où les avantages sont mutuels.

Lorsque le Brésil affirme son droit d'accès au marché international, en *même temps qu'il demande de* meilleures conditions de financements et de prêts, il veut manifester qu'il n'est pas seulement un exportateur intéressé par la conquête de nouveaux *marchés nord-américains et européens*, mais qu'il est également un importateur d'équipements, de technologies et de capitaux. Aussi bien les pays riches devraient-ils s'intéresser davantage *à sa prospérité !*

De même que le Brésil ne veut pas être classé comme P.N.I. (le plus pauvre parmi les riches ou le plus *riche parmi les pauvres*), il ne tient pas non plus à ce qu'on distingue parmi les pays en développement ceux qui sont producteurs de pétrole et ceux qui ne le sont pas. *Cette différence, affirme-t-il, n'est pas* suffisante pour effacer toutes les affinités existant entre ces pays.

En tout cas, le Brésil ne peut plus *se dérober aujourd'hui, comme parfois* par le passé, *lorsque son intérêt sur* le plan international se limitait au commerce du café et à quelques autres biens restreints. Il entend désormais participer pleinement au dialogue entre pays riches et pays pauvres. *« Dans cette partie*, a bien dit un *conseiller* du ministre du plan, M. Delfim Neto, *le Brésil paie désormais un billet d'adulte, car l'ère du billet à demi-tarif, de la carte d'étudiant, est bien finie. »*

LUIZ BARBOZA.





(Dessin de PLANTU.)

est capital pour la Pologne

mesures commencèrent à se faire sentir les années suivantes, lorsque les livraisons des *produits* nécessaires pour la réalisation de projets industriels en cours et celles de matières premières et de denrées *primaires* commencèrent à diminuer. A plus longue échéance, les *conséquences de ce type d'économie* se sont révélées désastreuses. Le ralentissement des importations de matières premières et de produits primaires a limité la production ; cela a eu pour *conséquences* une baisse de la productivité et des excédents de main-d'œuvre.

Si la Pologne a adopté cette politique de limitation des importations, c'est qu'elle n'avait pas le choix : *le déséquilibre de* la balance des paiements était devenu impossible à redresser.

En pareil cas, la solution extrême consiste généralement à renégocier les conditions de remboursement de la dette *extérieure. La Pologne n'a utilisé cette possibilité* qu'en 1981 alors que son économie, après cinq années de limitation des importations, était déjà en piteux état.

Un étalement des remboursements et du versement des intérêts coûte aujourd'hui extrêmement cher. La crise actuelle, avec l'élévation des taux d'intérêt qu'elle entraîne, impose également un fardeau financier extrêmement lourd *à la Pologne. Une* renégociation n'est réellement utile que lorsqu'elle permet au pays de remettre de l'ordre dans ses finances, lorsque le revenu des exportations sert à aug*menter le volume des importations et*, par là, à accroître la productivité et à élever le revenu national. A cette date, malheureusement, rien de tel ne s'est produit en Pologne.

Des atouts nombreux

Sa situation n'est toutefois pas désespérée. Le pays est relativement riche en ressources naturelles — *charbon, minerais, soufre.* Sa population compte une forte proportion de jeunes dont le niveau d'instruction ne le cède en rien à celui de la jeunesse des pays hautement industrialisés. La Pologne possède également une industrie qui s'est considérablement modernisée au cours des années 70. Que faut-il donc pour assurer son *développement* ?

A court terme, une amélioration *de sa capacité économique*, grâce essentiellement à une augmentation de l'efficacité de la main-d'œuvre. Nous espérons que cette augmentation pourra être obtenue par une discipline accrue et une meilleure organisation du travail, et que la nouvelle réforme économique en cours de préparation favorisera ce changement. Cette réforme *devrait* avoir notamment pour *effet* de renforcer la capacité d'exportation mais le bénéfice qui pourra être tiré sur ce plan dépendra à l'évidence des possibilités d'accès aux marchés mondiaux.

A plus long terme, l'accroissement des exportations est étroitement lié aux progrès du dialogue Est-Ouest-Sud. Ce dialogue devrait permettre à la Pologne de modifier la structure de ses exportations. En effet, la suppression de toutes sortes de barrières qui interdisent l'accès aux marchés des pays hautement industrialisés en dépend. Bien qu'elles n'aient souvent aucun caractère officiel, ces barrières n'en jouent pas moins un rôle considérable en *limitant* ou en éliminant les *exportations en* provenance des pays du tiers-monde.

En ce qui concerne les régions en développement, la Pologne souhaiterait établir avec les pays capitalistes une coopération qui pourrait prendre *la forme d'opérations en association* et d'investissements conjoints dans les industries extractives, les aciéries et les industries mécaniques. La Pologne possède de bons *spécialistes* et *la qualité* de ses technologies est largement reconnue ; les pays capitalistes ont des techniques de fabrication avancées et des capitaux. Ensemble ils devraient pouvoir *apporter à de nombreux pays en développement* une aide qui leur serait également bénéfique à eux-mêmes, par exemple en favorisant le développement de leur commerce *extérieur.*

Si la Pologne s'intéresse au dialogue Est-Ouest-Sud, c'est aussi parce qu'il lui paraît indispensable d'améliorer le système monétaire et financier international. A cette date, ce sont principalement les pays *industrialisés* qui *ont décidé du développement de la* coopération économique internationale au sein de ce système, ce qui n'est pas sans influer sur lui.

Les points qui pourraient faire l'objet d'un accord n'en sont que plus nombreux, et l'intérêt *de la Pologne* d'autant *plus vif.*

PAWEL BOSEK.

le soleil *(Dakar)*

Une espérance et un combat

PARIS, *décembre 1975. Cancun*, au Mexique, *en septembre 1981*. Le monde industrialisé, le tiers-monde. Mêmes acteurs. Seul le décor a changé, avec, cependant, le même *ciel chargé, et la quotidienneté des* menaces qui pèsent sur les relations internationales.

Il faut se rendre à l'évidence : la seule proclamation du dialogue ne saurait suffire. Si nous ne voulons pas *aller tout droit à la catastrophe, il convient d'engager les négociations* sur des voies plus sûres et restructurer les rapports entre un Nord essoufflé et des pays du Sud de plus en plus *exsangues.*

Nous vivons un monde qui doit faire face à de *nouvelles réalités*, à des urgences et non à des données programmées. Et dans cette mouvance, l'aide (1) n'est pas la seule solution *au problème, du fait qu'elle pose*, dans sa problématique, la perpétuation d'une structure qui fait de certains pays d'*éternels* assistés.

Comprendre que le monde doit changer, c'est reconnaître que le nouvel ordre *qui sous-tend cette mutation* est fondamentalement tridimensionnel (politique, économique et culturel), *même s'il apparaît* que la sphère économique est plus agissante, plus transparente : *d'un côté la civilisation du gaspi, de l'autre un problème de survie.*

Au plan du *vécu de nos peuples, cette tridimensionnalité en appelle* à une redéfinition des rapports en des termes plus féconds que ceux de l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest. *Une saisie correcte du réel* rejette *l'idée que* le tiers-monde doive être observé au travers du prisme déformant d'une histoire et de modèles falsifiés et trompeurs. Une appréciation *plus fine des relations internationales* s'impose

L'illusion que le tiers-monde puisse rattraper le monde industrialisé doit être également combattue, alors que nous sommes condamnés à élaborer *des politiques nationales allant dans le sens d'un développement différent,* endogène et autocentré.

Dans cette stratégie, nous n'oublions pas que le tiers-monde est divers. Les questions qui assaillent un pays comme le *Sénégal ne sont pas toujours de même nature* que celles qui hantent la Corée du Sud, le Brésil, le Mexique, le Bangladesh.

D'abord la garantie de nos recettes d'exportation

Comment un pays comme le Sénégal, dont *la* marché intérieur ne *dépasse pas cinq millions de consom*mateurs, dont le rythme de croissance de l'économie est relativement faible, dont 40 % des recettes d'exportation sont *engloutis par une facture pétro*lière passée de 5 milliards de francs C.F.A. en 1974 à 50 milliards de francs C.F.A. en 1980, dont la principale *ressource, l'arachide*, est *victime d'une sécheresse quasi permanente* et d'une chute de plus de 20 % de son cours, dont enfin la balance des paiements a enregistré un déficit de *100 milliards de francs C.F.A. en 1979, peut-il se défendre dans* un monde où il est dépensé annuellement quelque 250 milliards de francs C.F.A. par jour pour l'armement ?

Les mécanismes mis en place, tant par *les pays* industrialisés que par les institutions financières internationales, aboutissent, en outre, à ce résultat que nos pays supportent tout le poids de la crise, en raison notamment *de la trop grande cherté du dollar et* du taux excessif du loyer de l'argent.

Du nouvel ordre mondial, nous atten*dons des résultats conformes aux pro*positions du club de Dakar : *garantie de nos recettes d'exportation*, grâce à un mécanisme du même type que celui mis au point par la convention de *Lomé entre les neuf pays*, aujourd'hui dix, de la C.E.E. et les cinquante Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'avance, au titre du *STABEX, consentie au Sénégal, pour* l'année 1980, et qui atteignait 7,5 milliards de francs C.F.A., a été entièrement affectée à l'épongement des dettes du monde rural. La garantie, *pour être effective*, devrait prendre en compte les produits agricoles et miniers. Elle devrait également conduire à la fixation de prix plus raisonnables.

Les compensations pour le pétrole, en attendant que des sources d'énergie, *comme le solaire, connaissent* une exploitation plus rentable, conduiraient, avec le concours des pays exportateurs de brut, à alléger la facture pétrolière et à libérer des *liquidités pouvant être réinjectées dans d'autres secteurs à développer.* L'idée de créer un fonds spécial qui fonctionnerait comme une caisse de péréquation pourrait être alors envisagée.

Le transfert vers les pays du tiers-monde d'activités industrielles performantes et l'institution d'un impôt à prélever sur les budgets de défense pourraient également aider à corriger les déséquilibres.

Le Nord doit donc jouer franc. Les pays producteurs de pétrole gagneraient, *pour leur part, à affecter le* surplus financier tiré de la vente du pétrole à des projets de développement des pays qui souffrent du manque de capitaux, alors que *les pétro-dollars sont investis dans des* secteurs non productifs dans les pays industrialisés.

C'est toute l'importance de la coopération Sud-Sud avec tous ses paradoxes *(les échanges intra-africains ne* dépassent pas 1 % du commerce international) qui se trouve ainsi exposée.

Quant au bloc socialiste de l'Est, *sa participation* au dialogue *pour* l'instauration du nouvel ordre mondial est capitale, *en ce sens que* cette participation donne une dimension nouvelle à des rapports centrés sur la conception classique *du marché.* Les pays socialistes n'ont pas le droit, au nom même de l'internationalisme prolétarien qu'ils proclament, de croiser *les bras sous le prétexte qu'ils* n'ont aucune responsabilité historique dans notre sous-développement. L'aide en armement aux mouvements de libé*ration nationale, si importante qu'elle* puisse être, ne suffit pas. Les droits économiques sont autant que les droits civiques et politiques des droits de l'homme.

Berlin, c'était en 1885. Le *monde* n'est plus à partager en empires coloniaux. Le nouvel ordre mondial doit participer de cette interdépendance *reconnue entre les nations, tisser* des relations basées sur le sentiment de communauté dans la défense de l'homme. Vu sous l'angle technique, il sera faussé. Nous sommes en face *d'un projet humain qui dépasse le* fétichisme des chiffres et l'obsession des pourcentages d'aide. C'est une espérance, et un combat.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

(1) La contribution de la communauté internationale à l'effort de redressement économique et financier pour la période 1978-1985 se chiffre à 50 milliards de francs C.F.A. du F.M.I., 10 milliards de la BIRD (Banque mondiale), 7 milliards au titre du STABEX, 50 milliards de la France, dont une tranche de 21,5 milliards déjà accordée et plusieurs milliards des pays arabes au titre de l'aide multilatérale.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Le charme du passé

Les styles du passé ont — pour certains — l'agrément d'une douce nostalgie. Deux femmes ont choisi de faire entrer dans nos maisons d'aujourd'hui l'art de vivre d'autrefois : l'une pour le mobilier, l'autre pour la table.

Daisy Simon aime les meubles anciens. Mais elle estime qu'ils ne correspondent plus à notre mode de vie. A partir de certains meubles d'époque, dont elle allège les formes, elle crée un nouveau style de mobilier classique. Si elle n'hésite pas à modifier l'esthétique originelle, elle se montre exigeante sur la qualité des meubles qu'elle fait exécuter selon des techniques artisanales.

C'est dans le domaine des sièges que le goût de Daisy Simon pour la couleur et la décoration s'exprime avec le plus de liberté. Elle choisit des modèles qui ont un lien avec le passé et — pour les introduire dans les intérieurs actuels — elle les recouvre de tissus colorés, parfois très modernes.

« *Les sièges de style*, dit-elle, *sont de bons compléments, même d'un mobilier contemporain ; leur volume bien mesuré leur confère un confort souvent meilleur que celui d'un grand canapé trop moelleux.* » Pour illustrer son propos, elle désigne un canapé et une chauffeuse de style Louis-Philippe, recouverts d'un tissu très fleuri, et des sièges 1930 aux formes très enveloppantes, habillés de gris et blanc (5 850 F le canapé deux places). Tous les sièges, généralement en bois ciré, peuvent être laqués dans un ton s'harmonisant au tissu de recouvrage ou à la couleur d'une table basse moderne.

Dans une petite boutique jouxtant le magasin où sont exposés sièges, tables et autres meubles ranimés du passé, Daisy Simon propose du linge de maison. Tout blanc, brodé de nos jours à la main, il reproduit les nappes et draps destrousseaux de jadis.

C'est un art de la table allant de la fin du dix-neuvième siècle aux années 30 que Blandine de Bertier présente dans sa boutique Dîners en ville. « *Tous les objets que je réunis*, dit-elle, *sont authentiques. Mais je les vends pour qu'on s'en serve ; pas pour les faire dormir dans une vitrine.* » Dans un décor de murs tendus de tissu grenat et de stores de soie grège, vaisselle et couverts sont disposés sur les cachemires anciens qui nappent les tables. A côté d'un service à poisson 1900, en porcelaine aux tons d'aquarium, figurent des assiettes à bordure rose pâle, ornées de bouquets tous différents (75 F la grande assiette, 65 F la petite). Douze assiettes à dessert, datant de 1890, sont illustrées chacune par un mois de l'année.

Présentés dans des écrins, les couverts à poisson ont des manches en nacre ou en ivoire et des lames guillochées. En métal argenté, un service à thé et à café, de 1930 (1 850 F les quatre pièces) et des accessoires de table de la fin du siècle dernier : manches à gigot, saupoudreuses à sucre, pelles à tartre. En choisissant parmi cette argenterie et cette vaisselle raffinées, il est possible de composer une originale liste de mariage à l'ancienne.

Selon les saisons, Blandine de Bertier adopte un thème qu'elle présente dans l'une de ses vitrines et développe dans la boutique. Actuellement, c'est l'« après-dîner », avec des services à liqueurs, des flacons en cristal taillé, des petits plateaux et des boîtes à cigares anglaises. Et dans la cave voûtée, aménagée sous le magasin, on trouve — dans une ambiance décontractée de « dîners aux champs » — des boîtes à gâteaux très rétro, des services à thé, des confituriers et des pots à miel en forme de ruche.

JANY AUJAME.

★ **Daisy Simon, 43 bis, bd Henri-IV, 75004 Paris. « Dîners en ville », 27, rue de Varenne ; 89, rue du Bac, 75007 Paris. Ouvert de 11 heures à 19 heures, le lundi à partir de 13 heures.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 OCTOBRE

« Les Bosquets et leur origine », 14 h. 30, sous le passage nord conduisant aux jardins à Versailles, Mme Guillemet.

« Musée Jacquemart-André », 10 h. 30, 158, boulevard Haussmann, Mme Zujovic.

« La Seine racontée aux enfants à travers les tableaux du musée Carnavalet », 14 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.

« Anniversaire de Paris : le 16 octobre 1793 », 14 h. 30, 2, boulevard du Palais, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Hôtels de Croy et de Beaume », 15 h., 7, rue du Regard, Mme Zujovic.

« Le vocabulaire d'architecture », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« La basilique Saint-Denis, l'abbaye de Royaumont, le château de Chaumontel », 13 h., départ en car de Paris-Centre (Académie internationale des arts et des lettres).

« Musée de la marine », 15 h., 2, rue Royale (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis côté préfecture (Arcus).

« Ecuries du château de Versailles », 14 h. 30, grille des Grandes Ecuries (l'Art pour tous).

« Des Innocents à l'église Saint-Leu », 15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie, Mme Barbier.

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Ragueneau.

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur, Mme Ferrand.

« Quartier de Belleville », 15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Hager.

« Le Grand-Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet, Mme Hauller.

« Vie de Rodin à travers ses œuvres », 15 h., 77, rue de Varenne, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet, M. Jaslet.

« Le palais Soubise », 14 h. 45, 60, rue des Francs-Bourgeois, M. de La Roche.

« Fastes du gothique », 18 h. 30. Galeries nationales du Grand Palais (Ministère de la culture).

« Chefs-d'œuvre », 10 h., musée du Louvre (ministère de la culture).

« Château de Monte-Cristo », 15 h., arrêt Ermitage au Pecq.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., portail de l'église (Paris et son histoire).

« La Cité, Notre-Dame », 14 h. 30, métro Cité (Résurrection du passé).

« Exposition la rue de Varenne », 14 h. 30, 77, rue de Varenne (Tourisme culturel).

« Le Marais, l'abbaye de Maubuisson », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Centenaire de l'Ecole française au Caire », 11 h., palais de Tokyo (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 OCTOBRE

14 h. 45, 64, rue du Rocher, A. Sernin : « L'apprenti philosophe » ; G. Sauge : « Pontificat de Jean-Paul II. Après l'attentat » ; T. Sausez : « La France socialiste : expérience limitée ou changement durable ? » (Club du Faubourg).

15 h., amphithéâtre Bachelard, la Sorbonne, Micheline Flak : « Recherche de l'équilibre physique, mental et spirituel » (Université populaire de Paris).

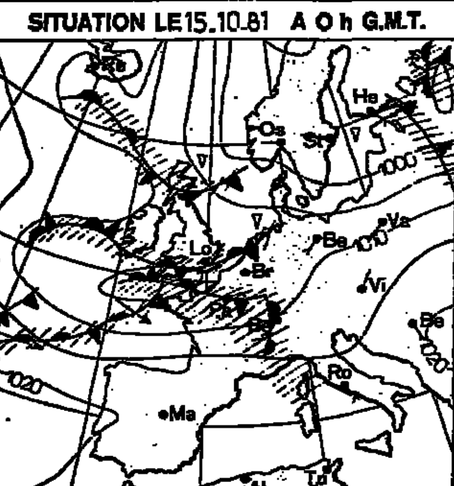
15 h., mairie du XIIe, B. Czarny : « La presse parisienne 1830-1851 » (exposition).

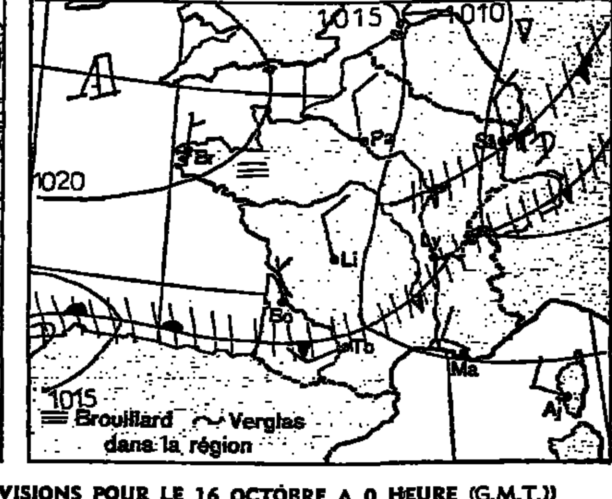
15 h., palais de la Découverte, P. Marcellin : « Nouvelles tendances de l'application du froid et des atmosphères contrôlées aux fruits et légumes ».

16 h. 30, 7, rue Danton, G. Pegand : « Retards mentaux : nouvelle approche scientifique et pratique » (Psycho-Intégration).

20 h. 30, 199 bis, rue Saint-Martin, J.-P. Bayard : « Le labyrinthe » (AMORC).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 octobre à 0 heure et le vendredi 16 octobre à 24 heures :

Le courant perturbé d'ouest continuera de circuler sur notre pays. Mais une atténuation des pluies s'accompagnant d'un rafraîchissement se produira sur la moitié nord de la France.

Vendredi, des pluies se produiront le matin des régions proches des Pyrénées au Massif Central aux Alpes et aux Vosges, mais elles épargneront le pourtour méditerranéen. Sur la moitié nord de notre pays, le temps sera plus frais avec des nuages et parfois des averses du Nord à la Lorraine : quelques brumes passagères seront observées sur les pays de Loire.

Dans la journée, une atténuation des pluies se produira de l'Auvergne à la Bourgogne et à l'Alsace, mais de nouvelles pluies débuteront près du golfe de Gascogne et gagneront le soir les Charentes, le Limousin et l'Aquitaine.

Les vents seront modérés et s'orienteront au nord sur la moitié Nord. Ils seront variables en direction sur les autres régions.

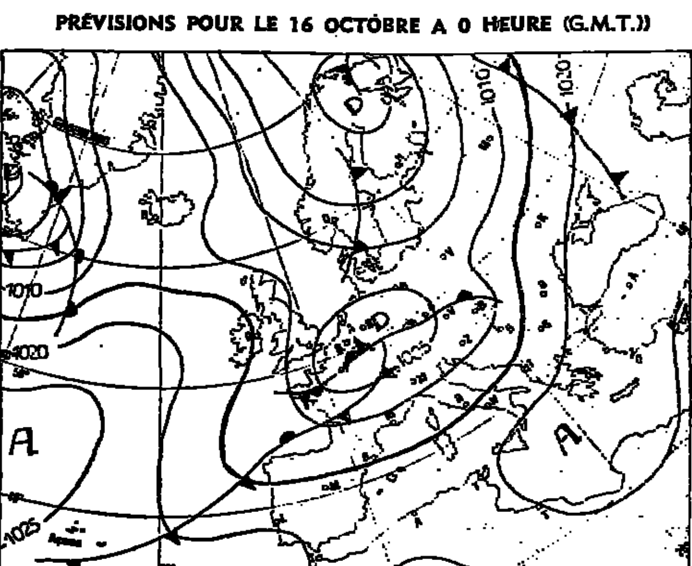
Jeudi 15 octobre 1981, à 2 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 00,6 millibars, soit 750,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 22 et 17 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Bourges, 16 et 15 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 15 ; Dijon, 10 et 10 ; Grenoble, 11 et 9 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 14 et 13 ; Marseille, 19 et 12 ; Nancy, 10 et 7 ; Nantes, 17 et 17 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 10 et 9 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 17 et 15 ; Strasbourg, 11 et 7 ; Tours, 17 et 17 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 13 et 5 ; Athènes, 27 et 18 ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 10 et 3 ; Dakar, 32 et 26 ; Genève, 10 et 9 ; Jérusalem, 28 et 15 ; Lisbonne, 26 et 13 ; Londres, 12 et 5 ; Madrid, 27 et 8 ; Moscou, 8 et 4 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 20 et 15 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 8 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



SOUTENANCES DE THÈSES

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-X, vendredi 16 octobre, à 15 heures, salle C 26, M. Serban Ionescu : « Psychophysiologie de la déficience mentale ».

— Université de Paris-I, vendredi 16 octobre, à 9 h. 30, salle C 22-04, au centre Tolbiac, M. Jean Fouché : « Elasticités-prix et relations économiques internationales ».

(Publicité)

10e SIMEI

DU 12 AU 18 NOVEMBRE 1981 À MILAN (ITALIE)

Pavillons 13 - 14 - 15 de la Foire de Milan

Entrée: Porta Carlo Magno et Via Gattamelata

SALON INTERNATIONAL DU MATÉRIEL POUR OENOLOGIE ET EMBOUTEILLAGE

Le SIMEI, Salon biennal international, est l'exposition la plus importante et la plus complète en Italie spécialisée dans les machines et l'équipement pour l'œnologie et la mise en bouteilles de différentes boissons.
40.000 m2 de surface couverte, 440 exposants de 11 pays, 35.000 acheteurs de 50 pays, entrée gratuite réservée aux visiteurs professionnels.
Un panorama complet des machines et équipements les plus modernes concernant :
- la mise en bouteille et l'emballage de vin, bière, cidres, jus de fruits et sirops, eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, boissons gazeuses, eaux minérales, huile, vinaigre ;
- la conservation, l'entropôt, le transport et l'emballage des boissons ;
- la production de vins, moûts, jus, vinaigres, eaux-de-vie, liqueurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
SIMEI - Via San Vittore al teatro 3, 20123 Milano (Italie)
Tél. (02) 8058500 - 803069

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 67 DU 14 OCTOBRE 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 50 F dans toutes les séries
12	Tous les billets terminés par 12 gagnent 200 F dans toutes les séries
	Tous les billets terminés par 21 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
478	0478	1478	2478	3478	4478	5478	6478	7478	8478	9478	F. 3 000
	0487	1487	2487	3487	4487	5487	6487	7487	8487	9487	350
	0748	1748	2748	3748	4748	5748	6748	7748	8748	9748	300
	0784	1784	2784	3784	4784	5784	6784	7784	8784	9784	300
	0847	1847	2847	3847	4847	5847	6847	7847	8847	9847	350
	0874	1874	2874	3874	4874	5874	6874	7874	8874	9874	300
752	0257	1257	2257	3257	4257	5257	6257	7257	8257	9257	350
	0275	1275	2275	3275	4275	5275	6275	7275	8275	9275	300
	0527	1527	2527	3527	4527	5527	6527	7527	8527	9527	350
	0572	1572	2572	3572	4572	5572	6572	7572	8572	9572	300
	0725	1725	2725	3725	4725	5725	6725	7725	8725	9725	300
	0752	1752	2752	3752	4752	5752	6752	7752	8752	9752	3 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 21 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 21 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
8515	1558	10 000	2 000	5581	10 000	2 000
	1585	10 000	2 000	5815	10 000	2 000
	1855	10 000	2 000	5851	10 000	2 000
	5158	10 000	2 000	8155	10 000	2 000
	5185	10 000	2 000	8515	2 005 000	21 000
	5518	10 000	2 000	8551	10 000	2 000

Prochain Arlequin : le 28 Octobre 1981 au Salon de la Photo - Porte de Versailles
Tirage télévisé à 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 14 OCTOBRE 1981 - N° 67

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES PAPILLONS

TIRAGE N° 66 DU 14 OCTOBRE 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	31	150	7	7	70
	5 371	1 000		47	220
	7 261	10 000		367	570
2	162	500		557	570
	3 812	5 000		0 117	5 070
3	733	500	8	58	150
	008 763	3 000 000		6 278	1 000
4	924	500		1 268	5 000
	6 604	1 000		59 058	50 150
5	5	70	9	1 249	1 000
	75	220		9 659	1 000
	565	570		0 539	10 000
	7 775	1 220	0	1 630	1 000
	9 965	1 070		3 310	1 000
6	5 576	1 000		9 250	5 000
	9 676	5 000		9 840	5 000
	315 966	500 000		77 180	100 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 21 OCTOBRE 1981 à MAZAN (Vaucluse)

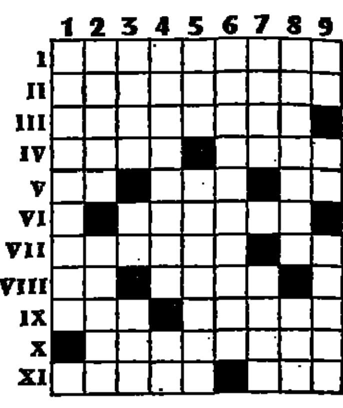
LOTO TIRAGE N° 41	6	12	19	25	36	47
					NUMERO COMPLEMENTAIRE	15

PROCHAIN TIRAGE LE 21 OCTOBRE 1981 VALIDATION JUSQU'AU 20 OCTOBRE APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 14 OCTOBRE 1981 - N° 66

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 039



HORIZONTALEMENT

I. Quelle que soit son étiquette politique, elle est une ardente partisane du bleu, du blanc et du rouge. — II. Devoirs à accomplir pour obtenir un certificat de bonne conduite. — III. Titre évocateur d'étoiles de mer. — IV. Réunion de cardinaux. Bonne ou mauvaise fortune selon qu'on est veinard ou guignard. — V. Démonstratif. Possessif à l'endroit comme à l'envers. Privatif. — VI. Avec lui souffler, c'est jouer. — VII. Empruntée avec l'intention de rendre. Possessif. — VIII. Abréviation. Terre de saint Georges passée sous la houlette de saint Patrick. — IX. Légumineuse plus appréciée dans l'étable que sur les tables. Le fruit, la branche ou la terre. — X. Filles de la torture. — XI. Les étoiles s'y retrouvent chaque soir. Le bénéficiaire d'une charité peu charitable.

VERTICALEMENT

1. Apparente sur l'enveloppe, elle ne se manifeste pas toujours dans la lettre. — 2. Ça sent le fagot. Troisième sur sept. — 3. Victime d'un manque de considération. Grecque internationale. Clé anglaise en cas d'avarie. — 4. Sorte de bourdon s'attaquant aux pensées. Note. — 5. On ne saurait le déguster sans sel. L'une est acidulée, l'autre sans odeur. — 6. Commerce honorant les hommes. — 7. Ni plus ni moins. Touchés au cœur, sinon à l'âme. — 8. Bise. L'or de Juan Carlos. — 9. Préposition. Le tour du monde en trois cent soixante-cinq jours. Pareil à « semblable ».

Solution du problème n° 3 038

Horizontalement

I. Nécromant. — II. Idée. An. — III. Hure. Isée. — IV. Ice. Assis. — V. Laminoir. — VI. Iton. El. — VII. Sinus. — VIII. Toisé. Ecu. — IX. Enéide. Or. — X. Tuteur. — XI. Poème. Ré.

Verticalement

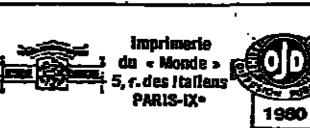
1. Nihilistes. — 2. Education. — 3. Cérémonie. — 4. Rée. Inusité. — 5. An. Sédum. — 6. Maison. Eté. — 7. Aussi. Té. — 8. Eire. Cour. — 9. Très. Leurre.

GUY BROUTY.

SANTÉ

Sourds et malentendants. — Deux journées de dépistage auront lieu à la Mutuelle nationale de la presse, 29, rue de Turbigo, à Paris (2e), les lundi 19 et mardi 20 octobre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

Le Monde

économie

AFFAIRES

La succession du président du C.N.P.F.

Plusieurs organisations patronales interviennent pour que M. Ceyrac prolonge son mandat

La clôture du dépôt des candidatures à la présidence du C.N.P.F. (Conseil national du *patronat français*) *s'est faite*, le mercredi 14 octobre à minuit. L'organisation patronale s'est refusée à communiquer *la liste* des candidats, *s'en tenant* à la procédure qui veut que, après le comité statuaire et le président, *ce soit le conseil exécutif qui se* prononce, avant l'assemblée générale qui aura lieu le 15 décembre.

***Toutefois* il ne fait de doute que trois noms seulement ont été déposés : ceux de M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F.; M. Yvon *Gattaz*, président de l'ETHIC (mouvement des entreprises moyennes) ; et, *en* dernière minute, M. Antoine Verhaeghe, ancien président du patronat indépendant. Cependant, on observe depuis plusieurs jours la formation d'un mouvement en faveur du maintien de M. François Ceyrac, pour deux ans, à son poste de président, poste qu'il *occupe* depuis 1972.**

A la tête de ce mouvement se tiendraient la Fédération de la métallurgie, qui représente soixante *syndicats professionnels*, et le Centre des jeunes dirigeants. Plusieurs présidents d'unions patronales seraient aussi *intervenus dans ce sens. Le conseil* exécutif a jusqu'au 16 novembre pour donner son avis.

La succession de M. Ceyrac survient à un bien *mauvais moment* pour le C.N.P.F. Lorsqu'il prit, au *début de 1980, la décision de ne* pas se représenter, le « patron des *patrons* » n'imaginait pas qu'il put y avoir par la suite un changement de *majorité politique*. Il s'était même organisé, dit-on, pour se trouver de nouvelles activités à partir de janvier 1983. Sa décision était donc bien irrévocable. M. Ceyrac, au demeurant, n'avait pas le sentiment d'abandonner ses pairs. N'avait-il pas *déjà, par une fois, accepté le prolongement* de son mandat ? En *outre, les hommes capables de lui* succéder ne manquaient pas. MM. *Alain* Chevalier, Claude-Alain Sarre, Jean Gandois, Yves Chotard, Roger Fauroux, pour n'en citer que quelques-uns, formaient un « vivier » dans lequel il eut suffi de puiser.

Vint le 10 mai et ses suites, la gauche au pouvoir, le train de na*tionalisations et un patronat quelque* peu tourneboulé. Au C.N.P.F. on comprit aussitôt que la liste des candidats à la succession allait se rétrécir comme une peau de chagrin, chacun ayant à s'occuper de ses affaires, au sens propre du *terme, et* la plupart *remettant* à plus tard le moment de se mettre *en avant*.

Un moment tenté par l'aventure, M. Philippe Bumel se récusa bien vite. Seuls restent aujourd'hui en lice MM. Yvon Chotard, Yvon Gattaz et Antoine Verhaeghe. Il leur reste à attendre le verdict du conseil exécutif. Les trente-cinq membres de cette assemblée ont jusqu'au 16 no*vembre pour donner leur avis. Cha*cun sait que la solution qu'ils pré*coniseront sera celle que retiendra* l'assemblée générale appelée à désigner, *le 15 décembre*, le nouveau président du C.N.P.F.

Plus que jamais, en effet, le Conseil national du patronat français est appelé à préserver son unité. *Pour cette raison, on a toujours* réussi, rue Pierre-Ier-de-Serbie, à *faire l'élu avant l'élection*. C'est à ce niveau que se pose le problème. Lequel de *M. Chotard* ou de M. Gattaz — les deux candidats les plus sérieux — peut-il le mieux représenter le patronat et faire croire à *son* unité ?

Le premier a pour lui sa détermination et le soutien de courants importants comme ceux du patronat chrétien *ou* des grands patrons *modernistes. Comme* M. François Ceyrac jadis, il a la responsabilité des *questions sociales au sein du* C.N.P.F., ce qui, dans la conjoncture *actuelle, a son importance. Il a* contre lui d'appartenir au sérail *depuis si longtemps qu'il se confond* avec un passé que d'aucuns voudraient voir révolu.

M. Yvon Gattaz, en revanche, incarne le renouveau. Il a su mener campagne à travers le mouvement qu'il préside : celui des entreprises à taille humaine (l'ETHIC). Avec trop de témérité, disent ses opposants, *qui lui reprochent son* empressement à inviter à la table de son *congrès les ministres en place*.

A la vérité, les griefs importent *moins que le sentiment qu'ont* bon nombre de chefs d'entreprise de ne se retrouver tout à fait ni dans l'un ni dans l'autre. Aussi l'atmosphère est-elle particulièrement agitée dans les milieux patronaux. Certes, il est malaisé de définir les courants dominants dans une organisation qui repose sur plusieurs centaines de *syndicats patronaux, des syndicats* de branches et d'unions locales. Tout se *passe en comité restreint. Mais, aux* yeux de l'opinion publique, le président du C.N.P.F. restera toujours le représentant de l'ensemble du patronat.

Quelle solution peut-on envisagée ? Retenir le nom d'un des deux candidats risque de ne satisfaire qu'une partie seulement du patronat ? Or, il n'est plus temps de susciter une nouvelle candidature. Pour sortir de *l'impasse, nombreux sont ceux qui* se retournent donc vers le président *en place avec le désir de le voir*, soit a rbitrer entre les deux prétendants, soit accepter de prolonger son mandat.

Bien qu'il ait en son temps annoncé qu'il partirait quel que soit le cas de figure, M. Ceyrac resterait-il insensible à un mouvement de pression *suffisamment* large ? Il s'est *affirmé*, lui que l'on voyait d'ordinaire plus prudent, comme un opposant *vigoureux* d'un *pouvoir qui irait* trop à gauche. S'il croit toujours que *les Français ont voulu faire une* pause le 10 mai, il est tout à fait persuadé, *aujourd'hui*, que le président de la République veut faire une politique socialiste et non pas social-démocrate. Il juge certains objectifs intenables, comme celui de vouloir tout à la fois ne pas dépasser le cap des deux millions de demandeurs d'emploi et maintenir un taux d'inflation à 10 % en 1982. Bref, sur bien des points, il a le sentiment d'être un rempart à ce qui lui apparaît être un dérèglement en matière économique.

FRANÇOIS SIMON.

La réorganisation de Boussac-Saint Frères « passe par une réduction d'effectifs »

déclare le président de l'IDI

De notre correspondant

Lille. — *Les soixante-douze* membres du comité central d'entreprise *du groupe* Boussac-Saint Frères, réunis à Wambrechies, dans la banlieue lilloise, le mercredi 14 octobre, ont été informés du contenu du rapport établi après trois mois d'études par les experts de la SADEF *(le Monde* du 10 octobre). Ce document contient surtout une analyse très technique des quelque quatre-vingts entreprises du groupe, mais *n'esquisse aucune* solution d'ensemble.

Le rapport présenté est-il complet ? On se pose la question dans les syndicats. *Certains* affirment que *« des pages manquent »* dans le document remis aux délégués.

On a suivi avec beaucoup d'intérêt la déclaration préliminaire de Me Albert Chassagnon, l'administrateur provisoire qui a fait le point de la situation au 14 octobre Si l'on tient compte de l'érosion du franc, la *situation* est identique à celle de l'année dernière à pareille *date*, avec cependant des effectifs moindres.

M. Temkine, président de l'IDI (Institut de développement industrel), chargé de mission dans cette affaire par le ministère de l'industrie, a abordé les problèmes d'avenir. L'activité de Boussac-Saint Frères doit se maintenir telle quelle, affirme-t-il. Il faut que les différents départements et établissements fassent des profits, ne serait-ce que pour mieux se placer dans l'éventualité d'une reprise par des tiers. Mais cela suppose, dit M. Temkine, des *investissements*, une *amélioration* des circuits commerciaux et aussi une *meilleure production* par une utilisation plus rationnelle du *matériel*. Et il ajoute : *« Tout cela passe par une certaine réduction d'affectifs, ce qui est vrai au reste pour l'ensemble de l'industrie textile... »*

C'est bien ce que redoutent les syndicats. La C.F.D.T. se dresse contre une telle éventualité. Même son de cloche à F.O. et à la C.G.C. La C.G.T. attend les décisions du gouvernement. sur le plan textile, pour mieux juger, mais elle refuse d'envisager une réduction d'effectifs.

GEORGES SUEUR.

SOCIAL

La crise à la C.G.T.

(Suite de la première page.)

En outre, c'est bien une opposition silencieuse qui a entraîné la fuite des effectifs et les reculs dans les élections professionnelles, *qu'on ne saurait imputer* exclusivement à la crise économique et aux *vicissitudes* subies *par* le mouvement syndical. Altérations épargnées, il est vrai, à F.O. et à la C.F.D.T., qui se tiennent à l'écart de la scène politique.

Inlassablement, depuis une dizaine de mois, les contestataires ont repris leurs griefs : l'ouverture, la démocratisation, l'unité annoncées au congrès de Grenoble, sont restées lettres mortes. *Les discussions formellement* promises ont toujours été escamo*tées, refusées*. Et tandis que les résolutions du 40e congrès avaient *été prises pour redresser l'orien*tation de la C.G.T., qui avait trop subi l'influence communiste durant la campagne pour l'union de la gauche et lors des élections de 1978, la direction confédérale, tout en prétendant suivre les décisions des assises de Grenoble, a recommencé à placer ses pas dans ceux *du P.C.F.*

La rébellion n'est pas seulement venue des sept *militants* socialistes siégeant au bureau *(MM. Gaumé et Laroze, ce dernier* s'étant rapidement rangé aux *côtés des majoritaires)* et à la commission exécutive (Mmes Gaudron et Parent, MM. Carassus, Feuilly et Germon, celui-ci ayant été élu député au mois de juin dernier). Elle a aussi gagné les secrétaires confédéraux « sans étiquette » : M. Buhl et Mme Lambert, qui ont démissionné du bureau en décembre 1980 *« pour convenances personnelles »*, ainsi que, et de façon plus discrète, M. Deiss, trésorier.

Des oppositions toujours plus vives

Plus significatif encore a été le *non possumus* de dirigeants appartenant au P.C.F. Ce fut le cas de Mme Christiane Gilles et de M. J.-L. Moynot, qui, lors de l'intervention soviétique en Afghanistan, ne craignirent pas, fait alors unique dans les annales cégétistes, d'exprimer leur désaccord au sein du bureau confédéral. Désaccord qu'ils renouvelèrent devant l'attitude de MM. Krasucki et Séguy et de leurs amis lors des grèves de la Pologne en *août 1980* et de leurs *suites*, à propos d'autres questions inter*nationales, de la conception de* l'unité des jugements d'ordre économique, etc.

A la commission exécutive ou au *comité confédéral national*, d'autres responsables communistes allaient faire de même en diverses circonstances : MM. Charpiot (officier de la marine marchande), Chenu (marin), Gévaudan et Peyrichon (finances), Rousselot (Loire-Atlantique), Prampart.

La déclaration de M. Moynot et Mme Gilles peut être tenue pour exprimer les diverses « sensibilités » des contestataires « unitaires ». En revanche, elle reste discrète sur le climat d'intolérance *qui a envahi l'appareil confédéral* et qui s'est aggravé durant le dernier C.C.N., la *semaine passée*.

Il a sans doute atteint un paroxisme lorsque M. J.-L. Moynot, rompant enfin le *« silence du sérail »* a tenu un langage de rigueur. *« Au lendemain de l'échec de la gauche, en mars 1978*, dit-il, *le quarantième congrès a été une avancée vers la rénovation du mouvement syndical, voulue notamment par une majorité du bureau confédéral d'alors, mais ce ne sont pas ces éléments qui ont été mis en pratique. »* La rupture de l'unité a affaibli le front des travailleurs, et accentué le recentrage de la C.F.D.T. Mais comment, aujourd'hui, peut-on réussir de grandes réformes telles que la démocratisation des nationalisations, les conseils d'ateliers, les *mutations de la production* si l'unité n'est pas rétablie et approfondie ? *« Le chemin que nous avons pris depuis deux ans repose sur des erreurs d'analyse... La crise ne résulte pas seulement de la course au profit. »* La C.G.T. ajoute M. Moynot, ne peut dire à la fois qu'elle a joué le rôle principal dans le succès de la gauche en mai et dire qu'elle n'a pas été comprise par les travailleurs, etc. *« L'incapacité d'ouvrir une perspective cohérente à l'action des travailleurs pour le changement*, conclut-il, *conduirait, à terme, à l'expression désordonnée de problèmes catégoriels ou corporatistes, sans que la C.G.T., loin de se renforcer pour autant. »*

Mais, déjà, M. Moynot, responsable du secteur économique de la Confédération, avait vu se multiplier les actes de défiance à son égard. Comme Mme Gilles, directrice de la revue Antoinette, comme tous les militants socialistes (sauf M. Carassus) il était exclu des travaux préparatoires du prochain congrès.

La démission des deux secrétaires confédéraux place au grand jour le problème politique et les unitaires pensent que, tôt ou tard, la Confédération devra y faire face.

Pour un débat authentique

Les militants non communistes et les communistes critiques veu*lent plus que jamais obtenir* un débat authentique, et les artificielles *simplifications qui* pourraient tenir lieu de discussions préliminaires au congrès de juin 1982.

Résolus à continuer leur combat de l'intérieur, les unitaires cherchent à structurer leur action sans encourir l'accusation de construire une « tendance ». Mais M. Buhl, à ce sujet, fait observer que, pour la première fois, c'est le C.C.N. des 6 et 7 octobre qui a fait apparaître une tendance, *un « noyau dur »*. *Jamais*, de façon aussi officielle, aussi crue, dit-il, la direction confédérale n'avait déclaré qu'il n'était pas question d'intégrer dans l'élaboration des congrès les éléments ne partageant pas ses opinions. Après avoir reconnu qu'il y a deux *« lignes à la C.G.T. »*, M. Krasucki a affirmé qu'il n'y avait pas de compromis possible.

Du moins, le futur secrétaire général de la C.G.T. est-il, sur ce point, d'accord avec les opposants. C'est ainsi que M. Carassus a refusé de siéger à la commission chargée de préparer le texte d'orientation du congrès, estimant qu'il y aurait fait figure d'otage. De même, Mme *Gilles* nous disait : *« Je ne me sens pas apte à soutenir que la direction confédérale a tenu les promesses du quarantième congrès. Ce que ce congrès apportait de nouveau n'a pas été réalisé. Ou bien il ne fallait pas en prendre l'engagement, ou bien il fallait prendre les moyens de la mettre en œuvre. »*

La crise que traverse la grande centrale ne se situe pas seulement sur le terrain syndical, avec l'urgence de tracer les limites des interférences entre la C.G.T. et le P.C.F.

En effet, les obstacles que soulève la préparation du quarante-et-unième congrès cégétistes sont de même nature que ceux qui surgissent avant le vingt-et-unième congrès communiste.

Cette situation se répercutera, *tôt ou tard, dans ses relations* avec MM. Mauroy et Mitterrand. Le parti socialiste porte donc une attention croissante aux tensions qui agitent la C.G.T. En iombre de militants cégétistes se demandent si le premier ministre a cru acheter la paix social en privilégiant ses rapports avec M. Krasucki.

JOANINE ROY.

LA DÉCLARATION DE Mme CHRISTIANE GILLES ET DE M. J.-L. MOYNOT

« Nous avons démissionné du *bureau confédéral de la C.G.T.*

» Le comité confédéral national s'est refusé à faire la critique des trois dernières années d'activité de la C.G.T.

» Notre conviction est que le sens du quarantième congrès était d'affirmer, face à la crise et aux attaques subies par les *travailleurs, une volonté d'unité plus profonde*, un élargissement *de la démocratie dans le syndi*cat et dans les luttes, une plus *grande autonomie du mouvement* syndical.

» En fait, la C.G.T. s'est éloignée de cette orientation et de toute l'évolution qu'elle avait suivie pendant une *longue* période. C'est pour cette raison *qu'elle a rencontré de nouvelles* et graves difficultés.

» Il est nécessaire d'analyser les erreurs d'appréciation, sur les conditions de la lutte et les moyens du changement, qui ont conduit à cette situation.

» *Pour avoir aujourd'hui* la capacité de prendre l'initiative et de porter les espoirs des travailleurs, il aurait été indispensable d'entreprendre cette analyse.

» Pour susciter une participation dynamique des travailleurs au changement, l'unité d'action syndicale est une des conditions indispensables. Il aurait fallu *décider de tout faire pour* y parvenir.

» Les conditions de la préparation du quarante et unième congrès décidées par le C.C.N. d'une part, les conditions de travail au bureau confédéral d'autre part, nous rendent impossible de continuer à assumer *personnellement la responsabi*lité collective du bureau.

» Chacun de nous s'exprimera. dans le débat qui doit s'ouvrir, comme membre de la commission exécutive élue par le quarantième congrès. »

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NE NOUS PERMET PAS, HÉLAS, DE SATISFAIRE VOS REVENDICATIONS.

(Dessin de KONK.)

NOUVEL AVERTISSEMENT DE LA C.F.D.T.

« Les points de désaccord avec le gouvernement commencent à devenir sérieux »

déclare M. Edmond Maire

« La C.F.D.T. a, avec le gouvernement, des points d'accord très importants et des points de désaccords qui commencent à devenir sérieux », a déclaré, mercredi soir 14 octobre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la *C.F.D.T.* à *France-Inter* à l'émission « Face au public », confirmant l'attitude plus critique que la C.F.D.T. a adoptée la semaine dernière à son bureau national. *« Les points d'accord importants*, a-t-il indiqué, *sont la priorité à la lutte pour l'emploi, la façon dont le gouvernement a situé l'objectif des trente-cinq heures ; il y a là un engagement gouvernemental qui sera accompagné d'une loi, mais avec priorité pour les négociations. Il y a encore la volonté du partage du travail, le lancement des comités locaux de l'emploi, les contrats de solidarité. Sur tout cet ensemble, qui est très important au moins pour le court terme, nous sommes d'accord.*

» Mais, en même temps, nous considérons que la meilleure façon d'aider au changement est de dire sur quoi nous ne sommes pas d'accord. Il n'y a pas seulement le fait que les droits des travailleurs soient laissés de côté ou l'énergie. Il y a aussi la loi des nationalisations. Là, nous considérons que nos craintes vont se concrétiser, c'est-à-dire que les nationalisations, d'après la première loi, vont être étatiques. »

A propos des droits des travailleurs, le numéro 1 de la C.F.D.T., a ajouté :

« Le gouvernement a pris du retard et a laissé de côté, jusqu'à présent, le volet « droits des travailleurs ». Il n'est pas étonnant que les travailleurs du secteur privé se demandent pourquoi le changement politique est engagé alors que rien n'a changé dans leurs entreprises, ni le niveau de leurs salaires — à l'exception des smicards — ni la situation de l'emploi qui continue à se dégrader. A notre sens, le gouvernement a eu tort d'accorder une place seconde aux droits des travailleurs (...).

» Il est du même coup inévitable et, je le dis franchement, utile que les salariés des entreprises privées disent clairement : nous voulons que les choses changent pour nous sans attendre le redressement de la situation économique. »

Aux journalistes qui lui demandaient s'il ne tournait pas autour du pot, cachant *« une partie de la gravité de la situation »*, M. Maire a rétorqué : *« Je n'ai pas l'impression de tourner autour du pot. Je pousse un cri de colère. Attention, ça commence à aller vraiment mal ! Il est temps qu'on parle. »*

En réponse à une question sur l'attitude du patronat, il a estimé que *« si le patronat est rétif, s'il résiste »*, en particulier dans les négociations sur la réduction de la durée du travail, *« on ne pourait parler de sabotage »* de sa part. Il a rappelé la nécessité de mobiliser les travailleurs *« pour obliger (le patronat) à s'inscrire positivement dans le changement. »*

Parlant du congrès du P.S., M. Maire aurait « souhaité » qu'il *« discute de choses sérieuses, c'est-à-dire dans quelle situation ce gouvernement se trouvera d'ici un an »*.

Le numéro un de la C.F.D.T. voudrait que le P.S. lance une « opération vérité » sur le thème : *« Qu'est-ce qu'une France en crise ? »*, et qu'un débat soit ouvert pour *éclairer* l'avenir à *moyen* terme. Il est cependant peu convaincu que les *« habitudes de* langage » politiques permettent une telle *opération*.

● *La C.G.T. de l'usine Pantin de la SEITA* rappelle, dans une lettre adressée à M. Mauroy, les engagements que les députés socilistes avaient pris pour *soutenir* leur cause et sauvegarder leur entreprise, dont le précédent gouvernement avait prévu la fermeture. Pour la C.G.T., les thèses défendues par M. Fabius *« manquent de consistance »* et reprennent celles soutenues par l'ancien secrétaire d'Etat au budget, M. Papon.

● *Mouvements revendicatifs à Air France.* — Estimant que les mesures salariales prises par la direction ne sont pas satisfaisantes, *les principaux syndicats* du personnel au sol d'Air France *appellent les personnels à arrêter* le travail le jeudi 15 octobre. *Objectif immédiat* : 500 F d'augmentation mensuelle. La C.G.T. *précise* que les formes d'action seront déterminées dans chaque centre lors d'assemblées générales.

15 RUE DIEU 75010 PARIS
MISE EN VENTE AU PUBLIC
15.000 TAPIS D'ORIENT
DE PREMIER CHOIX
POUVANT ETRE VENDUS A LA PIECE OU PAR LOTS
entièrement faits main en laine, laine et soie, soie naturelle
IRAN, URSS, ROUMANIE, PAKISTAN, TURQUIE, AFGHANISTAN, INDE, KASHMIR, CHINE, etc...
La plupart des Tapis, ont bénéficié de la
SUSPENSION DES DROITS DE DOUANE
PRIX A PARTIR DE 100 Frs- CREDIT GRATUIT
et immédiat sur demande
chaque tapis est accompagné de son
CERTIFICAT D'ORIGINE
et de sa photo détaxe à l'exportation
La vente aura lieu tous les jours DIMANCHE INCLUS
de 10 à 19 h dans les entrepôts du :
COMPTOIR FRANCE ORIENT
15, rue Dieu - 75010 PARIS
Métro : République
Tél. : 239.32.00 - Télex 680 669
VENTE PAR LOTS AUX PROFESSIONNELS
sur justification de leur commerce.
PUBL. REUN.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

SERVICE DE LA COORDINATION ET DE L'ACTION ÉCONOMIQUE

ARRÊTÉ

portant ouverture de la publicité de l'étude d'impact de la ligne à deux circuits 400 kV CUBNEZAIS - BORDEAUX - SAUCATS

Le Préfet de la région AQUITAINE, préfet de la GIRONDE,

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature,

VU le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 et la circulaire du 12 octobre 1977 pris pour application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976,

VU la circulaire du 12 mai 1978 organisant la publicité de l'étude d'impact,

VU le rapport du 18 septembre 1981 de M. le Directeur interdépartemental de l'industrie Aquitaine-Poitou-Charentes,

Sur la proposition de M. le Secrétaire général,

ARRÊTE

Article premier : L'étude d'impact du projet de construction de la ligne à deux circuits 400 kV CUBNEZAIS-BORDEAUX-SAUCATS fera l'objet d'une publicité dont les modalités sont définies aux articles suivants.

Article 2 : Un dossier d'étude d'impact restera déposé durant deux mois du 19 octobre 1981 au 19 décembre 1981 inclus aux lieux suivants :

— à la Direction interdépartementale de l'industrie AQUITAINE-POITOU-CHARENTES du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, le 11 novembre excepté ;
— à la préfecture de la GIRONDE (SCAE) du lundi au vendredi de 9 h. 15 à 15 h. 45 sans interrupt., mercr. 11 nov. excepté;
— à la sous-préfecture de BORDEAUX du lundi au jeudi de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 15 h. 45, mercredi 11 novembre excepté ;
— à la sous-préfecture de LIBOURNE du lundi au jeudi de 8 à 13 heures et de 14 à 17 heures, le vendredi de 8 à 13 heures et de 14 à 15 h. 45, mercredi 11 novembre excepté;
— à la sous-préfecture de BLAYE du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h., mercredi 11 nov. excepté ;
— à la mairie de SAINT-SAVIN les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 à 18 heures, excepté le mercredi 11 novembre ;
— à la mairie de SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC les lundis de 14 à 18 heures, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 à 18 heures et le samedi de 8 h. 30 à 12 h. 30 avec fermeture l'après-midi ainsi que le mercredi 11 novembre ;
— à la mairie de FRONSAC tous les matins du lundi au samedi de 9 à 12 h. 30, le mercredi 11 novembre excepté ;
— à la mairie de CARBON-BLANC du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h., le samedi matin de 8 h. 30 à 12 heures avec fermeture l'après-midi ainsi que le mercredi 11 novembre ;
— à la mairie de CENON du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 à 17 h. 15, excepté le mercredi 11 novembre;
— à la mairie de CREON du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, excepté le mercredi 11 novembre ;
— à la mairie de LABREDE du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 12 h. et de 15 à 18 h., le samedi matin de 9 à 12 h. avec fermeture l'après-midi ainsi que le mercredi 11 novembre.

Périodes pendant lesquelles les études d'impact devront être communiquées sans déplacement à toutes personnes physiques ou morales.

Article 3 : A cet effet, le présent arrêté sera affiché dans les services préfectoraux et les mairies visées à l'article 2 dès réception du présent arrêté et de toute façon avant le début de l'enquête.

Article 4 : Pendant le délai ci-dessus fixé, toute personne pourra consigner ses observations sur les registres d'observations ouverts à cet effet dans les lieux visés à l'article 2.

Article 5 : A l'expiration du délai de deux mois, chaque registre d'enquête sera clos, signé et renvoyé sans délai à la Direction interdépartementale de l'industrie AQUITAINE-POITOU-CHARENTES.

Article 6 : Avant le début de l'enquête une insertion sera faite dans deux journaux nationaux : LE MONDE et le FIGARO.

Article 7 : Le présent arrêté sera notifié à M. le Chef de Centre du C.E.R.T., 30, avenue de Wagram, PARIS.

Ampliation en sera adressée à : M. le Directeur interdépartemental de l'industrie Aquitaine-Poitou-Charentes ; M. le Préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, M. le Sous-Préfet de Bordeaux, M. le Sous-Préfet de Libourne, M. le Sous-Préfet de Blaye, M. le Maire de Saint-Savin, M. le Maire de Saint-André-de-Cubzac, M. le Maire de Fronsac, M. le Maire de Carbon-Blanc, M. le Maire de Cénon, M. le Maire de Créon, M. le Maire de Labrède, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

« *La conférence administrative inter-service prévue par le décret du 11 juin 1970 en vue de la déclaration d'utilité publique de cet ouvrage sera ouverte le 23 octobre 1981.* »



TRANSPORTS

POINT DE VUE

LE CLIMAT SOCIAL

Au-delà des intentions

par GASTON BESSAY (*)

APRES l'attentisme lié à la période d'installation des nouveaux ministères, des interrogations se font jour chez les travailleurs quant à la capacité réelle de changement du gouvernement. Dans les transports, le climat social ne semble pas s'améliorer : grève chez les roulants à la S.N.C.F., mécontentement dans les transports aériens, chez les marins du service trans-Manche, grogne chez les routiers.

Il n'est pas question de nier les changements intervenus au niveau des discours tant du ministère de la mer que du ministère des transports, il y a bien une volonté de transformer les conditions sociales et de modifier l'environnement économique. On peut aujourd'hui légitimement se demander si les ministres ont bien les moyens pour concrétiser en politique les intentions exprimées. Il apparaît de plus en plus évident que *M. Le Pensec comme M. Fiterman*, outre les difficultés économiques qui affectent l'ensemble des activités du pays, doivent en plus affronter les *pesanteurs, quand ce ne sont pas les* oppositions, de l'administration et de certaines directions.

Pour éviter de s'engager vers ce qui pourrait être considéré comme une « chasse aux sorcières », les ministres ont été contraints de confirmer la plupart des hauts fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises nationalisées, dont certains manifestent quelques réticences aux changements en utilisant au maximum les nombreux freins que constituent certaines dispositions réglementaires ou techniques. Parallèlement, force est de constater que les ministères ont du mal à s'organiser et à s'entourer de responsables à la fois compétents et s'appuyant sur une pratique sociale minimale.

Depuis quatre mois, hormis les discours, peu de chose ont changé pour les travailleurs. Certes, à la *mer comme au transport, on étudie, on rencontre, on rassure, on prévoit,* enfin, de grandes réformes pour l'avenir, mais le changement concret *se fait attendre. Certes, les travailleurs* comme les organisations syndicales sont conscients de la *lourdeur* de l'héritage et du temps qui sera nécessaire pour influencer de façon fondamentale l'environnement de leur secteur d'activité. Cependant, les procédures, les délais, parfois même les propositions nous permettent de nourrir quelques inquiétudes.

A la mer, le dossier transManche est maintenant passé entre toutes les mains des responsables du ministère, mais nous ne voyons toujours pas se dessiner une politique cohérente. Les vieilles recettes du passé retrouvent même les faveurs du pouvoir en place, à savoir la distribution de subventions aux armements sans contrepartie durable ni pour le maintien de l'activité ni pour la protection sociale.

Aux transports, les contradictions ne manquent pas non plus : dans le même temps où une réflexion globale sur les transports est envisagée, le gouvernement décide *la réalisation de grands projets* (T.G.V. - Nord, T.G.V. - Atlantique, tunnel sous la Manche), avant même que n'ait débuté l'analyse du secteur.

Pour la C.F.D.T., l'addition d'infrastructures nouvelles ne constitue pas automatiquement un pas vers une politique conforme aux intérêts à long terme de la nation, et cela d'autant plus que les transports nécessitent des investissements lourds et coûteux qui engagent l'avenir pour une très longue période.

Enfin, les progrès sociaux sont encore relativement minces, qu'il s'agisse des bas salaires à la S.N.C.F., du recours à la sous-traitance de main-d'œuvre, de l'évolution du droit syndical à la route et chez les navigants ou des conditions de travail des routiers. Enfin, la démocratisation des entreprises déjà nationalisées et la création de droits nouveaux pour les travailleurs n'apparaissent plus aujourd'hui comme prioritaires.

La bonne volonté de nos ministres n'est, certes, pas en cause, et la C.F.D.T. a trop œuvré pour rendre possibles les conditions du changement pour maintenant prendre le risque de démolir une entreprise dont les fondations sont à peine commencées. Le moment est cependant venu d'attirer l'attention sur les risques d'enlisement que courent nos ministres et sur le mécontentement qui couve chez les travailleurs. Bien entendu, tout ne saurait être réalisé immédiatement, mais l'important est d'engager dès maintenant des démarches irréversibles tendant à transformer les conditions sociales et l'environnement transport.

Les organisations syndicales ont un rôle important à jouer dans le processus de transformation qui doit s'engager ; le pouvoir politique en place doit en tenir compte au-delà des intentions ; la mobilisation sociale; l'apport des organisations syndicales sont des éléments fondamentaux pour réaliser le changement. Cela suppose que nos ministres aient le courage de s'affranchir des pesanteurs constatées chez certains responsables de l'administration et des entreprises. Le contenu des modifications à opérer dans le contexte du transport, le contenu du progrès social sont aussi importants que la méthode qui sera retenue pour les définir. Les travailleurs et les organisations syndicales entendent bien être acteurs du changement.

Il importe que les pouvoirs publics intègrent cette volonté, faute de voir rapidement se détériorer l'espérance née du 10 mai.

(*) Secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T.

La Grande-Bretagne apportera une « contribution substantielle » à l'Airbus moyen-courrier

annonce M. FITERMAN au Sénat

Le Sénat a débattu, mardi 13 octobre, d'une question orale de M. Méric (Haute-Garonne), président du groupe socialiste, sur l'avenir de l'industrie aérospatiale, et plus particulièrement de l'Airbus. Nos associés allemands, liés à Boeing, sont moins intéressés que nous par la production des modèles court et moyen-courrier, pour lesquels l'aérospatiale manifeste une préférence. Cette divergence contribue à bloquer les décisions.

Or le partage industriel du programme A 320 (moyen-courrier de cent cinquante à cent soixante-dix places) est capital pour l'avenir de notre industrie. Il faut, déclare M. Méric, développer nos recherches et, devant la crise, qui limite les commandes de l'Airbus, lancer avant le 31 octobre le programme de l'avion régional ATR 2, qui a déjà fait l'objet d'un accord avec Air Italia.

M. Boucheny (P.C., Paris) dénonce la guerre que nous livrent les monopoles américains. Il ne faut pas, estime-t-il, que l'industrie allemande tire avantage de la construction d'un appareil que la Lufthansa ne commanderait pas, Fokker, souligne l'orateur, annonce (comme Boeing) sa volonté de lancer un moyen-courrier, concurrent de l'Airbus 320. Or Fokker est partie prenante d'Airbus-Industrie.

M. Roujas (P.S., Haute-Garonne) dénonce la politique d'embauche de la SNIAS : mise à l'écart des responsables syndicaux et des membres des partis de gauche, tandis que M. Parmantier (P.S., Paris) plaide en faveur de la construction d'avions légers : notre aviation légère n'est plus que l'ombre d'elle-même, alors qu'il y a six ans elle était au deuxième rang mondial.

M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, indique qu'il tient beaucoup au lancement et au succès de l'Airbus 320. Il a pris contact à ce sujet avec les ministres britannique et allemand : « *Les contacts d'Airbus-Industrie avec les clients potentiels*, déclare-t-il, *se développent mais cette phase préliminaire ne saurait être abrégée sans danger (...). Le gouvernement britannique serait prêt à apporter une contribution substantielle à l'Airbus 320, c'est une bonne nouvelle. Quant au gouvernement allemand, il n'a pas encore pris position mais il a toujours eu jusqu'à maintenant une attitude positive, en dépit de certains soucis financiers. Le gouvernement français maintiendra ses engagements.* »

A propos de l'embauche, M. Fiterman répond à M. Roujas qu'il juge « *inadmissibles* » les pratiques discriminatoires qui avaient cours avant le 10 mai.

CIRCULATION

MOINS DE RISQUES AVEC LA CEINTURE DE SÉCURITÉ, SELON L'ONSER

Selon une étude de l'Organisme national de sécurité routière (Onser), dans un véhicule qui prend feu (un cas sur deux cents accidents) le risque d'être tué ou blessé est moins élevé pour les passagers avant qui portent la ceinture de sécurité que pour ceux qui ne la portent pas. De même, en cas d'immersion (un cas sur trois cents), le fait de porter une ceinture de sécurité « *n'aggrave pas le sort des occupants des places avant* ».

Citant l'Académie de médecine, l'Onser estime qu' « *il n'y a pas de contre-indications médicales absolues au port de la ceinture* ». En particulier, pour la femme enceinte, « *il est préférable quelle porte la ceinture ; les risques étant plus grands* » si elle ne la porte pas.

L'Onser rappelle qu'en 1973 a été décidée pour les personnes occupant les places à l'avant de voitures particulières circulant en rase campagne l'obligation de porter la ceinture. Au début, 25 % des automobilistes ont respecté cette décision, puis 60 %. Depuis 1979, de 75 % à 80 % d'entre eux portent la ceinture. En octobre 1979, le port de la ceinture est devenu obligatoire dans les agglomérations, mesure appliquée par environ 60 % des automobilistes.

L'Onser estime « *souhaitable* » que les passagers des places arrière portent eux aussi la ceinture.

JEUDI 29 OCTOBRE A CERGY

2E COLLOQUE DE L'IMPLANTATION EN ILE DE FRANCE

AVEC LA PARTICIPATION DE

ISABELLE MASSIN

Conseiller Technique au Cabinet de MICHEL ROCARD - Ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

ARNAUD DE CHATILLON

Chargé de Mission à la DATAR.

JEAN LUC AUBRY

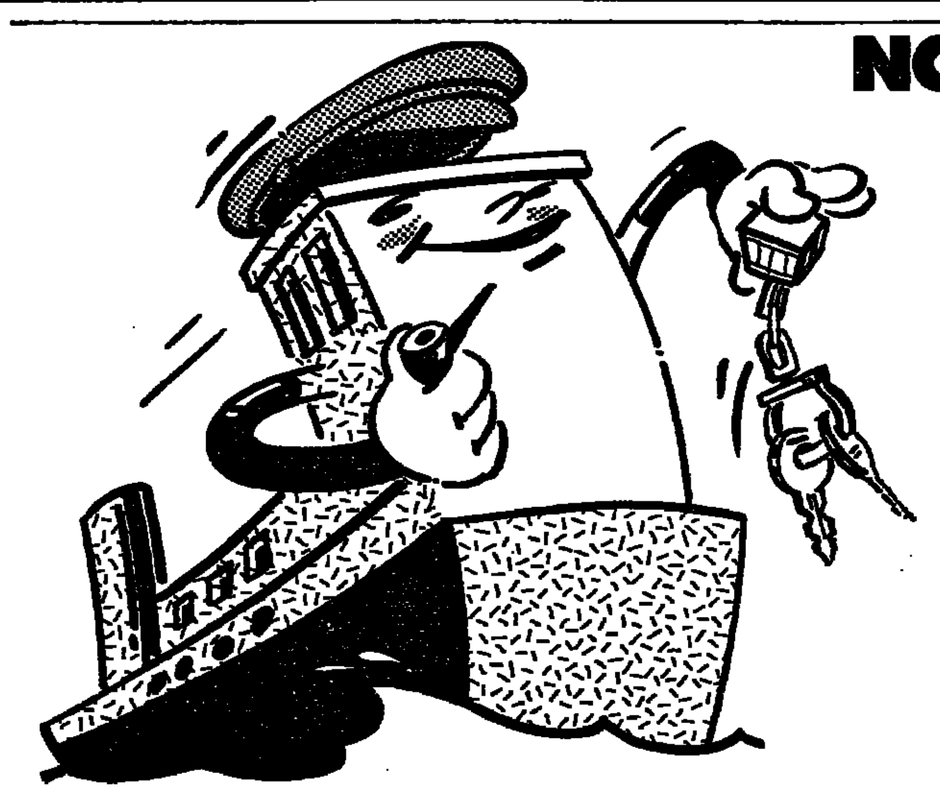
Responsable du Groupe Activités à la Préfecture de Région.

Au cours de ce Colloque, organisé par l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, deux grands thèmes seront abordés :
• l'aménagement du territoire et la procédure d'agrément,
• les attitudes du personnel face au desserrement de leur entreprise : une préoccupation qui méritait une enquête dont Jacques Maringe, Directeur des Etudes de T.M.O. CONSULTANTS, exposera les conclusions.

Une journée de questions et de réponses d'actualité, réservée aux Chefs d'Entreprises.

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE CERGY-PONTOISE B.P. 47 - 95012 CERGY PONTOISE CEDEX

Pour tout renseignement, et pour recevoir votre carte d'invitation :
Contacter Gilles de Beauregard à l'Etablissement Public, Tél. : (3) 030.16.00



NOUS LOUONS DES ENTREPOTS PIEDS DANS L'EAU CLES EN MAINS

La mission du Port Autonome de Paris est simple : vous faciliter le transport fluvial.

Un moyen de transport économique, fiable ponctuel.

Pour cela, nous vous louons des terrains ou des entrepôts. Pieds dans l'eau. Clés en main.

Pieds dans l'eau, cela veut dire que le Port Autonome de Paris met à votre disposition des terrains en bordure immédiate de voie d'eau, desservis "fer" et "route", dans toute la région parisienne.

Clés en main, cela veut dire que le Port Autonome de Paris vous livre ces terrains à votre convenance : nus ou tout équipés.

Sur votre demande, les ingénieurs du Port Autonome de Paris peuvent réaliser le projet d'implantation qui correspond à vos besoins. Les problèmes de stockage et de manutention seront ainsi résolus par des professionnels du transport, en collaboration avec vous-même.

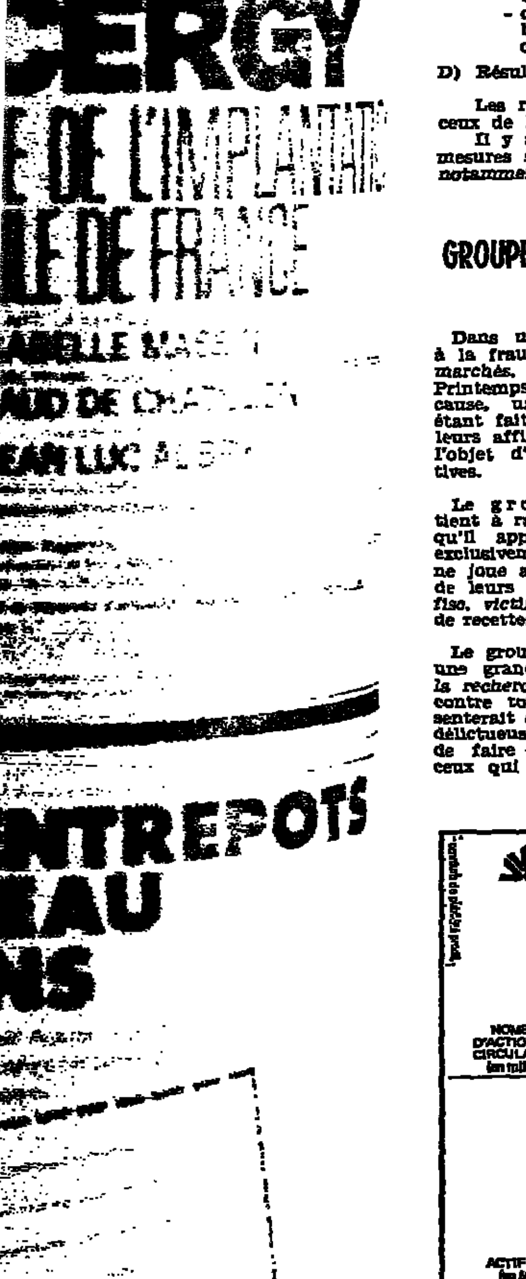
Appelez le Port Autonome de Paris. Il a des solutions toutes neuves et toutes prêtes à vous proposer.

Monsieur / Madame
Fonction
Société
Adresse
Tél.
• Souhaite recevoir une documentation :
– Transport fluvial/fluvio-maritime en droiture. ☐
– Location de terrains/d'entrepôts clés en main. ☐
• Désire un rendez-vous avec un attaché commercial du Port de Paris. ☐

PORT AUTONOME DE PARIS
Services Commerciaux
2, quai de Grenelle 75015 Paris
578.61.92

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



SOCIAL

Le conflit à Renault-Billancourt

M. AUROUX : la direction n'a pas manifesté une volonté de dialogue suffisamment affirmée.

Interrogé, mercredi 14 octobre, à l'Assemblée nationale, par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (P.C., Hauts-de-Seine), sur les conflits à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, M. Jean Auroux, ministre du travail, a déclaré : *« Je reste à la disposition des partenaires pour mettre en œuvre éventuellement des procédures de médiation. Au-delà de cette situation ponctuelle, je fais observer que le conflit a pris naissance dans une catégorie dont les conditions de travail sont particulièrement peu satisfaisantes, et que la direction n'a pas manifesté une volonté de négociation suffisamment affirmée pour engager à temps le dialogue. Il apparaît donc que l'expression des salariés à propos de leurs conditions de travail est plus que jamais nécessaire et que la solution des conflits est à rechercher dans des négociations actives et responsables. »*

PRÈS DE 1,4 MILLION DE CHOMEURS INDEMNISÉS EN SEPTEMBRE

Le nombre de chômeurs indemnisés par les ASSEDIC (caisses d'assurance-chômage) est passé de 1 334 187 fin août à 1 355 882 fin septembre, soit une augmentation de 1,6 %. Mais l'UNEDIC, qui regroupe les ASSEDIC, précise que, compte tenu d'une « modification des définitions administratives » intervenue depuis août, des chiffres plus proches de la réalité sont les suivants : 1 394 900 chômeurs indemnisés en septembre contre 1 367 200 en août, soit un accroissement de 2 % en un mois et de 45,6 % en un an.

D'août à septembre 1981, toutes les principales catégories de bénéficiaires ont augmenté, sauf le nombre de ceux qui perçoivent des allocations spéciales (licenciements économiques), qui est passé de 193 041 à 191 372, soit — 0,9 % (mais + 50,6 % en un an). Les allocations de base ont été versées en septembre à 6?7 955 personnes (+ 1 % en un mois, + 34 % en un an), des allocations forfaitaires à 107 256 chômeurs (+ 7 %, + 51,3 %), des allocations de fin de droits à 130 632 bénéficiaires (+ 1,6 %, + 35,9 %). Quant à la garantie de ressources, elle a été perçue, en septembre, par 147 056 personnes après licenciement (+ 2,7 % en un mois, + 35,6 % en un an), et par 137 533 chômeurs après démission (+ 2,7 %, + 56,7 %).

ÉTRANGER

En Belgique

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RENFORCE SON CONTROLE SUR LES MÉTAUX NON FERREUX

De notre correspondant

Bruxelles. — La Société générale de Belgique, le groupe le plus puissant du pays, a suspendu la cotation de ses actions en Bourse pour procéder à une restructuration qui la renforcera considérablement. Le groupe annonce sa fusion avec la Fin Outremer et l'Union minière, deux sociétés auxquelles il était déjà étroitement lié.

Le premier holding belge apportera toutes ses participations dans le secteur des métaux non ferreux à une société qui sera créée à l'initiative de l'Union minière, mais relèvera de la Société générale. Pour l'actionnaire il y aura un échange d'actions Union minière contre des parts de réserve de la Société générale. Fin outremer apporte également tous ses acquis, sauf ceux possédés au Zaïre, et l'opération se fera aussi par échange d'actions.

Il s'agit d'augmenter le contrôle du nouveau groupe sur le secteur des métaux non ferreux, secteur hautement spécialisé, où la Belgique occupe une position de force.

Cette restructuration industrielle était en cours depuis quelque temps. Il y a un mois la Société générale avait lancé une O.P.A. (offre publique d'achat) sur Tanks (l'ex-société Tanganyika), qu'elle contrôle désormais, puisqu'elle en possède 51 % des titres. — P. de V.

● *Une banque américaine abaisse son taux de base.* — S'alignant par la décision prise jeudi par la *Chase Manhattan Bank*, la Crocker National Bank (treizième banque des Etats-Unis) a abaissé lundi 12 octobre son *taux de base (prime rate)* de 19 % à 18 1/2 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	5,5350	5,5400	+ 30	+ 75	+ 20	+ 90	— 210	— 90
$ can. ...	4,6150	4,6225	— 125	— 70	— 220	— 140	— 730	— 560
Yen (100)	2,4190	2,4255	+ 180	+ 220	+ 360	+ 415	+ 915	+1010
D.M.	2,5080	2,5140	+ 105	+ 130	+ 200	+ 245	+ 490	+ 535
Florin ...	2,2710	2,2770	+ 60	+ 90	+ 125	+ 165	+ 315	+ 400
F.B. (100)	14,9750	15,0100	— 650	— 360	—1325	— 850	—3150	—2420
F.S.	2,9930	2,3000	+ 130	+ 175	+ 270	+ 330	+ 705	+ 840
L. (1 000)	4,7050	4,7130	— 230	— 115	— 470	— 310	—1750	—1450
£	10,3125	10,3325	+ 30	+ 150	+ 50	+ 230	— 160	+ 160

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 5/8	11	10 15/16	11 5/16	11	11 3/8	11 1/16	11 7/16
$ E.-U. ..	15 5/8	15 7/8	15 3/8	15 1/2	15 3/8	15 5/8	16 1/8	16 1/2
Florin ...	12 3/4	13 5/8	12 1/8	12 7/8	12 1/8	12 7/8	11 7/8	12 5/8
F.B. (100)	19 3/4	21 1/2	19 1/2	21 1/4	19 1/2	21 1/4	19	20 1/4
F.S.	8 1/2	9 1/4	10 3/16	10 9/16	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8
L. (1 000)	15 1/4	16	19 3/4	19 1/4	20	22	22 3/8	23 7/8
£	19 1/4	20 3/4	15 3/8	16 1/8	15 3/8	16 1/8	15 3/8	16 1/8
F français	16 3/4	17	17 1/4	18	17 1/4	18	18 1/2	19 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande *banque de la place*.

CONJONCTURE

LE PLAN INTÉRIMAIRE

Une partie difficile à jouer

« Ça peut se gagner mais ce ne sera pas facile », a déclaré M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, qui présidait, le mercredi 14 octobre, *les grandes lignes du plan intérimaire de deux ans*. Le ministre *avait fait*, le matin, une communication sur ce dossier au conseil des ministres.

Peu d'objectifs chiffrés. Le Plan a pour clé de voûte une augmentation de 3 % de la croissance au cours des deux prochaines années. *S'il retient logiquement*, pour 1982, les *estimations de la prochaine loi de* finances, les experts de la rue de Martignac ont, en revanche, *pour* l'exercice suivant, simplement spéculé sur la poursuite du redémarrage normalement attendu de la production française pour l'an prochain et dont au reste on *pressent déjà les premiers signes*.

Une rude partie pour les experts de la rue de Martignac. Un tel objectif suppose, en effet, le strict maintien du déficit budgétaire d'une année sur l'autre ; une *réelle* diminution de la hausse *des prix (on ne touchera* pas à la liberté des tarifs *industriels) ; la non-augmentation* des revenus, étant entendu que les plus bas salaires bénéficieront d'un « coup de pouce » (ce qui suppose une solidarité accrue) ; enfin une augmentation sensible des investissements productifs.

Sur ce dernier point, le but devrait *pouvoir* être atteint puisque — en dépit des efforts du *précédent gouvernement* — les investissements stagnent — voire ont *reculé — depuis* quatre ans : les besoins sont donc importants. De surcroît, a rappelé M. Rocard, le secteur public, aujourd'hui renforcé, devrait être un exemple et aussi un soutien pour les entreprises *privées*.

Mais au-delà de la croissance *et de ses aléas c'est, bien sûr*, l'amélioration de la situation de *l'emploi qui* est le premier — le seul — souci du plan intérimaire. Pour maintenir celle-ci — c'est-à-dire un nombre de chô*meurs* d'environ deux millions de personnes, — il faut créer annuellement deux cent mille *emplois. La tendance ne devrait* pas s'inverser de sitôt, hélas !

Certes, la partie n'est pas perdue d'avance, il s'en faut. Elle est toutefois très difficile à jouer, compte tenu de l'environnement international des taux d'*intérêt*...

Hier « ardente obligation » *pour de Gaulle, le plan serait-il* devenu un pari ? Et aussi un piège pour ceux qui en *ont pris la charge* ? — A. T.

EN SEPTEMBRE, LA HAUSSE DES PRIX SE SITUE ENTRE 1,1 % ET 1,2 %

La hausse des prix à la consommation en France s'est située entre 1,1 et 1,2 %, indique l'INSEE, d'après des calculs provisoires, le résultat définitif devant être connu dans une dizaine de jours. Le coût de la vie avait augmenté de 1,2 % en août et 1,7 % en juillet. Il s'était accru de 0,9 % en septembre 1980.

Alors que le ministre de l'économie et des finances veut revenir à un rythme annuel de 10 % en 1982 (« le Monde » du 6 octobre), en un an, par rapport à septembre 1980, la hausse des prix de détail s'est établie entre 13,9 et 14 %. Le coût de la vie s'est accru de 10,9 à 11,1 %. Calculé sur juillet, août, septembre, le rythme annuel de hausse varierait entre 16,5 et 17 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moulinex

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1981 ET COMPARAISON AVEC CEUX DU PREMIER SEMESTRE 1980

Les comptes du premier semestre 1981 — non consolidés — se présentent comme suit (en milliers de francs) :

	1er semestre 1980	1er semestre 1981
A) Rappel des ventes hors taxes	889 029	911 368
B) Bénéfice brut avant amortissements et provisions, non compris les dividendes à recevoir des filiales étrangères	128 518	66 570
— En plus :		
- *50 % des dividendes à recevoir des filiales étrangères, au titre de l'exercice précédent*	+ 2 132	+ 986
- Profits hors exploitation	+ 4 251	+ 657
— En moins :		
- Amortissements	— 63 718	— 59 700
- Provisions pour créances douteuses	— 443	— 175
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	—	— 9 047
- Provisions pour implantation à l'étranger	—	— 9 047
- Provisions pour pertes et charges	— 8 600	—
C) Résultat avant impôt, provision pour investissements et participation	— 62 140	— 9 756
— Pour 1981, reprise de la provision pour investissements 1976 — base de participation 1975 — échue après 5 ans	+ 14 838	+ 23 031
— Déduction pour 6 mois		
- de la participation légale	— 4 340	—
- de l'impôt sur les sociétés	— 25 201	—
- de la provision pour investissements, base de participation exercice précédent	— 11 929	— 1 508
D) Résultat net final	35 008	11 767

Les résultats à fin juin 1981 sont en nette régression par rapport à ceux de l'exercice précédent, à la même époque.

Il y a *lieu de souligner que la cause en est due essentiellement aux* mesures structurelles exceptionnelles décidées à fin 1980 et qui affectent *notamment le premier semestre de l'exercice* en cours.

GROUPE PRINTEMPS PRISUNIC

Dans un article récent consacré à la fraude fiscale dans les supermarchés, les *dirigeants du groupe* Printemps Prisunic ont été mis en cause, un amalgame tendancieux étant fait entre eux et certains de leurs affiliés qui font actuellement l'objet d'investigations administratives.

Le groupe Printemps Prisunic tient à rappeler que les prestations qu'il apporte à ses affiliés sont exclusivement commerciales et qu'il ne joue aucun *rôle dans la gestion* de leurs sociétés. Il est, comme le *fisc, victime de toute* dissimulation de recettes.

Le groupe Printemps Prisunic est une grande entreprise intéressée à *la recherche de la vérité*. Il s'élève contre toute assertion qui le présenterait comme complice d'activités délictueuses et ne manquerait pas de faire rechercher et poursuivre ceux qui le diffameraient.

Worms Investissement SICAV

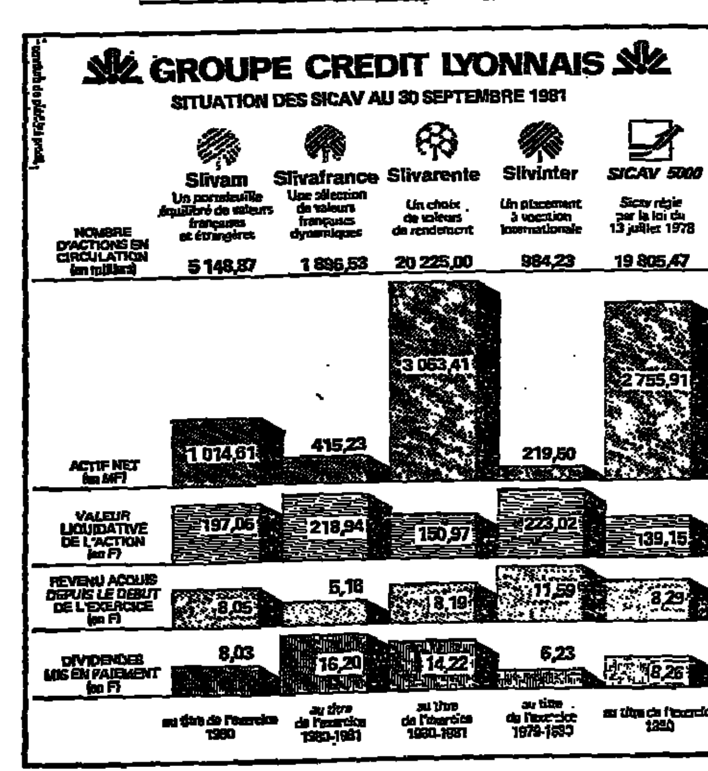
Au 30 septembre 1981, l'actif net s'établit à 303 737 765,44 F se répartissant de la façon suivante (en %) :

Actions françaises (18,18 %), actions étrangères *(35,01 %)*, obligations françaises (32,05 %), obligations étrangères (4,67 %), liquidités (10,09 %).

Le nombre d'actions étant de 704 163 à la même date, la valeur liquidative de l'action ressort à 431,34 F.

SAUPIQUET

Il est précisé que les résultats consolidés *du groupe Saupiquet pour* le premier semestre 1981 font apparaître un bénéfice net après impôts, intérêts minoritaires compris, de 7,5 millions de francs, contre 3 millions de francs pour le premier semestre 1980 (cf. *le Monde* daté *13 octobre* 1981).



SALAIRES DE L'INDUSTRIE: NEGOCIER LE TOURNANT

1981, année charnière.

Comme chaque année, l'Usine Nouvelle vous présente le dossier des salaires de l'industrie.

Mais aujourd'hui, ce dossier revêt une importance singulière. Face à vos interrogations, il apporte une information complète et objective sur des sujets brûlants :

les politiques salariales, l'individualisation des rémunérations, l'échelle salariale, la "prime aux grandes écoles", la place de l'ancienneté, les emplois qui montent et les régions qui se développent.

Un dossier-vérité.

Le dossier Salaires de l'Usine Nouvelle traite des vrais salaires, tels qu'ils se pratiquent effectivement dans l'industrie.

Il est basé sur l'analyse de 100.000 bulletins de paye.

C'est ce qui lui donne sa valeur et lui confère deux caractéristiques irremplaçables :

- celle d'un point de rencontre entre les partenaires sociaux désireux de construire un dialogue réaliste.
- celle d'un instrument personnalisé, permettant à chacun de se "reconnaître" dans les descriptifs des postes et d'en tirer sa propre évaluation de situation.

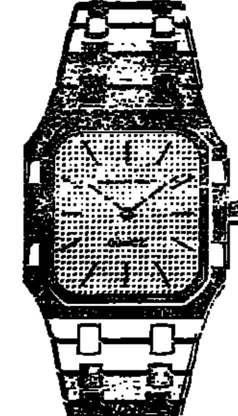


UN DOSSIER EXCLUSIF. LES SALAIRES DE L'INDUSTRIE.

En vente dans les kiosques dès le 15 Octobre. N°42 de l'Usine Nouvelle.

En avant première
chez FRED Joaillier
la prestigieuse "Quartz"
d'Audemars Piguet

Modèles numérotés en acier, or et acier, or.



Audemars Piguet

FRED Joaillier
6, rue Royale, Paris 8ème
Le Claridge, 74, Champs-Elysées
Hôtel Méridien, Paris
Loews-Hôtel, Monte-Carlo
Aéroport d'Orly
Hôtel Byblos, Saint-Tropez
La Croisette, Cannes
Beverly Hills, Houston

AGRICULTURE

Mis sous douane depuis le 12 août

LES 800 000 HECTOLITRES DE VINS ITALIENS SERONT COMMERCIALISÉS

Les 800 000 hectolitres de vins italiens retenus sous douane française depuis le 12 août vont être progressivement débloqués au cours des deux prochains mois à la suite d'un accord intervenu entre Italiens et Français, a-t-on indiqué, le mercredi 14 octobre, au ministère de l'agriculture.

M. Cellard, le secrétaire d'Etat à l'agriculture, a indiqué qu'« *il n'y aura pas d'entrée massive sur le marché, pas de perturbation des prix et pas de conséquence pour le revenu des producteurs français* ».

M. Cellard a aussi précisé que pour environ 300 000 hectolitres, pour lesquels « *l'absence de documents douaniers laisse présager des soupçons de fraudes, des poursuites pénales seraient ouvertes, en Italie contre les producteurs et les négociants, en France contre les importateurs* ».

Cet accord devrait mettre fin à la querelle ouverte en juillet lorsque des producteurs français avaient mené des actions de commando contre les camions transportant des vins importés d'Italie.

Le projet de budget pour 1982 se présente comme un document de transition

Le projet de budget pour l'agriculture en 1982 se présente comme un budget de transition feutrée, car il contient, d'une part, les contraintes inévitables du passé, la bonification d'intérêts pour les prêts du Crédit agricole et la subvention qui permet de boucler le budget social ; il renferme, d'autre part, des inflexions nouvelles, dont la plus importante concerne l'emploi. Quelque mille trois cents postes nouveaux seront créés dans les services, l'enseignement et la recherche. En revanche, les dépenses d'équipement sont en régression.

Pour 1982, le projet de budget pour l'agriculture prévoit que l'ensemble des dépenses bénéficiant à ce secteur s'élèveront à 84,2 milliards de francs, soit une progression de 18,9 % par rapport à 1981. Il semble que cette somme globale ne sera pas affectée par la décision du conseil des ministres de geler 15 milliards de francs sur l'ensemble du projet de budget national.

Les crédits d'Etat bénéficiant au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) absorbent environ la moitié des dépenses. Le financement est assuré par des taxes diverses non professionnelles de 12,1 milliards, un versement du Fonds national de solidarité pour 7,3 milliards, un versement au titre de la compensation démographique de 11,7 milliards et, enfin, la subvention provenant du budget de fonctionnement du ministère de l'agriculture proprement dit, qui s'élève à quelque 10 milliards (+ 14,9 %). Le budget total du BAPSA se monte à 51 milliards de francs. La différence entre les crédits et les taxes affectés fournis par le budget général et celui de l'agriculture est couverte par les cotisations des professionnels, qui augmentent de 21 %, et par des taxes sur les produits, qui progressent de 29,08 %. Au total, la participation des agriculteurs à leur budget social est en augmentation de 22,06 % et représente 19,24 % de l'ensemble des ressources du BAPSA.

Le budget dépendant du ministère de l'agriculture s'élève, lui, à 31 milliards de francs, soit environ 37 % des dépenses bénéficiant au secteur. Les comparaisons avec le budget précédent sont malaisées, car, dans celui de 1982, les industries agro-alimentaires (I.A.A.) sont réintégrées, tandis que la majorité des crédits de la recherche agronomique sont transférés dans le budget du ministère de la recherche. En fait, à structures constantes, l'enveloppe du ministère progressait de 15,96 %.

Ces réserves faites, on note que les dépenses ordinaires (crédits de fonctionnement) hors I.A.A. s'élèvent à 28,7 milliards et progressent de 11,6 %. Elles incluent, outre la subvention au BAPSA de 10 milliards de francs, le crédit pour la bonification des intérêts du Crédit agricole, d'un montant de 6,2 milliards (+ 16 %). Les dépenses en capital (crédits d'investissements) se montent, quant à elles, sans les I.A.A. toujours, à 1,7 milliard, soit une régression de 10,6 %. Par contre, les autorisations de programme progressent de 3,7 %.

Pour tenir compte des modifications intervenues dans la répartition des enveloppes ministérielles, on remarquera que les crédits d'équipement calculés non pas pour le seul budget de l'agriculture, mais sur l'ensemble des crédits d'Etat, diminueront en 1982 de 1 % en crédits de paiement et augmenteront de 13 % en autorisations de programme.

Cinq secteurs prioritaires

Cette plus forte progression des autorisations de programme marque la volonté de préparer l'avenir tout en conservant, en 1982, le budget d'équipement de l'agriculture dans un corset plutôt étroit.

Cinq secteurs sont favorisés : l'emploi, la recherche, l'enseignement, le soutien des marchés, l'installation des jeunes.

En augmentant et l'emploi et les crédits de fonctionnement des services (+ 23,7 %, hors dépenses des personnels), l'État veut se donner les moyens de mettre en œuvre sa politique. Les crédits de recherche augmentent de 23 % en dépenses ordinaires et de 34 % en autorisations de programme. Pour l'enseignement public, la croissance du budget de fonctionnement sera de 15,9 %. Pour l'enseignement privé, très important en milieu agricole, la dotation de l'État est stable mais peut prendre en compte les reliquats des exercices antérieurs, ce qui conduirait à une progression de 18 %.

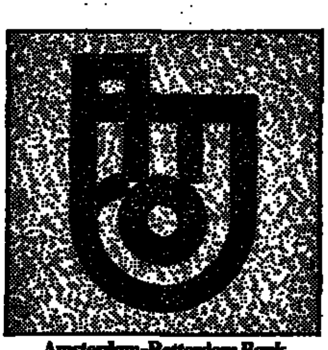
Au chapitre de l'organisation des marchés, qui devrait être, dans l'esprit du ministre de l'agriculture, la grande réforme de 1982, on trouve une ligne budgétaire de hausses de 28 %. Elle assurera la création de l'Office des vins et la préparation de la mise en place de l'Office des fruits et légumes. Enfin, le projet de budget prévoit l'augmentation de 33 % au 1er juillet 1982 et de 25 % à la fin de l'année de la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs. Globalement, les crédits du fonds qui gère cette dotation ainsi que d'autres primes destinées à améliorer les structures des exploitations augmentent de 14 %.

En revanche, les crédits de modernisation (remembrement, hydraulique) et ceux dits d'actions techniques (productivité de l'élevage, qualité des produits, lutte contre les maladies) progressent fort peu et régressent même en francs constants. C'est le principal défaut de ce budget. Le gouvernement s'en défendra sans doute en invoquant le manque de temps pour remettre de l'ordre dans cette forêt d'actions ponctuelles, qui ne sont pas sans effet sur le revenu agricole, mais pour lesquelles personne, jusqu'à présent, ne s'est soucié de mesurer l'impact. Ce devrait être l'objectif d'une autre politique plus sélective dans l'attribution des aides de modernisation selon les revenus des exploitants.

JACQUES GRALL.

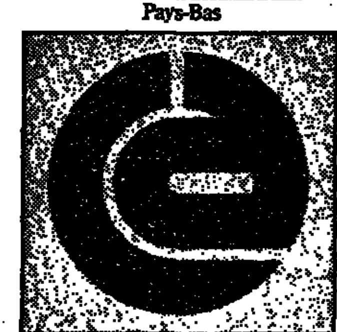
COLLECTIONNEUR AMATEUR
SPÉCIALISTE
ART EXTRÊME-ORIENT
Porcelaines - Ivoires - Bronze
Pierres dures - Laques
VENTE - ACHAT - CONSEILS
Négocie collection
particulier à particulier.
DISCRÉTION ASSURÉE
Écrire sous nº 292
HAVAS - 77007 Melun - Cedex.

Ebic: L'expérience conjuguée de sept grandes banques internationales Européennes.



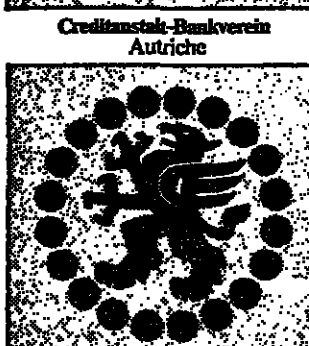
Amsterdam-Rotterdam Bank
Pays-Bas

Banca Commerciale Italiana
Italie



Creditanstalt-Bankverein
Autriche

Deutsche Bank
Rép. Féd. d'Allemagne



Midland Bank
Grande-Bretagne

Société Générale de Banque
Belgique



Société Générale
France

En France, la banque Ebic est la Société Générale. Interrogez-la.

Où que vous soyez et quel que soit votre problème financier, nous pouvons vous aider.

Nous mettons à votre service les moyens d'action et l'expérience de sept grandes banques indépendantes.

Au total: 10.000 agences, plus de 200.000 personnes et des bilans dépassant $350 milliards.

Voilà pour l'Europe.

Mais nous avons aussi un réseau EBIC dans d'autres parties du monde:

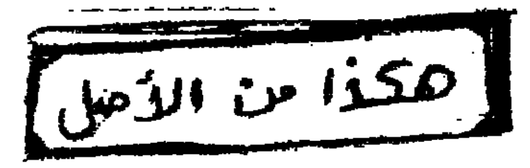
Aux Etats-Unis, avec l'European American Bancorp (EAB).

En Asie, avec l'European Asian Bank implantée en Corée du Sud, à Hong Kong, en Inde, en Indonesie, en Malaisie, au Pakistan, aux Philippines, à Singapour, à Sri Lanka, à Taïwan et en Thaïlande.

Enfin, des services financiers spécialisés sont offerts par la Banque Européenne de Crédit à Bruxelles et par l'European Banking Company à Londres.

ebic
European Banks International

Des moyens pour les affaires partout où il y a des affaires



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 octobre

Plus résistant
Le lingot au plus bas de l'année

Pour la troisième séance consécutive, les cours se sont repliés mercredi à la Bourse de Paris. Néanmoins, une tendance nettement plus marquée à la résistance a pu être observée et à la clôture l'indicateur instantané n'enregistrait qu'un modeste glissement de 0,4 % environ.

« C'est un marché dans lequel il y a à boire et à manger », *déclarait un professionnel à son voisin. De fait, hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, les nationalisables elles-mêmes se révélant aussi assez irrégulières.*

Pour tout dire, la Bourse donnait l'impression de ne pas très bien savoir quelle attitude adopter. A l'évidence, sur un plan très général, l'environnement reste menaçant, et, si un début de reprise est effectivement constaté au niveau de la consommation, les investissements industriels tardent à reprendre. La détente des taux incitera-t-elle les chefs d'entreprise à prendre des initiatives en ce domaine ? Beaucoup se posaient la question autour de la corbeille, où le débat sur les nationalisations est suivi de loin. Il reste — autre argument développé par quelques-uns — que le marché français ne peut se désolidariser des autres grandes places financières internationales, dont le moins que l'on puisse en dire est qu'elles n'ont franchement pas bonne mine.

Le cours de la devise-titre a peu varié : 6,95 F/7 F contre 6,80 F/7,10 F.

Le seul fait saillant de cette séance sans attrait et peu animée a été le retour du lingot à son plus bas niveau de l'année. Alors que l'on remonte aux Etats-Unis et à Londres (445,25 dollars l'once contre 443,25 dollars), ledit lingota coté 83 000 F (— 1 995 F) avant de se redresser un peu à 83 700 F. Repli également du napoléon à 850,10 F (— 19,90 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. ET LES CASSETTES VIDEO. — Le groupe allemand, numéro 1 mondial de l'industrie chimique, va investir 100 millions de deutschemarks (251 millions de francs), pour développer sa production de cassettes vidéo, en prévision d'un doublement du marché dans les deux années à venir, qui pourrait atteindre trois cent soixante millions de pièces. B.A.S.F. est actuellement le seul fabricant offrant des cassettes compatibles avec les systèmes vidéo existant.

GALERIAS PRECIADOS. — En proie à de graves difficultés financières, cette chaîne de magasins, la deuxième en Espagne, va passer à 80 % sous le contrôle de Rumasa, la plus puissante société holding du pays. La banque d'affaires Urquijo est le principal créancier des Galerias Preciados, dont le capital, pour une part minoritaire, appartient à la famille Franco, et à une société d'investissement allemande.

FIRESTONE EST CONDAMNÉE EN SUISSE. — La première cour de droit public du tribunal fédéral suisse a confirmé le jugement du 23 novembre 1979, condamnant la firme américaine à verser 2,6 millions de francs suisses (7,8 millions de francs) à plusieurs syndicats, pour avoir abusé de leur confiance en fermant précipitamment son usine suisse.

RICOH. — Les actions de cette société nippone, qui, dans son pays, se situe à la première place pour la fabrication de photocopieurs et à la troisième pour l'horlogerie, seront introduites à la Bourse de Paris, le 20 octobre prochain. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, en 1980, a atteint l'équivalent de 1,1 milliard de francs.

ELF-GABON. — Résultat au 30 juin : 23 798 millions de francs C.F.A. Pour l'exercice 1980 en entier, la société avait dégagé 41 900 millions de francs de bénéfice net.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	87,3	86,6
Valeurs étrangères	141,6	140,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,7	92,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 oct. .... 17 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/10	15/10
1 dollar (en yens)	229,05	228,95

NEW-YORK

Rechute

L'ombre d'une sévère récession a plané mercredi sur Wall Street et le marché, déjà peu vaillant les jours précédents, a rechuté assez brutalement. En clôture, tandis que l'indice des industrielles s'établissait à 850,64 soit à 14,94 points en dessous de son niveau de la veille, on dénombrait 1 111 valeurs en baisse, sur 1 868 traitées, et seulement 383 en hausse.

L'activité s'est cependant ralentie et 40,26 millions de titres ont changé de mains au lieu de 43,07 millions mardi.

De très nombreuses voies se sont élevées autour du « *Big Board* » pour attirer l'attention sur la très grave menace qui pèse sur l'économie américaine et contredire les affirmations répétées de l'administration sur un ralentissement provisoire de l'expansion.

L'effet produit a été d'autant plus amplifié qu'à mesure de leur publication les résultats des grandes firmes industrielles pour le troisième trimestre se révèlent assez mauvais dans l'ensemble, préfigurant ainsi ce que beaucoup redoutent.

Un troisième facteur a lui aussi pesé sur les cours : la décision des banques de relever de 16 % à 17 % le taux des prêts consentis aux courtiers.

Cette mesure a fait l'effet d'une douche froide et les opérateurs, se souvenant des récentes déclarations de M. H. Kaufman, sont de moins en moins persuadés que la détente sur le front monétaire sera durable.

VALEURS	Cours 13 oct.	Cours 14 oct.
Alcoa	23 3/4	23 1/8
A.T.T.	58 3/4	58 1/4
Boeing	25	24 5/8
Chase Manhattan Bank	57 5/8	56 1/4
Du Pont de Nemours	38	38
Eastman Kodak	65 3/8	65 3/8
Exxon	30 1/2	30
Ford	18 7/8	18 5/8
General Electric	56 5/8	55 1/2
General Foods	29 5/8	30
General Motors	43 1/4	42 1/8
Goodyear	17 1/4	16 3/4
I.B.M.	53 5/8	52 1/2
I.T.T.	29 7/8	29 1/8
Mobil Oil	28 7/8	28 1/4
Pfizer	45 3/4	45 3/8
Schlumberger	55 1/8	53 1/2
Texaco	33 1/4	32 5/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	18 1/8
Union Carbide	49	48
U.S. Steel	29 1/8	28 1/8
Westinghouse	25 7/8	25 5/8
Xerox Corp.	40 3/4	40 3/8

BOURSE DE PARIS 14 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 30	0 116
5 %	39 50	3 507
3 % amort. 45-54	71	0 616
4 1/4 % 1963	....	0 182
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 40	2 236
Emp. 7 % 1973	6810	..
Emp. 8,80 % 77	93 10	3 496
Emp. 9,80 % 78	75 75	2 551
E.D.F. 7,8 % 61	121 50	5 820
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	4 970
Ch. France 3 %	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	69 20	71 80
Actibail	122	122
Agence Havas	647	639
A.G.F. (St Cent.)	375	370
A.G.P. Vie	2570	2570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	153	156
Sperry Rand	224	215
Steel Cy of Can.	190	....
Stilfontein	117 80	116
Sud. Allumettes	116	115 10
Tenneco	243	234
Thorn EMI	58	....
Thyssen c. 1 000	177	....
Vaal Reefs	484	482
Vieille Montagne	211	....
Wagons-Lits	136	135
West Rand	19	18 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	181	181
Sarakreek N.V.	200	199
Sicomur	131	133
Solibus	219	....
Rodamco	336	327

Autres valeurs hors cote

Alser	123 60	124
Cellulose du Pin	33	35
Coparex	550	550
Inco Industries	13	....
La Mure	67	....
Metallurgique Minière	139 90	....
Océanic	26 80	....
Petrofigaz	430	....
Pronuptia	215	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	80	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	375	373

SICAV

14/10	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8753 72	8356 77
Actions France	150 63	143 80
Actions-Investiss.	179 94	171 78
Actions sélectives	204 06	194 81
Aedificandi	233 35	222 77
A.G.F. 5000	175 07	167 13
Agfimo	265 07	253 05
Altafi	172 83	164 99
A.L.T.O.	164 85	157 37
Amérique Gestion	318 05	303 63
Bourse-Investiss.	187 21	178 72
C.I.P.	603 63	576 26
Convertimo	195 06	186 21
Cortexa	643 55	614 37
Credinter	249 48	238 17
Croiss. Immobil.	242 40	231 41
Drouot-France	194 65	185 82
Drouot-Investiss.	457 01	436 29
Energie	197 64	188 68
Epargne-Croiss.	886 27	846 06
Epargne-Industr.	309 32	295 29
Epargne-Inter	442 35	422 29
Epargne-Oblig.	140 03	133 68
Epargne-Unie	535 23	510 96
Epargne-Valeur	248 59	237 32
Euro-Croissance	254 32	242 79
Financière Privée	573 75	547 73
Foncier Investiss.	431 31	411 76
France-Épargne	282 97	270 14
France-Garantie	234 66	230 06
France-Investiss.	260 95	249 12
Fr.-Obl. (nouv.)	322 66	308 03
Francic	170 30	162 58
Fructidor	166 14	158 61
Fructifrance	302 33	288 62
Gestion Mobilière	381 10	363 82
Gest. Rendement	370 72	353 91
Gest. Sél. France	248 74	237 46
I.M.S.I.	245 33	234 21
Indo-Suez Valeurs	419 26	400 25
Interoblig.	6534 13	6237 83
Intersélect France	183 61	175 28
Intervaleurs Indust.	283 40	270 55
Invest. St-Honoré	442 66	422 59
Laffitte-France	142 04	135 59
Laffitte-Oblig.	123 46	117 85
Laffitte-Rend.	157 92	150 76
Laffitte-Tokyo	485 98	463 95
Livret portefeuille	307 82	293 86
Multi-Obligations	354 49	338 42
Multirendement	122 64	117 06
Mondial Investiss.	220 83	210 82
Natio.-Inter.	605 70	578 23
Natio.-Valeurs	366 08	349 48
Obligem	131 53	125 57
Pacifique St-Honoré	279 61	266 93
Paribas Gestion	327 02	312 19
Pierre Investiss.	286 42	273 43
Rothschild Expans.	498 69	476 08
Sécur. Mobilière	340 81	325 36
Sélec. Mobil. Div.	235 69	225
S.P.I. Privinter	172 41	164 59
Sélection-Rendem.	127 81	122 01
Sélect. Val. Franç.	141 23	134 83
S.F.I. fr. et étr.	281 09	268 34
Sicavimmo	327 10	312 27
Sicav 5000	143 70	137 18
S.I. Est	667 89	637 60
Sivafrance	225 15	214 94
Sivam	205 19	195 89
Sivarente	157 63	150 48
Sivinter	230 74	220 28
S.I.G.	480 78	458 45
S.N.I.	740 02	706 46
Sogepargne	247 19	235 98
Sogevar	546 17	521 40
Soginter	677 58	646 85
Soleil Investiss.	317 91	303 49
U.A.P. Investiss.	222 37	212 29
Unifrance	168 78	161 13
Unifoncier	440 89	420 90
Unigestion	388 41	370 80
Uni-Japon	617 24	589 25
Unirente	1334 35	1290 47
Valorem	259 41	247 65
Worms Investiss.	455 25	434 61

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2220	2201	2206	2207
2946	C.N.E. 3 %	2870	2835	2844	2835
480	Air Liquide	476	479 90	479 90	483
330	Als. Superm.	330	325	325	325
96	A.L.S.P.I.	96	96 10	96 10	97
112	Alsthom-Atl.	114 30	111	112 50	110 10
206	Driefontein Ctd	191 10	190 10	193 50	193 80
280	Du Pont-Nem.	273	269 50	289 50	285
445	Eastman Kodak	464 60	457	457	450 10
110	East Rand	106 10	105 80	106 60	104
230	Ericsson	236	233	233	230
225	Exxon Corp.	213	212	212	210 10
144	Ford Motors	130 20	132	132	130
310	Free State	305	305	304 90	301
165	Gencor	151 10	157 90	157	157 90
385	Gén. Electr.	387	391	391	390

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Eurafrance	292	290	295	295
725	Europe no 1	700	700	702	700
520	Facom	494	480	480	480
142	Finextel	141 90	140	140	140
131	Fives-Lille	127 50	125 20	125 20	125
87	Fonderie (Gén.)	73	70	70	70
69	Fraissinet	69 50	70 50	70 50	69 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	Penhoet	295	292	292	287
300	Pernod-Ricard	287 50	289	288 90	290
120	Pétroles (Fse)	114 50	115 50	117	114 20
163	— (obl.)	155 40	165 20	155 20	152 20
30	— (certific.)	27 90	28 40	28 50	28
55	Pétroles B.P.	53 80	52 50	52 50	51 70
160	Peugeot S.A.	146 60	145 10	144 10	144 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	U.I.S.	285	277	277	271 80
115	U.C.B.	108 80	108 80	108 80	106 60
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	— (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	124	123 50	123 50	125 90
215	Valéo	181 50	180	180	180

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	300	297	297 50	284 70
67	Goldfields	64	64 30	64 20	64 10
118	Harmony	110 50	112 20	112	114 40
24	Hitachi	22 05	21 40	21 40	21 55
396	Hoechst Akt.	388	385	385	378
36	Imp. Chemical	32 80	32 20	32 20	32
47	Shell transp.	44 30	43	42 80	42 40
720	Siemens A.G.	713	704	705	718
127	Sony	129	128 50	128 10	129 50
405	Unilever	394 40	393	393	....
99	Un. Min. 1/10	100 50	100 80	101 90	98 90
310	Unit. Techn.	321	316	316	317 50
295	West Deep	281 50	280	281 50	280
435	West Hold.	430	427 80	428	430
340	Xerox Corp.	289 50	281	281	278
2 97	Zambia Corp.	2 98	2 88	2 86	2 83

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 532	5 690	5 430	5 690
Allemagne (100 DM)	250 780	250 900	245	257
Belgique (100 F)	14 926	14 990	13 350	14 050
Pays-Bas (100 fl.)	227 350	227 550	221	232
Danemark (100 krd)	78 050	78 070	75 500	80 500
Norvège (100 k)	95 170	94 900	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 354	10 353	10	10 600
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 930	....	....
Italie (1 000 lires)	4 698	4 714	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	289 700	288 220	293	306
Suède (100 krs)	101 240	101 700	97 500	103
Autriche (100 sch)	35 800	35 870	34 700	36 300
Espagne (100 pes.)	5 867	5 890	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 700	8 730	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 608	4 659	4 500	4 730
Japon (100 yens)	2 419	2 446	2 340	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre)	84990	84000
Or fin (en lingot)	84895	83700
Pièce française (20 fr)	870	850 10
Pièce française (10 fr)	527	525
Pièce suisse (20 fr)	780 10	776
Pièce latine (20 fr)	720	719
Souverain	800	770
Pièce de 20 dollars	3980	3880
Pièce de 10 dollars	2120	2040
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3820 50
Pièce de 10 florins	724 90	710

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Dans son prochain numéro
Le Monde
publiera :

- IDÉES : L'école.
- GRÈCE : Un pays face aux changements, le deuxième article de B. Brigouleix avant les élections.
- UN SUPPLÉMENT SUR LE NIGÉRIA.
- LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS : Les voyages en autocar.

(Publicité)

Calculatrices qui impriment px. charter/Duriez

Les meilleures marques, les plus durables : Canon, Triumph Adler, Texas-Instruments, Olympia, Olivetti, Sharp, Sanyo, Casio, Brother.
Papier ordinaire ou thermique. Alimentation par secteur ou par batteries rechargeables ou piles. Mini, compactes, ou berlines... silencieuses... Affichage ou non. Etc...

Duriez, 132, boulevard Saint-Germain. Métro Odéon. Sat. ss 8 jours ou remb.

A B C D E F G

Rien ne s'oppose à la conclusion d'accords sur une base militaire française si Mayotte revient dans l'ensemble comorien

nous déclare le président Abdallah

Séjournant à Paris depuis deux semaines, le président comorien Ahmed Abdallah avait déjà été reçu le 5 octobre à l'Elysée (*le Monde* du 6 octorbe). Avant de rencontrer à nouveau, ce jeudi 15 octobre, le président de la République, il a répondu à nos questions, dont la première portait sur son sentiment à l'égard du problème de Mayotte, qui a longtemps pesé sur les relations entre les deux pays.

« Je ne suis pas inquiet à ce sujet. La gauche a toujours défendu le principe de l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores. Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, le parti socialiste et le parti communiste ont voté contre la balkanisation du territoire comorien alors que la droite soutenait le point de vue opposé et consacrait l'accession à l'indépendance dans la division, Mayotte étant demeurée dans l'ensemble français malgré l'accession à la souveraineté internationale du reste de l'archipel comorien le 6 juillet 1975. Lorsqu'il m'a reçu pour la première fois à l'Elysée, le président Mitterrand m'a confirmé qu'il n'avait pas changé d'idée

— Mais peut-être le président de la République française et vous-même n'êtes-vous pas entièrement d'accord sur les modalités de cette éventuelle réintégration ?

— Il n'a pas été formellement question de cela entre nous. Mais en ce qui me concerne, j'insiste sur le fait que la Constitution comorienne est de type fédéral et qu'ainsi chaque île de l'archipel peut disposer d'une large autonomie. J'ajoute que des aménagements constitutionnels sont toujours possibles...

— Est-ce à dire qu'une solution de type confédéral peut être envisagée ?

— Non, il n'en est pas question car une telle solution ouvrirait la voie à une sécession.

— Quelles seraient pour la France les conséquences du retour de Mayotte dans l'ensemble comorien ?

— Cela permettrait d'étendre et de renforcer les accords de coopération déjà conclus avec la France. Non seulement les intérêts de celle-ci dans l'océan Indien seront respectés, mais ils croîtront en importance. Actuellement, la défense de l'archipel est confiée à la France, et rien ne s'oppose à la conclusion de baux emphythéotiques entre nos deux Etats. C'est la solution que les Américains ont adoptée avec Cuba pour l'installation de la base de Guantanamo.

— Est-ce à ce titre que vous revendiquez l'archipel des Glorieuses toujours administré à partir du département de la Réunion ?

— Un décret signé le 9 septembre 1899 par le président Loubet dispose que les Glorieuses relèvent de la même administration que la colonie de Mayotte et les protectorats de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Moheli. Ce décret n'ayant pas été aboli, nous exigeons dans ce cas également le strict respect des anciennes frontières coloniales...

— Certains organismes humanitaires font état de violations répétées des droits de l'homme aux Comores. Y a-t-il de nombreux détenus politiques dans l'archipel ?

— Lorsque j'ai repris le pouvoir, le 2 mai 1978, il y avait huit cents détenus politiques. Aujourd'hui, on en compte treize — tous coupables de crime de sang. La plupart de ces détenus ont appartenu au service de sécurité de l'ancien régime...

— Il n'existe pas d'opposition légale aux Comores...

— La loi comorienne a institué le parti unique pour une période de douze ans.

— Ce délai est bien long...

— L'Etat comorien n'est pas le seul parmi ceux qui sont membres de l'Organisation de l'unité africaine à avoir momentanément renoncé au système du pluripartisme. Il faut d'ailleurs savoir que les élections à la Chambre fédérale des députés, puis aux diverses assemblées des villes ont, ainsi que les élections des gouverneurs, été l'occasion d'une pluralité de candidatures qui s'est souvent traduite par des ballottages...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

M. JEAN-PIERRE DUPORT directeur de l'architecture

M. Jean-Pierre Duport, qui depuis janvier 1977, était chargé de l'amélioration de l'habitat ancien et de la tutelle des maîtres d'ouvrages à la direction de la construction, a été nommé directeur de l'architecture par le conseil des ministres du 14 octobre. Il succède à M. Joseph Belmont.

Le ministère de l'urbanisme et du logement indique en outre que M. Jean Tribel, architecte, sera très prochainement nommé directeur adjoint de l'architecture et succédera à M. Claude Robert.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

PRIX EXCEPTIONNELS

avec la garantie d'un maître tailleur

COSTUMES MESURE

A partir de **1.250 F**
3.000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle

Boutique Femme
TAILLEURS et MANTEAUX SUR MESURE
Prêt-à-porter Homme

LEGRAND Tailleur

22, r. 4-Septembre. Paris. Opéra
Tél : 742-70-61
du lundi au samedi, de 10 h. à 18 h.



BAUME & MERCIER
GENEVE
1830

J.BERNARD
JOAILLIERS
6, rue du Faubourg St. Honoré
PARIS 8e
3380





LES PROPOSITIONS DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA R.A.T.P.

1350 emplois nouveaux, retour des agents sur les quais déclassement partiel de la première classe

M. Claude Quin, théoricien de l'économie, militant et responsable communiste, a été nommé président du conseil d'administration de la R.A.T.P. au début du mois d'août. Il a, depuis, ouvert tous les dossiers de l'entreprise, consulté tous ceux qui pouvaient avoir une idée, une compétence, une revendication : les élus régionaux et locaux, les cadres de la Régie, syndicats — tous les syndicats — de la R.A.T.P. et de la région. Aujourd'hui, les grandes lignes de la politique qu'il souhaite suivre sont tracées. Il les a déjà présentées aux organisations syndicales ; il les soumettra au conseil d'administration de la R.A.T.P. à la fin de ce mois. Le mardi 20 octobre, il les présentera au cours d'une conférence de presse.

Des changements notables — même s'ils ne portent que sur des détails — seront perceptibles dès 1982. A plus longue échéance, des modifications plus importantes seront apportées. Mais même d'ici à quatre ou cinq ans le fonctionnement du réseau de transport de la région parisienne et son financement ne pourront être profondément différents de ce qu'ils sont maintenant. Toute amélioration du système coûte cher, très cher, et tous ceux qui peuvent le financer, usagers, contribuables, entreprises, ont déjà été largement sollicités. Les nouveaux détenteurs du pouvoir se heurtent au même mur que leurs prédécesseurs : la R.A.T.P. est une lourde et coûteuse machine. Elle ne peut être manœuvrée qu'en douceur.

En attendant, voici les principales mesures que M. Quin envisage de prendre dans l'immédiat, même si certaines doivent recevoir l'aval de diverses autorités de tutelle (syndicats des transports parisiens, ministère des transports, ministère du budget) :

● *Mille trois cent cinquante emplois nouveaux.* — D'ici à la fin de 1982, la R.A.T.P. pourrait créer mille trois cent cinquante emplois qui, pour la plupart, permettront d'améliorer les conditions de travail des agents qui ne bénéficient pas encore de deux jours de repos consécutifs par semaine. Trois cents de ces nouveaux emplois sont destinés à améliorer le service rendu aux usagers.

● *Propreté.* — Le nettoyage des dix stations les plus fréquentées sera renforcé, mais une modernisation des méthodes sera recherchée.

● *Des agents sur les quais.* — Il sera mis fin à la politique qui — par souci d'économie — avait considérablement diminué la présence d'agents de la R.A.T.P. sur les quais et dans les couloirs. Dès le début de 1982, un agent sera présent sur les quais d'une vingtaine de stations (il y en a en tout quatre cent quatorze) pour assurer la prévention, l'accueil et l'information des usagers. Pour lutter contre la fraude, les contrôles seront renforcés, mais par une présence dissuasive devant les portiques et non plus « par embuscade ».

De même, M. Quin souhaite le maintien de la présence de la compagnie de sécurité du métro, formée d'agents de police, dont le préfet de police avait pourtant annoncé la dissolution.

● *Première classe « aménagée ».* — La première classe ne sera pas supprimée, comme il avait été envisagé (cela aurait coûté près de 100 millions de francs par an), mais son accès sera libre pour tous les usagers, sans surcoût, avant 9 heures du matin et après 17 heures. Dans le reste de la journée, les voyageurs ayant besoin de tranquillité (handicapés, femmes enceintes, etc.) pourront aussi y avoir accès avec un simple ticket de deuxième classe, comme ceux qui acceptent de payer un ticket de première.

● *Généralisation de la carte orange.* — M. Quin va s'efforcer d'obtenir une généralisation de la carte orange (elle pourrait être hebdomadaire, voire quotidienne), mais aussi sa simplification, et surtout une réduction du nombre des zones pour ne plus privilégier, comme actuellement, le centre de l'agglomération, mais, au contraire, sa périphérie. Déjà, il souhaite que soit supprimée la tarification supplémentaire imposée aux usagers des bouts de ligne de métro vers Gennevilliers, Saint-Denis et Créteil.

● *L'intervention financière des entreprises.* — Au début de 1983, M. Quin espère avoir obtenu que les employeurs prennent en charge le coût du trajet domicile-travail de leurs salariés. Il s'agit là d'une vieille revendication des syndicats et des partis de gauche, mais dont la mise en place se révèle fort complexe, d'autant que si les procédures imposées aux entreprises étaient alourdies les sommes qu'elles consacrent globalement au financement des transports en région parisienne ne seraient pas accrues. Il y aurait simplement modification de l'assiette des cotisation et des bénéficiaires.

● *Prolongement du métro.* — En plus du prolongement du métro vers Villejuif (Val-de-Marne) et Compiègne (Seine-5a SDROTU SDROTU SDRO (Oise) déjà comencé, celui de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) serait engagé si l'Etat en était d'accord et malgré les critiques de responsables régionaux qui rageraient d'être mis devant le fait accompli alors qu'ils pouvaient avoir d'autres priorités. De même, sera entrepris un début d'extension du réseau d'autobus en banlieue.

● *Ticket plus cher ?* — Tout cela coûtera plus cher, très cher. M. Quin ne cache pas que l'effort d'investissement devra être continué à son niveau actuel (2,7 milliards de francs en 1981 pour la seule R.A.T.P., qui reçoit pour cela l'aide de l'Etat et de la région) et que le prix de revient du ticket de métro devra continuer à croître plus vite que la hausse moyenne du coût de la vie. Reste à savoir qui paiera. Se pose ainsi de nouveau le problème de la réforme de l'organisation et du financement des transports en commun en Ile-de-France (*le Monde* du 2 juin). M. Quin souhaite que la R.A.T.P. demeure une entreprise nationale à vocation régionale ; il envisage un accroissement de la part de l'Etat des investissements et une couverture des dépenses de fonctionnement par les entreprises, les collectivités locales et les usagers sous l'égide des régions. Mais là moins qu'ailleurs il ne peut être le seul décideur. — Th. B.

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1981 a été tiré à 568 042 exemplaires.

Journée d'action diversement suivie dans les usines de la Régie Renault

La journée d'action organisée jeudi 15 octobre par les syndicats chez Rénault, jeudi 15 octobre, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. pour demander l'ouverture de négociations et protester contre la mise en chômage technique de trois mille sept sents salariés à Billancourt, était diversement suivie dans la matinée : 25,7 % de grévistes, selon la direction, à l'usine de Sandouville, 8 à 10 % à celle de Cléon.

A Billancourt, des ouvriers ont manifesté alors que le travail avait repris au département 14 (moteurs pour R4 et 35), les ouvriers ayant obtenu le maintien de la prime d'équipe (250 F) malgré le retour à l'horaire normal.

La situation reste bloquée aux ateliers 12 (presses) et 74 (montage mécanique) de l'île Séguin, les syndicats ayant repoussé l'offre faite par la direction d'une prime de 50 F en attente d'une renégociation de la classification.

A Sandouville la situation reste aussi bloquée à l'atelier de sellerie.

Au Mans, des débrayages ont eu lieu le 14 octobre, suivis selon la direction par plus de 63 % des ouvriers ; lors d'un meeting ayant rassemblé plusieurs milliers de personnes, les orateurs ont réclamé le départ des dirigeants actuels de la Régie, accusés de « *refuser d'appliquer les consignes gouvernementales* », en matière de droits syqdicaux notamment, « *pour mettre le gouvernement en échec sur les nationalisations.* »



